This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Thomas E. Armstrong
Harvard '24
35 Bow St
Cambridge Mass,
Jan. 13, 1922.

EducT 1656.617.666

Harvard College
Library

FROM THE LIBRARY OF
PAUL HENRY KELSEY
Class of 1902

THE GIFT OF
MRS. PAUL H. KELSEY

July 2, 1936

3 2044 102 775 160

MONTESQUIEU
From the statue in the French Academy, Paris

[illegible]

[illegible]

[illegible] AND [illegible]

[illegible]ES PERSANE[illegible]

BY

[illegible]ONTESQUIEU

[illegible] WITH INDEX

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Oxford French Series
By AMERICAN SCHOLARS
GENERAL EDITOR: RAYMOND WEEKS, PH.D.
PROFESSOR OF ROMANCE LANGUAGES AND LITERATURES, COLUMBIA UNIVERSITY

LETTRES PERSANES

BY

MONTESQUIEU

EDITED WITH AN INTRODUCTION, NOTES, AND AN INDEX

BY ROBERT LOYALTY CRU
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, PH.D.
ASSISTANT-PROFESSOR OF FRENCH IN HUNTER COLLEGE
OF THE CITY OF NEW YORK

NEW YORK
OXFORD UNIVERSITY PRESS
AMERICAN BRANCH: 35 WEST 32ND STREET
LONDON, TORONTO, MELBOURNE & BOMBAY
HUMPHREY MILFORD
1914
All rights reserved

Educ T 1656.617.666

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
PAUL H. KELSEY
JULY 2, 1936

Copyright, 1914
BY OXFORD UNIVERSITY PRESS
AMERICAN BRANCH

PRELIMINARY NOTE

CONCERNING THIS EDITION

THE text of the *Lettres persanes* here adopted is that of the *édition critique* by M. H. Barckhausen (Paris, Imprimerie Nationale, 1897, in-folio). This is the text of the First Edition — the best, according to Montesquieu himself — improved with the *Corrections* prepared by the author and preserved in manuscript at La Brède.

Some Letters or parts of Letters, however, have been omitted in this edition, for reasons that will appear obvious to all those who are familiar with this early work of Montesquieu (see Introduction, pp. xix–xx). It seemed indeed a matter of great regret that such an important work as the *Lettres persanes*, so eminently representative of eighteenth-century thought in France, should not be more widely studied to-day, merely because modern taste condemns a part which is the most insignificant as well as the most insipid in the book.

In this abridged form, with English notes and an Index, it is hoped that Montesquieu's juvenile work may prove not only useful for college and university students, but interesting to all classes of readers of French.

R. L. C.

ILLUSTRATIONS

MONTESQUIEU . . . . . *facing title*

From the statue in the French Academy, Paris.

CHÂTEAU DE LA BRÈDE . . . . . *facing page* viii

From the etching by Leo Drouyn, in "Deux Opuscules de Montesquieu," Bordeaux, 1891.

LE CHEVALIER JEAN CHARDIN . . . *facing page* xxi

From the frontispiece of the third volume of Chardin's "Voyages en Perse," edition of 1735.

FACSIMILÉ DE LA PREMIÈRE PAGE DU MANUSCRIT DES "QUELQUES RÉFLEXIONS" . . *facing page* 1

From M. H. Barckhausen's folio edition of the "Lettres Persanes," Paris, 1897.

LA RUE QUINCAMPOIX . . . . . *facing page* 222

(Law's bank) from an old engraving in the Bibliothèque Nationale, Paris.

INTRODUCTION

I. Montesquieu

Life. — Charles-Louis de Secondat, Baron of La Brède and of Montesquieu, was born on January 18, 1689, in the paternal château at La Brède, near Bordeaux. His family belonged to the true, ancient nobility, "la noblesse d'épée," and Montesquieu always preserved a great attachment for his titles and a keen interest in feudal law. In the sixteenth century, his ancestors had belonged to the Protestant religion, which had a large following in Gascony and generally in the *Midi;* the Montesquieus had returned to Catholicism at the same time as Henry IV, king of Navarre, who, in 1594, in order to gain universal recognition as king of France, accepted the Catholic form of worship, saying: "Paris vaut bien une messe." Charles-Louis de Secondat, who later on married a lady of Protestant extraction, was naturally inclined to consider the Reformed Religion without hostility, and readily fell in with the tendency of his philosophic age to toleration.

Early Years. — From 1700 until 1711, Charles-Louis de Secondat received a sound classical education, mostly in the College of the Oratorians at Juilly.

This purely humanistic culture gradually led him "through religious indifference to unbelief,"[1] and supplied him with the foundations of his philosophy of life, which were borrowed from Pyrrhonism and Stoicism. After 1711 he studied law, then entered the *Parlement* or law courts at Bordeaux (1714). In 1715 he married, and very soon after (1716) inherited from an uncle the dignity of *président à mortier* in the *Parlement* of Bordeaux, together with the estate and the name of Montesquieu, which he was to make famous. In a general way, he spoke considerately of the *Parlements* of the realm, those last "images of public liberty" (see *Lettres persanes*, *93*, *140*), and of his colleagues, the *parlementaires*, who loved to be compared with the Roman *patres conscripti*, or to be called the "fathers of the people." Nevertheless, he had no fondness for the legal profession, and often spoke sarcastically of ignorant judges, pettifogging lawyers, and obstinate litigants (*L. p.*, *68*, *86*).

SCIENTIFIC STUDIES. — He was more inclined to scientific research, having early discerned not only its practical importance, but its high dignity as an intellectual pursuit. He soon became a member of the Academy of Bordeaux, one of those provincial societies for the advancement of science and literature which, in eighteenth-century France, were the main centers of culture outside of Paris. For example, the Academy of Bordeaux had the benefit of Montesquieu's first at-

[1] A. Sorel, *Montesquieu*.

CHÂTEAU DE LA BRÈDE

From the etching by Leo Drouyn, in "Deux Opuscules de Montesquieu," Bordeaux, 1891

tempts in literature, and the Academy of Dijon, some thirty years later, first revealed Rousseau to himself and to the world. Montesquieu for several years devoted himself, like Voltaire, Diderot and Rousseau at a later date, to scientific investigations, now giving reports on the prize contests organized by the Bordeaux Academy (*Sur la cause de l'écho*, 1718; *Sur la cause de la pesanteur des corps*, 1720), now submitting papers of his own on some questions of physics or natural history (*Sur l'usage des glandes rénales*, 1718; *Sur la cause de la transparence des corps*, 1720; *Observations sur l'histoire naturelle*, 1721). He even anticipated Buffon by planning to write an *Histoire de la terre ancienne et moderne*, and in 1719 announced this great project in the *Journal des Savants* and the *Mercure*, inviting contributions from all scientists. He was not destined, however, to write the history of the material world nor to found geology as an independent science. "In his survey of the past of the universe, he rediscovered man and mankind, and stopped to consider them. This was the object for which he was fitted by his genius; to this he turned spontaneously, by a natural inclination, and attached himself to it for ever" (A. Sorel).

THE "LETTRES PERSANES." — He had for some time been writing, for his own amusement, a series of letters supposedly written by two Persians traveling in France. In this work he had freely indulged an inborn tendency, fortified by his readings of Montaigne, La

Bruyère and Fénelon, to a sort of philosophic criticism of men, their beliefs, institutions and manners. By assigning to his Persian letters various dates between the years 1711 and 1720, he was enabled to bring under his satirical survey of French conditions the wretched close of the reign of Louis XIV, the high hopes of the Regency, and the financial catastrophe which was brought about by John Law's "system." The *Lettres persanes* first appeared, anonymously, in 1721, "à Cologne, chez Pierre Marteau," [1] and were so successful, says Montesquieu, that the booksellers used to run after authors and ask them for more "Persian letters." The simple literary device, by which the ideas and manners of a nation are subjected to humorous criticism under the guise of a correspondence between unsophisticated foreigners, was indeed not altogether new. Not only Dufresny in 1707, but more recently Addison in some numbers of the *Spectator* [2] had given examples of it. Yet Montesquieu was the first writer to carry out this sort of fiction consistently and suc-

[1] This was a fictitious imprint. See below, p. xxiv and footnote, for a discussion of this bibliographical point.

[2] Particularly in Nos. 50 (April 27, 1711) and 557 (June 18–21, 1714). The former had been suggested by Swift, who wrote to Stella, in his *Journal* (April 28, 1711): "The *Spectator* is written by Steele, with Addison's help; 'tis often very pretty. Yesterday it was made of a noble hint I gave him long ago for his Tatlers, about an Indian, supposed to write his travels into England. I repent he ever had it. I intended to have written a book on that subject. . . ."

cessfully through a whole book, connecting the fictitious letters in such a way as to form a kind of novel. Of this he was aware, and he wrote, a few years before his death, while preparing a revised edition of his early work: " Rien n'a plu davantage, dans les *Lettres persanes*, que d'y trouver, sans y penser, une espèce de roman " (*Quelques Réflexions sur les Lettres persanes*). Was this the only reason, or even the main reason, of the tremendous success which the *Lettres persanes* enjoyed? Evidently not: the truth is, that if Montesquieu in these late *Réflexions* seemed so solicitous to ascribe this success rather to the novelty of the form than to the originality of the spirit in the *Lettres persanes*, it was because he remembered too well that his great freedom in criticizing the political and religious institutions of France, while gaining a great deal of popularity for him, had cost him many an anxious or bitter hour. " La timidité a été le fléau de toute ma vie," he wrote in his *Pensées diverses;* and again: " J'ai la maladie de faire des livres, et d'en être honteux quand je les ai faits." He may have been ashamed of his books, but in the meantime he either defended them with remarkable vigor (as he did for *L'Esprit des lois*), or turned a deaf ear on all those who advised him to correct or disown his work; to the Jesuits, who in his last years pressed him to make important changes in the *Lettres persanes*, he might have replied, anticipating the words of their General Ricci, a few years later, concerning the Jesuits them-

selves: "*Sint ut sunt, aut non sint.*" He had foreseen, when he printed his *Lettres persanes*, what storms the book would raise, and he weathered them as best he could. His election to the French Academy was seriously delayed by the very book which so far was his only title to literary distinction, and the same stumbling block caused him to fail when he applied for a post in the diplomatic service: "J'essuyai mille dégoûts."

LIFE IN PARIS AND TRAVELS. — Through the success of the *Lettres persanes* — a *succès de scandale* as well as a *succès littéraire* — Montesquieu had become a known figure in Parisian circles. He was seen in the fashionable *salons* of Mme de Lambert, Mme de Tencin and Mme du Deffand; he was graciously received by the successor of the Régent, the Duc de Bourbon, and his favorite, Mme de Prie. During this worldly phase of his life he wrote *Le Temple de Gnide* (1725), a kind of prose poem, supposed to be translated from the Greek, but just as Greek in its inspiration and atmosphere as Watteau's *Embarquement pour Cythère*. He was about to enter the French Academy in 1725, when his candidacy was objected to by the King's government, under the pretext that the candidate did not reside in Paris; Montesquieu then sold his charge of *président* in Bordeaux and came to settle in the capital. Cardinal Fleury, the prime minister, still stood weakly against Montesquieu's election: what sort of "accommodement" was re-

sorted to is not very clear to this day,[1] but a compromise was arrived at, and Montesquieu, elected on January 5, 1728, was formally admitted into the Academy on the 24th of the same month.

Very soon after, he departed for extensive travels through Europe. He had already conceived the plan of an immense work which was to confer a more genuine kind of "immortality" upon him than any in the gift of the French Academy. With the English Earl Waldegrave, he went to Vienna, then visited Hungary, whence he studied, from a distance, the troubled fortunes of the kingdom of Poland; he then proceeded to Venice, where he became acquainted with Lord Chesterfield, and where his curiosity concerning the workings of that republic eventually compelled him to resort to flight;[2] he saw other Italian cities, still studying their laws and administration; then took his way northward, through Switzerland and down the Rhine, to the Netherlands. Having met Lord Chesterfield again, he went over with him to

[1] Louis Vian, in *Montesquieu, sa réception à l'Académie Française et la deuxième édition des Lettres persanes* (1869), has supposed that the so-called "second edition" of the *Lettres* dated 1721 was really given out in 1727 to allay the scruples of the Cardinal. But Laboulaye (*Œuvres de Montesquieu*, vol. I, p. 39) and Barckhausen (*Lettres persanes*, Avant-Propos, pp. xii–xiii) have confuted this venturesome theory.

[2] Diderot in his *Correspondance* (Sept. 5, 1762) tells an amusing anecdote, according to which Lord Chesterfield played a practical joke on the excitable Gascon magistrate, and induced him precipitately to flee from imaginary dangers.

England, where he stayed from October 1729 until August 1731. By this time he found himself well enough provided with first-hand information to undertake the monumental work which he had been contemplating since 1725, namely, a philosophy of legislation, a comparative study of the various forms of government devised by men in different ages and countries: this became *L'Esprit des lois*, published in Geneva in 1748.

THE "CONSIDÉRATIONS" AND THE "DIALOGUE DE SYLLA ET D'EUCRATE." — Before this date, however, he gave to the world two important writings. One was the *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (Amsterdam, 1734), an analytical study of one of the greatest phenomena in history. The other was the *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* (1745), a dramatization of the deep passions and powerful will of the Roman soul, at a crucial moment in the development of the Roman power. These two works are really two detached chapters, very fully developed, of the *Esprit des lois*. As, on the other hand, the *Lettres persanes* carry in germ a large number of Montesquieu's favorite ideas, it has been possible to say, not without some sort of truth, that he had written but one book, *L'Esprit des lois*.

"L'ESPRIT DES LOIS." — This "livre des gouvernements," the work of a lifetime, has exerted an influence upon nations which has no parallel in any literature. Through its witty, sparkling style (a rare treat in law

books), which caused Mme du Deffand to say that it was "de l'esprit sur les lois" rather than "l'esprit des lois," it achieved the great end for which every writer in the Philosophic Age of France was striving: it conveyed its propaganda everywhere, was read by everybody, by the wits and the ladies of fashion as well as by rulers, magistrates and philosophers.[1] Through its solid sense and sound reasoning, it exploded the traditions and prejudices of barbarism, exposing the danger as well as the inefficiency of political despotism, of religious intolerance, of cruelty in the punishment of crime, of all restrictions on the liberty of writing and speaking; in a word, it transformed many theories then considered as dangerous paradoxes into harmless commonplaces. Furthermore, the profound nature and far-reaching conclusions of this new philosophy of government, so much more intelligent than that of Hobbes or Bossuet, so much more comprehensive than that of Locke, made it at once appear as a monument of political wisdom, not to be lightly dismissed because of its apparent want of order and occasional humorous flights. Its clear division of the kinds of government, with their "principles" and "fundamental laws," its definitions of the various "powers" of the State and their proper provinces within the

[1] It had twenty-two editions in less than two years, and was translated into all languages (A. Sorel). Montesquieu's disciples were not only such men as Beccaria, Filangieri, Bielfeld, Blackstone and De Lolme, but also Frederick II of Prussia and the Empress Catherine, who used to call *L'Esprit des lois* her "breviary."

representative form of government, together with its evident sympathy for the English parliamentary system, in spite of its many flaws, — all these made the *Esprit des lois* a classic for subsequent political theorists and framers of constitutions. Not only in North America after 1776, but later on in France, then throughout Continental Europe, in Central and South America, the ideas of Montesquieu spread far and wide; and, in our own age, even Japan, Turkey, and China may be said to have felt, through devious channels, his powerful influence.

Montesquieu died on the 10th of February, 1755, in Paris. Jean-Jacques Rousseau in the preceding year had published his *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, and, in his solitude at La Chevrette, was preparing his *Institutions politiques*, of which only a part saw the light, under the title of *Le Contrat social*, in 1762. With Rousseau, facts were to give way to pure reason; observation and comparison, to the *a priori* method; the empirical or pragmatical spirit, to an idealistic or radical inspiration; and the wisdom of a moderate and conservative judgment, to an ardent but too exclusive faith in the excellence of pure democracy. It now matters little which was nearer the truth, the philosopher of Bordeaux or the philosopher of Geneva, and which of the two eventually exerted a wider or a more beneficial action. But it is not too much to say that, in the last analysis, the *Esprit des lois* and the *Contrat social* are the wellsprings

from which almost all the political principles, beliefs and prejudices cherished in the modern world are derived.

II. The "Lettres persanes"

The *Lettres persanes* are not only interesting as one of the earliest and most perfect specimens of eighteenth-century French prose. They also possess a great deal of historic value for the student of French literature, first, because they openly and almost naïvely reflect some of the most characteristic features in their author's mind and personality, and, in the second place, because they depict the conditions and embody the aspirations of the age in which they were produced.

Representative Value. — When this book appeared anonymously in 1721, it would have been possible for some ideally sagacious reviewer, from the import and general tone of the work, to make a close guess at the identity of its unknown author. He must be, the reviewer would have said, a man of much learning, and far from averse to scientific pursuits: certainly not an ecclesiastic; but, if one might judge by his knowledge of legal matters, his bias in favor of the *Parlements*, his very free criticism of the Roman Church, its religious orders and its policies, he must be one of those magistrates who were inclined to tolerate the Protestants, to favor the Jansenists, to detest the Jesuits, and to profess those strong Gallican feelings which have always been characteristic of the French

judiciary. This magistrate certainly belonged to the nobility — "noblesse d'épée," or "de robe," or both — for he showed some pride of rank, and much resentment at the intrusions of "bourgeois" and lackeys into the nobility: a distressing practice which had become too common since Louis XIV had impoverished and debased the French nobility, and the financier John Law had enriched the speculating crowd. The author of the *Lettres persanes*, furthermore, evinced that fondness for analysis and criticism, often running into paradox, that tendency to free-thinking, that radical or *frondeur* temperament, that breadth of interests, that spirit of philanthropy and social reform which for half a century past had characterized many men of intellect in France, the Bayles, Fontenelles, La Bruyères, and Fénelons, and which was becoming known as *l'esprit philosophique*. This philosopher, nobleman, magistrate and scientist, this public-spirited citizen was now showing himself to be withal a powerful writer, concise and picturesque in phrasing, very nimble of wit, combining Bayle's irreverent or immodest flights of fancy, and Fontenelle's indirect, sapping modes of attack upon prejudices, with Fénelon's earnestness of moral purpose, La Bruyère's incisive power of observation, and as highly polished a style as any of them had possessed.

The *Lettres persanes* were admirably adapted to the age in which they appeared. "Never did a writer better respond to the state of a society, unveil its

secrets with a lighter hand, unravel its hidden wishes and dim aspirations with a more alert pen" (A. Sorel). The *Lettres* are descriptive, narrative and philosophic. The Régence, that transitional period between the classical and the philosophic age, when, after the long and oppressive close of the reign of Louis XIV, France seemed to breathe and think freely again, is alive and swarming in this book. The cheerful activity of Paris (*L. 24, 58*), the theaters (*L. 28*), the gaping crowds (*L. 30*), the coffee-houses (*L. 36*), the society of the *salons* (*L. 48, 52, 54, 59*), the gambling places (*L. 56*), the ever-changing fashions (*L. 99, 100*), the conceited race of journalists (*L. 108, 130*) and many curious figures sketched here and there — the fop, the poet, the fashionable preacher, the alchemist, the casuist, the monk, the judge, the man-who-knows-all-about-everything, the nobleman "qui représente bien," the insolent *parvenus*, the geometrician, the antiquary — make a collection of familiar scenes and types which a Cochin or a Moreau-le-Jeune should have engraved for us. These satirical descriptions, however, do not make up the whole of the *Lettres persanes*. The plot or "roman" in the book, consisting of the letters written by and to the inmates of the Persian harem (omitted in this edition), excited much interest in its day; but it has lost all attraction for us. "Il y a," says an eminent historian of Montesquieu, "tout un attirail de harem, plus gascon que persan, toute une polygamie, plus européenne qu'orien-

tale, dont l'étalage a je ne sais quoi de travesti, de fané, de vieillot qui nous impatiente et nous glace" (A. Sorel). Another part, which assumes more importance as one draws nearer the end, contains many reflections, later developed in the *Esprit des lois*, concerning ethics, religion and government; and these serious considerations conclude with several violent denunciations of Law's financial scheme. All these component parts of the book — the social satire, the lascivious Oriental tale, the political and philosophic speculations — are carefully interwoven, or rather artfully jumbled up together, so that one cannot help wondering at times which was uppermost in the author's mind, the wish to foil the censorship, or the desire to lure the reader from amusing trifles to grave concerns, or the tendency to indulge a desultory manner of writing which was natural to him as it had been to his great countryman Montaigne. Seldom, at any rate, has an apparent "disorder" proved a truer "effect of art."

SOURCES. — The first suggestion of the *Lettres persanes* may be found in the *Amusements sérieux et comiques* (1707) of Dufresny, an obscure playwright of Molière's progeny. This work, an uninteresting collection of would-be humorous miscellanies, is practically worthless; yet, if the very abstract "Siamois" whom Dufresny occasionally invokes stands in no direct relationship to Usbek and Rica (we have already seen how common the idea of fictitious foreign

LE CHEVALIER JEAN CHARDIN

From the frontispiece of the third volume of Chardin's "Voyages en Perse," edition of 1735

letters was at the time), it is certain that Montesquieu used Dufresny's *Amusements* (see *Lettres persanes*, *24*, *28*).

He drew more largely from Chardin's *Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient* (1711). Chardin, a French merchant and a Protestant, had made two journeys to Persia and the East: the first, from 1664 to 1670; the second, from 1671 to 1677. During those twelve years, spent mostly in Persia, he had not only learnt the Persian language, but curiously gathered a large amount of information concerning the geography, antiquities, laws, customs, religion, sciences and literature of the Persians. After his return to France, he was compelled to leave his country in 1681, when the persecutions began against Protestants; he settled in London, where he was knighted by Charles II, and published his first *Journal de voyage* (1686). This *Journal*, republished in 1687 in Amsterdam and in Lyons, was greatly praised by Bayle (*Nouvelles de la République des Lettres*, Sept.–Oct. 1686), and found many readers. Thus encouraged, Sir John Chardin undertook to publish a fuller account of his *Voyages:* this appeared in Amsterdam in 1711, and was immediately translated into several languages. This interesting book, which Montesquieu seems to have read very carefully (in the 1711 edition), went through many editions. As late as 1735, it was posthumously republished with large additions from

Chardin's papers, in four magnificently illustrated quarto volumes.[1]

From Chardin it is obvious that Montesquieu borrowed, first, some details of the itinerary of his two Persian travelers, who, from Ispahan to Paris, retrace the steps of the Huguenot trader (*Voyages* . . ., vol. I, "Voyage de Paris à Ispahan"); in the second place, the lunar calendar of the Persians is a piece of local color for which Montesquieu is indebted to Chardin's very accurate account of the sciences in Persia (vol. III, pp. 194–195); lastly, concerning the religion, rites and superstitions of the Persians, as well as concerning their government and their manners, Montesquieu owed a great deal to the third and fourth volumes of the *Voyages* ("Description générale de la Perse, — Des sciences et des arts libéraux des Persans, — Du gouvernement politique, militaire et civil des Persans"; and, in vol. IV, "De la religion des Persans"). On one topic, however, Montesquieu does not very faithfully abide by Chardin's information: this is when he deals with private life in Persia, polygamy, and the condition of women. Too often, where Chardin had stopped somewhat abruptly in his account lest he might shock his reader's sense of propriety,

[1] We refer to this 1735 edition of Chardin in our Notes. Chardin had also undertaken to write some *Notes sur divers endroits de l'Ecriture Sainte* (see *Voyages* . . ., *Préface*, 1711), in which he intended to give a commentary on several passages in the Bible in the light of his experiences in the East; but we are not aware that he ever completed this work. He died in 1713.

Montesquieu boldly drew from his own imagination, lest he might bore his reader, and thus evolved a licentious and tragic harem story, in the spirit or after the pattern of the *Arabian Nights*. This dull part of the *Lettres persanes* was, as early as 1721, curtailed and toned down by the publishers in a special edition (the so-called "seconde édition"), probably destined, as M. Barckhausen says, to satisfy "la pruderie huguenote" of the French refugees.

Montesquieu owed a few hints to Tavernier's *Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes* (1682), and to Bernier's *Voyages* (1699). The curious production entitled *L'Espion du Grand Seigneur* (1682), by Marana and Cotolendi, may have been used by him in the same way as were Dufresny's *Amusements;* but this we have not been able to ascertain. The *Arabian Nights* (in French, *Les Mille et une Nuits*) translated by Galland (1704–1717) contributed with Chardin, but in a lesser degree, to give the *Lettres persanes* some Oriental coloring. Lastly, many reminiscences from French literature are to be found in these little masterpieces of French prose: La Bruyère at times is successfully imitated in the art of "character"-sketching; the spirit as well as the tone of Fénelon's *Télémaque* is reproduced in the Story of the Troglodytes (*L. 11–14*); Molière is almost quoted in several places, and Lesage's *Diable boiteux* (1707) probably inspired a few satirical descriptions of the manners of the time.

IMITATIONS OF THE "LETTRES PERSANES." — A number of fictitious correspondences appeared in imitation of the *Lettres persanes* after 1721. In France we find the *Lettres d'une Turque à Paris* (1730), by Saint-Foix, which in 1731 had the undeserved honor of being published by some piratical bookseller in one volume with the *Lettres persanes;* the *Lettres chinoises*, by the Marquis d'Argens (1739); and the *Mémoires turcs*, by Godard d'Aucour (1743). In England, Lord Lyttleton in 1735 gave some *Letters from a Persian in England to his friend of Ispahan*, and Goldsmith's *Chinese Letters*, first published in the *Public Ledger* (1760–1761), were in 1762 collected under the title *The Citizen of the World.*

EDITIONS. — According to Montesquieu, the best edition of the *Lettres persanes* is that of 1721, "à Cologne, chez Pierre Marteau," which probably means Amsterdam.[1] The difficulty is, that there are ten or twelve different editions or reprints bearing that date. M. Barckhausen has succeeded, with the help of Montesquieu's manuscript notes, in determining which of these truly is the "editio princeps"; we shall refer to it in our Notes as *21A*. The so-called "seconde édition," already mentioned (see above, p. xxiii), which

[1] An Amsterdam publisher, Jacques Desbordes, published the *Lettres persanes* with his imprint after 1730, and in 1734 gave the first edition of the *Considérations*; most bibliographers have supposed that he was the first publisher of the *Lettres persanes*. On this obscure point, see M. H. Barckhausen's critical edition, 1897, *Avant-Propos*, pp. xii–xiii.

also bears the date 1721 but is slightly expurgated, we shall call *21B*. About twenty more editions are to be found between the years 1721 and 1756. Of these one is of especial interest: it is dated 1754, and has a *Supplément* (28 pages) containing *Quelques Réflexions sur les Lettres persanes*, eleven letters, and some fragments: it was obviously made with the materials prepared by the author for a definitive edition, the publication of which he was unable or unwilling to superintend. Lastly, an edition of the *Lettres persanes*, which has often been reprinted as the standard of all others, appeared posthumously in the third volume of the *Œuvres de Monsieur de Montesquieu* published in 1758, "à Amsterdam et Leipsick, chez Arkstée et Merkus": Richer, who gave this 1758 edition, must have had access to Montesquieu's papers, for he made use of some of his manuscript corrections; unfortunately, he based his work on the faulty edition of 1754. These editions we shall call *54* and *58*.

Now, as Montesquieu himself had selected the first edition of 1721 as the foundation for the corrected edition which he contemplated, it has been possible in 1897 for M. Barckhausen, professor of law in the University of Bordeaux, to publish an "édition critique" in which his principal aim has been to carry out the author's unfulfilled wishes.[1] The text of this

[1] At the time of going to press, we hear that M. Barckhausen has given a more handy and less expensive critical edition of the *Lettres persanes* (Société des Textes Français Modernes, Paris, 1913, 2 vols.).

"édition critique" has been scrupulously adhered to throughout the present edition. The use of capital letters is not in strict conformity with modern French use, and the punctuation at times may appear over-particular; but much clearness is introduced in the text by the use of quotation marks, too much neglected by former editors, and many passages are corrected and improved. Montesquieu seems to have revised his early work mostly from the point of view of style; but on occasion he made some important retouches. Some of his most interesting *repentirs* are inserted in the Notes at the end of this book: see *Letter 69*, on the attributes of God; *Letter 143*, on the soporific virtues of Jesuitic writings, etc. One letter, usually placed between our *Letter 144* and *Letter 145*, on men of wit and scientists, only appeared in 1754 and 1758, but had been condemned by Montesquieu. It is given in an Appendix, and the most interesting of the fragments first published by M. Barckhausen will be found in the Notes.

Omissions in this Edition. — It has been thought advisable to omit from this edition of the *Lettres persanes* a certain number of letters, which may be classified as follows:

1. Letters relating to the "harem plot": *L. 2, 3, 4, 7, 9, 15, 20–22, 26, 41–43, 47, 53, 62, 64, 65, 70, 71, 79, 96, 146–160;* and two letters from Usbek to Nessir, on the same topic: *L. 6, 27;*

2. *L. 39*, on the miracles that marked Mahomet's birth;

3. *L. 55*, on European marriages; *L. 86*, on family matters judged in the courts; *L. 107*, on the part played by women at the French Court;

4. *L. 67*, the story of two Ghebers, Aphéridon and Astarté; *L. 141*, the story of Zuléma;

5. The problem of the depopulation of the earth, as influenced by the various religions, the laws, etc.: *L. 118–120.*

There are minor omissions in *L. 28, 34, 38, 46, 48, 57, 58, 63, 78, 82, 117, 124, 125,* and *142.*

Bibliography

Montesquieu, *Œuvres complètes*, publiées par É. de Laboulaye, Paris, 1875–1879, 7 vols, 8vo.

L. Dangeau (Vian), *Bibliographie des œuvres de Montesquieu*, Paris, 1874, 8vo.

L. Vian, *Histoire de Montesquieu*, Paris, 1878, 8vo.

A. Sorel, *Montesquieu*, Paris, 1887, in-12.

H. Barckhausen, *Montesquieu, ses idées et ses œuvres, d'après les papiers de La Brède*, Paris, 1907, in-16.

É. Faguet, *Dix-huitième siècle*, Paris, 1890, in-18.

F. Brunetière, *Études critiques*, tome IV, Paris, 1880–1907, in-18.

H. Barckhausen, *Lettres persanes*, édition critique, Paris (Imprimerie Nationale), 1897, in-folio.

H. Barckhausen, *Lettres persanes*, édition critique, Paris (Société des Textes Français Modernes, Hachette), 1913, 2 vols, 8vo.

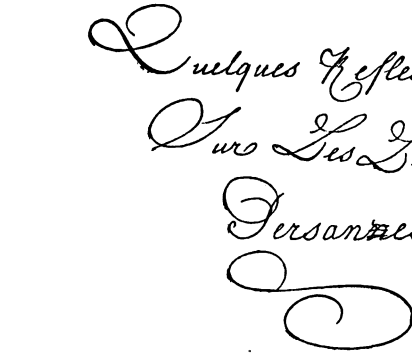

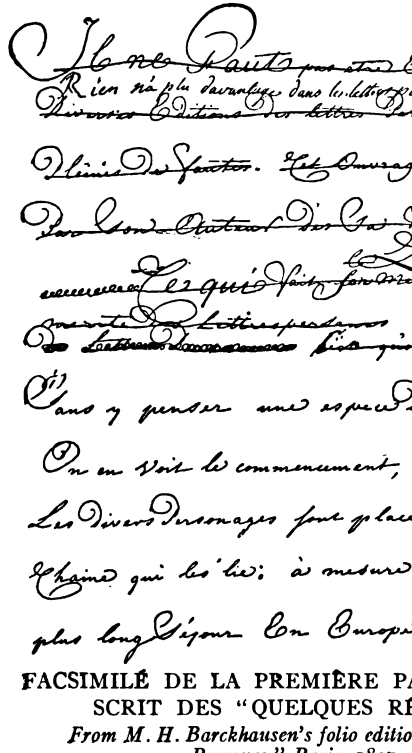

FACSIMILÉ DE LA PREMIÈRE PAGE DU MANUSCRIT DES "QUELQUES RÉFLEXIONS"

From M. H. Barckhausen's folio edition of the "Lettres Persanes," Paris, 1897

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES LETTRES PERSANES

Rien n'a plu davantage, dans les *Lettres persanes*, que d'y trouver, sans y penser, une espèce de roman. On en voit le commencement, le progrès, la fin. Les divers personnages sont placés dans une chaîne qui les lie. A mesure qu'ils font un plus long séjour en Europe, les mœurs de cette partie du monde prennent dans leur tête un air moins merveilleux et moins bizarre, et ils sont plus ou moins frappés de ce bizarre et de ce merveilleux, suivant la différence de leurs caractères. D'un autre côté, le désordre croît dans le sérail d'Asie à proportion de la longueur de l'absence d'Usbek, c'est-à-dire à mesure que la fureur augmente, et que l'amour diminue.

D'ailleurs, ces sortes de romans réussissent ordinairement, parce que l'on rend compte soi-même de sa situation actuelle; ce qui fait plus sentir les passions que tous les récits qu'on en pourrait faire. Et c'est une des causes du succès de quelques ouvrages charmants qui ont paru depuis les *Lettres persanes*.

Enfin, dans les romans ordinaires, les digressions ne peuvent être permises que lorsqu'elles forment

elles-mêmes un nouveau roman. On n'y saurait mêler de raisonnements, parce qu'aucun des personnages n'y ayant été assemblé pour raisonner, cela choquerait le dessein et la nature de l'ouvrage. Mais, dans la forme de lettres, où les acteurs ne sont pas choisis, et où les sujets qu'on traite ne sont dépendants d'aucun dessein ou d'aucun plan déjà formé, l'auteur s'est donné l'avantage de pouvoir joindre de la philosophie, de la politique et de la morale à un roman, et de lier le tout par une chaîne secrète et, en quelque façon, inconnue.

Les *Lettres persanes* eurent d'abord un débit si prodigieux que les libraires mirent tout en usage pour en avoir des suites. Ils allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient: " Monsieur, disaient-ils, je vous prie, faites-moi des *Lettres persanes*."

Mais ce que je viens de dire suffit pour faire voir qu'elles ne sont susceptibles d'aucune suite, encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelque ingénieuses qu'elles puissent être.

Il y a quelques traits que bien des gens ont trouvés trop hardis; mais ils sont priés de faire attention à la nature de cet ouvrage. Les Persans qui devaient y jouer un si grand rôle se trouvaient tout à coup transplantés en Europe, c'est-à-dire dans un autre univers. Il y avait un temps où il fallait nécessairement les représenter pleins d'ignorance et

de préjugés: on n'était attentif qu'à faire voir la génération et le progrès de leurs idées. Leurs premières pensées devaient être singulières: il semblait qu'on n'avait rien à faire qu'à leur donner l'espèce de singularité qui peut compatir avec de l'esprit; on n'avait à peindre que le sentiment qu'ils avaient eu à chaque chose qui leur avait paru extraordinaire. Bien loin qu'on pensât à intéresser quelque principe de notre religion, on ne se soupçonnait pas même d'imprudence. Ces traits se trouvent toujours liés avec le sentiment de surprise et d'étonnement, et point avec l'idée d'examen, et encore moins avec celle de critique. En parlant de notre religion, ces Persans ne devaient pas paraître plus instruits que lorsqu'ils parlaient de nos coutumes et de nos usages; et, s'ils trouvent quelquefois nos dogmes singuliers, cette singularité est toujours marquée au coin de la parfaite ignorance des liaisons qu'il y a entre ces dogmes et nos autres vérités.

On fait cette justification par amour pour ces grandes vérités, indépendamment du respect pour le genre humain, que l'on n'a pas certainement voulu frapper par l'endroit le plus tendre. On prie donc le lecteur de ne pas cesser un moment de regarder les traits dont je parle comme des effets de la surprise de gens qui devaient en avoir, ou comme des paradoxes faits par des hommes qui n'étaient pas même en état d'en faire. Il est prié de faire

attention que tout l'agrément consistait dans le contraste éternel entre les choses réelles et la manière singulière, neuve ou bizarre, dont elles étaient aperçues. Certainement la nature et le dessein des *Lettres persanes* sont si à découvert qu'elles ne tromperont jamais que ceux qui voudront se tromper eux-mêmes.

PRÉFACE

Je ne fais point ici d'épître dédicatoire, et je ne demande point de protection pour ce livre: on le lira, s'il est bon; et, s'il est mauvais, je ne me soucie pas qu'on le lise.

J'ai détaché ces premières lettres pour essayer le goût du public: j'en ai un grand nombre d'autres dans mon portefeuille, que je pourrai lui donner dans la suite.

Mais c'est à condition que je ne serai pas connu: car, si l'on vient à savoir mon nom, dès ce moment je me tais. Je connais une femme qui marche assez bien, mais qui boite dès qu'on la regarde. C'est assez des défauts de l'ouvrage, sans que je présente encore à la critique ceux de ma personne. Si l'on savait qui je suis, on dirait: " Son livre jure avec son caractère; il devrait employer son temps à quelque chose de mieux: cela n'est pas digne d'un homme grave". Les critiques ne manquent jamais ces sortes de réflexions, parce qu'on les peut faire sans essayer beaucoup son esprit.

Les Persans qui écrivent ici étaient logés avec moi; nous passions notre vie ensemble. Comme ils me regardaient comme un homme d'un autre monde, ils ne me cachaient rien. En effet, des gens transplantés de si loin ne pouvaient plus avoir de secrets. Ils me communiquaient la plupart de leurs lettres: je les copiai. J'en surpris même quelques-unes dont ils se seraient bien gardés de me faire confidence, tant elles étaient mortifiantes pour la vanité et la jalousie persane.

Je ne fais donc que l'office de traducteur: toute ma peine a été de mettre l'ouvrage à nos mœurs. J'ai soulagé le lecteur du langage asiatique autant que je l'ai pu, et l'ai sauvé d'une infinité d'expressions sublimes, qui l'auraient ennuyé jusque dans les nues.

Mais ce n'est pas tout ce que j'ai fait pour lui. J'ai retranché les longs compliments, dont les Orientaux ne sont pas moins prodigues que nous, et j'ai passé un nombre infini de ces minuties qui ont tant de peine à soutenir le grand jour, et qui doivent toujours mourir entre deux amis.

Si la plupart de ceux qui nous ont donné des recueils de lettres avaient fait de même, ils auraient vu leur ouvrage s'évanouir.

Il y a une chose qui m'a souvent étonné: c'est de voir ces Persans quelquefois aussi instruits que moi-même des mœurs et des manières de la Nation, jusqu'à en connaître les plus fines circonstances et à remarquer des choses qui, je suis sûr, ont échappé à bien des Allemands qui ont voyagé en France. J'attribue cela au

long séjour qu'ils y ont fait; sans compter qu'il est plus facile à un Asiatique de s'instruire des mœurs des Français dans un an, qu'il ne l'est à un Français de s'instruire des mœurs des Asiatiques dans quatre, 5 *parce que les uns se livrent autant que les autres se communiquent peu.*

L'usage a permis à tout traducteur, et même au plus barbare commentateur, d'orner la tête de sa version, ou de sa glose, du panégyrique de l'original, et 10 *d'en relever l'utilité, le mérite et l'excellence. Je ne l'ai point fait; on en devinera facilement les raisons. Une des meilleures est que ce serait une chose très ennuyeuse, placée dans un lieu déjà très ennuyeux de lui-même: je veux dire une préface.*

LETTRES PERSANES

Lettre I.

USBEK A SON AMI RUSTAN, A ISPAHAN.

Nous n'avons séjourné qu'un jour à Com. Lorsque nous eûmes fait nos dévotions sur le tombeau de la vierge qui a mis au monde douze prophètes, nous nous remîmes en chemin; et hier, vingt-cinquième jour de notre départ d'Ispahan, nous arrivâmes à Tauris.

Rica et moi sommes peut-être les premiers parmi les Persans que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays, et qui aient renoncé aux douceurs d'une vie tranquille pour aller chercher laborieusement la sagesse.

Nous sommes nés dans un royaume florissant; mais nous n'avons pas cru que ses bornes fussent celles de nos connaissances, et que la lumière orientale dût seule nous éclairer.

Mande-moi ce que l'on dit de notre voyage; ne me flatte point: je ne compte pas sur un grand nombre d'approbateurs. Adresse ta lettre à Erzéron, où je séjournerai quelque temps.

Adieu, mon cher Rustan; sois assuré qu'en quelque lieu du monde où je sois tu as un ami fidèle.

De Tauris, le 15 de la lune de Saphar, 1711.

Lettre 5.

RUSTAN A USBEK, A ERZÉRON.

Tu es le sujet de toutes les conversations d'Ispahan: on ne parle que de ton départ. Les uns l'attribuent à une légèreté d'esprit; les autres, à quelque chagrin. Tes amis seuls te défendent, et ils ne persuadent personne. On ne peut comprendre que tu puisses quitter tes femmes, tes parents, tes amis, ta patrie, pour aller dans des climats inconnus aux Persans. La mère de Rica est inconsolable; elle te demande son fils, que tu lui as, dit-elle, enlevé. Pour moi, mon cher Usbek, je me sens naturellement porté à approuver tout ce que tu fais; mais je ne saurais te pardonner ton absence, et, quelques raisons que tu m'en puisses donner, mon cœur ne les goûtera jamais.

Adieu; aime-moi toujours.

D'Ispahan, le 28 de la lune de Rébiab 1, 1711.

Lettre 8.

USBEK A SON AMI RUSTAN, A ISPAHAN.

Ta lettre m'a été rendue à Erzéron, où je suis. Je m'étais bien douté que mon départ ferait du bruit; je ne m'en suis point mis en peine. Que veux-tu que je suive, la prudence de mes ennemis, ou la mienne?

Je parus à la Cour dès ma plus tendre jeunesse. Je le puis dire: mon cœur ne s'y corrompit point; je formai même un grand dessein: j'osai y être vertueux. Dès que je connus le vice, je m'en éloignai; mais je m'en approchai ensuite, pour le démasquer. Je portai la vérité jusques aux pieds du trône: j'y parlai un langage jusqu'alors inconnu; je déconcertai la flatterie, et j'étonnai en même temps les adorateurs et l'idole.

Mais, quand je vis que ma sincérité m'avait fait des ennemis; que je m'étais attiré la jalousie des ministres, sans avoir la faveur du Prince; que, dans une cour corrompue, je ne me soutenais plus que par une faible vertu: je résolus de la quitter. Je feignis un grand attachement pour les sciences, et, à force de le feindre, il me vint réellement. Je ne me mêlai plus d'aucunes affaires, et je me retirai dans une maison de campagne. Mais ce parti même avait ses inconvénients: je restais toujours exposé à la malice de mes ennemis, et je m'étais presque ôté les moyens de m'en garantir. Quelques avis secrets me firent penser à moi sérieusement. Je résolus de m'exiler de ma patrie, et ma retraite même de la Cour m'en fournit un prétexte plausible. J'allai au Roi; je lui marquai l'envie que j'avais de m'instruire dans les sciences de l'Occident; je lui insinuai qu'il pourrait tirer de l'utilité de mes voyages. Je trouvai grâce devant ses yeux; je partis, et je dérobai une victime à mes ennemis.

Voilà, Rustan, le véritable motif de mon voyage. Laisse parler Ispahan; ne me défends que devant ceux qui m'aiment; laisse à mes ennemis leurs interprétations malignes: je suis trop heureux que ce soit le seul mal qu'ils me puissent faire.

On parle de moi à présent. Peut-être ne serai-je que trop oublié, et que mes amis. . . . Non, Rustan, je ne veux point me livrer à cette triste pensée: je leur serai toujours cher; je compte sur leur fidélité, comme sur la tienne.

D'Erzéron, le 20 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

Lettre 10.

MIRZA A SON AMI USBEK, A ERZÉRON.

Tu étais le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rica, et il n'y avait que Rica qui pût me consoler de la tienne. Tu nous manques, Usbek: tu étais l'âme de notre société. Qu'il faut de violence pour rompre les engagements que le cœur et l'esprit ont formés!

Nous disputons ici beaucoup; nos disputes roulent ordinairement sur la morale. Hier on mit en question si les hommes étaient heureux par les plaisirs et les satisfactions des sens, ou par la pratique de la vertu. Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étaient nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence. Explique-moi, je te prie, ce que tu veux dire.

J'ai parlé à des mollacks, qui me désespèrent avec leurs passages de l'Alcoran: car je ne leur parle pas comme vrai Croyant, mais comme homme, comme citoyen, comme père de famille.

Adieu. 5

D'ispahan, le dernier de la lune de Saphar, 1711.

LETTRE 11.

USBEK A MIRZA, A ISPAHAN.

Tu renonces à ta raison pour essayer la mienne; tu descends jusqu'à me consulter; tu me crois capable de t'instruire. Mon cher Mirza, il y a une chose qui me flatte encore plus que la bonne opinion que tu as conçue de moi: c'est ton amitié, qui me la 10 procure.

Pour remplir ce que tu me prescris, je n'ai pas cru devoir employer des raisonnements fort abstraits: il y a de certaines vérités qu'il ne suffit pas de persuader, mais qu'il faut encore faire sentir. Telles 15 sont les vérités de morale. Peut-être que ce morceau d'histoire te touchera plus qu'une philosophie subtile.

Il y avait en Arabie un petit peuple, appelé *Troglodyte*, qui descendait de ces anciens Troglodytes 20 qui, si nous en croyons les historiens, ressemblaient plus à des bêtes qu'à des hommes. Ceux-ci n'étaient point si contrefaits: ils n'étaient point velus comme des ours; ils ne sifflaient point; ils avaient deux

yeux; mais ils étaient si méchants et si féroces qu'il n'y avait parmi eux aucun principe d'équité ni de justice.

Ils avaient un roi d'une origine étrangère, qui, 5 voulant corriger la méchanceté de leur naturel, les traitait sévèrement. Mais ils conjurèrent contre lui, le tuèrent et exterminèrent toute la famille royale.

Le coup étant fait, ils s'assemblèrent pour choisir 10 un gouvernement, et, après bien des dissensions, ils créèrent des magistrats. Mais, à peine les eurent-ils élus, qu'ils leur devinrent insupportables, et ils les massacrèrent encore.

Ce peuple, libre de ce nouveau joug, ne consulta 15 plus que son naturel sauvage; tous les particuliers convinrent qu'ils n'obéiraient plus à personne; que chacun veillerait uniquement à ses intérêts, sans consulter ceux des autres.

Cette résolution unanime flattait extrêmement 20 tous les particuliers. Ils disaient: "Qu'ai-je affaire d'aller me tuer à travailler pour des gens dont je ne me soucie point? Je penserai uniquement à moi; je vivrai heureux. Que m'importe que les autres le soient? Je me procurerai tous mes be- 25 soins, et, pourvu que je les aie, je ne me soucie point que tous les autres Troglodytes soient misérables."

On était dans le mois où l'on ensemence les terres. Chacun dit: "Je ne labourerai mon champ que

pour qu'il me fournisse le blé qu'il me faut pour me nourrir: une plus grande quantité me serait inutile; je ne prendrai point de la peine pour rien."

Les terres de ce petit royaume n'étaient pas de même nature: il y en avait d'arides et de montagneuses, et d'autres qui, dans un terrain bas, étaient arrosées de plusieurs ruisseaux. Cette année la sécheresse fut très grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très fertiles. Ainsi les peuples des montagnes périrent presque tous de faim par la dureté des autres, qui leur refusèrent de partager la récolte.

L'année d'ensuite fut très pluvieuse; les lieux élevés se trouvèrent d'une fertilité extraordinaire, et les terres basses furent submergées. La moitié du peuple cria une seconde fois famine; mais ces misérables trouvèrent des gens aussi durs qu'ils l'avaient été eux-mêmes.

Un des principaux habitants avait une femme fort belle; son voisin en devint amoureux et l'enleva. Il s'émut une grande querelle, et, après bien des injures et des coups, ils convinrent de s'en remettre à la décision d'un Troglodyte qui, pendant que la République subsistait, avait eu quelque crédit. Ils allèrent à lui et voulurent lui dire leurs raisons. "Que m'importe, dit cet homme, que cette femme soit à vous ou à vous? J'ai mon champ à labourer; je n'irai peut-être pas employer mon temps à terminer

vos différends et travailler à vos affaires, tandis que je négligerai les miennes. Je vous prie de me laisser en repos, et de ne m'importuner plus de vos querelles." Là-dessus il les quitta et s'en alla travailler sa terre. Le-ravisseur, qui était le plus fort, jura qu'il mourrait plutôt que de rendre cette femme, et l'autre, pénétré de l'injustice de son voisin et de la dureté du juge, s'en retournait désespéré, lorsqu'il trouva dans son chemin une femme jeune et belle, qui revenait de la fontaine. Il n'avait plus de femme; cella-là lui plut, elle lui plut bien davantage lorsqu'il apprit que c'était la femme de celui qu'il avait voulu prendre pour juge, et qui avait été si peu sensible à son malheur. Il l'enleva et l'emmena dans sa maison.

Il y avait un homme qui possédait un champ assez fertile, qu'il cultivait avec grand soin. Deux de ses voisins s'unirent ensemble, le chassèrent de sa maison, occupèrent son champ; ils firent entre eux une union pour se défendre contre tous ceux qui voudraient l'usurper, et effectivement ils se soutinrent par là pendant plusieurs mois. Mais un des deux, ennuyé de partager ce qu'il pouvait avoir tout seul, tua l'autre et devint seul maître du champ. Son empire ne fut pas long: deux autres Troglodytes vinrent l'attaquer; il se trouva trop faible pour se défendre, et il fut massacré.

Un Troglodyte presque tout nu vit de la laine qui était à vendre; il en demanda le prix. Le

marchand dit en lui-même: "Naturellement je ne devrais espérer de ma laine qu'autant d'argent qu'il en faut pour acheter deux mesures de blé; mais je la vais vendre quatre fois davantage, afin d'avoir huit mesures." Il fallut en passer par là et payer le prix demandé. "Je suis bien aise, dit le marchand: j'aurai du blé à présent. — Que dites-vous? reprit l'acheteur. Vous avez besoin de blé? J'en ai à vendre. Il n'y a que le prix qui vous étonnera peut-être: car vous saurez que le blé est extrêmement cher, et que la famine règne presque partout. Mais rendez-moi mon argent, et je vous donnerai une mesure de blé: car je ne veux pas m'en défaire autrement, dussiez-vous crever de faim."

Cependant une maladie cruelle ravageait la contrée. Un médecin habile y arriva du pays voisin et donna ses remèdes si à propos qu'il guérit tous ceux qui se mirent dans ses mains. Quand la maladie eut cessé, il alla chez tous ceux qu'il avait traités demander son salaire; mais il ne trouva que des refus. Il retourna dans son pays, et il y arriva accablé des fatigues d'un si long voyage. Mais bientôt après il apprit que la même maladie se faisait sentir de nouveau et affligeait plus que jamais cette terre ingrate. Ils allèrent à lui cette fois et n'attendirent pas qu'il vînt chez eux. "Allez, leur dit-il, hommes injustes! Vous avez dans l'âme un poison plus mortel que celui dont vous voulez guérir; vous ne méritez

pas d'occuper une place sur la Terre, parce que vous n'avez point d'humanité, et que les règles de l'équité vous sont inconnues. Je croirais offenser les Dieux, qui vous punissent, si je m'opposais à la justice de
5 leur colère."

A Erzéron, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE 12.

USBEK AU MÊME, A ISPAHAN.

Tu as vu, mon cher Mirza, comment les Troglodytes périrent par leur méchanceté même et furent les victimes de leurs propres injustices. De tant de familles, il n'en resta que deux qui échappèrent
10 aux malheurs de la Nation. Il y avait dans ce pays deux hommes bien singuliers: ils avaient de l'humanité; ils connaissaient la justice; ils aimaient la vertu. Autant liés par la droiture de leur cœur que par la corruption de celui des autres, ils voyaient
15 la désolation générale et ne la ressentaient que par la pitié; c'était le motif d'une union nouvelle. Ils travaillaient avec une sollicitude commune pour l'intérêt commun; ils n'avaient de différends que ceux qu'une douce et tendre amitié faisait naître;
20 et, dans l'endroit du pays le plus écarté, séparés de leurs compatriotes indignes de leur présence, ils menaient une vie heureuse et tranquille. La terre semblait produire d'elle-même, cultivée par ces vertueuses mains.

Ils aimaient leurs femmes, et ils en étaient tendrement chéris. Toute leur attention était d'élever leurs enfants à la vertu. Ils leur représentaient sans cesse les malheurs de leurs compatriotes et leur mettaient devant les yeux cet exemple si triste; ils leur faisaient surtout sentir que l'intérêt des particuliers se trouve toujours dans l'intérêt commun; que vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre; que la vertu n'est point une chose qui doive nous coûter; qu'il ne faut point la regarder comme un exercice pénible; et que la justice pour autrui est une charité pour nous.

Ils eurent bientôt la consolation des pères vertueux, qui est d'avoir des enfants qui leur ressemblent. Le jeune peuple qui s'éleva sous leurs yeux s'accrut par d'heureux mariages: le nombre augmenta; l'union fut toujours la même, et la vertu, bien loin de s'affaiblir dans la multitude, fut fortifiée, au contraire, par un plus grand nombre d'exemples.

Qui pourrait représenter ici le bonheur de ces Troglodytes? Un peuple si juste devait être chéri des Dieux. Dès qu'il ouvrit les yeux pour les connaître, il apprit à les craindre, et la Religion vint adoucir dans les mœurs ce que la Nature y avait laissé de trop rude.

Ils instituèrent des fêtes en l'honneur des Dieux: les jeunes filles, ornées de fleurs, et les jeunes garçons les célébraient par leurs danses et par les accords d'une musique champêtre. On faisait en-

suite des festins où la joie ne régnait pas moins que la frugalité. C'était dans ces assemblées que parlait la nature naïve: c'est là qu'on apprenait à donner le cœur et à le recevoir; c'est là que la pudeur virginale faisait en rougissant un aveu surpris, mais bientôt confirmé par le consentement des pères; et c'est là que les tendres mères se plaisaient à prévoir de loin une union douce et fidèle.

On allait au Temple pour demander les faveurs des Dieux; ce n'était pas les richesses et une onéreuse abondance: de pareils souhaits étaient indignes des heureux Troglodytes; ils ne savaient les désirer que pour leurs compatriotes. Ils n'étaient au pied des autels que pour demander la santé de leurs pères, l'union de leurs frères, la tendresse de leurs femmes, l'amour et l'obéissance de leurs enfants. Les filles y venaient apporter le tendre sacrifice de leur cœur et ne leur demandaient d'autre grâce que celle de pouvoir rendre un Troglodyte heureux.

Le soir, lorsque les troupeaux quittaient les prairies, et que les bœufs fatigués avaient ramené la charrue, ils s'assemblaient, et, dans un repas frugal, ils chantaient les injustices des premiers Troglodytes et leurs malheurs, la vertu renaissante avec un nouveau peuple et sa félicité. Ils célébraient les grandeurs des Dieux, leurs faveurs toujours présentes aux hommes qui les implorent, et leur colère inévitable à ceux qui ne les craignent pas; ils décrivaient ensuite les délices de la vie champêtre et le

bonheur d'une condition toujours parée de l'innocence. Bientôt ils s'abandonnaient à un sommeil que les soins et les chagrins n'interrompaient jamais.

La Nature ne fournissait pas moins à leurs désirs qu'à leurs besoins. Dans ce pays heureux, la cupidité était étrangère: ils se faisaient des présents où celui qui donnait croyait toujours avoir l'avantage. Le peuple troglodyte se regardait comme une seule famille; les troupeaux étaient presque toujours confondus; la seule peine qu'on s'épargnait ordinairement, c'était de les partager.

D'Erzéron, le 6 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

Lettre 13.

USBEK AU MÊME.

Je ne saurais assez te parler de la vertu des Troglodytes. Un d'eux disait un jour: " Mon père doit demain labourer son champ; je me lèverai deux heures avant lui, et, quand il ira à son champ, il le trouvera tout labouré."

Un autre disait en lui-même: " Il me semble que ma sœur a du goût pour un jeune Troglodyte de nos parents; il faut que je parle à mon père, et que je le détermine à faire ce mariage."

On vint dire à un autre que des voleurs avaient enlevé son troupeau: " J'en suis bien fâché, dit-il: car il y avait une génisse toute blanche que je voulais offrir aux Dieux."

On entendait dire à un autre: " Il faut que j'aille au Temple remercier les Dieux: car mon frère, que mon père aime tant, et que je chéris si fort, a recouvré la santé."

5 Ou bien: " Il y a un champ qui touche celui de mon père, et ceux qui le cultivent sont tous les jours exposés aux ardeurs du Soleil; il faut que j'aille y planter deux arbres, afin que ces pauvres gens puissent aller quelquefois se reposer sous leur 10 ombre."

Un jour que plusieurs Troglodytes étaient assemblés, un vieillard parla d'un jeune homme qu'il soupçonnait d'avoir commis une mauvaise action, et lui en fit des reproches. " Nous ne croyons pas 15 qu'il ait commis ce crime, dirent les jeunes Troglodytes; mais, s'il l'a fait, puisse-t-il mourir le dernier de sa famille! "

On vint dire à un Troglodyte que des étrangers avaient pillé sa maison et avaient tout emporté. 20 " S'ils n'étaient pas injustes, répondit-il, je souhaiterais que les Dieux leur en donnassent un plus long usage qu'à moi."

Tant de prospérités ne furent pas regardées sans envie; les peuples voisins s'assemblèrent, et, sous 25 un vain prétexte, ils résolurent d'enlever leurs troupeaux. Dès que cette résolution fut connue, les Troglodytes envoyèrent au-devant d'eux des ambassadeurs, qui leur parlèrent ainsi:

" Que vous ont fait les Troglodytes? Ont-ils

enlevé vos femmes, dérobé vos bestiaux, ravagé vos campagnes? Non: nous sommes justes, et nous craignons les Dieux. Que demandez-vous donc de nous? Voulez-vous de la laine pour faire des habits? Voulez-vous du lait de nos troupeaux ou des fruits de nos terres? Mettez bas les armes; venez au milieu de nous, et nous vous donnerons de tout cela. Mais nous jurons, par ce qu'il y a de plus sacré, que, si vous entrez dans nos terres comme ennemis, nous vous regarderons comme un peuple injuste, et que nous vous traiterons comme des bêtes farouches."

Ces paroles furent renvoyées avec mépris; ces peuples sauvages entrèrent armés dans la terre des Troglodytes, qu'ils ne croyaient défendus que par leur innocence.

Mais ils étaient bien disposés à la défense: ils avaient mis leurs femmes et leurs enfants au milieu d'eux. Ils furent étonnés de l'injustice de leurs ennemis, et non pas de leur nombre. Une ardeur nouvelle s'était emparée de leur cœur: l'un voulait mourir pour son père; un autre, pour sa femme et ses enfants; celui-ci, pour ses frères; celui-là, pour ses amis; tous, pour le peuple troglodyte. La place de celui qui expirait était d'abord prise par un autre, qui, outre la cause commune, avait encore une mort particulière à venger.

Tel fut le combat de l'Injustice et de la Vertu; ces peuples lâches, qui ne cherchaient que le butin,

n'eurent pas honte de fuir, et ils cédèrent à la vertu des Troglodytes, même sans en être touchés.

D'Erzéron, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

Lettre 14.

USBEK AU MÊME.

Comme le Peuple grossissait tous les jours, les Troglodytes crurent qu'il était à propos de se choisir un roi. Ils convinrent qu'il fallait déférer la couronne à celui qui était le plus juste, et ils jetèrent tous les yeux sur un vieillard vénérable par son âge et par une longue vertu. Il n'avait pas voulu se trouver à cette assemblée; il s'était retiré dans sa maison, le cœur serré de tristesse.

Lorsqu'on lui envoya des députés pour lui apprendre le choix qu'on avait fait de lui: "A Dieu ne plaise, dit-il, que je fasse ce tort aux Troglodytes, que l'on puisse croire qu'il n'y a personne parmi eux de plus juste que moi! Vous me déférez la couronne, et, si vous le voulez absolument, il faudra bien que je la prenne. Mais comptez que je mourrai de douleur d'avoir vu en naissant les Troglodytes libres et de les voir aujourd'hui assujettis." A ces mots, il se mit à répandre un torrent de larmes. "Malheureux jour! disait-il; et pourquoi ai-je tant vécu?" Puis il s'écria d'une voix sévère: "Je vois bien ce que c'est, ô Troglodytes! votre

vertu commence à vous peser. Dans l'état où vous êtes, n'ayant point de chef, il faut que vous soyez vertueux malgré vous: sans cela vous ne sauriez subsister, et vous tomberiez dans le malheur de vos premiers pères. Mais ce joug vous paraît trop dur; vous aimez mieux être soumis à un prince et obéir à ses lois, moins rigides que vos mœurs. Vous savez que, pour lors, vous pourrez contenter votre ambition, acquérir des richesses et languir dans une lâche volupté, et que, pourvu que vous évitiez de tomber dans les grands crimes, vous n'aurez pas besoin de la vertu." Il s'arrêta un moment, et ses larmes coulèrent plus que jamais. "Eh! que prétendez-vous que je fasse? Comment se peut-il que je commande quelque chose à un Troglodyte? Voulez-vous qu'il fasse une action vertueuse parce que je la lui commande, lui qui la ferait tout de même sans moi et par le seul penchant de la nature? Ô Troglodytes! je suis à la fin de mes jours; mon sang est glacé dans mes veines; je vais bientôt revoir vos sacrés aïeux. Pourquoi voulez-vous que je les afflige, et que je sois obligé de leur dire que je vous ai laissés sous un autre joug que celui de la Vertu?"

D'Erzéron, le 10 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

Lettre 16.

USBEK AU MOLLACK MÉHÉMET-HALI, GARDIEN DES TROIS TOMBEAUX, A COM.

Pourquoi vis-tu dans les tombeaux, divin Mollack? Tu es bien plus fait pour le séjour des étoiles. Tu te caches sans doute de peur d'obscurcir le Soleil. Tu n'as point de taches comme cet astre; mais, comme lui, tu te couvres de nuages.

Ta science est un abîme plus profond que l'Océan; ton esprit est plus perçant que Zufagar, cette épée d'Hali qui avait deux pointes; tu sais ce qui se passe dans les neuf chœurs des Puissances célestes: tu lis l'Alcoran sur la poitrine de notre divin prophète; et, lorsque tu trouves quelque passage obscur, un Ange, par son ordre, déploie ses ailes rapides et descend du trône pour t'en révéler le secret.

Je pourrais par ton moyen avoir avec les Séraphins une intime correspondance: car enfin, treizième Iman, n'es-tu pas le centre où le Ciel et la Terre aboutissent, et le point de communication entre l'Abîme et l'Empyrée?

Je suis au milieu d'un peuple profane. Permets que je me purifie avec toi; souffre que je tourne mon visage vers les lieux sacrés que tu habites; distingue-moi des méchants, comme on distingue au lever de l'aurore le filet blanc d'avec le filet noir; aide-moi de tes conseils; prends soin de mon âme; enivre-la

de l'esprit des Prophètes; nourris-la de la science du Paradis, et permets que je mette ses plaies à tes pieds.

Adresse tes lettres sacrées à Erzéron, où je resterai quelques mois. 5

D'Erzéron, le 11 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

LETTRE 17.

USBEK AU MÊME.

Je ne puis, divin Mollack, calmer mon impatience; je ne saurais attendre ta sublime réponse. J'ai des doutes; il faut les fixer. Je sens que ma raison s'égare; ramène-la dans le droit chemin. Viens m'éclairer, source de lumière; foudroie avec ta 10 plume divine les difficultés que je vais te proposer; fais-moi avoir pitié de moi-même et rougir de la question que je vais te faire.

D'où vient que notre législateur nous prive de la chair de pourceau et de toutes les viandes qu'il 15 appelle *immondes?* D'où vient qu'il nous défend de toucher un corps mort, et que, pour purifier notre âme, il nous ordonne de nous laver sans cesse le corps? Il me semble que les choses ne sont en elles-mêmes ni pures ni impures: je ne puis conce- 20 voir aucune qualité inhérente au sujet qui puisse les rendre telles. La boue ne nous paraît sale que parce qu'elle blesse notre vue ou quelque autre de

nos sens; mais, en elle-même, elle ne l'est pas plus que l'or et les diamants. L'idée de souillure contractée par l'attouchement d'un cadavre ne nous est venue que d'une certaine répugnance naturelle
5 que nous en avons. Si les corps de ceux qui ne se lavent point ne blessaient ni l'odorat ni la vue, comment aurait-on pu s'imaginer qu'ils fussent impurs?

Les sens, divin Mollack, doivent donc être les seuls juges de la pureté ou de l'impureté des choses. Mais,
10 comme les objets n'affectent point les hommes de la même manière; que ce qui donne une sensation agréable aux uns en produit une dégoûtante chez les autres: il suit que le témoignage des sens ne peut servir ici de règle, à moins qu'on ne dise que
15 chacun peut, à sa fantaisie, décider ce point et distinguer, pour ce qui le concerne, les choses pures d'avec celles qui ne le sont pas.

Mais cela même, sacré Mollack, ne renverserait-il pas les distinctions établies par notre divin
20 prophète et les points fondamentaux de la Loi, qui a été écrite de la main des Anges?

D'Erzéron, le 20 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

Lettre 18.

MÉHÉMET-HALI, SERVITEUR DES PROPHÈTES, A USBEK, A ERZÉRON.

Vous nous faites toujours des questions qu'on a faites mille fois à notre saint prophète. Que ne

lisez-vous les *Traditions* des Docteurs! Que n'allez-vous à cette source pure de toute intelligence? Vous trouveriez tous vos doutes résolus.

Malheureux, qui, toujours embarrassés des choses de la Terre, n'avez jamais regardé d'un œil fixe celles du Ciel, et qui révérez la condition des mollacks, sans oser ni l'embrasser ni la suivre!

Profanes, qui n'entrez jamais dans les secrets de l'Éternel, vos lumières ressemblent aux ténèbres de l'Abîme, et les raisonnements de votre esprit sont comme la poussière que vos pieds font élever lorsque le Soleil est dans son midi, dans le mois ardent de Chahban.

Aussi le zénith de votre esprit ne va pas au nadir de celui du moindre des immaums.[1] Votre vaine philosophie est cet éclair qui annonce l'orage et l'obscurité; vous êtes au milieu de la tempête, et vous errez au gré des vents.

Il est bien facile de répondre à votre difficulté: il ne faut pour cela que vous raconter ce qui arriva un jour à notre saint prophète, lorsque, tenté par les Chrétiens, éprouvé par les Juifs, il confondit également les uns et les autres.

Le juif Abdias Ibesalon[2] lui demanda pourquoi Dieu avait défendu de manger de la chair de pourceau. "Ce n'est pas sans raison, répondit Mahomet: c'est un animal immonde, et je vais vous en

[1] Ce mot est plus en usage chez les Turcs que chez les Persans. (M.)

[2] Tradition mahométane. (M.)

convaincre." Il fit sur sa main, avec de la boue, la figure d'un homme; il la jeta à terre et lui cria: "Levez-vous!" Sur-le-champ un homme se leva et dit: "Je suis Japhet, fils de Noé. — Avais-tu les cheveux aussi blancs quand tu es mort? lui dit le saint Prophète. — Non, répondit-il; mais, quand tu m'as réveillé, j'ai cru que le jour du Jugement était venu, et j'ai eu une si grande frayeur que mes cheveux ont blanchi tout à coup."

"Or çà, raconte-moi, lui dit l'Envoyé de Dieu, toute l'histoire de l'arche de Noé." Japhet obéit et détailla exactement tout ce qui s'était passé les premiers mois. Après quoi il parla ainsi:

"Nous mîmes les ordures de tous les animaux dans un côté de l'arche; ce qui la fit si fort pencher, que nous en eûmes une peur mortelle; surtout nos femmes, qui se lamentaient de la belle manière. Notre père Noé ayant été au conseil de Dieu, il lui commanda de prendre l'éléphant et de lui faire tourner la tête vers le côté qui penchait. Ce grand animal fit tant d'ordures qu'il en naquit un cochon."

Croyez-vous, Usbek, que, depuis ce temps-là, nous nous en soyons abstenus, et que nous l'ayons regardé comme un animal immonde?

Mais, comme le cochon remuait tous les jours ces ordures, il s'éleva une telle puanteur dans l'arche, qu'il ne put lui-même s'empêcher d'éternuer, et il sortit de son nez un rat, qui allait rongeant tout ce qui se trouvait devant lui: ce qui devint si

insupportable à Noé, qu'il crut qu'il était à propos de consulter Dieu encore. Il lui ordonna de donner au lion un grand coup sur le front, qui éternua aussi et fit sortir de son nez un chat. Croyez-vous que ces animaux soient encore immondes? Que vous en semble?

Quand donc vous n'apercevez pas la raison de l'impureté de certaines choses, c'est que vous en ignorez beaucoup d'autres, et que vous n'avez pas la connaissance de ce qui s'est passé entre Dieu, les Anges et les hommes. Vous ne savez pas l'histoire de l'éternité. Vous n'avez point lu les livres qui sont écrits au Ciel: ce qui vous en a été révélé n'est qu'une petite partie de la bibliothèque divine, et ceux qui, comme nous, en approchent de plus près tandis qu'ils sont en cette vie, sont encore dans l'obscurité et les ténèbres.

Adieu; Mahomet soit dans votre cœur.

A Com, le dernier de la lune de Chahban, 1711.

Lettre 19.

USBEK A SON AMI RUSTAN, A ISPAHAN.

Nous n'avons séjourné que huit jours à Tocat; après trente-cinq jours de marche, nous sommes arrivés à Smyrne.

De Tocat à Smyrne, on ne trouve pas une seule ville qui mérite qu'on la nomme. J'ai vu avec étonnement la faiblesse de l'empire des Osmanlins.

Ce corps malade ne se soutient pas par un régime doux et tempéré, mais par des remèdes violents, qui l'épuisent et le minent sans cesse.

Les bachas, qui n'obtiennent leurs emplois qu'à force d'argent, entrent ruinés dans les provinces et les ravagent comme des pays de conquête. Une milice insolente n'est soumise qu'à ses caprices. Les places sont démantelées; les villes, désertes; les campagnes, désolées; la culture des terres et le commerce, entièrement abandonnés.

L'impunité règne dans ce gouvernement sévère: les Chrétiens qui cultivent les terres, les Juifs qui lèvent les tributs, sont exposés à mille violences.

La propriété des terres est incertaine, et, par conséquent, l'ardeur de les faire valoir, ralentie: il n'y a ni titre ni possession qui vaille contre le caprice de ceux qui gouvernent.

Ces barbares ont tellement abandonné les arts, qu'ils ont négligé jusques à l'art militaire. Pendant que les nations d'Europe se raffinent tous les jours, ils restent dans leur ancienne ignorance, et ils ne s'avisent de prendre leurs nouvelles inventions qu'après qu'elles s'en sont servies mille fois contre eux.

Ils n'ont aucune expérience sur la mer, point d'habileté dans la manœuvre. On dit qu'une poignée de Chrétiens sortis d'un rocher[1] font suer tous les Ottomans et fatiguent leur empire.

[1] Ce sont apparemment les chevaliers de Malte. (M.)

Incapables de faire le commerce, ils souffrent presque avec peine que les Européens, toujours laborieux et entreprenants, viennent le faire: ils croient faire grâce à ces étrangers de permettre qu'ils les enrichissent. 5

Dans toute cette vaste étendue de pays que j'ai traversée, je n'ai trouvé que Smyrne qu'on puisse regarder comme une ville riche et puissante. Ce sont les Européens qui la rendent telle, et il ne tient pas aux Turcs qu'elle ne ressemble à toutes les 10 autres.

Voilà, cher Rustan, une juste idée de cet empire, qui, avant deux siècles, sera le théâtre des triomphes de quelque conquérant.

A Smyrne, le 2 de la lune de Rhamazan, 1711.

LETTRE 23.

USBEK A SON AMI IBBEN, A SMYRNE.

Nous sommes arrivés à Livourne dans quarante 15 jours de navigation. C'est une ville nouvelle; elle est un témoignage du génie des ducs de Toscane, qui ont fait d'un village marécageux la ville d'Italie la plus florissante.

Les femmes y jouissent d'une grande liberté. 20 Elles peuvent voir les hommes à travers certaines fenêtres qu'on nomme *jalousies;* elles peuvent sortir tous les jours avec quelques vieilles qui les accompagnent; elles n'ont qu'un voile.[1] Leurs beaux-

[1] Les Persanes en ont quatre. (M.)

frères, leurs oncles, leurs neveux, peuvent les voir sans que le mari s'en formalise presque jamais.

C'est un grand spectacle pour un Mahométan de voir pour la première fois une ville chrétienne. Je ne parle pas des choses qui frappent d'abord tous les yeux, comme la différence des édifices, des habits, des principales coutumes. Il y a, jusque dans les moindres bagatelles, quelque chose de singulier que je sens, et que je ne sais pas dire.

Nous partirons demain pour Marseille; notre séjour n'y sera pas long. Le dessein de Rica et le mien est de nous rendre incessamment à Paris, qui est le siège de l'empire d'Europe. Les voyageurs cherchent toujours les grandes villes, qui sont une espèce de patrie commune à tous les étrangers.

Adieu; sois persuadé que je t'aimerai toujours.

A Livourne, le 12 de la lune de Saphar, 1712.

LETTRE 24.

RICA A IBBEN, A SMYRNE.

Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continuel. Il faut bien des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit pourvu des choses nécessaires, qui manquent toutes à la fois.

Paris est aussi grand qu'Ispahan. Les maisons y sont si hautes qu'on jurerait qu'elles ne sont

habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée, et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras.

Tu ne le croirais pas peut-être: depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les Français: ils courent; ils volent. Les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feraient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un Chrétien: car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête; mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement. Un homme qui vient après moi, et qui me passe, me fait faire un demi-tour, et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avait pris; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avais fait dix lieues.

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes: je n'en ai moi-même qu'une légère idée, et je n'ai eu à peine que le temps de m'étonner.

Le roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses

que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées; ses places, munies, et ses flottes, équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien: il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits.

Ce que je dis de ce prince ne doit pas t'étonner: il y a un autre magicien, plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il l'est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle *le Pape*. Tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce.

Et, pour le tenir toujours en haleine et ne point lui laisser perdre l'habitude de croire, il lui donne

de temps en temps, pour l'exercer, de certains articles de croyance. Il y a deux ans qu'il lui envoya un grand écrit, qu'il appela *Constitution*, et voulut obliger, sous de grandes peines, ce prince et ses sujets de croire tout ce qui y était contenu. Il réussit à l'égard du Prince, qui se soumit aussitôt et donna l'exemple à ses sujets. Mais quelques-uns d'entre eux se révoltèrent et dirent qu'ils ne voulaient rien croire de tout ce qui était dans cet écrit. Ce sont les femmes qui ont été les motrices de toute cette révolte, qui divise toute la Cour, tout le Royaume et toutes les familles. Cette Constitution leur défend de lire un livre que tous les Chrétiens disent avoir été apporté du Ciel: c'est proprement leur Alcoran. Les femmes, indignées de l'outrage fait à leur sexe, soulèvent tout contre la Constitution; elles ont mis les hommes de leur parti, qui, dans cette occasion, ne veulent point avoir de privilège. On doit pourtant avouer que ce moufti ne raisonne pas mal, et, par le grand Hali, il faut qu'il ait été instruit des principes de notre sainte loi. Car, puisque les femmes sont d'une création inférieure à la nôtre, et que nos prophètes nous disent qu'elles n'entreront point dans le Paradis, pourquoi faut-il qu'elles se mêlent de lire un livre qui n'est fait que pour apprendre le chemin du Paradis?

J'ai ouï raconter du Roi des choses qui tiennent du prodige, et je ne doute pas que tu ne balances à les croire.

On dit que, pendant qu'il faisait la guerre à ses voisins, qui s'étaient tous ligués contre lui, il avait dans son royaume un nombre innombrable d'ennemis invisibles qui l'entouraient. On ajoute qu'il
5 les a cherchés pendant plus de trente ans, et que, malgré les soins infatigables de certains dervis qui ont sa confiance, il n'en a pu trouver un seul. Ils vivent avec lui: ils sont à sa cour, dans sa capitale dans ses troupes, dans ses tribunaux; et cependant
10 on dit qu'il aura le chagrin de mourir sans les avoir trouvés. On dirait qu'ils existent en général, et qu'ils ne sont plus rien en particulier: c'est un corps, mais point de membres. Sans doute que le Ciel veut punir ce prince de n'avoir pas été assez modéré
15 envers les ennemis qu'il a vaincus, puisqu'il lui en donne d'invisibles, et dont le génie et le destin sont au-dessus du sien.

Je continuerai à t'écrire, et je t'apprendrai des choses bien éloignées du caractère et du génie persan.
20 C'est bien la même Terre qui nous porte tous deux; mais les hommes du pays où je vis et ceux du pays où tu es sont des hommes bien différents.

De Paris, le 4 de la lune de Rébiab 2, 1712.

Lettre 25.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

J'ai reçu une lettre de ton neveu Rhédi: il me mande qu'il quitte Smyrne dans le dessein de voir

l'Italie; que l'unique but de son voyage est de s'instruire et de se rendre par là plus digne de toi. Je te félicite d'avoir un neveu qui sera quelque jour la consolation de ta vieillesse.

Rica t'écrit une longue lettre; il m'a dit qu'il te parlait beaucoup de ce pays-ci. La vivacité de son esprit fait qu'il saisit tout avec promptitude. Pour moi, qui pense plus lentement, je ne suis en état de te rien dire.

Tu es le sujet de nos conversations les plus tendres: nous ne pouvons assez parler du bon accueil que tu nous as fait à Smyrne, et des services que ton amitié nous rend tous les jours.

Puisses-tu, généreux Ibben, trouver partout des amis aussi reconnaissants et aussi fidèles que nous! Puissé-je te revoir bientôt et retrouver avec toi ces jours heureux qui coulent si doucement entre deux amis!

Adieu.

A Paris, le 4 de la lune de Rébiab 2, 1712.

LETTRE 28.

RICA A * * *.

Je vis hier une chose assez singulière, quoiqu'elle se passe tous les jours à Paris.

Tout le peuple s'assemble sur la fin de l'après-dînée et va jouer une espèce de scène que j'ai entendu appeler *comédie*. Le grand mouvement est sur une

estrade qu'on nomme *le théâtre*. Aux deux côtés, on voit, dans de petits réduits qu'on nomme *loges*, des hommes et des femmes qui jouent ensemble des scènes muettes, à peu près comme celles qui sont en usage en notre Perse.

Ici, c'est une amante affligée, qui exprime sa langueur; une autre, plus animée, dévore des yeux son amant, qui la regarde de même: toutes les passions sont peintes sur les visages et exprimées avec une éloquence qui, pour être muette, n'en est que plus vive. Là, les actrices ne paraissent qu'à demi-corps et ont ordinairement un manchon, par modestie, pour cacher leurs bras. Il y a en bas une troupe de gens debout, qui se moquent de ceux qui sont en haut sur le théâtre, et ces derniers rient à leur tour de ceux qui sont en bas.

Mais ceux qui prennent le plus de peine sont quelques gens qu'on prend pour cet effet dans un âge peu avancé, pour soutenir la fatigue. Ils sont obligés d'être partout: ils passent par des endroits qu'eux seuls connaissent, montent avec une adresse surprenante d'étage en étage; ils sont en haut, en bas, dans toutes les loges; ils plongent, pour ainsi dire; on les perd, ils reparaissent; souvent ils quittent le lieu de la scène et vont jouer dans un autre. On en voit même qui, par un prodige qu'on n'aurait osé espérer de leurs béquilles, marchent et vont comme les autres. Enfin on se rend à des salles où l'on joue une comédie particulière: on commence

par des révérences, on continue par des embrassades. On dit que la connaissance la plus légère met un homme en droit d'en étouffer un autre. Il semble que le lieu inspire de la tendresse. En effet, on dit que les princesses qui y règnent ne sont point cruelles, et, si on en excepte deux ou trois heures du jour, où elles sont assez sauvages, on peut dire que le reste du temps elles sont traitables, et que c'est une ivresse qui les quitte aisément. . . .

A Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1712.

Lettre 29.

RICA A IBBEN, A SMYRNE.

Le Pape est le chef des Chrétiens. C'est une vieille idole qu'on encense par habitude. Il était autrefois redoutable aux princes mêmes: car il les déposait aussi facilement que nos magnifiques sultans déposent les rois d'Irimette et de Géorgie. Mais on ne le craint plus. Il se dit successeur d'un des premiers Chrétiens, qu'on appelle saint Pierre, et c'est certainement une riche succession: car il a des trésors immenses et un grand pays sous sa domination.

Les évêques sont des gens de loi qui lui sont subordonnés et ont, sous son autorité, deux fonctions bien différentes: quand ils sont assemblés, ils font, comme lui, des articles de foi; quand ils sont en particulier, ils n'ont guère d'autre fonction que de

dispenser d'accomplir la Loi. Car tu sauras que la religion chrétienne est chargée d'une infinité de pratiques très difficiles, et, comme on a jugé qu'il est moins aisé de remplir ces devoirs que d'avoir des évêques qui en dispensent, on a pris ce dernier parti pour l'utilité publique. De sorte que, si l'on ne veut pas faire le Rhamazan; si on ne veut pas s'assujettir aux formalités des mariages; si on veut rompre ses vœux; si on veut se marier contre les défenses de la Loi; quelquefois même, si on veut revenir contre son serment: on va à l'Évêque ou au Pape, qui donne aussitôt la dispense.

Les évêques ne font pas des articles de foi de leur propre mouvement. Il y a un nombre infini de docteurs, la plupart dervis, qui soulèvent entre eux mille questions nouvelles sur la Religion. On les laisse disputer longtemps, et la guerre dure jusques à ce qu'une décision vienne la terminer.

Aussi puis-je t'assurer qu'il n'y a jamais eu de royaume où il y ait eu tant de guerres civiles que dans celui de Christ.

Ceux qui mettent au jour quelque proposition nouvelle sont d'abord appelés *hérétiques*. Chaque hérésie a son nom, qui est, pour ceux qui y sont engagés, comme le mot de ralliement. Mais n'est hérétique qui ne veut: il n'y a qu'à partager le différend par la moitié et donner une distinction à ceux qui accusent d'hérésie, et, quelle que soit la distinction, intelligible ou non, elle rend un homme

blanc comme de la neige, et il peut se faire appeler *orthodoxe*.

Ce que je te dis est bon pour la France et l'Allemagne: car j'ai ouï dire qu'en Espagne et en Portugal il y a de certains dervis qui n'entendent point raillerie, et qui font brûler un homme comme de la paille. Quand on tombe entre les mains de ces gens-là, heureux celui qui a toujours prié Dieu avec de petits grains de bois à la main, qui a porté sur lui deux morceaux de drap attachés à deux rubans, et qui a été quelquefois dans une province qu'on appelle *la Galice!* Sans cela un pauvre diable est bien embarrassé. Quand il jurerait comme un Payen qu'il est orthodoxe, on pourrait bien ne pas demeurer d'accord des qualités et le brûler comme hérétique: il aurait beau donner sa distinction. Point de distinction! Il serait en cendres avant que l'on eût seulement pensé à l'écouter.

Les autres juges présument qu'un accusé est innocent; ceux-ci le présument toujours coupable: dans le doute, ils tiennent pour règle de se déterminer du côté de la rigueur; apparemment parce qu'ils croient les hommes mauvais. Mais, d'un autre côté, ils en ont une si bonne opinion, qu'ils ne les jugent jamais capables de mentir: car ils reçoivent le témoignage des ennemis capitaux, des femmes de mauvaise vie, de ceux qui exercent une profession infâme. Ils font dans leur sentence un petit compliment à ceux qui sont revêtus d'une chemise de

soufre, et leur disent qu'ils sont bien fâchés de les voir si mal habillés, qu'ils sont doux; qu'ils abhorrent le sang et sont au désespoir de les avoir condamnés. Mais, pour se consoler, ils confisquent tous les biens de ces malheureux à leur profit.

Heureuse la terre qui est habitée par les enfants des Prophètes! Ces tristes spectacles y sont inconnus.[1] La sainte religion que les Anges y ont apportée se défend par sa vérité même: elle n'a point besoin de ces moyens violents pour se maintenir.

A Paris, le 4 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE 30.

RICA AU MÊME, A SMYRNE.

Les habitants de Paris sont d'une curiosité qui va jusques à l'extravagance. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du Ciel: vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir. Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres; si j'étais aux Tuileries, je voyais aussitôt un cercle se former autour de moi: les femmes mêmes faisaient un arc-en-ciel, nuancé de mille couleurs, qui m'entourait; si j'étais aux spectacles, je trouvais d'abord cent lorgnettes dressées contre ma figure: enfin jamais homme n'a tant été vu que moi. Je souriais quelquefois d'entendre des gens

[1] Les Persans sont les plus tolérants de tous les Mahométans. (M.)

qui n'étaient presque jamais sortis de leur chambre, qui disaient entre eux: "Il faut avouer qu'il a l'air bien persan." Chose admirable! je trouvais de mes portraits partout, je me voyais multiplié dans toutes les boutiques, sur toutes les cheminées, tant on craignait de ne m'avoir pas assez vu.

Tant d'honneurs ne laissent pas d'être à charge: je ne me croyais pas un homme si curieux et si rare, et, quoique j'aie très bonne opinion de moi, je ne me serais jamais imaginé que je dusse troubler le repos d'une grande ville où je n'étais point connu. Cela me fit résoudre à quitter l'habit persan et à en endosser un à l'européenne, pour voir s'il resterait encore dans ma physionomie quelque chose d'admirable. Cet essai me fit connaître ce que je valais réellement: libre de tous les ornements étrangers, je me vis apprécié au plus juste. J'eus sujet de me plaindre de mon tailleur, qui m'avait fait perdre en un instant l'attention et l'estime publique: car j'entrai tout à coup dans un néant affreux. Je demeurais quelquefois une heure dans une compagnie sans qu'on m'eût regardé et qu'on m'eût mis en occasion d'ouvrir la bouche. Mais, si quelqu'un par hasard apprenait à la compagnie que j'étais Persan, j'entendais aussitôt autour de moi un bourdonnement: "Ah! ah! Monsieur est Persan? C'est une chose bien extraordinaire! Comment peut-on être Persan?"

A Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE 31.

RHÉDI A USBEK, A PARIS.

Je suis à présent à Venise, mon cher Usbek. On peut avoir vu toutes les villes du monde et être surpris en arrivant à Venise: on sera toujours étonné de voir une ville, des tours et des mosquées sortir de dessous l'eau, et de trouver un peuple innombrable dans un endroit où il ne devrait y avoir que des poissons.

Mais cette ville profane manque du trésor le plus précieux qui soit au monde, c'est-à-dire d'eau vive; il est impossible d'y accomplir une seule ablution légale. Elle est en abomination à notre saint prophète, il ne la regarde jamais, du haut du Ciel, qu'avec colère.

Sans cela, mon cher Usbek, je serais charmé de vivre dans une ville où mon esprit se forme tous les jours. Je m'instruis des secrets du commerce, des intérêts des princes, de la forme de leur gouvernement; je ne néglige pas même les superstitions européennes; je m'applique à la médecine, à la physique, à l'astronomie; j'étudie les arts; enfin je sors des nuages qui couvraient mes yeux dans le pays de ma naissance.

A Venise, le 16 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE 32.

RICA A * * *.

J'allai l'autre jour voir une maison où l'on entretient environ trois cents personnes assez pauvrement. J'eus bientôt fait: car l'église et les bâtiments ne méritent pas d'être regardés. Ceux qui sont dans cette maison étaient assez gais: plusieurs d'entre eux jouaient aux cartes ou à d'autres jeux que je ne connais point. Comme je sortais, un de ces hommes sortait aussi, et, m'ayant entendu demander le chemin du Marais, qui est le quartier le plus éloigné de Paris: "J'y vais, me dit-il, et je vous y conduirai; suivez-moi." Il me mena à merveille, me tira de tous les embarras et me sauva adroitement des carrosses et des voitures. Nous étions près d'arriver, quand la curiosité me prit. "Mon bon ami, lui dis-je, ne pourrais-je point savoir qui vous êtes? — Je suis aveugle, Monsieur, me répondit-il. — Comment! lui dis-je, vous êtes aveugle! Et que ne priiez-vous cet honnête homme qui jouait aux cartes avec vous de nous conduire? — Il est aveugle aussi, me répondit-il. Il y a quatre cents ans que nous sommes trois cents aveugles dans cette maison où vous m'avez trouvé. Mais il faut que je vous quitte. Voilà la rue que vous demandiez. Je vais me mettre dans la foule;

j'entre dans cette église, où, je vous jure, j'embarrasserai plus les gens qu'ils ne m'embarrasseront."

A Paris, le 17 de la lune de Chalval, 1712.

LETTRE 33.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Le vin est si cher à Paris, par les impôts que l'on y met, qu'il semble qu'on ait entrepris d'y faire exécuter les préceptes du divin Alcoran qui défend d'en boire.

Lorsque je pense aux funestes effets de cette liqueur, je ne puis m'empêcher de la regarder comme le présent le plus redoutable que la Nature ait fait aux hommes. Si quelque chose a flétri la vie et la réputation de nos monarques, ç'a été leur intempérance: c'est la source la plus empoisonnée de leurs injustices et de leurs cruautés.

Je le dirai, à la honte des hommes: la Loi interdit à nos princes l'usage du vin, et ils en boivent avec un excès qui les dégrade de l'humanité même; cet usage, au contraire, est permis aux princes chrétiens, et on ne remarque pas qu'il leur fasse faire aucune faute. L'esprit humain est la contradiction même: dans une débauche licencieuse, on se révolte avec fureur contre les préceptes, et la Loi, faite pour nous rendre plus justes, ne sert souvent qu'à nous rendre plus coupables.

Mais, quand je désapprouve l'usage de cette liqueur qui fait perdre la raison, je ne condamne pas de même ces boissons qui l'égayent. C'est la sagesse des Orientaux de chercher des remèdes contre la tristesse avec autant de soin que contre les maladies les plus dangereuses. Lorsqu'il arrive quelque malheur à un Européen, il n'a d'autre ressource que la lecture d'un philosophe qu'on appelle *Sénèque:* mais les Asiatiques, plus sensés qu'eux, et meilleurs physiciens en cela, prennent des breuvages capables de rendre l'homme gai et de charmer le souvenir de ses peines.

Il n'y a rien de si affligeant que les consolations tirées de la nécessité du mal, de l'inutilité des remèdes, de la fatalité du destin, de l'ordre de la Providence, et du malheur de la condition humaine. C'est se moquer de vouloir adoucir un mal par la considération que l'on est né misérable. Il vaut bien mieux enlever l'esprit hors de ses réflexions et traiter l'homme comme sensible, au lieu de le traiter comme raisonnable.

L'âme, unie avec le corps, en est sans cesse tyrannisée. Si le mouvement du sang est trop lent, si les esprits ne sont pas assez épurés, s'ils ne sont pas en quantité suffisante, nous tombons dans l'accablement et dans la tristesse. Mais, si nous prenons des breuvages qui puissent changer cette disposition de notre corps, notre âme redevient capable de recevoir des impressions qui l'égayent, et elle sent un plaisir

secret de voir sa machine reprendre, pour ainsi dire, son mouvement et sa vie.

A Paris, le 25 de la lune de Zilcadé, 1713.

LETTRE 34.

RICA A IBBEN, A SMYRNE.

Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France; mais celles de France sont plus jolies. Il est difficile de ne point aimer les premières, et de ne se point plaire avec les secondes: les unes sont plus tendres et plus modestes; les autres sont plus gaies et plus enjouées.

Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie réglée que les femmes y mènent: elles ne jouent ni ne veillent; elles ne boivent point de vin et ne s'exposent presque jamais à l'air. Il faut avouer que le sérail est plutôt fait pour la santé que pour les plaisirs: c'est une vie unie, qui ne pique point; tout s'y ressent de la subordination et du devoir; les plaisirs mêmes y sont graves, et les joies, sévères; et on ne les goûte presque jamais que comme des marques d'autorité et de dépendance.

Les hommes mêmes n'ont pas en Perse la gaieté qu'ont les Français: on ne leur voit point cette liberté d'esprit et cet air content que je trouve ici dans tous les états et dans toutes les conditions.

C'est bien pis en Turquie, où l'on pourrait trouver

des familles où, de père en fils, personne n'a ri depuis la fondation de la monarchie.

Cette gravité des Asiatiques vient du peu de commerce qu'il y a entre eux: ils ne se voient que lorsqu'ils y sont forcés par la cérémonie. L'amitié, ce doux engagement du cœur, qui fait ici la douceur de la vie, leur est presque inconnue. Ils se retirent dans leurs maisons, où ils trouvent toujours une compagnie qui les attend; de manière que chaque famille est, pour ainsi dire, isolée.

Un jour que je m'entretenais là-dessus avec un homme de ce pays-ci, il me dit: " Ce qui me choque le plus de vos mœurs, c'est que vous êtes obligés de vivre avec des esclaves, dont le cœur et l'esprit se sentent toujours de la bassesse de leur condition. Ces gens lâches affaiblissent en vous les sentiments de la vertu que l'on tient de la Nature, et ils les ruinent depuis l'enfance qu'ils vous obsèdent." . . .

A Paris, le 14 de la lune de Zilhagé, 1713.

Lettre 35.

USBEK A GEMCHID, SON COUSIN, DERVIS DU BRILLANT MONASTÈRE DE TAURIS.

Que penses-tu des Chrétiens, sublime Dervis? Crois-tu qu'au jour du Jugement ils seront comme les infidèles Turcs, qui serviront d'ânes aux Juifs et les mèneront au grand trot en Enfer? Je sais bien qu'ils n'iront point dans le séjour des Prophètes, et

que le grand Hali n'est point venu pour eux. Mais, parce qu'ils n'ont pas été assez heureux pour trouver des mosquées dans leur pays, crois-tu qu'ils soient condamnés à des châtiments éternels, et que Dieu
5 les punisse pour n'avoir pas pratiqué une religion qu'il ne leur a pas fait connaître? Je puis te le dire: j'ai souvent examiné ces Chrétiens; je les ai interrogés pour voir s'ils avaient quelque idée du grand Hali, qui était le plus beau de tous les hom-
10 mes: j'ai trouvé qu'ils n'en avaient jamais ouï parler.

Ils ne ressemblent point à ces infidèles que nos saints prophètes faisaient passer au fil de l'épée, parce qu'ils refusaient de croire aux miracles du Ciel; ils sont plutôt comme ces malheureux qui vivaient
15 dans les ténèbres de l'idolâtrie avant que la divine lumière vînt éclairer le visage de notre grand prophète.

D'ailleurs, si l'on examine de près leur religion, on y trouvera comme une semence de nos dogmes.
20 J'ai souvent admiré les secrets de la Providence, qui semble les avoir voulu préparer par là à la conversion générale. J'ai ouï parler d'un livre de leurs docteurs, intitulé *la Polygamie triomphante*, dans lequel il est prouvé que la polygamie est ordonnée aux
25 Chrétiens. Leur baptême est l'image de nos ablutions légales, et les Chrétiens n'errent que dans l'efficacité qu'ils donnent à cette première ablution, qu'ils croient devoir suffire pour toutes les autres. Leurs prêtres et leurs moines prient comme nous

sept fois le jour. Ils espèrent de jouir d'un paradis où ils goûteront mille délices par le moyen de la résurrection des corps. Ils ont, comme nous, des jeûnes marqués, des mortifications avec lesquelles ils espèrent fléchir la miséricorde divine. Ils rendent un culte aux bons Anges et se méfient des mauvais. Ils ont une sainte crédulité pour les miracles que Dieu opère par le ministère de ses serviteurs. Ils reconnaissent, comme nous, l'insuffisance de leurs mérites et le besoin qu'ils ont d'un intercesseur auprès de Dieu. Je vois partout le Mahométisme, quoique je n'y trouve point Mahomet. On a beau faire, la Vérité s'échappe et perce toujours les ténèbres qui l'environnent. Il viendra un jour où l'Éternel ne verra sur la Terre que des vrais Croyants: le temps, qui consume tout, détruira les erreurs mêmes; tous les hommes seront étonnés de se voir sous le même étendard; tout, jusques à la Loi, sera consommé: les divins exemplaires seront enlevés de la Terre et portés dans les célestes Archives.

A Paris, le 20 de la lune de Zilhagé, 1713.

Lettre 36.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Le café est très en usage à Paris: il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles; dans d'autres, on joue aux échecs. Il y en a

une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent: au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré.

Mais ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie, et qu'ils amusent leurs talents à des choses puériles. Par exemple, lorsque j'arrivai à Paris, je les trouvai échauffés sur une dispute, la plus mince qui se puisse imaginer: il s'agissait de la réputation d'un vieux poète grec dont, depuis deux mille ans, on ignore la patrie, aussi bien que le temps de sa mort. Les deux partis avouaient que c'était un poète excellent; il n'était question que du plus ou du moins de mérite qu'il fallait lui attribuer. Chacun en voulait donner le taux; mais, parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisaient meilleur poids que les autres. Voilà la querelle! Elle était bien vive: car on se disait cordialement, de part et d'autre, des injures si grossières, on faisait des plaisanteries si amères, que je n'admirais pas moins la manière de disputer, que le sujet de la dispute. " Si quelqu'un, disais-je en moi-même, était assez étourdi pour aller devant un de ces défenseurs du poète grec attaquer la réputation de quelque honnête citoyen, il ne serait pas mal relevé, et je crois que ce zèle si délicat sur la réputation des morts s'embraserait bien pour défendre celle des vivants! — Mais, quoi

qu'il en soit, ajoutais-je, Dieu me garde de m'attirer jamais l'inimitié des censeurs de ce poète, que le séjour de deux mille ans dans le tombeau n'a pu garantir d'une haine si implacable! Ils frappent à présent des coups en l'air. Mais que serait-ce si leur fureur était animée par la présence d'un ennemi? "

Ceux dont je te viens de parler disputent en langue vulgaire, et il faut les distinguer d'une autre sorte de disputeurs qui se servent d'une langue barbare qui semble ajouter quelque chose à la fureur et à l'opiniâtreté des combattants. Il y a des quartiers où l'on voit comme une mêlée noire et épaisse de ces sortes de gens; ils se nourrissent de distinctions; ils vivent de raisonnements obscurs et de fausses conséquences. Ce métier, où l'on devrait mourir de faim, ne laisse pas de rendre: on a vu une nation entière, chassée de son pays, traverser les mers pour s'établir en France, n'emportant avec elle, pour parer aux nécessités de la vie, qu'un redoutable talent pour la dispute.

Adieu.

A Paris, le dernier de la lune de Zilhagé, 1713.

Lettre 37.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

Le roi de France est vieux. Nous n'avons point d'exemple dans nos histoires d'un monarque qui

ait si longtemps régné. On dit qu'il possède à un très haut degré le talent de se faire obéir: il gouverne avec le même génie sa famille, sa cour, son état. On lui a souvent entendu dire que, de tous les gouvernements du monde, celui des Turcs ou celui de notre auguste sultan lui plairait le mieux, tant il fait cas de la politique orientale.

J'ai étudié son caractère, et j'y ai trouvé des contradictions qu'il m'est impossible de résoudre. Par exemple: il a un ministre qui n'a que dix-huit ans, et une maîtresse qui en a quatre-vingts; il aime sa religion, et il ne peut souffrir ceux qui disent qu'il la faut observer à la rigueur; quoiqu'il fuie le tumulte des villes, et qu'il se communique peu, il n'est occupé, depuis le matin jusques au soir, qu'à faire parler de lui; il aime les trophées et les victoires, mais il craint autant de voir un bon général à la tête de ses troupes qu'il aurait sujet de le craindre à la tête d'une armée ennemie. Il n'est, je crois, jamais arrivé qu'à lui d'être, en même temps, comblé de plus de richesses qu'un prince n'en saurait espérer, et accablé d'une pauvreté qu'un particulier ne pourrait soutenir.

Il aime à gratifier ceux qui le servent; mais il paye aussi libéralement les assiduités ou plutôt l'oisiveté de ses courtisans, que les campagnes laborieuses de ses capitaines. Souvent il préfère un homme qui le déshabille, ou qui lui donne la serviette lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui

prend des villes ou lui gagne des batailles. Il ne croit pas que la grandeur souveraine doive être gênée dans la distribution des grâces, et, sans examiner si celui qu'il comble de biens est homme de mérite, il croit que son choix va le rendre tel: aussi lui a-t-on vu donner une petite pension à un homme qui avait fui deux lieues, et un beau gouvernement à un autre qui en avait fui quatre.

Il est magnifique, surtout dans ses bâtiments: il y a plus de statues dans les jardins de son palais, que de citoyens dans une grande ville. Sa garde est aussi forte que celle du prince devant qui tous les trônes se renversent. Ses armées sont aussi nombreuses; ses ressources, aussi grandes; et ses finances, aussi inépuisables.

A Paris, le 7 de la lune de Maharram, 1713.

Lettre 38.

RICA A IBBEN, A SMYRNE.

C'est une grande question, parmi les hommes, de savoir s'il est plus avantageux d'ôter aux femmes la liberté que de la leur laisser; il me semble qu'il y a bien des raisons pour et contre. Si les Européens disent qu'il n'y a pas de générosité à rendre malheureuses les personnes que l'on aime, nos Asiatiques répondent qu'il y a de la bassesse aux hommes de renoncer à l'empire que la Nature leur a donné sur les femmes. Si on leur dit que le grand nombre des

femmes enfermées est embarrassant, ils répondent que dix femmes qui obéissent embarrassent moins qu'une qui n'obéit pas. . . .

C'est une autre question de savoir si la Loi naturelle soumet les femmes aux hommes. " Non, me disait l'autre jour un philosophe très galant: la Nature n'a jamais dicté une telle loi. L'empire que nous avons sur elles est une véritable tyrannie; elles ne nous l'ont laissé prendre que parce qu'elles ont plus de douceur que nous, et par conséquent plus d'humanité et de raison. Ces avantages, qui devaient sans doute leur donner la supériorité, si nous avions été raisonnables, la leur ont fait perdre, parce que nous ne le sommes point. Or, s'il est vrai que nous n'ayons sur les femmes qu'un pouvoir tyrannique, il ne l'est pas moins qu'elles ont sur nous un empire naturel: celui de la beauté, à qui rien ne résiste. Le nôtre n'est pas de tous les pays; mais celui de la beauté est universel. Pourquoi aurions-nous donc un privilège? Est-ce parce que nous sommes les plus forts? Mais c'est une véritable injustice. Nous employons toutes sortes de moyens pour leur abattre le courage; les forces seraient égales, si l'éducation l'était aussi. Éprouvons-les dans les talents que l'éducation n'a point affaiblis, et nous verrons si nous sommes si forts."

Il faut l'avouer, quoique cela choque nos mœurs: chez les peuples les plus polis, les femmes ont tou-

jours eu de l'autorité sur leurs maris. Elle fut établie par une loi chez les Égyptiens, en l'honneur d'Isis, et chez les Babyloniens, en l'honneur de Sémiramis. On disait des Romains qu'ils commandaient à toutes les nations, mais qu'ils obéissaient à leurs femmes. Je ne parle point des Sauromates, qui étaient véritablement dans la servitude de ce sexe: ils étaient trop barbares pour que leur exemple puisse être cité.

Tu vois, mon cher Ibben, que j'ai pris le goût de ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxe. Le Prophète a décidé la question et a réglé les droits de l'un et de l'autre sexe: " Les femmes, dit-il, doivent honorer leurs maris; leurs maris les doivent honorer: mais ils ont l'avantage d'un degré sur elles."

A Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 2, 1713.

Lettre 40.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

Dès qu'un grand est mort, on s'assemble dans une mosquée, et l'on fait son oraison funèbre, qui est un discours à sa louange, avec lequel on serait bien embarrassé de décider au juste du mérite du défunt.

Je voudrais bannir les pompes funèbres: il faut pleurer les hommes à leur naissance, et non pas à leur mort. A quoi servent les cérémonies et tout

l'attirail lugubre qu'on fait paraître à un mourant dans ses derniers moments, les larmes mêmes de sa famille et la douleur de ses amis, qu'à lui exagérer la perte qu'il va faire?

Nous sommes si aveugles que nous ne savons quand nous devons nous affliger ou nous réjouir: nous n'avons presque jamais que de fausses tristesses ou de fausses joies.

Quand je vois le Mogol, qui, toutes les années, va sottement se mettre dans une balance et se faire peser comme un bœuf; quand je vois les peuples se réjouir de ce que ce prince est devenu plus matériel, c'est-à-dire moins capable de les gouverner: j'ai pitié, Ibben, de l'extravagance humaine.

A Paris, le 20 de la lune de Rhégeb, 1713.

Lettre 44.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Il y a en France trois sortes d'états: l'Église, l'Épée et la Robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres: tel, par exemple, que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est homme de robe.

Il n'y a pas jusqu'aux plus vils artisans qui ne disputent sur l'excellence de l'art qu'ils ont choisi: chacun s'élève au-dessus de celui qui est d'une profession différente, à proportion de l'idée qu'il s'est faite de la supériorité de la sienne.

Les hommes ressemblent tous, plus ou moins, à cette femme de la province d'Érivan qui, ayant reçu quelque grâce d'un de nos monarques, lui souhaita mille fois, dans les bénédictions qu'elle lui donna, que le Ciel le fît gouverneur d'Érivan.

J'ai lu, dans une relation, qu'un vaisseau français ayant relâché à la côte de Guinée, quelques hommes de l'équipage voulurent aller à terre acheter quelques moutons. On les mena au Roi, qui rendait la justice à ces sujets sous un arbre. Il était sur son trône, c'est-à-dire sur un morceau de bois, aussi fier que s'il eût été assis sur celui du Grand Mogol; il avait trois ou quatre gardes avec des piques de bois; un parasol en forme de dais le couvrait de l'ardeur du Soleil; tous ses ornements et ceux de la Reine sa femme consistaient en leur peau noire et quelques bagues. Ce prince, plus vain encore que misérable, demanda à ces étrangers si l'on parlait beaucoup de lui en France. Il croyait que son nom devait être porté d'un pôle à l'autre; et, à la différence de ce conquérant de qui on a dit qu'il avait fait taire toute la Terre, il croyait, lui, qu'il devait faire parler tout l'Univers.

Quand le can de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les princes de la Terre peuvent aller dîner, si bon leur semble, et ce barbare, qui ne mange que du lait, qui n'a pas de maison, qui ne vit que de brigandages, regarde tous les rois du monde comme

ses esclaves et les insulte régulièrement deux fois par jour.

A Paris, le 28 de la lune de Rhégeb, 1713.

LETTRE 45.

RICA A USBEK, A ***.

Hier matin, comme j'étais au lit, j'entendis frapper rudement à ma porte, qui fut soudain ouverte ou enfoncée par un homme avec qui j'avais lié quelque société, et qui me parut tout hors de lui-même.

Son habillement était beaucoup plus que modeste; sa perruque de travers n'avait pas même été peignée; il n'avait pas eu le temps de faire recoudre son pourpoint noir, et il avait renoncé, pour ce jour-là, aux sages précautions avec lesquelles il avait coutume de déguiser le délabrement de son équipage.

" Levez-vous, me dit-il; j'ai besoin de vous tout aujourd'hui: j'ai mille emplettes à faire, et je serai bien aise que ce soit avec vous. Il faut premièrement que nous allions à la rue Saint-Honoré parler à un notaire qui est chargé de vendre une terre de cinq cent mille livres; je veux qu'il m'en donne la préférence. En venant ici, je me suis arrêté un moment au faubourg Saint-Germain, où j'ai loué un hôtel deux mille écus, et j'espère passer le contrat aujourd'hui."

Dès que je fus habillé, ou peu s'en fallait, mon

homme me fit précipitamment descendre. " Commençons, dit-il, par acheter un carrosse, et établissons l'équipage." En effet, nous achetâmes non seulement un carrosse, mais encore pour cent mille francs de marchandises, en moins d'une heure. Tout cela se fit promptement, parce que mon homme ne marchanda rien et ne compta jamais; aussi ne déplaça-t-il pas. Je rêvais sur tout ceci, et, quand j'examinais cet homme, je trouvais en lui une complication singulière de richesses et de pauvreté: de manière que je ne savais que croire. Mais enfin je rompis le silence, et, le tirant à part, je lui dis: " Monsieur, qui est-ce qui paiera tout cela?—Moi, dit-il. Venez dans ma chambre: je vous montrerai des trésors immenses et des richesses enviées des plus grands monarques; mais elles ne le seront pas de vous, qui les partagerez toujours avec moi." Je le suis. Nous grimpons à son cinquième étage, et, par une échelle, nous nous guindons à un sixième, qui était un cabinet ouvert aux quatre vents, où il n'y avait que deux ou trois douzaines de bassins de terre remplis de diverses liqueurs. " Je me suis levé de grand matin, me dit-il, et j'ai fait d'abord ce que je fais depuis vingt-cinq ans, qui est d'aller visiter mon œuvre. J'ai vu que le grand jour était venu, qui devait me rendre plus riche qu'homme qui soit sur la Terre. Voyez-vous cette liqueur vermeille? Elle a à présent toutes les qualités que les philosophes demandent pour faire

la transmutation des métaux. J'en ai tiré ces grains que vous voyez, qui sont de vrai or par leur couleur, quoiqu'un peu imparfaits par leur pesanteur. Ce secret, que Nicolas Flamel trouva, mais
5 que Raymond Lulle et un million d'autres cherchèrent toujours, est venu jusques à moi, et je me trouve aujourd'hui un heureux adepte. Fasse le Ciel que je ne me serve de tant de trésors qu'il m'a communiqués, que pour sa gloire! "

10 Je sortis, et je descendis, ou plutôt je me précipitai par cet escalier, transporté de colère, et laissai cet homme si riche dans son hôpital.

Adieu, mon cher Usbek. J'irai te voir demain, et, si tu veux, nous reviendrons ensemble à Paris.

A Paris, le dernier de la lune de Rhégeb, 1713.

LETTRE 46.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

15 Je vois ici des gens qui disputent sans fin sur la Religion; mais il semble qu'ils combattent en même temps à qui l'observera le moins.

Non seulement ils ne sont pas meilleurs Chrétiens, mais même meilleurs citoyens, et c'est ce qui me
20 touche: car, dans quelque religion qu'on vive, l'observation des lois, l'amour pour les hommes, la piété envers les parents, sont toujours les premiers actes de religion.

En effet, le premier objet d'un homme religieux ne doit-il pas être de plaire à la Divinité, qui a établi la religion qu'il professe? Mais le moyen le plus sûr pour y parvenir est sans doute d'observer les règles de la société et les devoirs de l'humanité: car, en quelque religion qu'on vive, dès qu'on en suppose une, il faut bien que l'on suppose aussi que Dieu aime les hommes, puisqu'il établit une religion pour les rendre heureux; que s'il aime les hommes, on est assuré de lui plaire en les aimant aussi, c'est-à-dire en exerçant envers eux tous les devoirs de la charité et de l'humanité, et en ne violant point les lois sous lesquelles ils vivent.

Par là, on est bien plus sûr de plaire à Dieu qu'en observant telle ou telle cérémonie: car les cérémonies n'ont point un degré de bonté par elles-mêmes; elles ne sont bonnes qu'avec égard et dans la supposition que Dieu les a commandées. Mais c'est la matière d'une grande discussion; on peut facilement s'y tromper: car il faut choisir les cérémonies d'une religion entre celles de deux mille.

Un homme faisait tous les jours à Dieu cette prière: " Seigneur, je n'entends rien dans les disputes que l'on fait sans cesse à votre sujet. Je voudrais vous servir selon votre volonté; mais chaque homme que je consulte veut que je vous serve à la sienne. Lorsque je veux vous faire ma prière, je ne sais en quelle langue je dois vous parler. Je ne sais pas non plus en quelle posture je dois me mettre: l'un

dit que je dois vous prier debout; l'autre veut que je sois assis; l'autre exige que mon corps porte sur mes genoux. . . . Il m'arriva l'autre jour de manger un lapin dans un caravanséraï. Trois hommes qui étaient auprès de là me firent trembler: ils me soutinrent tous trois que je vous avais grièvement offensé: l'un,[1] parce que cet animal était immonde; l'autre,[2] parce qu'il était étouffé; l'autre enfin,[3] parce qu'il n'était pas poisson. Un Brachmane qui passait par là, et que je pris pour juge, me dit: "Ils ont tort, car apparemment vous n'avez "pas tué vous-même cet animal. — Si fait, lui dis-je. "— Ah! vous avez commis une action abominable et "que Dieu ne vous pardonnera jamais, me dit-il d'une "voix sévère. Que savez-vous si l'âme de votre père "n'était pas passée dans cette bête?" Toutes ces choses, Seigneur, me jettent dans un embarras inconcevable: je ne puis remuer la tête que je ne sois menacé de vous offenser; cependant je voudrais vous plaire et employer à cela la vie que je tiens de vous. Je ne sais si je me trompe; mais je crois que le meilleur moyen pour y parvenir est de vivre en bon citoyen dans la société où vous m'avez fait naître, et en bon père dans la famille que vous m'avez donnée."

A Paris, le 8 de la lune de Chahban, 1713.

[1] Un Juif. (M.) —— [2] Un Turc. (M.) —— [3] Un Arménien. (M.)

LETTRE 48.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Ceux qui aiment à s'instruire ne sont jamais oisifs: quoique je ne sois chargé d'aucune affaire importante, je suis cependant dans une occupation continuelle. Je passe ma vie à examiner; j'écris le soir ce que j'ai remarqué, ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dans la journée. Tout m'intéresse, tout m'étonne: je suis comme un enfant, dont les organes encore tendres sont vivement frappés par les moindres objets.

Tu ne le croirais pas peut-être: nous sommes reçus agréablement dans toutes les compagnies et dans toutes les sociétés; je crois devoir beaucoup à l'esprit vif et à la gaieté naturelle de Rica, qui fait qu'il recherche tout le monde, et qu'il en est également recherché. Notre air étranger n'offense plus personne; nous jouissons même de la surprise où l'on est de nous trouver quelque politesse: car les Français n'imaginent pas que notre climat produise des hommes. Cependant, il faut l'avouer, ils valent bien la peine qu'on les détrompe.

J'ai passé quelques jours dans une maison de campagne auprès de Paris, chez un homme de considération, qui est ravi d'avoir de la compagnie chez lui. Il a une femme fort aimable, et qui joint à une grande modestie une gaieté que la vie retirée ôte toujours à nos dames de Perse.

Étranger que j'étais, je n'avais rien de mieux à faire que d'examiner cette foule de gens qui y abordait sans cesse, et qui me présentait toujours quelque chose de nouveau. Je remarquai d'abord un homme dont la simplicité me plut; je m'attachai à lui, il s'attacha à moi; de sorte que nous nous trouvions toujours l'un auprès de l'autre.

Un jour que, dans un grand cercle, nous nous entretenions en particulier, laissant les conversations générales à elles-mêmes: " Vous trouverez peut-être en moi, lui dis-je, plus de curiosité que de politesse; mais je vous supplie d'agréer que je vous fasse quelques questions: car je m'ennuie de n'être au fait de rien et de vivre avec des gens que je ne saurais démêler. Mon esprit travaille depuis deux jours: il n'y a pas un seul de ces hommes qui ne m'ait donné deux cents fois la torture, et je ne les devinerais de mille ans: ils me sont plus invisibles que les femmes de notre grand monarque. — Vous n'avez qu'à dire, me répondit-il, et je vous instruirai de tout ce que vous souhaiterez; d'autant mieux que je vous crois homme discret, et que vous n'abuserez pas de ma confiance."

" Qui est cet homme, lui dis-je, qui nous a tant parlé des repas qu'il a donnés aux grands, qui est si familier avec vos ducs, et qui parle si souvent à vos ministres, qu'on me dit être d'un accès si difficile? Il faut bien que ce soit un homme de qualité; mais il a la physionomie si basse qu'il ne fait guère honneur

aux gens de qualité; et, d'ailleurs, je ne lui trouve point d'éducation. Je suis étranger; mais il me semble qu'il y a en général une certaine politesse commune à toutes les nations; je ne lui trouve point de celle-là. Est-ce que vos gens de qualité sont plus mal élevés que les autres? — Cet homme, me répondit-il en riant, est un fermier. Il est autant au-dessus des autres par ses richesses, qu'il est au-dessous de tout le monde par sa naissance. Il aurait la meilleure table de Paris, s'il pouvait se résoudre à ne manger jamais chez lui. Il est bien impertinent, comme vous voyez; mais il excelle par son cuisinier. Aussi n'en est-il pas ingrat: car vous avez entendu qu'il l'a loué tout aujourd'hui."

"Et ce gros homme vêtu de noir, lui dis-je, que cette dame a fait placer auprès d'elle, comment a-t-il un habit si lugubre avec un air si gai et un teint si fleuri? Il sourit gracieusement dès qu'on lui parle; sa parure est plus modeste, mais plus arrangée que celle de vos femmes. — C'est, me répondit-il, un prédicateur, et, qui pis est, un directeur. . . . Il foudroie en public; mais il est doux comme un agneau en particulier. — Il me semble, dis-je, qu'on le distingue beaucoup, et qu'on a de grands égards pour lui. — Comment! si on le distingue? C'est un homme nécessaire; il fait la douceur de la vie retirée: petits conseils, soins officieux, visites marquées . . .: il est excellent."

"Mais, si je ne vous importune pas, dites-moi qui

est celui qui est vis-à-vis de nous, qui est si mal habillé; qui fait quelquefois des grimaces et a un langage différent des autres; qui n'a pas d'esprit pour parler, mais qui parle pour avoir de l'esprit?
5 — C'est, me répondit-il, un poète, et le grotesque du genre humain. Ces gens-là disent qu'ils sont nés ce qu'ils sont. Cela est vrai, et aussi ce qu'ils seront toute leur vie, c'est-à-dire presque toujours les plus ridicules de tous les hommes. Aussi ne
10 les épargne-t-on point: on verse sur eux le mépris à pleines mains. La famine a fait entrer celui-ci dans cette maison, et il y est bien reçu du maître et de la maîtresse, dont la bonté et la politesse ne se démentent à l'égard de personne. Il fit leur épi-
15 thalame, lorsqu'ils se marièrent. C'est ce qu'il a fait de mieux en sa vie: car il s'est trouvé que le mariage a été aussi heureux qu'il l'a prédit."

"Vous ne le croiriez pas peut-être, ajouta-t-il, entêté comme vous êtes des préjugés de l'Orient:
20 il y a parmi nous des mariages heureux et des femmes dont la vertu est un gardien sévère. Les gens dont nous parlons goûtent entre eux une paix qui ne peut être troublée; ils sont aimés et estimés de tout le monde. Il n'y a qu'une chose: c'est que leur bonté
25 naturelle leur fait recevoir chez eux toute sorte de monde; ce qui fait qu'ils ont quelquefois mauvaise compagnie. Ce n'est pas que je les désapprouve: il faut vivre avec les hommes tels qu'ils sont; les gens qu'on dit être de si bonne compagnie ne sont souvent

que ceux dont les vices sont plus raffinés, et peut-être en est-il comme des poisons, dont les plus subtils sont aussi les plus dangereux."

" Et ce vieux homme, lui dis-je tout bas, qui a l'air si chagrin? Je l'ai pris d'abord pour un étranger: car, outre qu'il est habillé autrement que les autres, il censure tout ce qui se fait en France et n'approuve pas votre gouvernement. — C'est un vieux guerrier, me dit-il, qui se rend mémorable à tous ses auditeurs par la longueur de ses exploits. Il ne peut souffrir que la France ait gagné des batailles où il ne se soit pas trouvé, ou qu'on vante un siège où il n'ait pas monté à la tranchée. Il se croit si nécessaire à notre histoire, qu'il s'imagine qu'elle finit où il a fini: il regarde quelques blessures qu'il a reçues, comme la dissolution de la monarchie, et, à la différence de ces philosophes qui disent qu'on ne jouit que du présent, et que le passé n'est rien, il ne jouit, au contraire, que du passé et n'existe que dans les campagnes qu'il a faites: il respire dans les temps qui se sont écoulés, comme les héros doivent vivre dans ceux qui passeront après eux. — Mais pourquoi, dis-je, a-t-il quitté le service? — Il ne l'a point quitté, me répondit-il; mais le service l'a quitté: on l'a employé dans une petite place, où il racontera ses aventures le reste de ses jours; mais il n'ira jamais plus loin: le chemin des honneurs lui est fermé. — Et pourquoi? lui dis-je. — Nous avons une maxime en France, me répondit-il: c'est de

n'élever jamais les officiers dont la patience a langui dans les emplois subalternes. Nous les regardons comme des gens dont l'esprit s'est rétréci dans les détails, et qui, par l'habitude des petites choses, sont devenus incapables des plus grandes. Nous croyons qu'un homme qui n'a pas les qualités d'un général à trente ans ne les aura jamais; que celui qui n'a pas ce coup d'œil qui montre tout d'un coup un terrain de plusieurs lieues dans toutes ses situations différentes, cette présence d'esprit qui fait que, dans une victoire, on se sert de tous ses avantages, et, dans un échec, de toutes ses ressources, n'acquerra jamais ces talents. C'est pour cela que nous avons des emplois brillants pour ces hommes grands et sublimes que le Ciel a partagés non seulement d'un cœur, mais aussi d'un génie héroïque, et des emplois subalternes pour ceux dont les talents le sont aussi. De ce nombre sont ces gens qui ont vieilli dans une guerre obscure: ils ne réussissent tout au plus qu'à faire ce qu'ils ont fait toute leur vie, et il ne faut point commencer à les charger dans le temps qu'ils s'affaiblissent."

Un moment après, la curiosité me reprit, et je lui dis: "Je m'engage à ne vous plus faire de questions, si vous voulez encore souffrir celle-ci. Qui est ce grand jeune homme qui a des cheveux, peu d'esprit et tant d'impertinence? D'où vient qu'il parle plus haut que les autres et se sait si bon gré d'être au monde? — C'est un homme à bonnes fortunes," me répondit-il,

A ces mots, des gens entrèrent, d'autres sortirent; on se leva; quelqu'un vint parler à mon gentilhomme, et je restai aussi peu instruit qu'auparavant. Mais, un moment après, je ne sais par quel hasard, ce jeune homme se trouva auprès de moi, et, m'adressant la parole: "Il fait beau. Voudriez-vous, Monsieur, faire un tour dans le parterre?" Je lui répondis le plus civilement qu'il me fut possible, et nous sortîmes ensemble. "Je suis venu à la campagne, me dit-il, pour faire plaisir à la maîtresse de la maison, avec laquelle je ne suis pas mal. Il y a bien certaine femme dans le monde qui ne sera pas de bonne humeur. Mais qu'y faire? Je vois les plus jolies femmes de Paris; mais je ne me fixe pas à une, et je leur en donne bien à garder: car, entre vous et moi, je ne vaux pas grand'chose. — Apparemment, Monsieur, lui dis-je, que vous avez quelque charge ou quelque emploi qui vous empêche d'être plus assidu auprès d'elles. — Non, Monsieur, je n'ai d'autre emploi que de faire enrager un mari ou désespérer un père; j'aime à alarmer une femme qui croit me tenir, et la mettre à deux doigts de ma perte. Nous sommes quelques jeunes gens qui partageons ainsi tout Paris et l'intéressons à nos moindres démarches. — A ce que je comprends, lui dis-je, vous faites plus de bruit que le guerrier le plus valeureux, et vous êtes plus considéré qu'un grave magistrat. Si vous étiez en Perse, vous ne jouiriez pas de tous ces avantages: vous deviendriez plus propre à garder

nos dames qu'à leur plaire." Le feu me monta au visage, et je crois que, pour peu que j'eusse parlé, je n'aurais pu m'empêcher de le brusquer.

Que dis-tu d'un pays où l'on tolère de pareilles gens, et où l'on laisse vivre un homme qui fait un tel métier? où l'infidélité, la trahison, le rapt, la perfidie et l'injustice conduisent à la considération? où l'on estime un homme parce qu'il ôte une fille à son père, une femme à son mari, et trouble les sociétés les plus douces et les plus saintes? Heureux les enfants d'Hali, qui défendent leurs familles de l'opprobre et de la séduction! La lumière du jour n'est pas plus pure que le feu qui brûle dans le cœur de nos femmes. . . . Terre natale et chérie, sur qui le Soleil jette ses premiers regards, tu n'es point souillée par les crimes horribles qui obligent cet astre à se cacher dès qu'il paraît dans le noir Occident!

A Paris, le 5 de la lune de Rhamazan, 1713.

Lettre 49.

RICA A USBEK, A ***.

Étant l'autre jour dans ma chambre, je vis entrer un dervis extraordinairement habillé: sa barbe descendait jusques à sa ceinture de corde; il avait les pieds nus; son habit était gris, grossier et, en quelques endroits, pointu. Le tout me parut si bizarre, que ma première idée fut d'envoyer chercher un peintre pour en faire une fantaisie.

Il me fit d'abord un grand compliment, dans lequel il m'apprit qu'il était homme de mérite, et de plus Capucin. " On m'a dit, ajouta-t-il, Monsieur, que vous retournez bientôt à la cour de Perse, où vous tenez un rang distingué; je viens vous demander votre protection et vous prier de nous obtenir du Roi une petite habitation, auprès de Casbin, pour deux ou trois religieux. — Mon Père, lui dis-je, vous voulez donc aller en Perse? — Moi, Monsieur! me dit-il; je m'en donnerai bien de garde. Je suis ici provincial, et je ne troquerais pas ma condition contre celle de tous les Capucins du monde. — Eh! que diable me demandez-vous donc? — C'est, me répondit-il, que, si nous avions cet hospice, nos pères d'Italie y enverraient deux ou trois de leurs religieux. — Vous les connaissez apparemment, lui dis-je, ces religieux? — Non, Monsieur, je ne les connais pas. — Eh morbleu! que vous importe donc qu'ils aillent en Perse? C'est un beau projet de faire respirer l'air de Casbin à deux Capucins; cela sera très utile à l'Europe et à l'Asie; il est fort nécessaire d'intéresser là-dedans les monarques. Voilà ce qui s'appelle de belles colonies! Allez! vous et vos semblables n'êtes point faits pour être transplantés, et vous ferez bien de continuer à ramper dans les endroits où vous vous êtes engendrés."

A Paris, le 15 de la lune de Rhamazan, 1713.

LETTRE 50.

RICA A ***.

J'ai vu des gens chez qui la vertu était si naturelle qu'elle ne se faisait pas même sentir: ils s'attachaient à leur devoir sans s'y plier et s'y portaient comme par instinct. Bien loin de relever par leurs discours leurs rares qualités, il semblait qu'elles n'avaient pas percé jusques à eux. Voilà les gens que j'aime; non pas ces hommes vertueux qui semblent être étonnés de l'être, et qui regardent une bonne action comme un prodige, dont le récit doit surprendre.

Si la modestie est une vertu nécessaire à ceux à qui le Ciel a donné de grands talents, que peut-on dire de ces insectes qui osent faire paraître un orgueil qui déshonorerait les plus grands hommes?

Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes: leurs conversations sont un miroir qui présente toujours leur impertinente figure. Ils vous parleront des moindres choses qui leur sont arrivées, et ils veulent que l'intérêt qu'ils y prennent les grossisse à vos yeux; ils ont tout fait, tout vu, tout dit, tout pensé; ils sont un modèle universel, un sujet de comparaison inépuisable, une source d'exemples qui ne tarit jamais. Oh! que la louange est fade lorsqu'elle réfléchit vers le lieu d'où elle part!

Il y a quelques jours qu'un homme de ce caractère nous accabla pendant deux heures de lui, de son mérite et de ses talents. Mais, comme il n'y a point

de mouvement perpétuel dans le monde, il cessa de parler; la conversation nous revint donc, et nous la prîmes.

Un homme qui paraissait assez chagrin commença par se plaindre de l'ennui répandu dans les conversations. "Quoi! toujours des sots qui se peignent eux-mêmes, et qui ramènent tout à eux! — Vous avez raison, reprit brusquement notre discoureur. Il n'y a qu'à faire comme moi: je ne me loue jamais; j'ai du bien, de la naissance; je fais de la dépense; mes amis disent que j'ai quelque esprit: mais je ne parle jamais de tout cela. Si j'ai quelques bonnes qualités, celle dont je fais le plus de cas, c'est ma modestie."

J'admirais cet impertinent, et, pendant qu'il parlait tout haut, je disais tout bas: "Heureux celui qui a assez de vanité pour ne dire jamais de bien de lui, qui craint ceux qui l'écoutent, et ne compromet point son mérite avec l'orgueil des autres!"

A Paris, le 20 de la lune de Rhamazan, 1713.

LETTRE 51.

NARGUM, ENVOYÉ DE PERSE EN MOSCOVIE, A USBEK, A PARIS.

On m'a écrit d'Ispahan que tu avais quitté la Perse, et que tu étais actuellement à Paris. Pourquoi faut-il que j'apprenne de tes nouvelles par d'autres que par toi?

Les ordres du Roi des Rois me retiennent depuis cinq ans dans ce pays-ci, où j'ai terminé plusieurs négociations importantes.

Tu sais que le Czar est le seul des princes chrétiens dont les intérêts soient mêlés avec ceux de la Perse, parce qu'il est ennemi des Turcs comme nous. Son empire est plus grand que le nôtre: car on compte mille lieues depuis Moscow jusqu'à la dernière place de ses états du côté de la Chine.

Il est le maître absolu de la vie et des biens de ses sujets, qui sont tous esclaves, à la réserve de quatre familles. Le lieutenant des Prophètes, le Roi des Rois, qui a le Ciel pour marchepied, ne fait pas un exercice plus redoutable de sa puissance.

A voir le climat affreux de la Moscovie, on ne croirait jamais que ce fût une peine d'en être exilé; cependant, dès qu'un grand est disgracié, on le relègue en Sibérie.

Comme la loi de notre prophète nous défend de boire du vin, celle du Prince le défend aux Moscovites.

Ils ont une manière de recevoir leurs hôtes qui n'est point du tout persane. Dès qu'un étranger entre dans la maison, le mari lui présente sa femme; l'étranger la baise; et cela passe pour une politesse faite au mari.

Quoique les pères, au contrat de mariage de leurs filles, stipulent ordinairement que le mari ne les fouettera pas, cependant on ne saurait croire com-

bien les femmes moscovites aiment à être battues [1]: elles ne peuvent comprendre qu'elles possèdent le cœur de leur mari s'il ne les bat comme il faut: une conduite opposée, de sa part, est une marque d'indifférence impardonnable. Voici une lettre qu'une d'elles écrivit dernièrement à sa mère:

" Ma chère Mère,

" Je suis la plus malheureuse femme du monde! Il n'y a rien que je n'aie fait pour me faire aimer de mon mari, et je n'ai jamais pu y réussir. Hier, j'avais mille affaires dans la maison; je sortis, et je demeurai tout le jour dehors. Je crus, à mon retour, qu'il me battrait bien fort; mais il ne me dit pas un seul mot. Ma sœur est bien autrement traitée: son mari la bat tous les jours; elle ne peut pas regarder un homme, qu'il ne l'assomme soudain. Ils s'aiment beaucoup aussi, et ils vivent de la meilleure intelligence du monde.

" C'est ce qui la rend si fière. Mais je ne lui donnerai pas longtemps sujet de me mépriser. J'ai résolu de me faire aimer de mon mari à quelque prix que ce soit; je le ferai si bien enrager, qu'il faudra bien qu'il me donne des marques d'amitié. Il ne sera pas dit que je ne serai pas battue, et que je vivrai dans la maison sans que l'on pense à moi. La moindre chiquenaude qu'il me donnera, je crierai de toute ma force, afin qu'on s'imagine qu'il y va tout de bon, et je crois que, si quelque voisin

[1] Ces mœurs sont changées. (M.)

venait au secours, je l'étranglerais. Je vous supplie, ma chère Mère, de vouloir bien représenter à mon mari qu'il me traite d'une manière indigne. Mon père, qui est un si honnête homme, n'agissait pas de même, et il me souvient, lorsque j'étais petite fille, qu'il me semblait quelquefois qu'il vous aimait trop.

Je vous embrasse, ma chère Mère."

Les Moscovites ne peuvent point sortir de l'Empire, fût-ce pour voyager. Ainsi, séparés des autres nations par les lois du pays, ils ont conservé leurs anciennes coutumes avec d'autant plus d'attachement qu'ils ne croyaient pas qu'il fût possible d'en avoir d'autres.

Mais le prince qui règne à présent a voulu tout changer: il a eu de grands démêlés avec eux au sujet de leur barbe; le clergé et les moines n'ont pas moins combattu en faveur de leur ignorance.

Il s'attache à faire fleurir les arts et ne néglige rien pour porter dans l'Europe et l'Asie la gloire de sa nation, oubliée jusques ici et presque uniquement connue d'elle-même.

Inquiet et sans cesse agité, il erre dans ses vastes états, laissant partout des marques de sa sévérité naturelle.

Il les quitte, comme s'ils ne pouvaient le contenir, et va chercher dans l'Europe d'autres provinces et de nouveaux royaumes.

Je t'embrasse, mon cher Usbek. Donne-moi de tes nouvelles, je te conjure.

De Moscou, le 2 de la lune de Chalval, 1713.

LETTRE 52.

RICA A USBEK, A ***.

J'étais l'autre jour dans une société où je me divertis assez bien. Il y avait là des femmes de tous les âges: une de quatre-vingts ans, une de soixante, une de quarante, qui avait une nièce de vingt à vingt-deux. Un certain instinct me fit approcher de cette dernière, et elle me dit à l'oreille: " Que dites-vous de ma tante, qui, à son âge, veut avoir des amants et fait encore la jolie? — Elle a tort, lui dis-je: c'est un dessein qui ne convient qu'à vous." Un moment après, je me trouvai auprès de sa tante, qui me dit: " Que dites-vous de cette femme, qui a pour le moins soixante ans, qui a passé aujourd'hui plus d'une heure à sa toilette? — C'est du temps perdu, lui dis-je, et il faut avoir vos charmes pour devoir y songer." J'allai à cette malheureuse femme de soixante ans et la plaignais dans mon âme, lorsqu'elle me dit à l'oreille: " Y a-t-il rien de si ridicule? Voyez cette femme, qui a quatre-vingts ans, et qui met des rubans couleur de feu; elle veut faire la jeune, et elle y réussit: car cela approche de l'enfance." — " Ah! bon Dieu, dis-je en moi-même, ne sentirons-nous jamais que le

ridicule des autres? — C'est peut-être un bonheur, disais-je ensuite, que nous trouvions de la consolation dans les faiblesses d'autrui." Cependant j'étais en train de me divertir, et je dis: "Nous avons assez monté; descendons à présent, et commençons par la vieille qui est au sommet." — "Madame, vous vous ressemblez si fort, cette dame à qui je viens de parler et vous, qu'il semble que vous soyez deux sœurs, et je vous crois à peu près de même âge. — Vraiment, Monsieur, me dit-elle, lorsque l'une mourra, l'autre devra avoir grand' peur: je ne crois pas qu'il y ait d'elle à moi deux jours de différence." Quand je tins cette femme décrépite, j'allai à celle de soixante ans. "Il faut, Madame, que vous décidiez un pari que j'ai fait: j'ai gagé que cette dame et vous — lui montrant la femme de quarante ans — étiez de même âge. — Ma foi, dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait six mois de différence. — Bon, m'y voilà; continuons." Je descendis encore, et j'allai à la femme de quarante ans. "Madame, faites-moi la grâce de me dire si c'est pour rire que vous appelez cette demoiselle, qui est à l'autre table, votre nièce? Vous êtes aussi jeune qu'elle; elle a même quelque chose dans le visage de passé, que vous n'avez certainement pas, et ces couleurs vives qui paraissent sur votre teint. . . . — Attendez, me dit-elle: je suis sa tante; mais sa mère avait pour le moins vingt-cinq ans plus que moi: nous n'étions pas de même lit; j'ai ouï dire à

feu ma sœur que sa fille et moi naquîmes la même année. — Je le disais bien, Madame, et je n'avais pas tort d'être étonné."

Mon cher Usbek, les femmes qui se sentent finir d'avance par la perte de leurs agréments voudraient reculer vers la jeunesse. Eh! comment ne chercheraient-elles pas à tromper les autres? Elles font tous leurs efforts pour se tromper elles-mêmes et se dérober à la plus affligeante de toutes les idées.

A Paris, le 3 de la lune de Chalval, 1713.

LETTRE 54.

RICA A USBEK, A ***.

J'étais ce matin dans ma chambre, qui, comme tu sais, n'est séparée des autres que par une cloison fort mince et percée en plusieurs endroits; de sorte qu'on entend tout ce qui se dit dans la chambre voisine. Un homme, qui se promenait à grands pas, disait à un autre: "Je ne sais ce que c'est, mais tout se tourne contre moi: il y a plus de trois jours que je n'ai rien dit qui m'ait fait honneur, et je me suis trouvé confondu pêle-mêle dans toutes les conversations, sans qu'on ait fait la moindre attention à moi, et qu'on m'ait deux fois adressé la parole. J'avais préparé quelques saillies pour relever mon discours; jamais on n'a voulu souffrir que je les fisse venir. J'avais un conte fort joli à faire; mais, à mesure que j'ai voulu l'approcher, on l'a esquivé

comme si on l'avait fait exprès. J'ai quelques bons mots, qui, depuis quatre jours, vieillissent dans ma tête, sans que j'en aie pu faire le moindre usage. Si cela continue, je crois qu'à la fin je serai un sot: il semble que ce soit mon étoile, et que je ne puisse m'en dispenser. Hier, j'avais espéré de briller avec trois ou quatre vieilles femmes qui certainement ne m'en imposent point, et je devais dire les plus jolies choses du monde: je fus plus d'un quart d'heure à diriger ma conversation; mais elles ne tinrent jamais un propos suivi, et elles coupèrent, comme des Parques fatales, le fil de tous mes discours. Veux-tu que je te dise? La réputation de bel esprit coûte bien à soutenir. Je ne sais comment tu as fait pour y parvenir. — Il me vient une pensée, reprit l'autre: travaillons de concert à nous donner de l'esprit; associons-nous pour cela. Chaque jour, nous nous dirons de quoi nous devons parler, et nous nous secourrons si bien que, si quelqu'un vient nous interrompre au milieu de nos idées, nous l'attirerons nous-mêmes, et, s'il ne veut pas venir de bon gré, nous lui ferons violence. Nous conviendrons des endroits où il faudra approuver, de ceux où il faudra sourire, des autres où il faudra rire tout à fait et à gorge déployée. Tu verras que nous donnerons le ton à toutes les conversations, et qu'on admirera la vivacité de notre esprit et le bonheur de nos reparties. Nous nous protégerons par des signes de tête mutuels. Tu brilleras au-

jourd'hui; demain tu seras mon second. J'entrerai avec toi dans une maison, et je m'écrierai en te montrant: "Il faut que je vous dise une réponse "bien plaisante que Monsieur vient de faire à un "homme que nous avons trouvé dans la rue." Et je me tournerai vers toi: "Il ne s'y attendait pas; "il a été bien étonné." Je réciterai quelques-uns de mes vers, et tu diras: "J'y étais quand il les fit; "c'était dans un souper, et il ne rêva pas un moment." Souvent même nous nous raillerons, toi et moi, et l'on dira: "Voyez comme il s'attaquent, comme ils "se défendent! Ils ne s'épargnent pas. Voyons "comment il sortira de là. A merveille! Quelle "présence d'esprit! Voilà une véritable bataille." Mais on ne dira pas que nous nous étions escarmouchés la veille. Il faudra acheter de certains livres qui sont des recueils de bons mots composés à l'usage de ceux qui n'ont point d'esprit, et qui en veulent contrefaire: tout dépend d'avoir des modèles. Je veux qu'avant six mois nous soyons en état de tenir une conversation d'une heure toute remplie de bons mots. Mais il faudra avoir une attention: c'est de soutenir leur fortune. Ce n'est pas assez de dire un bon mot: il faut le publier; il faut le répandre et le semer partout. Sans cela, autant de perdu; et je t'avoue qu'il n'y a rien de si désolant que de voir une jolie chose qu'on a dite mourir dans l'oreille d'un sot qui l'entend. Il est vrai que souvent il y a une compensation, et que nous disons aussi

bien des sottises qui passent *incognito;* et c'est la seule chose qui peut nous consoler dans cette occasion. Voilà, mon cher, le parti qu'il nous faut prendre. Fais ce que je te dirai, et je te promets avant six mois une place à l'Académie. C'est pour te dire que le travail ne sera pas long: car pour lors tu pourras renoncer à ton art; tu seras homme d'esprit malgré que tu en aies. On remarque en France que, dès qu'un homme entre dans une compagnie, il prend d'abord ce qu'on appelle *l'esprit du corps.* Tu seras de même, et je ne crains pour toi que l'embarras des applaudissements."

De Paris, le 6 de la lune de Zilcadé, 1714.

Lettre 56.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

Le jeu est très en usage en Europe: c'est un état que d'être joueur. Ce seul titre tient lieu de naissance, de bien, de probité: il met tout homme qui le porte au rang des honnêtes gens, sans examen, quoiqu'il n'y ait personne qui ne sache qu'en jugeant ainsi il s'est trompé très souvent; mais on est convenu d'être incorrigible.

Les femmes y sont surtout très adonnées. Il est vrai qu'elles ne s'y livrent guère dans leur jeunesse que pour favoriser une passion plus chère; mais, à mesure qu'elles vieillissent, leur passion pour le jeu

semble rajeunir, et cette passion remplit tout le vide des autres.

Elles veulent ruiner leurs maris, et, pour y parvenir, elles ont des moyens pour tous les âges, depuis la plus tendre jeunesse jusques à la vieillesse la plus décrépite: les habits et les équipages commencent le dérangement; la coquetterie l'augmente; le jeu l'achève.

J'ai vu souvent neuf ou dix femmes, ou plutôt neuf ou dix siècles rangés autour d'une table; je les ai vues dans leurs espérances, dans leurs craintes, dans leurs joies, surtout dans leurs fureurs. Tu aurais dit qu'elles n'auraient jamais le temps de s'apaiser, et que la vie allait les quitter avant leur désespoir; tu aurais été en doute si ceux qu'elles payaient étaient leurs créanciers ou leurs légataires.

Il semble que notre saint prophète ait eu principalement en vue de nous priver de tout ce qui peut troubler notre raison: il nous a interdit l'usage du vin, qui la tient ensevelie; il nous a, par un précepte exprès, défendu les jeux de hasard; et, quand il lui a été impossible d'ôter la cause des passions, il les a amorties. L'amour, parmi nous, ne porte ni trouble ni fureur; c'est une passion languissante, qui laisse notre âme dans le calme: la pluralité des femmes nous sauve de leur empire; elle tempère la violence de nos désirs.

A Paris, le 8 de la lune de Zilhagé, 1714.

LETTRE 57.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

. . . . . .

Je fus l'autre jour dans un couvent de . . . dervis. Un d'entre eux, vénérable par ses cheveux blancs, m'accueillit fort honnêtement; il me fit voir toute la maison; nous entrâmes dans le jardin, et nous nous mîmes à discourir. " Mon Père, lui dis-je, quel emploi avez-vous dans la communauté? — Monsieur, me répondit-il avec un air très content de ma question, je suis casuiste. — Casuiste? repris-je: depuis que je suis en France, je n'ai pas ouï parler de cette charge. — Quoi! vous ne savez pas ce que c'est qu'un casuiste? Eh bien! écoutez: je vais vous en donner une idée qui ne vous laissera rien à désirer. Il y a deux sortes de péchés: de mortels, qui excluent absolument du Paradis; et de véniels, qui offensent Dieu, à la vérité, mais ne l'irritent pas au point de nous priver de la béatitude. Or tout notre art consiste à bien distinguer ces deux sortes de péchés: car, à la réserve de quelques libertins, tous les Chrétiens veulent gagner le Paradis; mais il n'y a guère personne qui ne le veuille gagner à meilleur marché qu'il est possible. Quand on connaît bien les péchés mortels, on tâche de ne pas commettre de ceux-là, et l'on fait son affaire. Il y a des hommes qui n'aspirent pas à une si grande perfection, et, comme ils n'ont point d'ambition, ils

ne se soucient pas des premières places. Aussi entrent-ils en Paradis le plus juste qu'ils peuvent; pourvu qu'ils y soient, cela leur suffit: leur but est de n'en faire ni plus ni moins. Ce sont des gens qui ravissent le Ciel plutôt qu'ils ne l'obtiennent, et qui disent à Dieu: "Seigneur, j'ai accompli les "conditions à la rigueur; vous ne pouvez vous em- "pêcher de tenir vos promesses: comme je n'en ai "pas fait plus que vous n'en avez demandé, je vous "dispense de m'en accorder plus que vous n'en avez "promis." Nous sommes donc des gens nécessaires, Monsieur. Ce n'est pas tout pourtant; vous allez bien voir autre chose. L'action ne fait pas le crime, c'est la connaissance de celui qui la commet: celui qui fait un mal, tandis qu'il peut croire que ce n'en est pas un, est en sûreté de conscience; et, comme il y a un nombre infini d'actions équivoques, un casuiste peut leur donner un degré de bonté qu'elles n'ont point, en les déclarant bonnes; et, pourvu qu'il puisse persuader qu'elles n'ont pas de venin, il le leur ôte tout entier. Je vous dis ici le secret d'un métier où j'ai vieilli; je vous en fais voir les raffinements: il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent les moins susceptibles. — Mon Père, lui dis-je, cela est fort bon; mais comment vous accommodez-vous avec le Ciel? Si le Sophi avait à sa cour un homme qui fît à son égard ce que vous faites contre votre Dieu, qui mît de la différence entre ses ordres, et qui apprît à ses sujets dans quel cas ils

doivent les exécuter, et dans quel autre ils peuvent les violer, il le ferait empaler sur l'heure." Je saluai mon dervis et le quittai sans attendre sa réponse.

A Paris, le 23 de la lune de Maharram, 1714.

LETTRE 58.

RICA A RHÉDI, A VENISE.

A Paris, mon cher Rhédi, il y a bien des métiers. Là un homme obligeant vient, pour un peu d'argent, vous offrir le secret de faire de l'or. . . .

Vous trouverez encore des devins si habiles qu'ils vous diront toute votre vie, pourvu qu'ils aient seulement eu un quart d'heure de conversation avec vos domestiques. . . .

Il y a *des femmes* qui, réparant par la force de leur art toutes les injures du temps, savent rétablir sur un visage une beauté qui chancelle, et même rappeler une femme du sommet de la vieillesse pour la faire redescendre jusqu'à la jeunesse la plus tendre.

Tous ces gens-là vivent ou cherchent à vivre dans une ville qui est la mère de l'invention.

Les revenus des citoyens ne s'y afferment point: ils ne consistent qu'en esprit et en industrie; chacun a la sienne, qu'il fait valoir de son mieux.

Qui voudrait nombrer tous les gens de loi qui poursuivent le revenu de quelque mosquée aurait aussitôt compté les sables de la mer et les esclaves de notre monarque.

Un nombre infini de maîtres de langues, d'arts et de sciences, enseignent ce qu'ils ne savent pas, et ce talent est bien considérable: car il ne faut pas beaucoup d'esprit pour montrer ce qu'on sait; mais il en faut infiniment pour enseigner ce qu'on ignore.

On ne peut mourir ici que subitement; la mort ne saurait autrement exercer son empire: car il y a dans tous les coins des gens qui ont des remèdes infaillibles contre toutes les maladies imaginables.

Toutes les boutiques sont tendues de filets invisibles où se vont prendre tous les acheteurs. L'on en sort pourtant quelquefois à bon marché: une jeune marchande cajole un homme une heure entière pour lui faire acheter un paquet de cure-dents.

Il n'y a personne qui ne sorte de cette ville plus précautionné qu'il n'y est entré: à force de faire part de son bien aux autres, on apprend à le conserver; seul avantage des étrangers dans cette ville enchanteresse.

A Paris, le 10 de la lune de Saphar, 1714.

LETTRE 59.

RICA A USBEK, A ***.

J'étais l'autre jour dans une maison où il y avait un cercle de gens de toute espèce: je trouvai la conversation occupée par deux vieilles femmes, qui avaient en vain travaillé tout le matin à se rajeunir. "Il faut avouer, disait une d'entre elles, que les

hommes d'aujourd'hui sont bien différents de ceux que nous voyions dans notre jeunesse: ils étaient polis, gracieux, complaisants. Mais, à présent, je les trouve d'une brutalité insupportable. — Tout est changé, dit pour lors un homme qui paraissait accablé de goutte. Le temps n'est plus comme il était il y a quarante ans: tout le monde se portait bien; on marchait; on était gai; on ne demandait qu'à rire et à danser. A présent, tout le monde est d'une tristesse insupportable." Un moment après, la conversation tourna du côté de la politique. "Morbleu! dit un vieux seigneur, l'État n'est plus gouverné: trouvez-moi à présent un ministre comme M. Colbert. Je le connaissais beaucoup, ce M. Colbert: il était de mes amis; il me faisait toujours payer de mes pensions avant qui que ce fût. Le bel ordre qu'il y avait dans les finances! Tout le monde était à son aise. Mais aujourd'hui je suis ruiné. — Monsieur, dit pour lors un ecclésiastique, vous parlez là du temps le plus miraculeux de notre invincible monarque. Y a-t-il rien de si grand que ce qu'il faisait alors pour détruire l'Hérésie? — Et comptez-vous pour rien l'abolition des duels?" dit, d'un air content, un autre homme qui n'avait point encore parlé. "La remarque est judicieuse, me dit quelqu'un à l'oreille: cet homme est charmé de l'édit, et il l'observe si bien, qu'il y a six mois qu'il reçut cent coups de bâton pour ne le pas violer."

Il me semble, Usbek, que nous ne jugeons jamais

des choses que par un retour secret que nous faisons sur nous-mêmes. Je ne suis pas surpris que les Nègres peignent le Diable d'une blancheur éblouissante et leurs Dieux noirs comme du charbon; . . . et qu'enfin tous les idolâtres aient représenté leurs Dieux avec une figure humaine et leur aient fait part de toutes leurs inclinations. On a dit fort bien que, si les triangles faisaient un Dieu, ils lui donneraient trois côtés.

Mon cher Usbek, quand je vois des hommes qui rampent sur un atome, c'est-à-dire la Terre, qui n'est qu'un point de l'Univers, se proposer directement pour modèles de la Providence, je ne sais comment accorder tant d'extravagance avec tant de petitesse.

A Paris, le 14 de la lune de Saphar, 1714.

LETTRE 60.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

Tu me demandes s'il y a des Juifs en France? Sache que, partout où il y a de l'argent, il y a des Juifs. Tu me demandes ce qu'ils y font? Précisément ce qu'ils font en Perse: rien ne ressemble plus à un Juif d'Asie qu'un Juif européen.

Ils font paraître chez les Chrétiens, comme parmi nous, une obstination invincible pour leur religion, qui va jusques à la folie.

La religion juive est un vieux tronc qui a produit deux branches qui ont couvert toute la Terre: je veux

dire le Mahométisme et le Christianisme; ou plutôt c'est une mère qui a engendré deux filles, qui l'ont accablée de mille plaies: car, en fait de religions, les plus proches sont les plus grandes ennemies. Mais, quelques mauvais traitements qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de les avoir mises au monde; elle se sert de l'une et de l'autre pour embrasser le Monde entier, tandis que, d'un autre côté, sa vieillesse vénérable embrasse tous les temps.

Les Juifs se regardent donc comme la source de toute sainteté et l'origine de toute religion. Ils nous regardent, au contraire, comme des hérétiques, qui ont changé la Loi, ou plutôt comme des Juifs rebelles.

Si le changement s'était fait insensiblement, ils croient qu'ils auraient été facilement séduits; mais, comme il s'est fait tout à coup et d'une manière violente, comme ils peuvent marquer le jour et l'heure de l'une et de l'autre naissance, ils se scandalisent de trouver en nous des âges et se tiennent fermes à une religion que le Monde même n'a pas précédée.

Ils n'ont jamais eu dans l'Europe un calme pareil à celui dont ils jouissent. On commence à se défaire parmi les Chrétiens de cet esprit d'intolérance qui les animait. On s'est mal trouvé, en Espagne, de les avoir chassés, et, en France, d'avoir fatigué des Chrétiens dont la croyance différait un peu de celle du Prince. On s'est aperçu que le zèle pour les progrès de la Religion est différent de l'attachement

qu'on doit avoir pour elle, et que, pour l'aimer et l'observer, il n'est pas nécessaire de haïr et de persécuter ceux qui ne l'observent pas.

Il serait à souhaiter que nos Musulmans pensassent aussi sensément sur cet article que les Chrétiens; que l'on pût, une bonne fois, faire la paix entre Hali et Abubeker et laisser à Dieu le soin de décider des mérites de ces saints prophètes. Je voudrais qu'on les honorât par des actes de vénération et de respect, et non par de vaines préférences; et qu'on cherchât à mériter leur faveur, quelque place que Dieu leur ait marquée, soit à sa droite, ou bien sous le marchepied de son trône.

A Paris, le 18 de la lune de Saphar, 1714.

Lettre 61.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

J'entrai l'autre jour dans une église fameuse qu'on appelle *Notre-Dame*. Pendant que j'admirais ce superbe édifice, j'eus occasion de m'entretenir avec un ecclésiastique que la curiosité y avait attiré comme moi. La conversation tomba sur la tranquillité de sa profession.

" La plupart des gens, me dit-il, envient le bonheur de notre état, et ils ont raison. Cependant, il a ses désagréments. Nous ne sommes point si séparés du monde que nous n'y soyons appelés en mille occasions: là, nous avons un rôle très difficile à soutenir.

" Les gens du monde sont étonnants: ils ne peuvent souffrir notre approbation ni nos censures; si nous les voulons corriger, ils nous trouvent ridicules; si nous les approuvons, ils nous regardent comme des gens au-dessous de notre caractère. Il n'y a rien de si humiliant que de penser qu'on a scandalisé les impies mêmes. Nous sommes donc obligés de tenir une conduite équivoque et d'en imposer aux libertins, non pas par un caractère décidé, mais par l'incertitude où nous les mettons de la manière dont nous recevons leurs discours. Il faut avoir beaucoup d'esprit pour cela: cet état de neutralité est difficile. Les gens du monde, qui hasardent tout, qui se livrent à toutes leurs saillies, qui, selon le succès, les poussent ou les abandonnent, réussissent bien mieux.

" Ce n'est pas tout: cet état si heureux et si tranquille, que l'on vante tant, nous ne le conservons pas dans le monde. Dès que nous y paraissons, on nous fait disputer: on nous fait entreprendre, par exemple, de prouver l'utilité de la prière à un homme qui ne croit pas en Dieu, la nécessité du jeûne à un autre qui a nié toute sa vie l'immortalité de l'âme: l'entreprise est laborieuse, et les rieurs ne sont pas pour nous. Il y a plus: une certaine envie d'attirer les autres dans nos opinions nous tourmente sans cesse et est, pour ainsi dire, attachée à notre profession. Cela est aussi ridicule que si on voyait les Européens travailler, en faveur de la nature humaine, à blanchir le visage des Africains. Nous troublons

l'État, nous nous tourmentons nous-mêmes pour faire recevoir des points de religion qui ne sont point fondamentaux, et nous ressemblons à ce conquérant de la Chine qui poussa ses sujets à une révolte générale pour les avoir voulu obliger à se rogner les cheveux ou les ongles.

" Le zèle même que nous avons pour faire remplir à ceux dont nous sommes chargés les devoirs de notre sainte religion est souvent dangereux, et il ne saurait être accompagné de trop de prudence. Un empereur nommé *Théodose* fit passer au fil de l'épée tous les habitants d'une ville, même les femmes et les enfants; s'étant ensuite présenté pour entrer dans une église, un évêque nommé *Ambroise* lui fit fermer les portes, comme à un meurtrier et un sacrilège; et, en cela, il fit une action héroïque. Cet empereur, ayant ensuite fait la pénitence qu'un tel crime exigeait, étant admis dans l'église, alla se placer parmi les prêtres; le même évêque l'en fit sortir; et, en cela, il fit l'action d'un fanatique: tant il est vrai que l'on doit se défier de son zèle. Qu'importait à la Religion ou à l'État que ce prince eût ou n'eût pas une place parmi les prêtres? "

De Paris, le 1er de la lune de Rébiab 1, 1714.

Lettre 63.

RICA A USBEK, A ***.

Je crois que tu veux passer ta vie à la campagne: je ne te perdais au commencement que pour deux ou trois jours, et en voilà quinze que je ne t'ai vu. Il est vrai que tu es dans une maison charmante, que tu y trouves une société qui te convient, que tu y raisonnes tout à ton aise: il n'en faut pas davantage pour te faire oublier tout l'Univers.

Pour moi, je mène à peu près la même vie que tu m'as vu mener: je me répands dans le monde, et je cherche à le connaître. Mon esprit perd insensiblement tout ce qui lui reste d'asiatique, et se plie sans effort aux mœurs européennes. Je ne suis plus si étonné de voir dans une maison cinq ou six femmes avec cinq ou six hommes, et je trouve que cela n'est pas mal imaginé.

Je le puis dire: je ne connais les femmes que depuis que je suis ici; j'en ai plus appris dans un mois que je n'aurais fait en trente ans dans un sérail.

Chez nous, les caractères sont tous uniformes, parce qu'ils sont forcés: on ne voit point les gens tels qu'ils sont, mais tels qu'on les oblige d'être. Dans cette servitude du cœur et de l'esprit, on n'entend parler que la crainte, qui n'a qu'un langage, et non pas la nature, qui s'exprime si différemment, et qui paraît sous tant de formes.

La dissimulation, cet art parmi nous si pratiqué et si nécessaire, est ici inconnue: tout parle, tout se voit, tout s'entend; le cœur se montre comme le visage; dans les mœurs, dans la vertu, dans le vice même, on aperçoit toujours quelque chose de naïf. . . .

Le badinage, naturellement fait pour les toilettes, semble être parvenu à former le caractère général de la Nation: on badine au Conseil; on badine à la tête d'une armée; on badine avec un ambassadeur. Les professions ne paraissent ridicules qu'à proportion du sérieux qu'on y met: un médecin ne le serait plus si ses habits étaient moins lugubres, et s'il tuait ses malades en badinant.

A Paris, le 10 de la lune de Rébiab 1, 1714.

Lettre 66.

RICA A ***.

On s'attache ici beaucoup aux sciences; mais je ne sais si on est fort savant. Celui qui doute de tout comme philosophe n'ose rien nier comme théologien. Cet homme contradictoire est toujours content de lui, pourvu qu'on convienne des qualités.

La fureur de la plupart des Français, c'est d'avoir de l'esprit, et la fureur de ceux qui veulent avoir de l'esprit, c'est de faire des livres.

Cependant il n'y a rien de si mal imaginé: la Nature semblait avoir sagement pourvu à ce que

les sottises des hommes fussent passagères, et les livres les immortalisent. Un sot devrait être content d'avoir ennuyé tous ceux qui ont vécu avec lui: il veut encore tourmenter les races futures; il veut que sa sottise triomphe de l'oubli, dont il aurait pu jouir comme du tombeau; il veut que la postérité soit informée qu'il a vécu, et qu'elle sache à jamais qu'il a été un sot.

De tous les auteurs, il n'y en a point que je méprise plus que les compilateurs, qui vont, de tous côtés, chercher des lambeaux des ouvrages des autres, qu'ils plaquent dans les leurs, comme des pièces de gazon dans un parterre. Ils ne sont point au-dessus de ces ouvriers d'imprimerie qui rangent des caractères qui, combinés ensemble, font un livre où ils n'ont fourni que la main. Je voudrais qu'on respectât les livres originaux, et il me semble que c'est une espèce de profanation de tirer les pièces qui les composent du sanctuaire où elles sont, pour les exposer à un mépris qu'elles ne méritent point.

Quand un homme n'a rien à dire de nouveau, que ne se tait-il? Qu'a-t-on affaire de ces doubles emplois? " Mais je veux donner un nouvel ordre. — Vous êtes un habile homme: vous venez dans ma bibliothèque, et vous mettez en bas les livres qui sont en haut, et en haut ceux qui sont en bas. C'est un beau chef-d'œuvre! "

Je t'écris sur ce sujet, ***, parce que je suis outré d'un livre que je viens de quitter, qui est si gros qu'il

semblait contenir la Science universelle; mais il m'a rompu la tête sans m'avoir rien appris.

Adieu.

A Paris, le 8 de la lune de Chahban, 1714.

LETTRE 68.

RICA A USBEK, A ***.

J'allai l'autre jour dîner chez un homme de robe, qui m'en avait prié plusieurs fois. Après avoir parlé de bien des choses, je lui dis: " Monsieur, il me paraît que votre métier est bien pénible. — Pas tant que vous vous l'imaginez, répondit-il: de la manière dont nous le faisons, ce n'est qu'un amusement. — Mais quoi! n'avez-vous pas toujours la tête remplie des affaires d'autrui? N'êtes-vous pas toujours occupé de choses qui ne sont point intéressantes? — Vous avez raison; ces choses ne sont point intéressantes: car nous nous y intéressons si peu que rien, et cela même fait que le métier n'est pas si fatigant que vous dites." Quand je vis qu'il prenait la chose d'une manière si dégagée, je continuai et lui dis: " Monsieur, je n'ai point vu votre cabinet. — Je le crois: car je n'en ai point. Quand je pris cette charge, j'eus besoin d'argent pour la payer; je vendis ma bibliothèque, et le libraire qui la prit, d'un nombre prodigieux de volumes, ne me laissa que mon livre de raison. Ce n'est pas que je les regrette: nous autres juges ne nous enflons

point d'une vaine science. Qu'avons-nous affaire de tous ces volumes de lois? Presque tous les cas sont hypothétiques et sortent de la règle générale. — Mais ne serait-ce pas, Monsieur, lui dis-je, parce que vous les en faites sortir? Car, enfin, pourquoi, chez tous les peuples du monde, y aurait-il des lois si elles n'avaient pas leur application? et comment peut-on les appliquer, si on ne les sait pas? — Si vous connaissiez le Palais, reprit le magistrat, vous ne parleriez pas comme vous faites: nous avons des livres vivants, qui sont les avocats; ils travaillent pour nous et se chargent de nous instruire. — Et ne se chargent-ils pas aussi quelquefois de vous tromper? lui repartis-je. Vous ne feriez donc pas mal de vous garantir de leurs embûches: ils ont des armes avec lesquelles ils attaquent votre équité; il serait bon que vous en eussiez aussi pour la défendre, et que vous n'allassiez pas vous mettre dans la mêlée, habillés à la légère, parmi des gens cuirassés jusques aux dents."

A Paris, le 13 de la lune de Chahban, 1714.

Lettre 69.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Tu ne te serais jamais imaginé que je fusse devenu plus métaphysicien que je ne l'étais: cela est pourtant, et tu en seras convaincu quand tu auras essuyé ce débordement de ma philosophie.

Les philosophes les plus sensés qui ont réfléchi sur la nature de Dieu ont dit qu'il était un être souverainement parfait; mais ils ont extrêmement abusé de cette idée: ils ont fait une énumération de toutes les perfections différentes que l'homme est capable d'avoir et d'imaginer, et en ont chargé l'idée de la Divinité, sans songer que souvent ces attributs s'entr'empêchent, et qu'ils ne peuvent subsister dans un même sujet sans se détruire.

Les poètes d'Occident disent qu'un peintre, ayant voulu faire le portrait de la Déesse de la beauté, assembla les plus belles Grecques et prit de chacune ce qu'elle avait de plus agréable, dont il fit un tout qu'il crut ressembler à la plus belle de toutes les Déesses. Si un homme en avait conclu qu'elle était blonde et brune, qu'elle avait les yeux noirs et bleus, qu'elle était douce et fière, il aurait passé pour ridicule.

Souvent Dieu manque d'une perfection qui pourrait lui donner une grande imperfection; mais il n'est jamais limité que par lui-même: il est lui-même sa nécessité. Ainsi, quoique Dieu soit tout-puissant, il ne peut pas violer ses promesses, ni tromper les hommes. Souvent même l'impuissance ne serait pas dans lui, mais dans les choses relatives, et c'est la raison pourquoi il ne peut pas changer l'essence des choses.

C'est ce qui a fait que quelques-uns de nos docteurs ont osé nier la prescience infinie de Dieu,

sur ce fondement qu'elle est incompatible avec sa justice.

Selon eux, il n'est pas possible que Dieu prévoie les choses qui dépendent de la détermination des causes libres, parce que ce qui n'est point arrivé n'est point et, par conséquent, ne peut être connu: car le rien, qui n'a point de propriétés, ne peut être aperçu. Ils croient que Dieu ne peut pas lire dans une volonté qui n'est point, et voir dans l'âme une chose qui n'existe point en elle: car, jusques à ce qu'elle se soit déterminée, cette action qui la détermine n'est point en elle.

L'âme est l'ouvrière de sa détermination; mais il y a des occasions où elle est tellement indéterminée qu'elle ne sait pas même de quel côté se déterminer. Souvent même elle ne le fait que pour faire usage de sa liberté; de manière que Dieu ne peut voir cette détermination par avance, ni dans l'action de l'âme, ni dans l'action que les objets font sur elle.

Comment Dieu pourrait-il prévoir les choses qui dépendent de la détermination des causes libres? Il ne pourrait les voir que de deux manières: par conjecture; ce qui est contradictoire avec la prescience infinie; ou bien il les verrait comme des effets nécessaires qui suivraient infailliblement d'une cause qui les produirait de même; ce qui est encore plus contradictoire: car l'âme serait libre par la supposition, et, dans le fait, elle ne le serait pas plus

qu'une boule de billard n'est libre de se remuer lorsqu'elle est poussée par une autre.

Ne crois pas pourtant que ces docteurs veuillent borner la science de Dieu. Comme il fait agir les créatures à sa fantaisie, il connaît tout ce qu'il veut connaître. Mais, quoiqu'il puisse voir tout, il ne se sert pas toujours de cette faculté: il laisse ordinairement à la créature la faculté d'agir ou de ne pas agir, pour lui laisser celle de mériter ou de démériter; c'est pour lors qu'il renonce au droit qu'il a d'agir sur elle et de la déterminer. Mais, quand il veut savoir quelque chose, il le sait toujours, parce qu'il n'a qu'à vouloir qu'elle arrive comme il la voit, et déterminer les créatures conformément à sa volonté. C'est ainsi qu'il tire ce qui doit arriver du nombre des choses purement possibles, en fixant par ses décrets les déterminations futures des esprits, et les privant de la puissance qu'il leur a donnée, d'agir ou de ne pas agir.

Si l'on peut se servir d'une comparaison dans une chose qui est au-dessus des comparaisons: un monarque ignore ce que son ambassadeur fera dans une affaire importante; s'il le veut savoir, il n'a qu'à lui ordonner de se comporter d'une telle manière, et il pourra assurer que la chose arrivera comme il la projette.

Il semble que l'Alcoran et les livres des Juifs s'élèvent sans cesse contre le dogme de la prescience absolue: Dieu y paraît partout vouloir ignorer la

détermination future des esprits, et il semble que ce soit la première vérité que Moïse ait enseignée aux hommes.

Dieu met Adam dans le Paradis terrestre à condition qu'il ne mangera point d'un certain fruit. Mais un être qui connaîtrait les déterminations futures des âmes pourrait-il mettre des conditions à ses grâces? C'est comme si un homme qui aurait su la prise de Bagdat disait à un autre: "Je vous donne cent tomans si Bagdat n'est pas pris." Ne ferait-il pas là une mauvaise plaisanterie?

Mon cher Rhédi, pourquoi tant de philosophie? Dieu est si haut que nous n'apercevons pas même ses nuages. Nous ne le connaissons bien que dans ses préceptes. Il est immense, spirituel, infini. Que sa grandeur nous ramène à notre faiblesse. S'humilier toujours, c'est l'adorer toujours.

De Paris, le dernier de la lune de Chahban, 1714.

Lettre 72.

RICA A USBEK, A ***.

Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie où je vis un homme bien content de lui. Dans un quart d'heure, il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques et cinq points de physique. Je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel: son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute. On laissa les sciences; on parla des nouvelles

du temps: il décida sur les nouvelles du temps. Je voulus l'attraper, et je dis en moi-même: "Il faut que je me mette dans mon fort: je vais me réfugier dans mon pays." Je lui parlai de la Perse. Mais à peine lui eus-je dit quatre mots qu'il me donna deux démentis, fondé sur l'autorité de MM. Tavernier et Chardin. "Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là? Il connaîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi!" Mon parti fut bientôt pris: je me tus, je le laissai parler, et il décide encore.

A Paris, le 8 de la lune de Zilcadé, 1715.

LETTRE 73.

RICA A ***.

J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle *l'Académie française.* Il n'y en a point de moins respecté dans le monde: car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé le Peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre.

Il y a quelques temps que, pour fixer son autorité, il donna un code de ses jugements. Cet enfant de tant de pères était presque vieux quand il naquit, et, quoiqu'il fût légitime, un bâtard, qui avait déjà paru, l'avait presque étouffé dans sa naissance.

Ceux qui le composent n'ont d'autres fonctions que de jaser sans cesse; l'éloge va se placer comme de lui-même dans leur babil éternel, et, sitôt qu'ils

sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir et ne les quitte plus.

Ce corps a quarante têtes toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses; tant de bouches ne parlent presque que par exclamation; ses oreilles veulent toujours être frappées par la cadence et l'harmonie. Pour les yeux, il n'en est pas question: il semble qu'il soit fait pour parler, et non pas pour voir. Il n'est point ferme sur ses pieds: car le temps, qui est son fléau, l'ébranle à tous les instants et détruit tout ce qu'il a fait. On a dit autrefois que ses mains étaient avides. Je ne t'en dirai rien, et je laisse décider cela à ceux qui le savent mieux que moi.

Voilà des choses, ***, que l'on ne voit point dans notre Perse. Nous n'avons pas l'esprit porté à ces établissements singuliers et bizarres; nous cherchons toujours la nature dans nos coutumes simples et nos manières naïves.

De Paris, le 27 de la lune de Zilhagé, 1715.

Lettre 74.

USBEK A RICA, A ***.

Il y a quelques jours qu'un homme de ma connaissance me dit: "Je vous ai promis de vous produire dans les bonnes maisons de Paris; je vous mène à présent chez un grand seigneur qui est un des hommes du royaume qui représente le mieux."

" Que veut dire cela, Monsieur? Est-ce qu'il est plus poli, plus affable que les autres? — Non, me dit-il. — Ah! j'entends: il fait sentir à tous les instants la supériorité qu'il a sur tous ceux qui l'approchent. Si cela est, je n'ai que faire d'y aller: je la lui passe toute entière, et je prends condamnation."

Il fallut pourtant marcher, et je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une manière si offensante pour les hommes, que je ne pouvais me lasser de l'admirer. " Ah! bon Dieu! dis-je en moi-même, si, lorsque j'étais à la cour de Perse, je représentais ainsi, je représentais un grand sot! " Il aurait fallu, Rica, que nous eussions eu un bien mauvais naturel pour aller faire cent petites insultes à des gens qui venaient tous les jours chez nous nous témoigner leur bienveillance: ils savaient bien que nous étions au-dessus d'eux, et, s'ils l'avaient ignoré, nos bienfaits le leur auraient appris chaque jour. N'ayant rien à faire pour nous faire respecter, nous faisions tout pour nous rendre aimables: nous nous communiquions aux plus petits; au milieu des grandeurs, qui endurcissent toujours, ils nous trouvaient sensibles; ils ne voyaient que notre cœur au-dessus d'eux: nous descendions jusqu'à leurs besoins. Mais, lorsqu'il fallait soutenir la majesté du Prince dans les cérémonies publiques;

lorsqu'il fallait faire respecter la Nation aux étrangers; lorsque, enfin, dans les occasions périlleuses, il fallait animer les soldats, nous remontions cent fois plus haut que nous n'étions descendus: nous ramenions la fierté sur notre visage, et l'on trouvait quelquefois que nous représentions assez bien.

De Paris, le 10 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE 75.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Il faut que je te l'avoue; je n'ai point remarqué chez les Chrétiens cette persuasion vive de leur religion qui se trouve parmi les Musulmans. Il y a bien loin chez eux de la profession à la croyance, de la croyance à la conviction, de la conviction à la pratique. La Religion est moins un sujet de sanctification qu'un sujet de disputes qui appartient à tout le monde: les gens de cour, les gens de guerre, les femmes mêmes, s'élèvent contre les ecclésiastiques et leur demandent de leur prouver ce qu'ils sont résolus de ne pas croire. Ce n'est pas qu'ils se soient déterminés par raison, et qu'ils aient pris la peine d'examiner la vérité ou la fausseté de cette religion qu'ils rejettent: ce sont des rebelles qui ont senti le joug et l'ont secoué avant de l'avoir connu. Aussi ne sont-ils pas plus fermes dans leur incrédulité que dans leur foi; ils vivent dans un flux et reflux qui les porte sans cesse de l'un à l'autre. Un d'eux me disait

un jour: " Je crois l'immortalité de l'âme par semestre; mes opinions dépendent absolument de la constitution de mon corps: selon que j'ai plus ou moins d'esprits animaux, que mon estomac digère bien ou mal, que l'air que je respire est subtil ou grossier, que les viandes dont je me nourris sont légères ou solides, je suis spinosiste, socinien, catholique, impie ou dévot. Quand le médecin est auprès de mon lit, le confesseur me trouve à son avantage. Je sais bien empêcher la Religion de m'affliger quand je me porte bien; mais je lui permets de me consoler quand je suis malade: lorsque je n'ai plus rien à espérer d'un côté, la Religion se présente et me gagne par ses promesses; je veux bien m'y livrer et mourir du côté de l'espérance."

Il y a longtemps que les princes chrétiens affranchirent tous les esclaves de leurs états, parce que, disaient-ils, le Christianisme rend tous les hommes égaux. Il est vrai que cet acte de religion leur était très utile: ils abaissaient par là les seigneurs, de la puissance desquels ils retiraient le bas peuple. Ils ont ensuite fait des conquêtes dans des pays où ils ont vu qu'il leur était avantageux d'avoir des esclaves; ils ont permis d'en acheter et d'en vendre, oubliant ce principe de religion qui les touchait tant. Que veux-tu que je te dise? Vérité dans un temps, erreur dans un autre. Que ne faisons-nous comme les Chrétiens? Nous sommes bien simples de refuser des établissements et des conquêtes faciles dans des

climats heureux[1], parce que l'eau n'y est pas assez pure pour nous laver selon les principes du saint Alcoran!

Je rends grâce au Dieu tout-puissant, qui a envoyé Hali, son grand prophète, de ce que je professe une religion qui se fait préférer à tous les intérêts humains, et qui est pure comme le Ciel, dont elle est descendue.

A Paris, le 13 de la lune de Saphar, 1715.

Lettre 76.

USBEK A SON AMI IBBEN, A SMYRNE.

Les lois sont furieuses en Europe contre ceux qui se tuent eux-mêmes: on les fait mourir, pour ainsi dire, une seconde fois; ils sont traînés indignement par les rues; on les note d'infamie; on confisque leurs biens.

Il me paraît, Ibben, que ces lois sont bien injustes. Quand je suis accablé de douleur, de misère, de mépris, pourquoi veut-on m'empêcher de mettre fin à mes peines, et me priver cruellement d'un remède qui est en mes mains?

Pourquoi veut-on que je travaille pour une société dont je consens de n'être plus; que je tienne, malgré moi, une convention qui s'est faite sans moi? La

[1] Les Mahométans ne se soucient point de prendre Venise, parce qu'ils n'y trouveraient point d'eau pour leurs purifications. (M.)

Société est fondée sur un avantage mutuel. Mais, lorsqu'elle me devient onéreuse, qui m'empêche d'y renoncer? La vie m'a été donnée comme une faveur; je puis donc la rendre lorsqu'elle ne l'est plus: la cause cesse; l'effet doit donc cesser aussi.

Le Prince veut-il que je sois son sujet quand je ne retire point les avantages de la sujétion? Mes concitoyens peuvent-ils demander ce partage inique de leur utilité et de mon désespoir? Dieu, différent de tous les bienfaiteurs, veut-il me condamner à recevoir des grâces qui m'accablent?

Je suis obligé de suivre les lois, quand je vis sous les lois. Mais, quand je n'y vis plus, peuvent-elles me lier encore?

Mais, dira-t-on, vous troublez l'ordre de la Providence. Dieu a uni votre âme avec votre corps, et vous l'en séparez. Vous vous opposez donc à ses desseins, et vous lui résistez.

Que veut dire cela? Troublé-je l'ordre de la Providence lorsque je change les modifications de la matière, et que je rends carrée une boule que les premières lois du mouvement, c'est-à-dire les lois de la création et de la conservation, avaient faite ronde? Non, sans doute: je ne fais qu'user du droit qui m'a été donné, et, en ce sens, je puis troubler à ma fantaisie toute la nature, sans que l'on puisse dire que je m'oppose à la Providence.

Lorsque mon âme sera séparée de mon corps, y aura-t-il moins d'ordre et moins d'arrangement dans

l'Univers? Croyez-vous que cette nouvelle combinaison soit moins parfaite et moins dépendante des lois générales; que le monde y ait perdu quelque chose; et que les ouvrages de Dieu en soient moins grands, ou plutôt moins immenses?

Pensez-vous que mon corps, devenu un épi de blé, un ver, un gazon, soit changé en un ouvrage de la Nature moins digne d'elle; et que mon âme, dégagée de tout ce qu'elle avait de terrestre, soit devenue moins sublime?

Toutes ces idées, mon cher Ibben, n'ont d'autre source que notre orgueil: nous ne sentons point notre petitesse, et, malgré qu'on en ait, nous voulons être comptés dans l'Univers, y figurer et y être un objet important. Nous nous imaginons que l'anéantissement d'un être aussi parfait que nous dégraderait toute la nature, et nous ne concevons pas qu'un homme de plus ou de moins dans le monde — que dis-je? — tous les hommes ensemble, cent millions de terres comme la nôtre, ne sont qu'un atome subtil et délié, que Dieu n'aperçoit qu'à cause de l'immensité de ses connaissances.

De Paris, le 15 de la lune de Saphar, 1715.

Lettre 77.

IBBEN A USBEK, A PARIS.

Mon cher Usbek, il me semble que, pour un vrai Musulman, les malheurs sont moins des châtiments

que des menaces. Ce sont des jours bien précieux que ceux qui nous portent à expier les offenses. C'est le temps des prospérités qu'il faudrait abréger. Que servent toutes ces impatiences, qu'à faire voir que nous voudrions être heureux indépendamment de Celui qui donne les félicités, parce qu'il est la félicité même?

Si un être est composé de deux êtres, et que la nécessité de conserver l'union marque plus la soumission aux ordres du Créateur, on en a pu faire une loi religieuse. Si cette nécessité de conserver l'union est un meilleur garant des actions des hommes, on en a pu faire une loi civile.

De Venise, le dernier jour de la lune de Saphar, 1715.

Lettre 78.

RICA A USBEK, A ***.

Je t'envoie la copie d'une lettre qu'un Français qui est en Espagne a écrite ici; je crois que tu seras bien aise de la voir.

" Je parcours depuis six mois l'Espagne et le " Portugal, et je vis parmi des peuples qui, méprisant " tous les autres, font aux seuls Français l'honneur " de les haïr.

" La gravité est le caractère brillant des deux " nations; elle se manifeste principalement de deux " manières: par les lunettes et par la moustache.

" Les lunettes font voir démonstrativement que

" celui qui les porte est un homme consommé dans
" les sciences et enseveli dans de profondes lectures,
" à un tel point que sa vue en est affaiblie, et tout
" nez qui en est orné ou chargé peut passer, sans
5 " contredit, pour le nez d'un savant.

" Quant à la moustache, elle est respectable par
" elle-même et indépendamment des conséquences,
" quoiqu'on ne laisse pas quelquefois d'en tirer de
" grandes utilités pour le service du Prince et l'hon-
10 " neur de la Nation, comme le fit bien voir un fameux
" général portugais dans les Indes[1]; car, se trouvant
" avoir besoin d'argent, il coupa une de ses mous-
" taches et envoya demander aux habitants de Goa
" vingt mille pistoles sur ce gage; elles lui furent
15 " prêtées d'abord, et, dans la suite, il retira sa
" moustache avec honneur.

" On conçoit aisément que des peuples graves et
" flegmatiques comme ceux-là peuvent avoir de
" l'orgueil: aussi en ont-ils. Ils le fondent ordinaire-
20 " ment sur deux choses bien considérables. Ceux
" qui vivent dans le continent de l'Espagne et du
" Portugal se sentent le cœur extrêmement élevé,
" lorsqu'ils sont ce qu'ils appellent *des vieux Chré-*
" *tiens*, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas originaires de
25 " ceux à qui l'Inquisition a persuadé dans ces derniers
" siècles d'embrasser la religion chrétienne. Ceux
" qui sont dans les Indes ne sont pas moins flattés
" lorsqu'ils considèrent qu'ils ont le sublime mérite

[1] Jean de Castro. (M.)

" d'être, comme ils disent, *hommes de chair blanche.*
" Il n'y a jamais eu, dans le sérail du Grand Seigneur,
" de sultane si orgueilleuse de sa beauté que le plus
" vieux et le plus vilain mâtin ne l'est de la blancheur
" olivâtre de son teint lorsqu'il est, dans une ville du 5
" Mexique, assis sur sa porte, les bras croisés. Un
" homme de cette conséquence, une créature si par-
" faite, ne travaillerait pas pour tous les trésors du
" monde et ne se résoudrait jamais, par une vile et
" mécanique industrie, de compromettre l'honneur 10
" et la dignité de sa peau.

" Car il faut savoir que, lorsqu'un homme a un
" certain mérite en Espagne, comme, par exemple,
" quand il peut ajouter aux qualités dont je viens de
" parler, celle d'être le propriétaire d'une grande 15
" épée ou d'avoir appris de son père l'art de faire
" jurer une discordante guitare, il ne travaille plus:
" son honneur s'intéresse au repos de ses membres.
" Celui qui reste assis dix heures par jour obtient
" précisément la moitié plus de considération qu'un 20
" autre qui n'en reste que cinq, parce que c'est sur
" les chaises que la noblesse s'acquiert.

" Mais, quoique ces invincibles ennemis du travail
" fassent parade d'une tranquillité philosophique,
" ils ne l'ont pourtant pas dans le cœur: car ils sont 25
" toujours amoureux. Ils sont les premiers hommes
" du monde pour mourir de langueur sous la fenêtre
" de leurs maîtresses, et tout Espagnol qui n'est pas
" enrhumé ne saurait passer pour galant.

"Ils sont premièrement dévots, et secondement "jaloux. Ils se garderont bien d'exposer leurs fem- "mes aux entreprises d'un soldat criblé de coups ou " d'un magistrat décrépit; mais ils les enfermeront 5 " avec un novice fervent, qui baisse les yeux, ou " un robuste Franciscain, qui les élève. . . .

" Ils ont de petites politesses qui, en France, " paraîtraient mal placées: par exemple, un capitaine " ne bat jamais son soldat sans lui en demander 10 " permission, et l'Inquisition ne fait jamais brûler " un Juif sans lui faire ses excuses.

" Les Espagnols qu'on ne brûle pas paraissent si "attachés à l'Inquisition qu'il y aurait de la mauvaise " humeur de la leur ôter. Je voudrais seulement 15 " qu'on en établît une autre, non pas contre les " hérétiques, mais contre les hérésiarques qui attri- " buent à de petites pratiques monacales la même " efficacité qu'aux sept sacrements, qui adorent tout " ce qu'ils vénèrent, et qui sont si dévots qu'ils sont 20 " à peine chrétiens.

" Vous pourrez trouver de l'esprit et du bon sens " chez les Espagnols; mais n'en cherchez point dans " leurs livres. Voyez une de leurs bibliothèques: " les romans, d'un côté, et les scolastiques, de l'autre. 25 " Vous diriez que les parties en ont été faites, et le " tout rassemblé, par quelque ennemi secret de la " raison humaine.

" Le seul de leurs livres qui soit bon est celui qui a " fait voir le ridicule de tous les autres.

"Ils ont fait des découvertes immenses dans le "Nouveau Monde, et ils ne connaissent pas encore "leur propre continent: il y a sur leurs rivières tel "pont qui n'a pas encore été découvert, et dans "leurs montagnes des nations qui leur sont incon- "nues.[1]

"Ils disent que le Soleil se lève et se couche dans "leur pays; mais il faut dire aussi qu'en faisant sa "course il ne rencontre que des campagnes ruinées "et des contrées désertes."

Je ne serais pas fâché, Usbek, de voir une lettre écrite à Madrid par un Espagnol qui voyagerait en France: je crois qu'il vengerait bien sa nation. Quel vaste champ pour un homme flegmatique et pensif! Je m'imagine qu'il commencerait ainsi la description de Paris:

"Il y a ici une maison où l'on met les fous. On "croirait d'abord qu'elle est la plus grande de la "Ville. Non. Le remède est bien petit pour le "mal. Sans doute que les Français, extrêmement "décriés chez leurs voisins, enferment quelques fous "dans une maison pour persuader que ceux qui sont "dehors ne le sont pas."

Je laisse là mon Espagnol.

Adieu, mon cher Usbek.

De Paris, le 17 de la lune de Saphar, 1715.

[1] *Las Batuecas.* (M.)

Lettre 80.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Depuis que je suis en Europe, mon cher Rhédi, j'ai vu bien des gouvernements: ce n'est pas comme en Asie, où les règles de la politique se trouvent partout les mêmes.

5 J'ai souvent recherché quel était le gouvernement le plus conforme à la raison. Il m'a semblé que le plus parfait est celui qui va à son but à moins de frais; de sorte que celui qui conduit les hommes de la manière qui convient le plus à leur penchant et à 10 leur inclination est le plus parfait.

Si, dans un gouvernement doux, le Peuple est aussi soumis que dans un gouvernement sévère, le premier est préférable, puisqu'il est plus conforme à la raison, et que la sévérité est un motif étranger.

15 Compte, mon cher Rhédi, que, dans un état, les peines plus ou moins cruelles ne font pas que l'on obéisse plus aux lois. Dans les pays où les châtiments sont modérés, on les craint comme dans ceux où ils sont tyranniques et affreux.

20 Soit que le gouvernement soit doux, soit qu'il soit cruel, on punit toujours par degrés: on inflige un châtiment plus ou moins grand à un crime plus ou moins grand. L'imagination se plie d'elle-même aux mœurs du pays où l'on est: huit jours de prison 25 ou une légère amende frappent autant l'esprit d'un Européen, nourri dans un pays de douceur, que la

perte d'un bras intimide un Asiatique. Ils attachent un certain degré de crainte à un certain degré de peine, et chacun la partage à sa façon: le désespoir de l'infamie vient désoler un Français condamné à une peine qui n'ôterait pas un quart d'heure de sommeil à un Turc.

D'ailleurs, je ne vois pas que la police, la justice et l'équité soient mieux observées en Turquie, en Perse, chez le Mogol, que dans les républiques de Hollande, de Venise, et dans l'Angleterre même; je ne vois pas qu'on y commette moins de crimes, et que les hommes, intimidés par la grandeur des châtiments, y soient plus soumis aux lois.

Je remarque, au contraire, une source d'injustice et de vexations au milieu de ces mêmes états.

Je trouve même le Prince, qui est la Loi même, moins maître que partout ailleurs.

Je vois que, dans ces moments rigoureux, il y a toujours des mouvements tumultueux, où personne n'est le Chef, et que, quand une fois l'autorité violente est méprisée, il n'en reste plus assez à personne pour la faire revenir;

Que le désespoir même de l'impunité confirme le désordre et le rend plus grand;

Que, dans ces états, il ne se forme point de petite révolte, et qu'il n'y a jamais d'intervalle entre le murmure et la sédition;

Qu'il ne faut point que les grands événements y soient préparés par de grandes causes; au contraire,

le moindre accident produit une grande révolution, souvent aussi peu prévue de ceux qui la font, que de ceux qui la souffrent.

Lorsqu' Osman, empereur des Turcs, fut déposé, aucun de ceux qui commirent cet attentat ne songeait à le commettre: ils demandaient seulement en suppliants qu'on leur fît justice sur quelque grief; une voix, qu'on n'a jamais connue, sortit de la foule par hasard, le nom de Mustapha fut prononcé, et soudain Mustapha fut empereur.

De Paris, le 2 de la lune de Rébiab 1, 1715.

Lettre 81.

NARGUM, ENVOYÉ DE PERSE EN MOSCOVIE, A USBEK, A PARIS.

De toutes les nations du monde, mon cher Usbek, il n'y en a pas qui ait surpassé celle des Tartares par la gloire ou par la grandeur des conquêtes. Ce peuple est le vrai dominateur de l'Univers: tous les autres semblent être faits pour le servir; il est également le fondateur et le destructeur des empires; dans tous les temps, il a donné sur la Terre des marques de sa puissance; dans tous les âges, il a été le fléau des nations.

Les Tartares ont conquis deux fois la Chine, et ils la tiennent encore sous leur obéissance.

Ils dominent sur les vastes pays qui forment l'empire du Mogol.

Maîtres de la Perse, ils sont assis sur le trône de Cyrus et de Gustaspe. Ils ont soumis la Moscovie. Sous le nom de Turcs, ils ont fait des conquêtes immenses dans l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et ils dominent sur ces trois parties de l'Univers. 5

Et, pour parler de temps plus reculés, c'est d'eux que sont sortis quelques-uns des peuples qui ont renversé l'Empire romain.

Qu'est-ce que les conquêtes d'Alexandre, en comparaison de celles de Genghiscan? 10

Il n'a manqué à cette victorieuse nation que des historiens pour célébrer la mémoire de ses merveilles.

Que d'actions immortelles ont été ensevelies dans l'oubli! Que d'empires par eux fondés, dont nous ignorons l'origine! Cette belliqueuse nation, uniquement occupée de sa gloire présente, sûre de vaincre dans tous les temps, ne songeait point à se signaler dans l'avenir par la mémoire de ses conquêtes passées. 15

De Moscou, le 4 de la lune de Rébiab 1, 1715.

Lettre 82.

RICA A IBBEN, A SMYRNE.

Quoique les Français parlent beaucoup, il y a cependant parmi eux une espèce de dervis taciturnes qu'on appelle *Chartreux*. On dit qu'ils se coupent la langue en entrant dans le couvent. . . . 20

A propos de gens taciturnes, il y en a de bien plus

singuliers que ceux-là, et qui ont un talent bien extraordinaire. Ce sont ceux qui savent parler sans rien dire, et qui amusent une conversation pendant deux heures de temps sans qu'il soit possible de les
5 déceler, d'être leur plagiaire, ni de retenir un mot de ce qu'ils ont dit.

Ces sortes de gens sont adorés des femmes; mais ils ne le sont pas tant que d'autres, qui ont reçu de la Nature l'aimable talent de sourire à propos, c'est-
10 à-dire à chaque instant, et qui portent la grâce d'une joyeuse approbation sur tout ce qu'elles disent.

Mais ils sont au comble de l'esprit lorsqu'ils savent entendre finesse à tout et trouver mille petits traits ingénieux dans les choses les plus communes.

15 J'en connais d'autres qui se sont bien trouvés d'introduire dans les conversations les choses inanimées et d'y faire parler leur habit brodé, leur perruque blonde, leur tabatière, leur canne et leurs gants. Il est bon de commencer de la rue à se faire écouter
20 par le bruit du carrosse et du marteau qui frappe rudement la porte: cet avant-propos prévient pour le reste du discours, et, quand l'exorde est beau, il rend supportables toutes les sottises qui viennent ensuite, mais qui, par bonheur, arrivent trop tard.

25 Je te promets que ces petits talents, dont on ne fait aucun cas chez nous, servent bien ici ceux qui sont assez heureux pour les avoir, et qu'un homme de bon sens ne brille guère devant eux.

De Paris, le 6 de la lune de Rébiab 2, 1715.

Lettre 83.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

S'il y a un Dieu, mon cher Rhédi, il faut nécessairement qu'il soit juste: car, s'il ne l'était pas, il serait le plus mauvais et le plus imparfait de tous les êtres.

La Justice est un rapport de convenance, qui se trouve réellement entre deux choses; ce rapport est toujours le même, quelque être qui le considère, soit que ce soit Dieu, soit que ce soit un Ange, ou enfin que ce soit un homme.

Il est vrai que les hommes ne voient pas toujours ces rapports; souvent même, lorsqu'ils les voient, ils s'en éloignent, et leur intérêt est toujours ce qu'ils voient le mieux. La Justice élève sa voix; mais elle a peine à se faire entendre dans le tumulte des passions.

Les hommes peuvent faire des injustices, parce qu'ils ont intérêt de les commettre, et qu'ils préfèrent leur propre satisfaction à celle des autres. C'est toujours par un retour sur eux-mêmes qu'ils agissent: nul n'est mauvais gratuitement. Il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt.

Mais il n'est pas possible que Dieu fasse jamais rien d'injuste; dès qu'on suppose qu'il voit la Justice, il faut nécessairement qu'il la suive: car, comme il n'a besoin de rien, et qu'il se suffit à lui-même,

il serait le plus méchant de tous les êtres, puisqu'il le serait sans intérêt.

Ainsi, quand il n'y aurait pas de Dieu, nous devrions toujours aimer la Justice, c'est-à-dire faire nos efforts pour ressembler à cet être dont nous avons une si belle idée, et qui, s'il existait, serait nécessairement juste. Libres que nous serions du joug de la Religion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'Équité.

Voilà, Rhédi, ce qui m'a fait penser que la Justice est éternelle et ne dépend point des conventions humaines; et, quand elle en dépendrait, ce serait une vérité terrible, qu'il faudrait se dérober à soi-même.

Nous sommes entourés d'hommes plus forts que nous; ils peuvent nous nuire de mille manières différentes; les trois quarts du temps, ils peuvent le faire impunément. Quel repos pour nous de savoir qu'il y a dans le cœur de tous ces hommes un principe intérieur qui combat en notre faveur et nous met à couvert de leurs entreprises!

Sans cela, nous devrions être dans une frayeur continuelle: nous passerions devant les hommes comme devant les lions, et nous ne serions jamais assurés un moment de notre bien, de notre honneur et de notre vie.

Toutes ces pensées m'animent contre ces docteurs qui représentent Dieu comme un être qui fait un exercice tyrannique de sa puissance; qui le font agir d'une manière dont nous ne voudrions pas agir nous-

mêmes, de peur de l'offenser; qui le chargent de toutes les imperfections qu'il punit en nous, et, dans leurs opinions contradictoires, le représentent tantôt comme un être mauvais, tantôt comme un être qui hait le mal et le punit.

Quand un homme s'examine, quelle satisfaction pour lui de trouver qu'il a le cœur juste! Ce plaisir, tout sévère qu'il est, doit le ravir: il voit son être autant au-dessus de ceux qui ne l'ont pas, qu'il se voit au-dessus des tigres et des ours. Oui, Rhédi, si j'étais sûr de suivre toujours inviolablement cette équité que j'ai devant les yeux, je me croirais le premier des hommes.

De Paris, le 1er de la lune de Gemmadi 1, 1715.

Lettre 84.

RICA A ***.

Je fus hier aux Invalides. J'aimerais autant avoir fait cet établissement, si j'étais prince, que d'avoir gagné trois batailles: on y trouve partout la main d'un grand monarque. Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la Terre.

Quel spectacle de voir rassemblées dans un même lieu toutes ces victimes de la Patrie, qui ne respirent que pour la défendre, et qui, se sentant le même cœur, et non pas la même force, ne se plaignent que de l'impuissance où elles sont de se sacrifier encore pour elle!

Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers débiles, dans cette retraite, observer une discipline aussi exacte que s'ils y étaient contraints par la présence d'un ennemi, chercher leur dernière satisfaction dans cette image de la guerre, et partager leur cœur et leur esprit entre les devoirs de la Religion et ceux de l'art militaire!

Je voudrais que les noms de ceux qui meurent pour la Patrie fussent conservés dans les temples et écrits dans des registres qui fussent comme la source de la gloire et de la noblesse.

A Paris, le 15 de la lune de Gemmadi 1, 1715.

Lettre 85.

USBEK A MIRZA, A ISPAHAN.

Tu sais, Mirza, que quelques ministres de Cha-Soliman avaient formé le dessein d'obliger tous les Arméniens de Perse de quitter le royaume ou de se faire mahométans, dans la pensée que notre empire serait toujours pollué, tandis qu'il garderait dans son sein ces infidèles.

C'était fait de la grandeur persane si, dans cette occasion, l'aveugle dévotion avait été écoutée.

On ne sait comment la chose manqua: ni ceux qui firent la proposition, ni ceux qui la rejetèrent, n'en connurent les conséquences; le hasard fit l'office de la raison et de la politique et sauva l'Empire d'un péril plus grand que celui qu'il aurait

pu courir de la perte d'une bataille et de la prise de deux villes.

En proscrivant les Arméniens, on pensa détruire en un seul jour tous les négociants et presque tous les artisans du Royaume. Je suis sûr que le grand Cha-Abas aurait mieux aimé se faire couper les deux bras que de signer un ordre pareil, et qu'en envoyant au Mogol et aux autres rois des Indes ses sujets les plus industrieux il aurait cru leur donner la moitié de ses états.

Les persécutions que nos Mahométans zélés ont faites aux Guèbres les ont obligés de passer en foule dans les Indes et ont privé la Perse de cette nation, si appliquée au labourage et qui seule, par son travail, était en état de vaincre la stérilité de nos terres.

Il ne restait à la dévotion qu'un second coup à faire: c'était de ruiner l'industrie; moyennant quoi, l'Empire tombait de lui-même, et, avec lui, par une suite nécessaire, cette même religion qu'on voulait rendre si florissante.

S'il faut raisonner sans prévention, je ne sais, Mirza, s'il n'est pas bon que dans un état il y ait plusieurs religions.

On remarque que ceux qui vivent dans des religions tolérées se rendent ordinairement plus utiles à leur patrie que ceux qui vivent dans la religion dominante; parce que, éloignés des honneurs, ne pouvant se distinguer que par leur opulence et leurs richesses, ils

sont portés à en acquérir par leur travail et à embrasser les emplois de la Société les plus pénibles.

D'ailleurs, comme toutes les religions contiennent des préceptes utiles à la Société, il est bon qu'elles soient observées avec zèle. Or, qu'y a-t-il de plus capable d'animer ce zèle que leur multiplicité?

Ce sont des rivales qui ne se pardonnent rien. La jalousie descend jusqu'aux particuliers: chacun se tient sur ses gardes et craint de faire des choses qui déshonoreraient son parti et l'exposeraient aux mépris et aux censures impardonnables du parti contraire.

Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte nouvelle introduite dans un état était le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne.

On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du Prince de souffrir plusieurs religions dans son état. Quand toutes les sectes du monde viendraient s'y rassembler, cela ne lui porterait aucun préjudice, parce qu'il n'y en a aucune qui ne prescrive l'obéissance et ne prêche la soumission.

J'avoue que les histoires sont remplies de guerres de religion. Mais, qu'on y prenne bien garde: ce n'est point la multiplicité des religions qui a produit ces guerres, c'est l'esprit d'intolérance qui animait celle qui se croyait la dominante; c'est cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Égyptiens, et qui, d'eux, est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux Mahométans et aux Chrétiens; c'est, enfin, cet esprit de vertige dont les progrès ne

peuvent être regardés que comme une éclipse entière de la raison humaine.

Car, enfin, quand il n'y aurait pas de l'inhumanité à affliger la conscience des autres; quand il n'en résulterait aucun des mauvais effets qui en germent à milliers: il faudrait être fou pour s'en aviser. Celui qui veut me faire changer de religion ne le fait sans doute que parce qu'il ne changerait pas la sienne, quand on voudrait l'y forcer: il trouve donc étrange que je ne fasse pas une chose qu'il ne ferait pas lui-même, peut-être pour l'empire du monde.

A Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 1, 1715.

Lettre 87.

RICA A ***.

On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un Français est plus homme qu'un autre; c'est l'homme par excellence: car il semble être fait uniquement pour la Société.

Mais j'ai remarqué parmi eux des gens qui non seulement sont sociables, mais sont eux-mêmes la Société universelle. Ils se multiplient dans tous les coins; ils peuplent en un moment les quatre quartiers d'une ville. Cent hommes de cette espèce abondent plus que deux mille citoyens; ils pourraient réparer aux yeux des étrangers les ravages de la peste ou de la famine. On demande dans les écoles si un corps peut être en un instant en plusieurs lieux; ils sont

une preuve de ce que les philosophes mettent en question.

Ils sont toujours empressés, parce qu'ils ont l'affaire importante de demander à tous ceux qu'ils voient, où ils vont, et d'où ils viennent.

On ne leur ôterait jamais de la tête qu'il est de la bienséance de visiter chaque jour le public en détail, sans compter les visites qu'ils font en gros dans les lieux où l'on s'assemble. Mais, comme la voie en est trop abrégée, elles sont comptées pour rien dans les règles de leur cérémonial.

Ils fatiguent plus les portes des maisons à coups de marteau que les vents et les tempêtes. Si l'on allait examiner la liste de tous les portiers, on y trouverait chaque jour leur nom estropié de mille manières en caractères suisses. Ils passent leur vie à la suite d'un enterrement, dans des compliments de condoléance ou dans des félicitations de mariage. Le Roi ne fait point de gratification à quelqu'un de ses sujets qu'il ne leur en coûte une voiture pour lui en aller témoigner leur joie. Enfin, ils reviennent chez eux, bien fatigués, se reposer, pour pouvoir reprendre le lendemain leurs pénibles fonctions.

Un d'eux mourut l'autre jour de lassitude, et on mit cette épitaphe sur son tombeau: " C'est ici que repose celui qui ne s'est jamais reposé. Il s'est promené à cinq cent trente enterrements. Il s'est réjoui de la naissance de deux mille six cent quatre-vingts enfants. Les pensions dont il a félicité ses

amis, toujours en des termes différents, montent à deux millions six cent mille livres; le chemin qu'il a fait sur le pavé, à neuf mille six cents stades; celui qu'il a fait dans la campagne, à trente-six. Sa conversation était amusante: il avait un fonds tout fait de trois cent soixante-cinq contes; il possédait, d'ailleurs, depuis son jeune âge, cent dix-huit apophtegmes tirés des Anciens, qu'il employait dans les occasions brillantes. Il est mort enfin à la soixantième année de son âge. Je me tais, Voyageur. Car comment pourrais-je achever de te dire ce qu'il a fait et ce qu'il a vu?"

De Paris, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 88.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

A Paris règne la liberté et l'égalité. La naissance, la vertu, le mérite même de la guerre, quelque brillant qu'il soit, ne sauve pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu. La jalousie des rangs y est inconnue. On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse.

Un grand seigneur est un homme qui voit le Roi, qui parle aux ministres, et qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. S'il peut, avec cela, cacher son oisiveté par un air empressé ou par un feint attachement pour les plaisirs, il croit être le plus heureux de tous les hommes.

En Perse, il n'y a de grands que ceux à qui le Monarque donne quelque part au gouvernement. Ici, il y a des gens qui sont grands par leur naissance; mais ils sont sans crédit. Les rois font comme ces ouvriers habiles qui, pour exécuter leurs ouvrages, se servent toujours des machines les plus simples.

La Faveur est la grande Divinité des Français. Le Ministre est le grand-prêtre, qui lui offre bien des victimes. Ceux qui l'entourent ne sont point habillés de blanc: tantôt sacrificateurs et tantôt sacrifiés, ils se dévouent eux-mêmes à leur idole avec tout le Peuple.

A Paris, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

Lettre 89.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

Le désir de la gloire n'est point différent de cet instinct que toutes les créatures ont pour leur conservation. Il semble que nous augmentons notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres: c'est une nouvelle vie que nous acquérons, et qui nous devient aussi précieuse que celle que nous avons reçue du Ciel.

Mais, comme tous les hommes ne sont pas également attachés à la vie, ils ne sont pas aussi également sensibles à la gloire. Cette noble passion est bien toujours gravée dans leur cœur; mais l'imagination et l'éducation la modifient de mille manières.

Cette différence, qui se trouve d'homme à homme, se fait encore plus sentir de peuple à peuple.

On peut poser pour maxime que, dans chaque état, le désir de la gloire croît avec la liberté des sujets et diminue avec elle: la gloire n'est jamais compagne de la servitude.

Un homme de bon sens me disait l'autre jour:

" On est en France, à bien des égards, plus libre qu'en Perse; aussi y aime-t-on plus la gloire. Cette heureuse fantaisie fait faire à un Français avec plaisir et avec goût ce que votre sultan n'obtient de ses sujets qu'en leur mettant sans cesse devant les yeux les supplices et les récompenses.

" Aussi, parmi nous, le Prince est-il jaloux de l'honneur du dernier de ses sujets. Il y a pour le maintenir des tribunaux respectables: c'est le trésor sacré de la Nation, et le seul dont le Souverain n'est pas le maître, parce qu'il ne peut l'être sans choquer ses intérêts. Ainsi, si un sujet se trouve blessé dans son honneur par son prince, soit par quelque préférence, soit par la moindre marque de mépris, il quitte sur-le-champ sa cour, son emploi, son service, et se retire chez lui.

" La différence qu'il y a des troupes françaises aux vôtres, c'est que les unes, composées d'esclaves, naturellement lâches, ne surmontent la crainte de la mort que par celle du châtiment: ce qui produit dans l'âme un nouveau genre de terreur qui la rend comme stupide; au lieu que les autres se présentent

aux coups avec délice et bannissent la crainte par une satisfaction qui lui est supérieure.

" Mais le sanctuaire de l'honneur, de la réputation et de la vertu, semble être établi dans les républiques et dans les pays où l'on peut prononcer le mot de *Patrie*. A Rome, à Athènes, à Lacédémone, l'honneur payait seul les services les plus signalés. Une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge, était une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise.

" Là, un homme qui avait fait une belle action se trouvait suffisamment récompensé par cette action même. Il ne pouvait voir un de ses compatriotes qu'il ne sentît le plaisir d'être son bienfaiteur; il comptait le nombre de ses services par celui de ses concitoyens. Tout homme est capable de faire du bien à un homme; mais c'est ressembler aux Dieux que de contribuer au bonheur d'une société entière.

" Or cette noble émulation ne doit-elle point être entièrement éteinte dans le cœur de vos Persans, chez qui les emplois et les dignités ne sont que des attributs de la fantaisie du Souverain? La réputation et la vertu y sont regardées comme imaginaires si elles ne sont accompagnées de la faveur du Prince, avec laquelle elles naissent et meurent de même. Un homme qui a pour lui l'estime publique n'est jamais sûr de ne pas être déshonoré demain: le voilà aujourd'hui général d'armée; peut-être que le Prince

le va faire son cuisinier, et qu'il ne lui laissera plus à espérer d'autre éloge que celui d'avoir fait un bon ragoût."

De Paris, le 15 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 90.

USBEK AU MÊME, A SMYRNE.

De cette passion générale que la nation française a pour la gloire, il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quoi qu'on appelle *point d'honneur*. C'est proprement le caractère de chaque profession; mais il est plus marqué chez les gens de guerre, et c'est le point d'honneur par excellence. Il me serait bien difficile de te faire sentir ce que c'est: car nous n'en avons point précisément d'idée.

Autrefois, les Français, surtout les nobles, ne suivaient guère d'autres lois que celles de ce point d'honneur: elles réglaient toute la conduite de leur vie, et elles étaient si sévères qu'on ne pouvait, sans une peine plus cruelle que la mort, je ne dis pas les enfreindre, mais en éluder la plus petite disposition.

Quand il s'agissait de régler les différends, elle ne prescrivait guère qu'une manière de décision, qui était le duel, qui tranchait toutes les difficultés. Mais ce qu'il y avait de mal, c'est que souvent le jugement se rendait entre d'autres parties que celles qui y étaient intéressées.

Pour peu qu'un homme fût connu d'un autre, il fallait qu'il entrât dans la dispute, et qu'il payât de sa personne, comme s'il avait été lui-même en colère. Il se sentait toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si flatteuse; et tel qui n'aurait pas voulu donner quatre pistoles à un homme pour le sauver de la potence, lui et toute sa famille, ne faisait aucune difficulté d'aller risquer pour lui mille fois sa vie.

Cette manière de décider était assez mal imaginée: car, de ce qu'un homme était plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivait pas qu'il eût de meilleures raisons.

Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très sévères; mais c'est en vain: l'Honneur, qui veut toujours régner, se révolte, et il ne reconnaît point de lois.

Ainsi les Français sont dans un état bien violent: car les mêmes lois de l'Honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé; mais, d'un autre côté, la Justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit les lois de l'Honneur, on périt sur un échafaud; si l'on suit celles de la Justice, on est banni pour jamais de la société des hommes. Il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir ou d'être indigne de vivre.

De Paris, le 18 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 91.

USBEK A RUSTAN, A ISPAHAN.

Il paraît ici un personnage, travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du monde. Il apporte au monarque des Français des présents que le nôtre ne saurait donner à un roi d'Irimette ou de Géorgie, et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires.

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le Roi des Rois ne domine que sur des barbares.

Il a reçu des honneurs qu'il semblait avoir voulu se faire refuser lui-même, et, comme si la cour de France avait eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paraître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris.

Ne dis point ceci à Ispahan: épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos ministres le punissent de leur propre imprudence et de l'indigne choix qu'ils ont fait.

De Paris, le dernier de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE 92.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Le monarque qui a si longtemps régné n'est plus.[1] Il a bien fait parler des gens pendant sa vie; tout le

[1] Il mourut le 1er septembre 1715. (M.)

monde s'est tu à sa mort. Ferme et courageux dans ce dernier moment, il a paru ne céder qu'au Destin. Ainsi mourut le grand Cha-Abas, après avoir rempli toute la Terre de son nom

Ne crois pas que ce grand événement n'ait fait faire ici que des réflexions morales. Chacun a pensé à ses affaires, et à prendre ses avantages dans ce changement. Le Roi, arrière-petit-fils du Monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince, son oncle, a été déclaré régent du royaume.

Le feu Roi avait fait un testament qui bornait l'autorité du Régent. Ce prince habile a été au Parlement, et, y exposant tous les droits de sa naissance, il a fait casser la disposition du Monarque, qui, voulant survivre à lui-même, semblait avoir prétendu régner encore après sa mort.

Les parlements ressemblent à ces ruines que l'on foule aux pieds, mais qui rappellent toujours l'idée de quelque temple fameux par l'ancienne religion des peuples. Ils ne se mêlent guère plus que de rendre la justice, et leur autorité est toujours languissante, à moins que quelque conjoncture imprévue ne vienne lui rendre la force et la vie. Ces grands corps ont suivi le destin des choses humaines: ils ont cédé au temps, qui détruit tout, à la corruption des mœurs, qui a tout affaibli, à l'autorité suprême, qui a tout abattu.

Mais le Régent, qui a voulu se rendre agréable au Peuple, a paru d'abord respecter cette image de

la liberté publique; et, comme s'il avait pensé à relever de terre le temple et l'idole, il a voulu qu'on les regardât comme l'appui de la Monarchie et le fondement de toute autorité légitime.

A Paris, le 4 de la lune de Rhégeb, 1715.

LETTRE 93.

USBEK A SON FRÈRE, SANTON AU MONASTÈRE DE CASBIN.

Je m'humilie devant toi, sacré Santon, et je me prosterne; je regarde les vestiges de tes pieds comme la prunelle de mes yeux. Ta sainteté est si grande qu'il semble que tu aies le cœur de notre saint prophète; tes austérités étonnent le Ciel même; les Anges t'ont regardé du sommet de la gloire et ont dit: " Comment est-il encore sur la Terre, puisque son esprit est avec nous et vole autour du trône qui est soutenu par les nuées?"

Et comment ne t'honorerais-je pas, moi qui ai appris de nos docteurs que les dervis, même infidèles, ont toujours un caractère de sainteté qui les rend respectables aux vrais Croyants, et que Dieu s'est choisi, dans tous les coins de la Terre, des âmes plus pures que les autres, qu'il a séparées du monde impie, afin que leurs mortifications et leurs prières ferventes suspendissent sa colère prête à tomber sur tant de peuples rebelles?

Les Chrétiens disent des merveilles de leurs pre-

miers santons, qui se réfugièrent à milliers dans les déserts affreux de la Thébaïde et eurent pour chefs Paul, Antoine et Pacôme. Si ce qu'ils en disent est vrai, leurs vies sont aussi pleines de prodiges que celles de nos plus sacrés immaums. Ils passaient quelquefois dix ans entiers sans voir un seul homme; mais ils habitaient la nuit et le jour avec des Démons; ils étaient sans cesse tourmentés par ces esprits malins; ils les trouvaient au lit; ils les trouvaient à table; jamais d'asile contre eux. Si tout ceci est vrai, Santon vénérable, il faudrait avouer que personne n'aurait jamais vécu en plus mauvaise compagnie.

Les Chrétiens sensés regardent toutes ces histoires comme une allégorie bien naturelle, qui peut nous servir à nous faire sentir le malheur de la condition humaine. En vain cherchons-nous dans le Désert un état tranquille: les tentations nous suivent toujours; nos passions, figurées par les Démons, ne nous quittent point encore; ces monstres du cœur, ces illusions de l'esprit, ces vains fantômes de l'erreur et du mensonge, se montrent toujours à nous pour nous séduire et nous attaquent jusque dans les jeûnes et les cilices, c'est-à-dire jusque dans notre force même.

Pour moi, Santon vénérable, je sais que l'Envoyé de Dieu a enchaîné Satan et l'a précipité dans les abîmes; il a purifié la Terre, autrefois pleine de son empire, et l'a rendue digne du séjour des Anges et des Prophètes.

A Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1715.

LETTRE 94.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Je n'ai jamais ouï parler du droit public qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des Sociétés, ce qui me paraît ridicule. Si les hommes n'en formaient point, s'ils se quittaient et se fuyaient les uns les autres, il faudrait en demander la raison et chercher pourquoi ils se tiennent séparés. Mais ils naissent tous liés les uns aux autres; un fils est né auprès de son père, et il s'y tient: voilà la Société et la cause de la Société.

Le droit public est plus connu en Europe qu'en Asie; cependant on peut dire que les passions des princes, la patience des peuples, la flatterie des écrivains, en ont corrompu tous les principes.

Ce droit, tel qu'il est aujourd'hui, est une science qui apprend aux princes jusques à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs intérêts. Quel dessein, Rhédi, de vouloir, pour endurcir leur conscience, mettre l'iniquité en système, d'en donner des règles, d'en former des principes et d'en tirer des conséquences!

La puissance illimitée de nos sublimes sultans, qui n'a d'autre règle qu'elle-même, ne produit pas plus de monstres que cet art indigne qui veut faire plier la justice, tout inflexible qu'elle est.

On dirait, Rhédi, qu'il y a deux justices toutes différentes: l'une qui règle les affaires des particu-

liers, qui règne dans le droit civil; l'autre qui règle les différends qui surviennent de peuple à peuple, qui tyrannise dans le droit public: comme si le droit public n'était pas lui-même un droit civil, non pas à la vérité d'un pays particulier, mais du monde.

Je t'expliquerai dans une autre lettre mes pensées là-dessus.

De Paris, le 1er de la lune de Zilhagé, 1716.

Lettre 95.

USBEK AU MÊME.

Les magistrats doivent rendre la justice de citoyen à citoyen. Chaque peuple la doit rendre lui-même de lui à un autre peuple. Dans cette seconde distribution de justice, on ne peut employer d'autres maximes que dans la première.

De peuple à peuple, il est rarement besoin de tiers pour juger, parce que les sujets de dispute sont presque toujours clairs et faciles à terminer. Les intérêts de deux nations sont ordinairement si séparés qu'il ne faut qu'aimer la justice pour la trouver; on ne peut guère se prévenir dans sa propre cause.

Il n'en est pas de même des différends qui arrivent entre particuliers. Comme ils vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a de tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir.

Il n'y a que deux sortes de guerres justes: les unes qui se font pour repousser un ennemi qui attaque; les autres, pour secourir un allié qui est attaqué.

Il n'y aurait point de justice de faire la guerre pour des querelles particulières du Prince, à moins que le cas ne fût si grave qu'il méritât la mort du prince ou du peuple qui l'a commis. Ainsi un prince ne peut faire la guerre parce qu'on lui aura refusé un honneur qui lui est dû, ou parce qu'on aura eu quelque procédé peu convenable à l'égard de ses ambassadeurs, et autres choses pareilles; non plus qu'un particulier ne peut tuer celui qui lui refuse la préséance. La raison en est que, comme la déclaration de guerre doit être un acte de justice, dans laquelle il faut toujours que la peine soit proportionnée à la faute, il faut voir si celui à qui on déclare la guerre mérite la mort: car faire la guerre à quelqu'un, c'est vouloir le punir de mort.

Dans le droit public, l'acte de justice le plus sévère, c'est la guerre; puisqu'elle peut avoir l'effet de détruire la Société.

Les représailles sont du second degré. C'est une loi que les tribunaux n'ont pu s'empêcher d'observer, de mesurer la peine par le crime.

Un troisième acte de justice est de priver un prince des avantages qu'il peut tirer de nous, proportionnant toujours la peine à l'offense.

Le quatrième acte de justice, qui doit être le plus fréquent, est la renonciation à l'alliance du peuple

dont on a à se plaindre. Cette peine répond à celle du bannissement, que les tribunaux ont établie pour retrancher les coupables de la Société. Ainsi un prince à l'alliance duquel nous renonçons est retranché de notre société et n'est plus un des membres qui la composent.

On ne peut pas faire de plus grand affront à un prince que de renoncer à son alliance, ni lui faire de plus grand honneur que de la contracter. Il n'y a rien parmi les hommes qui leur soit plus glorieux et même plus utile que d'en voir d'autres toujours attentifs à leur conservation.

Mais, pour que l'alliance nous lie, il faut qu'elle soit juste: ainsi une alliance faite entre deux nations pour en opprimer une troisième n'est pas légitime, et on peut la violer sans crime.

Il n'est pas même de l'honneur et de la dignité du Prince de s'allier avec un tyran. On dit qu'un monarque d'Égypte fit avertir le roi de Samos de sa cruauté et de sa tyrannie, et le somma de s'en corriger. Comme il ne le fit pas, il lui envoya dire qu'il renonçait à son amitié et à son alliance.

La conquête ne donne point un droit par elle-même: lorsque le Peuple subsiste, elle est un gage de la paix et de la réparation du tort; et, si le Peuple est détruit ou dispersé, elle est le monument d'une tyrannie.

Les traités de paix sont si sacrés parmi les hommes qu'il semble qu'ils soient la voix de la nature, qui

réclame ses droits. Ils sont tous légitimes lorsque les conditions en sont telles que les deux peuples peuvent se conserver; sans quoi, celle des deux sociétés qui doit périr, privée de sa défense naturelle par la paix, la peut chercher dans la guerre.

Car la Nature, qui a établi les différents degrés de force et de faiblesse parmi les hommes, a encore souvent égalé la faiblesse à la force par le désespoir.

Voilà, cher Rhédi, ce que j'appelle le droit public. Voilà le droit des gens, ou plutôt celui de la raison.

A Paris, le 4 de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE 97.

USBEK A HASSEIN, DERVIS DE LA MONTAGNE DE JARON.

Ô toi, sage Dervis, dont l'esprit curieux brille de tant de connaissances, écoute ce que je te vais dire.

Il y a ici des philosophes qui, à la vérité, n'ont point atteint jusqu'au faîte de la sagesse orientale: ils n'ont point été ravis jusqu'au trône lumineux; ils n'ont ni entendu les paroles ineffables dont les concerts des Anges retentissent, ni senti les formidables accès d'une fureur divine; mais, laissés à eux-mêmes, privés des saintes merveilles, ils suivent dans le silence les traces de la raison humaine.

Tu ne saurais croire jusqu'où ce guide les a conduits. Ils ont débrouillé le Chaos et ont expliqué, par une mécanique simple, l'ordre de l'architecture

divine. L'auteur de la nature a donné du mouvement à la matière: il n'en a pas fallu davantage pour produire cette prodigieuse variété d'effets que nous voyons dans l'Univers.

Que les législateurs ordinaires nous proposent des lois pour régler les sociétés des hommes; des lois aussi sujettes au changement que l'esprit de ceux qui les proposent, et des peuples qui les observent! Ceux-ci ne nous parlent que des lois générales, immuables, éternelles, qui s'observent sans aucune exception, avec un ordre, une régularité et une promptitude infinie, dans l'immensité des espaces.

Et que crois-tu, Homme divin, que soient ces lois? Tu t'imagines peut-être qu'entrant dans le conseil de l'Éternel tu vas être étonné par la sublimité des mystères; tu renonces par avance à comprendre; tu ne te proposes que d'admirer.

Mais tu changeras bientôt de pensée: elles n'éblouissent point par un faux respect; leur simplicité les a fait longtemps méconnaître, et ce n'est qu'après bien des réflexions qu'on en a vu toute la fécondité et toute l'étendue.

La première est que tout corps tend à décrire une ligne droite, à moins qu'il ne rencontre quelque obstacle qui l'en détourne; et la seconde, qui n'en est qu'une suite, c'est que tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'en éloigner, parce que, plus il en est loin, plus la ligne qu'il décrit approche de la ligne droite.

Voilà, sublime Dervis, la clef de la nature; voilà des principes féconds, dont on tire des conséquences à perte de vue.

La connaissance de cinq ou six vérités a rendu leur philosophie pleine de miracles et leur a fait faire presque autant de prodiges et de merveilles que tout ce qu'on nous raconte de nos saints prophètes.

Car, enfin, je suis persuadé qu'il n'y a aucun de nos docteurs qui n'eût été embarrassé si on lui eût dit de peser dans une balance tout l'air qui est autour de la Terre, ou de mesurer l'eau qui tombe chaque année sur sa surface, et qui n'eût pensé plus de quatre fois avant de dire combien de lieues le son fait dans une heure, et quel temps un rayon de lumière emploie à venir du Soleil à nous; combien de toises il y a d'ici à Saturne; quelle est la courbe selon laquelle un vaisseau doit être taillé pour être le meilleur voilier qu'il soit possible.

Peut-être que, si quelque homme divin avait orné les ouvrages de ces philosophes de paroles hautes et sublimes; s'il y avait mêlé des figures hardies et des allégories mystérieuses: il aurait fait un bel ouvrage, qui n'aurait cédé qu'au saint Alcoran.

Cependant, s'il faut te dire ce que je pense, je ne m'accommode guère du style figuré. Il y a dans notre Alcoran un grand nombre de petites choses, qui me paraissent toujours telles, quoiqu'elles soient relevées par la force et la vie de l'expression. Il semble d'abord que les livres inspirés ne sont

que les idées divines rendues en langage humain. Au contraire, dans notre Alcoran, on trouve souvent le langage de Dieu et les idées des hommes, comme si, par un admirable caprice, Dieu y avait dicté les paroles, et que l'homme eût fourni les pensées.

Tu diras peut-être que je parle trop librement de ce qu'il y a de plus saint parmi nous; tu croiras que c'est le fruit de l'indépendance où l'on vit dans ce pays. Non, grâces au Ciel, l'esprit n'a pas corrompu le cœur, et, tandis que je vivrai, Hali sera mon prophète.

De Paris, le 15 de la lune de Chahban, 1716.

Lettre 98.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

Il n'y a point de pays au monde où la Fortune soit si inconstante que dans celui-ci. Il arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misère et enlèvent le pauvre, avec des ailes rapides, au comble des richesses. Celui-ci est étonné de sa pauvreté; celui-là l'est de son abondance. Le nouveau riche admire la sagesse de la Providence; le pauvre, l'aveugle fatalité du Destin.

Ceux qui lèvent les tributs nagent au milieu des trésors: parmi eux, il y a peu de Tantales. Ils commencent pourtant ce métier par la dernière misère; ils sont méprisés comme de la boue pendant

qu'ils sont pauvres; quand ils sont riches, on les estime assez: aussi ne négligent-ils rien pour acquérir de l'estime.

Ils sont à présent dans une situation bien terrible. On vient d'établir une chambre qu'on appelle *de Justice* parce qu'elle va leur ravir tout leur bien. Ils ne peuvent ni détourner ni cacher leurs effets: car on les oblige de les déclarer au juste, sous peine de la vie. Ainsi on les fait passer par un défilé bien étroit: je veux dire entre la vie et leur argent. Pour comble de fortune, il y a un ministre, connu par son esprit, qui les honore de ses plaisanteries et badine sur toutes les délibérations du Conseil. On ne trouve pas tous les jours des ministres disposés à faire rire le Peuple, et l'on doit savoir bon gré à celui-ci de l'avoir entrepris.

Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs; c'est un séminaire de grands seigneurs: il remplit le vide des autres états. Ceux qui les composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre; et, quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides.

Je trouve, Ibben, la Providence admirable dans la manière dont elle a distribué les richesses: si elle ne les avait accordées qu'aux gens de bien, on ne les

aurait pas assez distinguées de la vertu, et on n'en aurait plus senti tout le néant. Mais, quand on examine qui sont les gens qui en sont le plus chargés, à force de mépriser les riches, on vient enfin à mé-
5 priser les richesses.

A Paris, le 26 de la lune de Maharram, 1717.

LETTRE 99.

RICA A RHÉDI, A VENISE.

Je trouve les caprices de la mode, chez les Français, étonnants. Ils ont oublié comment ils étaient habillés cet été; ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver. Mais, surtout, on ne saurait
10 croire combien il en coûte à un mari pour mettre sa femme à la mode.

Que me servirait de te faire une description exacte de leur habillement et de leurs parures? Une mode nouvelle viendrait détruire tout mon ouvrage,
15 comme celui de leurs ouvriers, et, avant que tu eusses reçu ma lettre, tout serait changé.

Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. Le fils méconnaît
20 le portrait de sa mère, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paraît étranger; il s'imagine que c'est quelque Américaine qui y est représentée, ou que le peintre a voulu exprimer quelqu'une de ses fantaisies.

Quelquefois, les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup. Il a été un temps que leur hauteur immense mettait le visage d'une femme au milieu d'elle-même. Dans un autre, c'étaient les pieds qui occupaient cette place: les talons faisaient un piédestal, qui les tenait en l'air. Qui pourrait le croire? Les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir les portes, selon que les parures des femmes exigeaient d'eux ce changement, et les règles de leur art ont été asservies à ces caprices. On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches, et elles disparaissent toutes le lendemain. Autrefois, les femmes avaient de la taille et des dents; aujourd'hui, il n'en est pas question. Dans cette changeante nation, quoi qu'en disent les mauvais plaisants, les filles se trouvent autrement faites que leurs mères.

Il en est des manières et de la façon de vivre comme des modes: les Français changent de mœurs selon l'âge de leur roi. Le Monarque pourrait même parvenir à rendre la Nation grave, s'il l'avait entrepris. Le Prince imprime le caractère de son esprit à la Cour; la Cour, à la Ville; la Ville, aux provinces. L'âme du Souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres.

A Paris, le 8 de la lune de Saphar, 1717.

LETTRE 100.

RICA AU MÊME.

Je te parlais l'autre jour de l'inconstance prodigieuse des Français sur leurs modes. Cependant il est inconcevable à quel point ils en sont entêtés: ils y rappellent tout; c'est la règle avec laquelle ils jugent de tout ce qui se fait chez les autres nations: ce qui est étranger leur paraît toujours ridicule. Je t'avoue que je ne saurais guères ajuster cette fureur pour leurs coutumes avec l'inconstance avec laquelle ils en changent tous les jours.

Quand je te dis qu'ils méprisent tout ce qui est étranger, je ne parle que des bagatelles: car, sur les choses importantes, ils semblent s'être méfiés d'eux-mêmes jusqu'à se dégrader. Ils avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont mieux vêtus. Ils veulent bien s'assujettir aux lois d'une nation rivale, pourvu que les perruquiers français décident en législateurs sur la forme des perruques étrangères. Rien ne leur paraît si beau que de voir le goût de leurs cuisiniers régner du septentrion au midi, et les ordonnances de leurs coiffeuses portées dans toutes les toilettes de l'Europe.

Avec ces nobles avantages, que leur importe que le bon sens leur vienne d'ailleurs, et qu'ils aient pris de leurs voisins tout ce qui concerne le gouvernement politique et civil?

Qui peut penser qu'un royaume, le plus ancien et le plus puissant de l'Europe, soit gouverné, depuis plus de dix siècles, par des lois qui ne sont pas faites pour lui? Si les Français avaient été conquis, ceci ne serait pas difficile à comprendre; mais ils sont les conquérants.

Ils ont abandonné les lois anciennes, faites par leurs premiers rois dans les assemblées générales de la Nation; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les lois romaines, qu'ils ont prises à la place, étaient en partie faites et en partie rédigées par des empereurs contemporains de leurs législateurs.

Et, afin que l'acquisition fût entière, et que tout le bon sens leur vînt d'ailleurs, ils ont adopté toutes les constitutions des Papes et en ont fait une nouvelle partie de leur droit: nouveau genre de servitude.

Il est vrai que, dans les derniers temps, on a rédigé par écrit quelques statuts des villes et des provinces; mais ils sont presque tous pris du droit romain.

Cette abondance de lois adoptées et pour ainsi dire naturalisées est si grande qu'elle accable également la justice et les juges. Mais ces volumes de lois ne sont rien en comparaison de cette armée effroyable de glossateurs, de commentateurs, de compilateurs: gens aussi faibles par le peu de justesse de leur esprit qu'ils sont forts par leur nombre prodigieux.

Ce n'est pas tout. Ces lois étrangères ont introduit des formalités dont l'excès est la honte de la

raison humaine. Il serait assez difficile de décider si la forme s'est rendue plus pernicieuse lorsqu'elle est entrée dans la jurisprudence, ou lorsqu'elle s'est logée dans la médecine; si elle a fait plus de ravages sous la robe d'un jurisconsulte que sous le large chapeau d'un médecin; et si, dans l'une, elle a plus ruiné de gens qu'elle n'en a tué dans l'autre.

A Paris, le 12 de la lune de Saphar, 1717.

LETTRE 101.

USBEK A ***.

On parle toujours ici de la Constitution. J'entrai l'autre jour dans une maison où je vis d'abord un gros homme avec un teint vermeil, qui disait d'une voix forte: " J'ai donné mon mandement; je n'irai point répondre à tout ce que vous dites; mais lisez-le, ce mandement, et vous verrez que j'y ai résolu tous vos doutes. J'ai bien sué pour le faire, dit-il en portant la main sur le front: j'ai eu besoin de toute ma doctrine, et il m'a fallu lire bien des auteurs latins. — Je le crois, dit un homme qui se trouva là: car c'est un bel ouvrage, et je défierais bien ce Jésuite qui vient si souvent vous voir d'en faire un meilleur. — Lisez-le donc, reprit-il, et vous serez plus instruit sur ces matières dans un quart d'heure que si je vous en avais parlé toute la journée." Voilà comme il évitait d'entrer en conversation et

de commettre sa suffisance. Mais, comme il se vit pressé, il fut obligé de sortir de ses retranchements, et il commença à dire théologiquement force sottises, soutenu d'un dervis qui les lui rendait très respectueusement. Quand deux hommes qui étaient là lui niaient quelque principe, il disait d'abord: "Cela est certain: nous l'avons jugé ainsi, et nous sommes des juges infaillibles. — Et comment, lui dis-je alors, êtes-vous des juges infaillibles? — Ne voyez-vous pas, reprit-il, que le Saint-Esprit nous éclaire? — Cela est heureux, lui répondis-je: car, de la manière dont vous avez parlé tout aujourd'hui, je reconnais que vous avez grand besoin d'être éclairé."

A Paris, le 18 de la lune de Rébiab 1, 1717.

Lettre 102.

USBEK A IBBEN, A SMYRNE.

Les plus puissants états de l'Europe sont ceux de l'Empereur, des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre. L'Italie et une grande partie de l'Allemagne sont partagées en un nombre infini de petits états, dont les princes sont, à proprement parler, les martyrs de la souveraineté. Nos glorieux sultans ont plus de femmes que quelques-uns de ces princes n'ont de sujets. Ceux d'Italie, qui ne sont pas si unis, sont plus à plaindre: leurs états sont ouverts comme des caravansérais, où ils sont obligés de loger les premiers qui viennent; il faut donc qu'ils s'at-

tachent aux grands princes et leur fassent part de leur frayeur plutôt que de leur amitié.

La plupart des gouvernements d'Europe sont monarchiques, ou plutôt sont ainsi appelés: car je ne sais pas s'il y en a jamais eu véritablement de tels; au moins est-il difficile qu'ils aient subsisté longtemps dans leur pureté. C'est un état violent, qui dégénère toujours en despotisme ou en république: la puissance ne peut jamais être également partagée entre le Peuple et le Prince; l'équilibre est trop difficile à garder. Il faut que le pouvoir diminue d'un côté, pendant qu'il augmente de l'autre; mais l'avantage est ordinairement du côté du Prince, qui est à la tête des armées.

Aussi le pouvoir des rois d'Europe est-il bien grand, et on peut dire qu'ils l'ont tel qu'ils le veulent. Mais ils ne l'exercent point avec tant d'étendue que nos sultans: premièrement, parce qu'ils ne veulent point choquer les mœurs et la religion des peuples; secondement, parce qu'il n'est pas de leur intérêt de le porter si loin.

Rien ne rapproche plus nos princes de la condition de leurs sujets que cet immense pouvoir qu'ils exercent sur eux; rien ne les soumet plus aux revers et aux caprices de la Fortune.

L'usage où ils sont de faire mourir tous ceux qui leur déplaisent, au moindre signe qu'ils font, renverse la proportion qui doit être entre les fautes et les peines, qui est comme l'âme des états et l'harmonie

des empires; et cette proportion, scrupuleusement gardée par les princes chrétiens, leur donne un avantage infini sur nos sultans.

Un Persan qui, par imprudence ou par malheur, s'est attiré la disgrâce du Prince est sûr de mourir: la moindre faute ou le moindre caprice le met dans cette nécessité. Mais, s'il avait attenté à la vie de son souverain, s'il avait voulu livrer ses places aux ennemis, il en serait quitte aussi pour perdre la vie. Il ne court donc pas plus de risque dans ce dernier cas que dans le premier.

Aussi, dans la moindre disgrâce, voyant la mort certaine, et ne voyant rien de pis, il se porte naturellement à troubler l'État et à conspirer contre le Souverain: seule ressource qui lui reste.

Il n'en est pas de même des grands d'Europe, à qui la disgrâce n'ôte rien que la bienveillance et la faveur. Ils se retirent de la Cour et ne songent qu'à jouir d'une vie tranquille et des avantages de leur naissance. Comme on ne les fait guère périr que pour le crime de lèse-majesté, ils craignent d'y tomber, par la considération de ce qu'ils ont à perdre et du peu qu'ils ont à gagner: ce qui fait qu'on voit peu de révoltes et peu de princes qui périssent d'une mort violente.

Si, dans cette autorité illimitée qu'ont nos princes, ils n'apportaient pas tant de précaution pour mettre leur vie en sûreté, ils ne vivraient pas un jour; et, s'ils n'avaient à leur solde un nombre innombrable

de troupes pour tyranniser le reste de leurs sujets, leur empire ne subsisterait pas un mois.

Il n'y a que quatre ou cinq siècles qu'un roi de France prit des gardes, contre l'usage de ces temps-là, pour se garantir des assassins qu'un petit prince d'Asie avait envoyés pour le faire périr: jusque-là, les rois avaient vécu tranquilles au milieu de leurs sujets, comme des pères au milieu de leurs enfants.

Bien loin que les rois de France puissent, de leur propre mouvement, ôter la vie à un de leurs sujets, comme nos sultans, ils portent, au contraire, toujours avec eux la grâce de tous les criminels. Il suffit qu'un homme ait été assez heureux pour voir l'auguste visage de son prince, pour qu'il cesse d'être indigne de vivre. Ces monarques sont comme le Soleil, qui porte partout la chaleur et la vie.

A Paris, le 8 de la lune de Rébiab 2, 1717.

Lettre 103.

USBEK AU MÊME.

Pour suivre l'idée de ma dernière lettre, voici à peu près ce que me disait, l'autre jour, un Européen assez sensé:

"Le plus mauvais parti que les princes d'Asie aient pu prendre, c'est de se cacher comme ils font. Ils veulent se rendre plus respectables; mais ils font respecter la Royauté, et non pas le Roi, et atta-

chent l'esprit des sujets à un certain trône, et non pas à une certaine personne.

" Cette puissance invisible qui gouverne est toujours la même pour le Peuple. Quoique dix rois, qu'il ne connaît que de nom, se soient égorgés l'un après l'autre, il ne sent aucune différence; c'est comme s'il avait été gouverné successivement par des Esprits.

" Si le détestable parricide de notre grand roi Henri IV avait porté ce coup sur un roi des Indes, maître du sceau royal et d'un trésor immense, qui aurait semblé amassé pour lui, il aurait pris tranquillement les rênes de l'Empire, sans qu'un seul homme eût pensé à réclamer son roi, sa famille et ses enfants.

" On s'étonne de ce qu'il n'y a presque jamais de changement dans le gouvernement des princes d'Orient. D'où vient cela, si ce n'est de ce qu'il est tyrannique et affreux?

" Les changements ne peuvent être faits que par le Prince ou par le Peuple. Mais, là, les princes n'ont garde d'en faire, parce que, dans un si haut degré de puissance, ils ont tout ce qu'ils peuvent avoir; s'ils changeaient quelque chose, ce ne pourrait être qu'à leur préjudice.

" Quant aux sujets, si quelqu'un d'eux forme quelque résolution, il ne saurait l'exécuter sur l'État: il faudrait qu'il contre-balançât tout à coup une puissance redoutable et toujours unique; le temps lui manque, comme les moyens; mais il n'a qu'à

aller à la source de ce pouvoir, et il ne lui faut qu'un bras et qu'un instant.

"Le meurtrier monte sur le trône, pendant que le Monarque en descend, tombe, et va expirer à ses pieds.

"Un mécontent, en Europe, songe à entretenir quelque intelligence secrète, à se jeter chez les ennemis, à se saisir de quelque place, à exciter quelques vains murmures parmi les sujets. Un mécontent, en Asie, va droit au Prince, étonne, frappe, renverse; il en efface jusqu'à l'idée: dans un instant, l'esclave et le maître; dans un instant, usurpateur et légitime.

"Malheureux le roi qui n'a qu'une tête! Il semble ne réunir sur elle toute sa puissance que pour indiquer au premier ambitieux l'endroit où il la trouvera tout entière."

A Paris, le 17 de la lune de Rébiab 2, 1717.

Lettre 104.

USBEK AU MÊME.

Tous les peuples d'Europe ne sont pas également soumis à leurs princes: par exemple, l'humeur impatiente des Anglais ne laisse guères à leur roi le temps d'appesantir son autorité; la soumission et l'obéissance sont les vertus dont ils se piquent le moins. Ils disent là-dessus des choses bien extraordinaires. Selon eux, il n'y a qu'un lien qui puisse attacher les hommes, qui est celui de la gratitude:

un mari, une femme, un père et un fils ne sont liés entre eux que par l'amour qu'ils se portent, ou par les bienfaits qu'ils se procurent; et ces motifs divers de reconnaissance sont l'origine de tous les royaumes et de toutes les sociétés. 5

Mais, si un prince, bien loin de faire vivre ses sujets heureux, veut les accabler et les détruire, le fondement de l'obéissance cesse: rien ne les lie, rien ne les attache à lui; et ils rentrent dans leur liberté naturelle. Ils soutiennent que tout pouvoir sans 10 bornes ne saurait être légitime, parce qu'il n'a jamais pu avoir d'origine légitime. " Car nous ne pouvons pas, disent-ils, donner à un autre plus de pouvoir sur nous que nous n'en avons nous-mêmes. Or nous n'avons pas sur nous-mêmes un pouvoir sans bornes: 15 par exemple, nous ne pouvons pas nous ôter la vie. Personne n'a donc, concluent-ils, sur la Terre un tel pouvoir."

Le crime de lèse-majesté n'est autre chose, selon eux, que le crime que le plus faible commet contre le 20 plus fort en lui désobéissant, de quelque manière qu'il lui désobéisse. Aussi le peuple d'Angleterre, qui se trouva le plus fort contre un de leurs rois, déclara-t-il que c'était un crime de lèse-majesté à un prince de faire la guerre à ses sujets. Ils ont 25 donc grande raison quand ils disent que le précepte de leur Alcoran qui ordonne de se soumettre aux Puissances n'est pas bien difficile à suivre, puisqu'il leur est impossible de ne le pas observer; d'autant que

ce n'est pas au plus vertueux qu'on les oblige de se soumettre, mais à celui qui est le plus fort.

Les Anglais disent qu'un de leurs rois, ayant vaincu et fait prisonnier un prince qui lui disputait la couronne, voulut lui reprocher son infidélité et sa perfidie: "Il n'y a qu'un moment, dit le prince infortuné, qu'il vient d'être décidé lequel de nous deux est le traître."

Un usurpateur déclare rebelles tous ceux qui n'ont point opprimé la Patrie comme lui, et, croyant qu'il n'y a pas de lois là où il ne voit point de juges, il fait révérer comme des arrêts du Ciel les caprices du Hasard et de la Fortune.

A Paris, le 20 de la lune de Rébiab 2, 1717.

Lettre 105.

RHÉDI A USBEK, A PARIS.

Tu m'as beaucoup parlé, dans une de tes lettres, des sciences et des arts cultivés en Occident. Tu me vas regarder comme un barbare; mais je ne sais si l'utilité que l'on en retire dédommage les hommes du mauvais usage que l'on en fait tous les jours.

J'ai ouï dire que la seule invention des bombes avait ôté la liberté à tous les peuples de l'Europe. Les princes, ne pouvant plus confier la garde des places aux bourgeois, qui, à la première bombe, se seraient rendus, ont eu un prétexte pour entretenir

de gros corps de troupes réglées, avec lesquelles ils ont, dans la suite, opprimé leurs sujets.

Tu sais que, depuis l'invention de la poudre, il n'y a plus de place imprenable: c'est-à-dire, Usbek, qu'il n'y a plus d'asile sur la Terre contre l'injustice et la violence.

Je tremble toujours qu'on ne parvienne à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voie plus abrégée pour faire périr les hommes, détruire les peuples et les nations entières.

Tu as lu les historiens; fais-y bien attention: presque toutes les monarchies n'ont été fondées que sur l'ignorance des arts, et n'ont été détruites que parce qu'on les a trop cultivés. L'ancien empire de Perse peut nous en fournir un exemple domestique.

Il n'y a pas longtemps que je suis en Europe; mais j'ai ouï parler à des gens sensés des ravages de la chimie: il semble que ce soit un quatrième fléau qui ruine les hommes et les détruit en détail, mais continuellement; tandis que la guerre, la peste, la famine, les détruisent en gros, mais par intervalles.

Que nous a servi l'invention de la boussole et la découverte de tant de peuples, qu'à nous communiquer leurs maladies, plutôt que leurs richesses? L'or et l'argent avaient été établis, par une convention générale, pour être le prix de toutes les marchandises et un gage de leur valeur, par la raison que ces métaux étaient rares et inutiles à tout autre usage. Qu'importait-il donc qu'ils devinssent plus communs, et

que, pour marquer la valeur d'une denrée, nous eussions deux ou trois signes au lieu d'un? Cela n'en était que plus incommode.

Mais, d'un autre côté, cette invention a été bien pernicieuse aux pays qui ont été découverts. Les nations entières ont été détruites, et les hommes qui ont échappé à la mort ont été réduits à une servitude si rude que le récit en fait frémir les Musulmans.

Heureuse l'ignorance des enfants de Mahomet! Aimable simplicité, si chérie de notre saint prophète, vous me rappelez toujours la naïveté des anciens temps et la tranquillité qui régnait dans le cœur de nos premiers pères!

De Venise, le 2 de la lune de Rhamazan, 1717.

Lettre 106.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Ou tu ne penses pas ce que tu dis, ou bien tu fais mieux que tu ne penses. Tu as quitté ta patrie pour t'instruire, et tu méprises toute instruction. Tu viens pour te former dans un pays où l'on cultive les beaux-arts, et tu les regardes comme pernicieux. Te le dirai-je, Rhédi? Je suis plus d'accord avec toi que tu ne l'es avec toi-même.

As-tu bien réfléchi à l'état barbare et malheureux où nous entraînerait la perte des arts? Il n'est pas nécessaire de se l'imaginer: on peut le voir. Il y a encore des peuples sur la Terre chez lesquels un singe

passablement instruit pourrait vivre avec honneur: il s'y trouverait à peu près à la portée des autres habitants; on ne lui trouverait point l'esprit singulier, ni le caractère bizarre; il passerait tout comme un autre et serait même distingué par sa gentillesse.

Tu dis que les fondateurs des empires ont presque tous ignoré les arts. Je ne te nie pas que des peuples barbares n'aient pu, comme des torrents impétueux, se répandre sur la Terre et couvrir de leurs armées féroces les royaumes les mieux policés. Mais, prends-y garde, ils ont appris les arts ou les ont fait exercer aux peuples vaincus; sans cela, leur puissance aurait passé comme le bruit du tonnerre et des tempêtes.

Tu crains, dis-tu, que l'on n'invente quelque manière de destruction plus cruelle que celle qui est en usage. Non. Si une si fatale invention venait à se découvrir, elle serait bientôt prohibée par le droit des gens, et le consentement unanime des nations ensevelirait cette découverte. Il n'est point de l'intérêt des princes de faire des conquêtes par de pareilles voies: ils doivent chercher des sujets, et non pas des terres.

Tu te plains de l'invention de la poudre et des bombes; tu trouves étrange qu'il n'y ait plus de place imprenable: c'est-à-dire que tu trouves étrange que les guerres soient aujourd'hui terminées plus tôt qu'elles ne l'étaient autrefois.

Tu dois avoir remarqué, en lisant les histoires,

que, depuis l'invention de la poudre, les batailles sont beaucoup moins sanglantes qu'elles ne l'étaient, parce qu'il n'y a presque plus de mêlée.

Et, quand il se serait trouvé quelque cas particulier où un art aurait été préjudiciable, doit-on pour cela le rejeter? Penses-tu, Rhédi, que la religion que notre saint prophète a apportée du Ciel soit pernicieuse parce qu'elle servira quelque jour à confondre les perfides Chrétiens?

Tu crois que les arts amollissent les peuples et, par là, sont causes de la chute des empires. Tu parles de la ruine de celui des anciens Perses, qui fut l'effet de leur mollesse. Mais il s'en faut bien que cet exemple décide, puisque les Grecs, qui les vainquirent tant de fois et les subjuguèrent, cultivaient les arts avec infiniment plus de soin qu'eux.

Quand on dit que les arts rendent les hommes efféminés, on ne parle pas du moins des gens qui s'y appliquent, puisqu'ils ne sont jamais dans l'oisiveté, qui, de tous les vices, est celui qui amollit le plus le courage.

Il n'est donc question que de ceux qui en jouissent. Mais, comme, dans un pays policé, ceux qui jouissent des commodités d'un art sont obligés d'en cultiver un autre, à moins de se voir réduits à une pauvreté honteuse, il suit que l'oisiveté et la mollesse sont incompatibles avec les arts.

Paris est peut-être la ville du monde la plus sensuelle, et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; mais

c'est peut-être celle où l'on mène une vie plus dure. Pour qu'un homme vive délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche. Une femme s'est mise dans la tête qu'elle devait paraître à une assemblée avec une certaine parure; il faut que, dès ce moment, cinquante artisans ne dorment plus et n'aient plus le loisir de boire et de manger: elle commande, et elle est obéie plus promptement que ne serait notre monarque, parce que l'intérêt est le plus grand monarque de la Terre.

Cette ardeur pour le travail, cette passion de s'enrichir, passe de condition en condition, depuis les artisans jusques aux grands. Personne n'aime à être plus pauvre que celui qu'il vient de voir immédiatement au-dessous de lui. Vous voyez à Paris un homme qui a de quoi vivre jusqu'au jour du Jugement, qui travaille sans cesse et court risque d'accourcir ses jours pour amasser, dit-il, de quoi vivre.

Le même esprit gagne la Nation: on n'y voit que travail et qu'industrie. Où est donc ce peuple efféminé dont tu parles tant?

Je suppose, Rhédi, qu'on ne souffrît dans un royaume que les arts absolument nécessaires à la culture des terres, qui sont pourtant en grand nombre, et qu'on en bannît tous ceux qui ne servent qu'à la volupté ou à la fantaisie; je le soutiens: cet état serait un des plus misérables qu'il y eût au monde.

Quand les habitants auraient assez de courage pour se passer de tant de choses qu'ils doivent à leurs besoins, le Peuple dépérirait tous les jours, et l'État deviendrait si faible qu'il n'y aurait si petite puis-
5 sance qui ne pût le conquérir.

Il serait aisé d'entrer dans un long détail et de te faire voir que les revenus des particuliers cesseraient presque absolument, et, par conséquent, ceux du Prince. Il n'y aurait presque plus de relation de
10 facultés entre les citoyens; on verrait finir cette circulation de richesses et cette progression de revenus qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres: chaque particulier vivrait de sa terre et n'en retirerait que ce qu'il lui faut précisé-
15 ment pour ne pas mourir de faim. Mais, comme ce n'est pas quelquefois la vingtième partie des revenus d'un état, il faudrait que le nombre des habitants diminuât à proportion, et qu'il n'en restât que la vingtième partie.

20 Fais bien attention jusques où vont les revenus de l'industrie. Un fonds ne produit annuellement à son maître que la vingtième partie de sa valeur; mais, avec une pistole de couleur, un peintre fera un tableau qui lui en vaudra cinquante. On en peut
25 dire de même des orfèvres, des ouvriers en laine, en soie, et de toutes sortes d'artisans.

De tout ceci, on doit conclure, Rhédi, que, pour qu'un prince soit puissant, il faut que ses sujets vivent dans les délices; il faut qu'il travaille à leur

procurer toutes sortes de superfluités, avec autant d'attention que les nécessités de la vie.

A Paris, le 14 de la lune de Chalval, 1717.

LETTRE 108.

USBEK A ***.

Il y a une espèce de livres que nous ne connaissons point en Perse, et qui me paraissent ici fort à la mode: ce sont les journaux. La paresse se sent flattée en les lisant: on est ravi de pouvoir parcourir trente volumes en un quart d'heure.

Dans la plupart des livres, l'auteur n'a pas fait les compliments ordinaires que les lecteurs sont aux abois: il les fait entrer à demi morts dans une matière noyée au milieu d'une mer de paroles. Celui-ci veut s'immortaliser par un in-douze; celui-là par un in-quarto; un autre, qui a de plus belles inclinations, vise à l'in-folio. Il faut donc qu'il étende son sujet à proportion; ce qu'il fait sans pitié, comptant pour rien la peine du pauvre lecteur, qui se tue à réduire ce que l'auteur a pris tant de peine à amplifier.

Je ne sais, ***, quel mérite il y a à faire de pareils ouvrages: j'en ferais bien autant si je voulais ruiner ma santé et un libraire.

Le grand tort qu'ont les journalistes, c'est qu'ils ne parlent que des livres nouveaux; comme si la vérité était jamais nouvelle. Il me semble que, jusques à ce qu'un homme ait lu tous les livres anciens, il n'a aucune raison de leur préférer les nouveaux.

Mais, lorsqu'ils s'imposent la loi de ne parler que des ouvrages encore tout chauds de la forge, ils s'en imposent une autre, qui est d'être très ennuyeux. Ils n'ont garde de critiquer les livres dont ils font les extraits, quelque raison qu'ils en aient; et, en effet, quel est l'homme assez hardi pour vouloir se faire dix ou douze ennemis tous les mois?

La plupart des auteurs ressemblent aux poètes, qui souffriront une volée de coups de bâton sans se plaindre; mais qui, peu jaloux de leurs épaules, le sont si fort de leurs ouvrages qu'ils ne sauraient soutenir la moindre critique. Il faut donc bien se donner de garde de les attaquer par un endroit si sensible, et les journalistes le savent bien. Ils font donc tout le contraire. Ils commencent par louer la matière qui est traitée: première fadeur. De là, ils passent aux louanges de l'auteur; louanges forcées: car ils ont affaire à des gens qui sont encore en haleine, tout prêts à se faire faire raison et à foudroyer à coups de plume un téméraire journaliste.

De Paris, le 5 de la lune de Zilcadé, 1718.

Lettre 109.

RICA A ***.

L'Université de Paris est la fille aînée des rois de France, et très aînée: car elle a plus de neuf cents ans; aussi rêve-t-elle quelquefois.

On m'a conté qu'elle eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs à l'occasion de la lettre *Q*,[1] qu'elle voulait que l'on prononçât comme un K. La dispute s'échauffa si fort que quelques-uns furent dépouillés de leurs biens. Il fallut que le Parlement terminât le différend, et il accorda la permission, par un arrêt solennel, à tous les sujets du roi de France de prononcer cette lettre à leur fantaisie. Il faisait beau voir les deux corps de l'Europe les plus respectables occupés à décider du sort d'une lettre de l'alphabet.

Il semble, mon cher ***, que les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que, là où il a plus de sages, il y a aussi moins de sagesse. Les grands corps s'attachent toujours si fort aux minuties, aux vains usages, que l'essentiel ne va jamais qu'après. J'ai ouï dire qu'un roi d'Aragon[2] ayant assemblé les états d'Aragon et de Catalogne, les premières séances s'employèrent à décider en quelle langue les délibérations seraient conçues; la dispute était vive, et les états se seraient rompus mille fois, si l'on n'avait imaginé un expédient, qui était que la demande serait faite en langage catalan et la réponse en aragonais.

De Paris, le 25 de la lune de Zilhagé, 1718.

[1] Il veut parler de la querelle de Ramus. (M.)
[2] C'était en 1610. (M.)

LETTRE 110.

RICA A ***.

Le rôle d'une jolie femme est beaucoup plus grave que l'on ne pense: il n'y a rien de plus sérieux que ce qui se passe le matin à sa toilette, au milieu de ses domestiques: un général d'armée n'emploie pas plus d'attention à placer sa droite ou son corps de réserve qu'elle en met à poster une mouche, qui peut manquer, mais dont elle espère ou prévoit le succès.

Quelle gêne d'esprit, quelle attention, pour concilier sans cesse les intérêts de deux rivaux, pour paraître neutre à tous les deux pendant qu'elle est livrée à l'un et à l'autre, et se rendre médiatrice sur tous les sujets de plainte qu'elle leur donne!

Quelle occupation pour faire succéder et renaître les parties de plaisir et prévenir tous les accidents qui pourraient les rompre!

Avec tout cela, la plus grande peine n'est pas de se divertir; c'est de le paraître: ennuyez-les tant que vous voudrez, elles vous le pardonneront, pourvu que l'on puisse croire qu'elles se sont réjouies.

Je fus, il y a quelques jours, d'un souper que des femmes firent à la campagne. Dans le chemin, elles disaient sans cesse: " Au moins, il faudra bien nous divertir."

Nous nous trouvâmes assez mal assortis et, par conséquent, assez sérieux. " Il faut avouer, dit une

de ces femmes, que nous nous divertissons bien: il n'y a pas aujourd'hui dans Paris une partie si gaie que la nôtre." Comme l'ennui me gagnait, une femme me secoua et me dit: " Eh bien! ne sommes-nous pas de bonne humeur? — Oui, lui répondis-je en bâillant; je crois que je crèverai à force de rire." Cependant la tristesse triomphait toujours des réflexions, et, quant à moi, je me sentis conduit de bâillement en bâillement dans un sommeil léthargique, qui finit tous mes plaisirs.

A Paris, le 11 de la lune de Maharram, 1718.

LETTRE III.

USBEK A ***.

Le règne du feu Roi a été si long que la fin en avait fait oublier le commencement. C'est aujourd'hui la mode de ne s'occuper que des événements arrivés dans sa minorité, et on ne lit plus que les mémoires de ces temps-là.

Voici le discours qu'un des généraux de la ville de Paris prononça dans un conseil de guerre, et j'avoue que je n'y comprends pas grand'chose:

" Messieurs, quoique nos troupes aient été re-
" poussées avec perte, je crois qu'il nous sera facile
" de réparer cet échec. J'ai six couplets de chanson
" tout prêts à mettre au jour, qui, je m'assure,
" remettront toutes choses dans l'équilibre. J'ai
" fait choix de quelques voix très nettes, qui, sortant

" de la cavité de certaines poitrines très fortes, émou-
" vront merveilleusement le Peuple. Ils sont sur un
" air qui a fait, jusqu'à présent, un effet tout par-
" ticulier.

5 " Si cela ne suffit pas, nous ferons paraître une
" estampe qui fera voir Mazarin pendu.

" Par bonheur pour nous, il ne parle pas bien
" français, et il l'écorche tellement qu'il n'est pas pos-
" sible que ses affaires ne déclinent. Nous ne man-
10 " quons pas de faire bien remarquer au Peuple le
" ton ridicule dont il prononce. Nous relevâmes,
" il y a quelques jours, une faute de grammaire si
" grossière qu'on en fit des farces par tous les carre-
" fours.

15 " J'espère qu'avant qu'il soit huit jours le Peuple
" fera du nom de Mazarin un mot générique pour
" exprimer toutes les bêtes de somme et celles qui
" servent à tirer.

" Depuis notre défaite, notre musique l'a si fu-
20 " rieusement vexé sur le péché originel que, pour ne
" pas voir ses partisans réduits à la moitié, il a été
" obligé de renvoyer tous ses pages.

" Ranimez-vous donc; reprenez courage, et soyez
" sûrs que nous lui ferons repasser les monts à coups
25 " de sifflets."

A Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE 117.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

. . . . . .

Le nombre *des* gens faisant profession de célibat est prodigieux. Les pères y condamnaient autrefois les enfants dès le berceau; aujourd'hui ils s'y vouent eux-mêmes dès l'âge de quatorze ans: ce qui revient à peu près à la même chose.

Ce métier de continence a anéanti plus d'hommes que les pestes et les guerres les plus sanglantes n'ont jamais fait. On voit dans chaque maison religieuse une famille éternelle, où il ne naît personne, et qui s'entretient aux dépens de toutes les autres. Ces maisons sont toujours ouvertes comme autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures.

Cette politique est bien différente de celle des Romains, qui établissaient des lois pénales contre ceux qui se refusaient aux lois du mariage et voulaient jouir d'une liberté si contraire à l'utilité publique.

Je ne te parle ici que des pays catholiques. Dans la religion protestante, tout le monde est en droit de faire des enfants: elle ne souffre ni prêtres ni dervis; et, si, dans l'établissement de cette religion, qui ramenait tout aux premiers temps, ses fondateurs n'avaient été accusés sans cesse d'intempérance, il ne faut pas douter qu'après avoir rendu la pratique du mariage universelle ils n'en eussent encore adouci

le joug et achevé d'ôter toute la barrière qui sépare, en ce point, le Nazaréen et Mahomet.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que la Religion donne aux Protestants un avantage infini sur les Catholiques.

J'ose le dire: dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans.

Avant l'abaissement de la puissance d'Espagne, les Catholiques étaient beaucoup plus forts que les Protestants. Ces derniers sont peu à peu parvenus à un équilibre. Les Protestants deviendront plus riches et plus puissants, et les Catholiques, plus faibles.

Les pays protestants doivent être et sont réellement plus peuplés que les catholiques. D'où il suit, premièrement, que les tributs y sont plus considérables, parce qu'ils augmentent à proportion du nombre de ceux qui les payent; secondement, que les terres y sont mieux cultivées; enfin, que le commerce y fleurit davantage, parce qu'il y a plus de gens qui ont une fortune à faire, et qu'avec plus de besoins on y a plus de ressources pour les remplir. Quand il n'y a que le nombre de gens suffisants pour la culture des terres, il faut que le commerce périsse; et, lorsqu'il n'y a que celui qui est nécessaire pour entretenir le commerce, il faut que la culture des terres manque: c'est-à-dire il faut que tous les deux tombent en même temps, parce que l'on ne

s'attache jamais à l'un que ce ne soit aux dépens de l'autre.

Quant aux pays catholiques, non seulement la culture des terres y est abandonnée, mais même l'industrie y est pernicieuse: elle ne consiste qu'à apprendre cinq ou six mots d'une langue morte. Dès qu'un homme a cette provision par devers lui, il ne doit plus s'embarrasser de sa fortune: il trouve dans le cloître une vie tranquille, qui, dans le monde, lui aurait coûté des sueurs et des peines.

Ce n'est pas tout: les dervis ont en leurs mains presque toutes les richesses de l'État; c'est une société de gens avares, qui prennent toujours et ne rendent jamais: ils accumulent sans cesse des revenus pour acquérir des capitaux. Tant de richesses tombent, pour ainsi dire, en paralysie: plus de circulation, plus de commerce, plus d'arts, plus de manufactures.

Il n'y a point de prince protestant qui ne lève sur ses peuples beaucoup plus d'impôts que le Pape n'en lève sur ses sujets; cependant ces derniers sont pauvres, pendant que les autres vivent dans l'opulence. Le commerce ranime tout chez les uns, et le monachisme porte la mort partout chez les autres.

A Paris, le 26 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE 121.

USBEK AU MÊME.

L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir les pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie.

Il faut que les hommes restent où ils sont: il y a des maladies qui viennent de ce qu'on change un bon air contre un mauvais; d'autres qui viennent précisément de ce qu'on en change.

L'air se charge, comme les plantes, des particules de la terre de chaque pays. Il agit tellement sur nous que notre tempérament en est fixé. Lorsque nous sommes transportés dans un autre pays, nous devenons malades. Les liquides étant accoutumés à une certaine consistance, les solides, à une certaine disposition, tous les deux, à un certain degré de mouvement, n'en peuvent plus souffrir d'autres, et ils résistent à un nouveau pli.

Quand un pays est désert, c'est un préjugé de quelque vice particulier de la nature du terrain ou du climat. Ainsi, quand on ôte les hommes d'un ciel heureux pour les envoyer dans un tel pays, on fait précisément le contraire de ce qu'on se propose.

Les Romains savaient cela par expérience: ils reléguaient tous les criminels en Sardaigne, et ils y faisaient passer des Juifs. Il fallut se consoler de leur perte: chose que le mépris qu'ils avaient pour ces misérables rendait très facile.

Le grand Cha-Abas, voulant ôter aux Turcs le

moyen d'entretenir de grosses armées sur les frontières, transporta presque tous les Arméniens hors de leur pays et en envoya plus de vingt mille familles dans la province de Guilan, qui périrent presque toutes en très peu de temps. 5

Tous les transports de peuples faits à Constantinople n'ont jamais réussi.

Ce nombre prodigieux de Nègres dont nous avons parlé n'a point rempli l'Amérique.

Depuis la destruction des Juifs sous Adrien, la 10 Palestine est sans habitants.

Il faut donc avouer que les grandes destructions sont presque irréparables, parce qu'un peuple qui manque à un certain point reste dans le même état; et, si, par hasard, il se rétablit, il faut des siècles pour 15 cela.

Que si, dans un état de défaillance, la moindre des circonstances dont je t'ai parlé vient à concourir, non seulement il ne se répare pas, mais il dépérit tous les jours et tend à son anéantissement. 20

L'expulsion des Maures d'Espagne se fait encore sentir comme le premier jour: bien loin que ce vide se remplisse, il devient tous les jours plus grand.

Depuis la dévastation de l'Amérique, les Espagnols qui ont pris la place de ses anciens habitants n'ont 25 pu la repeupler; au contraire, par une fatalité que je ferais mieux de nommer une justice divine, les destructeurs se détruisent eux-mêmes et se consument tous les jours.

Les princes ne doivent donc point songer à peupler de grands pays par des colonies. Je ne dis pas qu'elles ne réussissent quelquefois: il y a des climats si heureux que l'Espèce s'y multiplie toujours: témoin ces îles[1] qui ont été peuplées par des malades que quelques vaisseaux y avaient abandonnés, et qui recouvraient aussitôt la santé.

Mais, quand ces colonies réussiraient, au lieu d'augmenter la puissance, elles ne feraient que la partager, à moins qu'elles n'eussent très peu d'étendue, comme sont celles que l'on envoie pour occuper quelque place pour le commerce.

Les Carthaginois avaient, comme les Espagnols, découvert l'Amérique ou, au moins, de grandes îles dans lesquelles ils faisaient un commerce prodigieux; mais, quand ils virent le nombre de leurs habitants diminuer, cette sage république défendit à ses sujets ce commerce et cette navigation.

J'ose le dire: au lieu de faire passer les Espagnols dans les Indes, il faudrait faire repasser les Indiens et les métifs en Espagne; il faudrait rendre à cette monarchie tous ses peuples dispersés; et, si la moitié seulement de ces grandes colonies se conservait, l'Espagne deviendrait la puissance de l'Europe la plus redoutable.

On peut comparer les empires à un arbre dont les branches trop étendues ôtent tout le suc du tronc et ne servent qu'à faire de l'ombrage.

[1] L'auteur parle peut-être de l'île de Bourbon. (M.)

Rien n'est plus propre à corriger les princes de la fureur des conquêtes lointaines que l'exemple des Portugais et des Espagnols.

Ces deux nations, ayant conquis avec une rapidité inconcevable des royaumes immenses, plus étonnées de leurs victoires que les peuples vaincus de leur défaite, songèrent aux moyens de les conserver. Ils prirent, chacun, pour cela une voie différente.

Les Espagnols, désespérant de retenir les nations vaincues dans la fidélité, prirent le parti de les exterminer et d'y envoyer d'Espagne des peuples fidèles. Jamais dessein horrible ne fut plus ponctuellement exécuté. On vit un peuple aussi nombreux que tous ceux de l'Europe ensemble disparaître de la Terre à l'arrivée de ces barbares, qui semblèrent, en découvrant les Indes, n'avoir pensé qu'à découvrir aux hommes quel était le dernier période de la cruauté.

Par cette barbarie, ils conservèrent ce pays sous leur domination. Juge par là combien les conquêtes sont funestes, puisque les effets en sont tels: car enfin ce remède affreux était unique. Comment auraient-ils pu retenir tant de millions d'hommes dans l'obéissance? Comment soutenir une guerre civile de si loin? Que seraient-ils devenus s'ils avaient donné le temps à ces peuples de revenir de l'admiration où ils étaient de l'arrivée de ces nouveaux Dieux et de la crainte de leurs foudres?

Quant aux Portugais, ils prirent une voie tout

opposée: ils n'employèrent pas les cruautés. Aussi furent-ils bientôt chassés de tous les pays qu'ils avaient découverts. Les Hollandais favorisèrent la rébellion de ces peuples et en profitèrent.

Quel prince envierait le sort de ces conquérants? Qui voudrait de ces conquêtes à ces conditions? Les uns en furent aussitôt chassés; les autres en firent des déserts et rendirent leur propre pays un désert encore.

C'est le destin des héros de se ruiner à conquérir des pays qu'ils perdent soudain, ou à soumettre des nations qu'ils sont obligés eux-mêmes de détruire: comme cet insensé qui se consumait à acheter des statues, qu'il jetait dans la mer, et des glaces, qu'il brisait aussitôt.

De Paris, le 18 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE 122.

USBEK AU MÊME.

La douceur du gouvernement contribue merveilleusement à la propagation de l'Espèce. Toutes les républiques en sont une preuve constante, et, plus que toutes, la Suisse et la Hollande, qui sont les deux plus mauvais pays de l'Europe, si l'on considère la nature du terrain, et qui cependant sont les plus peuplés.

Rien n'attire plus les étrangers que la liberté et l'opulence, qui la suit toujours: l'une se fait recher-

cher par elle-même, et nous sommes conduits par nos besoins dans les pays où l'on trouve l'autre.

L'Espèce se multiplie dans un pays où l'abondance fournit aux enfants, sans rien diminuer de la subsistance des pères.

L'égalité même des citoyens, qui produit ordinairement de l'égalité dans les fortunes, porte l'abondance et la vie dans toutes les parties du corps politique et la répand partout.

Il n'en est pas de même des pays soumis au pouvoir arbitraire: le Prince, les courtisans et quelques particuliers possèdent toutes les richesses, pendant que tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême.

Si un homme est mal à son aise, et qu'il sente qu'il fera des enfants plus pauvres que lui, il ne se mariera pas; ou, s'il se marie, il craindra d'avoir un trop grand nombre d'enfants, qui pourraient achever de déranger sa fortune, et qui descendraient de la condition de leur père.

J'avoue que le rustique ou paysan, étant une fois marié, peuplera indifféremment, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre; cette considération ne le touche pas: il a toujours un héritage sûr à laisser à ses enfants, qui est son hoyau, et rien ne l'empêche de suivre aveuglément l'instinct de la nature.

Mais à quoi servent dans un état ce nombre d'enfants qui languissent dans la misère? Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent; ils ne

prospèrent jamais; faibles et débiles, ils meurent en détail de mille manières, tandis qu'ils sont emportés en gros par les fréquentes maladies populaires que la misère et la mauvaise nourriture produisent toujours; ceux qui en échappent atteignent l'âge viril sans en avoir la force et languissent tout le reste de leur vie.

Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement si elles ne sont bien cultivées: chez les peuples misérables, l'Espèce perd et même quelquefois dégénère.

La France peut fournir un grand exemple de tout ceci. Dans les guerres passées, la crainte où étaient tous les enfants de famille d'être enrôlés dans la milice les obligeait de se marier, et cela dans un âge trop tendre et dans le sein de la pauvreté. De tant de mariages, il naissait bien des enfants, que l'on cherche encore en France, et que la misère, la famine et les maladies en ont fait disparaître.

Que si, dans un ciel aussi heureux, dans un royaume aussi policé que la France, on fait de pareilles remarques, que sera-ce dans les autres états?

A Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE 123.

USBEK AU MOLLACK MÉHÉMET ALI, GARDIEN DES TROIS TOMBEAUX, A COM.

Que nous servent les jeûnes des immaums et les cilices des mollacks? La main de Dieu s'est deux

fois appesantie sur les enfants de la Loi: le Soleil s'obscurcit et semble n'éclairer plus que leurs défaites; leurs armées s'assemblent, et elles sont dissipées comme la poussière.

L'empire des Osmanlins est ébranlé par les deux plus grands échecs qu'il ait jamais reçus: un moufti chrétien ne le soutient qu'à peine; le grand vizir d'Allemagne est le fléau de Dieu, envoyé pour châtier les sectateurs d'Omar; il porte partout la colère du Ciel irrité contre leur rébellion et leur perfidie.

Esprit sacré des immaums, tu pleures nuit et jour sur les enfants du Prophète que le détestable Omar a dévoyés; tes entrailles s'émeuvent à la vue de leurs malheurs; tu désires leur conversion, et non pas leur perte; tu voudrais les voir réunis sous l'étendard d'Hali par les larmes des Saints, et non pas dispersés dans les montagnes et dans les déserts par la terreur des Infidèles.

A Paris, le 1er de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE 124.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Quel peut être le motif de ces libéralités immenses que les princes versent sur leurs courtisans? Veulent-ils se les attacher? Ils leur sont déjà acquis autant qu'ils peuvent l'être; et, d'ailleurs, s'ils acquièrent quelques-uns de leurs sujets en les achetant,

il faut bien, par la même raison, qu'ils en perdent une infinité d'autres en les appauvrissant.

Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre, et je les plains encore davantage lorsqu'ils n'ont pas la force de résister à des demandes toujours onéreuses à ceux qui ne demandent rien.

Je n'entends jamais parler de leurs libéralités, des grâces et des pensions qu'ils accordent, que je ne me livre à mille réflexions: une foule d'idées se présentent à mon esprit; il me semble que j'entends publier cette ordonnance:

" Le courage infatigable de quelques-uns de nos " sujets à nous demander des pensions ayant exercé " sans relâche notre magnificence royale, nous avons " enfin cédé à la multitude des requêtes qu'ils nous " ont présentées, lesquelles ont fait jusques ici la " plus grande sollicitude du Trône. Ils nous ont " représenté qu'ils n'ont point manqué, depuis notre " avènement à la couronne, de se trouver à notre " lever; que nous les avons toujours vus sur notre " passage immobiles comme des bornes; et qu'ils " se sont extrêmement élevés pour regarder sur les " épaules les plus hautes Notre Sérénité. . . . Ainsi, " désirant traiter les suppliants avec bonté et leur " accorder toutes leurs prières, nous avons ordonné " ce qui suit:

" Que tout laboureur ayant cinq enfants retran-

" chera journellement la cinquième partie du pain
" qu'il leur donne. Enjoignons aux pères de famille
" de faire la diminution, sur chacun d'eux, aussi
" juste que faire se pourra.

" Défendons expressément à tous ceux qui s'ap- 5
" pliquent à la culture de leurs héritages, ou qui les
" ont donnés à titre de ferme, d'y faire aucune
" réparation, de quelque espèce qu'elle soit.

" Ordonnons que toutes personnes qui s'exercent
" à des travaux vils et mécaniques, lesquelles n'ont 10
" jamais été au lever de Notre Majesté, n'achètent
" désormais d'habits à eux, à leurs femmes et à leurs
" enfants, que de quatre ans en quatre ans; leur inter-
" disons, en outre, très étroitement ces petites réjouis-
" sances qu'ils avaient coutume de faire dans leurs 15
" familles les principales fêtes de l'année.

" Et, d'autant que nous demeurons avertis que la
" plupart des bourgeois de nos bonnes villes sont
" entièrement occupés à pourvoir à l'établissement
" de leurs filles, lesquelles ne se sont rendues re- 20
" commandables dans notre état que par une triste
" et ennuyeuse modestie, nous ordonnons qu'ils at-
" tendront à les marier jusqu'à ce qu'ayant atteint
" l'âge limité par les ordonnances elles viennent à
" les y contraindre. Défendons à nos magistrats de 25
" pourvoir à l'éducation de leurs enfants."

A Paris, le 1er de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE 125.

RICA A ***.

On est bien embarrassé, dans toutes les religions, quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu. On épouvante facilement les méchants par une longue suite de peines dont on les menace; mais, pour les gens vertueux, on ne sait que leur promettre. Il semble que la nature des plaisirs soit d'être d'une courte durée; l'imagination a peine à en représenter d'autres.

J'ai vu des descriptions du Paradis capables d'y faire renoncer tous les gens de bon sens: les uns font jouer sans cesse de la flûte ces ombres heureuses; d'autres les condamnent au supplice de se promener éternellement; d'autres enfin . . . n'ont pas cru que cent millions d'années fussent un terme assez long pour leur ôter le goût *des* inquiétudes amoureuses.

Je me souviens à ce propos d'une histoire que j'ai ouï raconter à un homme qui avait été dans le pays du Mogol; elle fait voir que les prêtres indiens ne sont pas moins stériles que les autres dans les idées qu'ils ont des plaisirs du Paradis.

Une femme qui venait de perdre son mari vint en cérémonie chez le gouverneur de la Ville lui demander la permission de se brûler; mais, comme, dans les pays soumis aux Mahométans, on abolit tant qu'on peut cette cruelle coutume, il la refusa absolument.

Lorsqu'elle vit ses prières impuissantes, elle se jeta dans un furieux emportement. "Voyez, disait-elle, comme on est gêné! Il ne sera seulement pas permis à une pauvre femme de se brûler quand elle en a envie! A-t-on jamais vu rien de pareil? Ma mère, ma tante, mes sœurs, se sont bien brûlées; et, quand je vais demander permission à ce maudit gouverneur, il se fâche et se met à crier comme un enragé."

Il se trouva là, par hasard, un jeune bonze. "Homme infidèle, lui dit le gouverneur, est-ce toi qui as mis cette fureur dans l'esprit de cette femme? —Non, dit-il, je ne lui ai jamais parlé. Mais, si elle m'en croit, elle consommera son sacrifice: elle fera une action agréable au Dieu Brama. Aussi en sera-t-elle bien récompensée: car elle retrouvera dans l'autre monde son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage.—Que dites-vous? dit la femme surprise. Je retrouverai mon mari? Ah! je ne me brûle pas. Il était jaloux, chagrin et, d'ailleurs, si vieux que, si le Dieu Brama n'a point fait sur lui quelque réforme, sûrement il n'a pas besoin de moi. Me brûler pour lui? . . . Pas seulement le bout du doigt pour le retirer du fond des Enfers. . . . Si le Dieu Brama n'a que ce présent à me faire, je renonce à cette béatitude. Monsieur le Gouverneur, je me fais mahométane. Et pour vous, dit-elle en regardant le bonze, vous pouvez, si vous voulez, aller dire à mon mari que je me porte fort bien."

A Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1718.

Lettre 126.

RICA A USBEK, A ***.

Je t'attends ici demain; cependant je t'envoie tes lettres d'Ispahan. Les miennes portent que l'ambassadeur du Grand Mogol a reçu ordre de sortir du royaume. On ajoute qu'on a fait arrêter le prince oncle du Roi, qui est chargé de son éducation; qu'on l'a fait conduire dans un château, où il est très étroitement gardé, et qu'on l'a privé de tous ses honneurs. Je suis touché du sort de ce prince, et je le plains.

Je te l'avoue, Usbek, je n'ai jamais vu couler les larmes de personne sans en être attendri: je sens de l'humanité pour les malheureux, comme s'il n'y avait qu'eux qui fussent hommes, et les grands mêmes, pour lesquels je trouve dans mon cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime sitôt qu'ils tombent.

En effet, qu'ont-ils affaire, dans la prospérité, d'une inutile tendresse? Elle approche trop de l'égalité; ils aiment bien mieux du respect, qui ne demande point de retour. Mais, sitôt qu'ils sont déchus de leur grandeur, il n'y a que nos plaintes qui puissent leur en rappeler l'idée.

Je trouve quelque chose de bien naïf et même de bien grand dans les paroles d'un prince qui, près de tomber entre les mains de ses ennemis, voyant ses courtisans autour de lui qui pleuraient: " Je sens,

leur dit-il, à vos larmes que je suis encore votre roi."

A Paris, le 3 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE 127.

RICA A IBBEN, A SMYRNE.

Tu as ouï parler mille fois du fameux roi de Suède. Il assiégeait une place dans un royaume qu'on nomme *la Norvège;* comme il visitait la tranchée, seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête, dont il est mort. On a fait sur-le-champ arrêter son premier ministre; les États se sont assemblés et l'ont condamné à perdre la tête.

Il était accusé d'un grand crime: c'était d'avoir calomnié la Nation et de lui avoir fait perdre la confiance de son roi: forfait qui, selon moi, mérite mille morts.

Car enfin, si c'est une mauvaise action de noircir dans l'esprit du Prince le dernier de ses sujets, qu'est-ce, lorsque l'on noircit la Nation entière, et qu'on lui ôte la bienveillance de celui que la Providence a établi pour faire son bonheur?

Je voudrais que les hommes parlassent aux rois comme les Anges parlent à notre saint prophète.

Tu sais que, dans les banquets sacrés où le Seigneur des Seigneurs descend du plus sublime trône du monde pour se communiquer à ses esclaves, je me suis fait une loi sévère de captiver une langue indocile.

On ne m'a jamais vu abandonner une seule parole qui pût être amère au dernier de ses sujets. Quand il m'a fallu cesser d'être sobre, je n'ai point cessé d'être honnête homme, et, dans cette épreuve de notre fidélité, j'ai risqué ma vie, et jamais ma vertu.

Je ne sais comment il arrive qu'il n'y a presque jamais de prince si méchant que son ministre ne le soit encore davantage. S'il fait quelque action mauvaise, elle a presque toujours été suggérée; de manière que l'ambition des princes n'est jamais si dangereuse que la bassesse d'âme de ses conseillers. Mais comprends-tu qu'un homme qui n'est que d'hier dans le ministère, qui peut-être n'y sera pas demain, puisse devenir dans un moment l'ennemi de lui-même, de sa famille, de sa patrie et du peuple qui naîtra à jamais de celui qu'il va faire opprimer?

Un prince a des passions; le ministre les remue. C'est de ce côté-là qu'il dirige son ministère: il n'a point d'autre but, ni n'en veut connaître. Les courtisans le séduisent par leurs louanges, et lui le flatte plus dangereusement par ses conseils, par les desseins qu'il lui inspire, et par les maximes qu'il lui propose.

A Paris, le 25 de la lune de Saphar, 1719.

Lettre 128.

RICA A USBEK, A ***.

Je passais l'autre jour sur le pont Neuf avec un de mes amis; il rencontra un homme de sa connais-

sance, qu'il me dit être un géomètre, et il n'y avait rien qui n'y parût: car il était dans une rêverie profonde. Il fallut que mon ami le tirât longtemps par la manche et le secouât pour le faire descendre jusques à lui, tant il était occupé d'une courbe, qui le tourmentait peut-être depuis plus de huit jours. Ils se firent tous deux beaucoup d'honnêtetés et s'apprirent réciproquement quelques nouvelles littéraires. Ces discours les menèrent jusque sur la porte d'un café, où j'entrai avec eux.

Je remarquai que notre géomètre y fut reçu de tout le monde avec empressement, et que les garçons du café en faisaient beaucoup plus de cas que de deux mousquetaires qui étaient dans un coin. Pour lui, il parut qu'il se trouvait dans un lieu agréable: car il dérida un peu son visage et se mit à rire comme s'il n'avait pas eu la moindre teinture de géométrie.

Cependant son esprit régulier toisait tout ce qui se disait dans la conversation. Il ressemblait à celui qui, dans un jardin, coupait avec son épée la tête des fleurs qui s'élevaient au-dessus des autres: martyr de sa justesse, il était offensé d'une saillie comme une vue délicate est offensée par une lumière trop vive. Rien pour lui n'était indifférent, pourvu qu'il fût vrai. Aussi sa conversation était-elle singulière. Il était arrivé ce jour-là de la campagne avec un homme qui avait vu un château superbe et des jardins magnifiques, et il n'avait vu, lui, qu'un bâti-

ment de soixante pieds de long sur trente-cinq de large et un bosquet barlong de dix arpents. Il aurait fort souhaité que les règles de la perspective eussent été tellement observées que les allées des avenues eussent paru partout de même largeur, et il aurait donné pour cela une méthode infaillible. Il parut fort satisfait d'un cadran qu'il y avait démêlé, d'une structure fort singulière, et il s'échauffa fort contre un savant qui était auprès de moi, qui malheureusement lui demanda si ce cadran marquait les heures babyloniennes. Un nouvelliste parla du bombardement du château de Fontarabie: et il nous donna soudain les propriétés de la ligne que les bombes avaient décrite en l'air, et, charmé de savoir cela, il voulut en ignorer entièrement le succès. Un homme se plaignait d'avoir été ruiné l'hiver d'auparavant par une inondation. " Ce que vous me dites là m'est fort agréable, dit alors le géomètre: je vois que je ne me suis pas trompé dans l'observation que j'ai faite, et qu'il est au moins tombé sur la Terre deux pouces d'eau plus que l'année passée."

Un moment après, il sortit, et nous le suivîmes. Comme il allait assez vite, et qu'il négligeait de regarder devant lui, il fut rencontré directement par un autre homme. Ils se choquèrent rudement, et, de ce coup, ils rejaillirent, chacun de leur côté, en raison réciproque de leur vitesse et de leurs masses. Quand ils furent un peu revenus de leur étourdisse-

ment, cet homme, portant la main sur le front, dit au géomètre: "Je suis bien aise que vous m'ayez heurté, car j'ai une grande nouvelle à vous apprendre: je viens de donner mon Horace au public.—Comment! dit le géomètre, il y a deux mille ans qu'il y est.—Vous ne m'entendez pas, reprit l'autre: c'est une traduction de cet ancien auteur que je viens de mettre au jour; il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions.—Quoi! Monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas? Vous parlez pour les autres, et ils pensent pour vous? —Monsieur, dit le savant, croyez-vous que je n'aie pas rendu un grand service au public, de lui rendre la lecture des bons auteurs familière?—Je ne dis pas tout à fait cela: j'estime autant qu'un autre les sublimes génies que vous travestissez. Mais vous ne leur ressemblerez point: car, si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais. Les traductions sont comme ces monnaies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une pièce d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple; mais elles sont toujours faibles et de mauvais aloi. Vous voulez, dites-vous, faire renaître parmi nous ces illustres morts, et j'avoue que vous leur donnez bien un corps; mais vous ne leur rendez pas la vie: il y manque toujours un esprit pour les animer. Que ne vous appliquez-vous plutôt à la recherche de tant de belles vérités qu'un calcul facile nous fait découvrir tous les jours?"

Après ce petit conseil, ils se séparèrent, je crois, très mécontents l'un de l'autre.

De Paris, le dernier de la lune de Rébiab 2, 1719.

Lettre 129.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

La plupart des législateurs ont été des hommes bornés, que le hasard a mis à la tête des autres, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies.

Il semble qu'ils aient méconnu la grandeur et la dignité même de leur ouvrage: ils se sont amusés à faire des institutions puériles, avec lesquelles ils se sont à la vérité conformés aux petits esprits, mais décrédités auprès des gens de bon sens.

Ils se sont jetés dans des détails inutiles: ils ont donné dans les cas particuliers; ce qui marque un génie étroit qui ne voit les choses que par parties et n'embrasse rien d'une vue générale.

Quelques-uns ont affecté de se servir d'une autre langue que la vulgaire: chose absurde pour un faiseur de lois. Comment peut-on les observer, si elles ne sont pas connues?

Ils ont souvent aboli sans nécessité celles qu'ils ont trouvées établies; c'est-à-dire qu'ils ont jeté les peuples dans les désordres inséparables des changements.

Il est vrai que, par une bizarrerie qui vient plutôt

de la nature que de l'esprit des hommes, il est quelquefois nécessaire de changer certaines lois. Mais le cas est rare, et, lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante: on y doit observer tant de solennités et apporter tant de précautions que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger.

Souvent ils les ont faites trop subtiles et ont suivi des idées logiciennes plutôt que l'équité naturelle. Dans la suite, elles ont été trouvées trop dures, et, par un esprit d'équité, on a cru devoir s'en écarter; mais ce remède était un nouveau mal. Quelles que soient les lois, il faut toujours les suivre et les regarder comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours.

Il faut pourtant avouer que quelques-uns d'entre eux ont eu une attention qui marque beaucoup de sagesse: c'est qu'ils ont donné aux pères une grande autorité sur leurs enfants. Rien ne soulage plus les magistrats; rien ne dégarnit plus les tribunaux; rien, enfin, ne répand plus de tranquillité dans un état, où les mœurs font toujours de meilleurs citoyens que les lois.

C'est, de toutes les puissances, celle dont on abuse le moins; c'est la plus sacrée de toutes les magistratures; c'est la seule qui ne dépend pas des conventions, et qui les a même précédées.

On remarque que, dans les pays où l'on met dans

les mains paternelles plus de récompenses et de punitions, les familles sont mieux réglées: les pères sont l'image du Créateur de l'Univers, qui, quoiqu'il puisse conduire les hommes par son amour, ne laisse pas de se les attacher encore par les motifs de l'espérance et de la crainte.

Je ne finirai pas cette lettre sans te faire remarquer la bizarrerie de l'esprit des Français. On dit qu'ils ont retenu des lois romaines un nombre infini de choses inutiles et même pis, et ils n'ont pas pris d'elles la puissance paternelle, qu'elles ont établie comme la première autorité légitime.

De Paris, le 4 de la lune de Gemmadi 2, 1719.

Lettre 130.

RICA A ***.

Je te parlerai dans cette lettre d'une certaine nation qu'on appelle *les Nouvellistes*, qui s'assemblent dans un jardin magnifique, où leur oisiveté est toujours occupée. Ils sont très inutiles à l'État, et leurs discours de cinquante ans n'ont pas un effet différent de celui qu'aurait pu produire un silence aussi long. Cependant ils se croient considérables, parce qu'ils s'entretiennent de projets magnifiques et traitent de grands intérêts.

La base de leurs conversations est une curiosité frivole et ridicule: il n'y a point de cabinet si mystérieux qu'ils ne prétendent pénétrer; ils ne sauraient

consentir à ignorer quelque chose: ils savent combien notre auguste sultan a de femmes . . .; et, quoiqu'ils ne fassent aucune dépense en espions, ils sont instruits des mesures qu'il prend pour humilier l'empereur des Turcs et celui des Mogols. 5

A peine ont-ils épuisé le présent qu'ils se précipitent dans l'avenir, et, marchant au-devant de la Providence, ils la préviennent sur toutes les démarches des hommes. Ils conduisent un général par la main, et, après l'avoir loué de mille sottises qu'il 10 n'a pas faites, ils lui en préparent mille autres qu'il ne fera pas.

Ils font voler les armées comme les grues et tomber les murailles comme des cartons; ils ont des ponts sur toutes les rivières, des routes secrètes dans 15 toutes les montagnes, des magasins immenses dans les sables brûlants; il ne leur manque que le bon sens.

Il y a un homme avec qui je loge, qui reçut cette lettre d'un nouvelliste. Comme elle m'a paru 20 singulière, je la gardai. La voici:

" MONSIEUR,

" Je me trompe rarement dans mes conjectures sur " les affaires du temps.

" Le 1er janvier 1711, je prédis que l'empereur 25 " Joseph mourrait dans le cours de l'année. Il est " vrai que, comme il se portait fort bien, je crus " que je me ferais moquer de moi si je ne m'expli-

" quais d'une manière bien claire; ce qui fit que je
" me servis de termes un peu énigmatiques; mais les
" gens qui savent raisonner m'entendirent bien. Le
" 17 avril de la même année, il mourut de la petite
5 " vérole.

" Dès que la guerre fut déclarée entre l'Empereur
" et les Turcs, j'allai chercher nos messieurs dans
" tous les coins des Tuileries; je les assemblai près
" du bassin et leur prédis qu'on ferait le siège de Bel-
10 " grade, et qu'il serait pris. J'ai été assez heureux
" pour que ma prédiction ait été accomplie. Il est
" vrai que, vers le milieu du siège, je pariai cent
" pistoles qu'il serait pris le 18 août;[1] il ne fut pris
" que le lendemain. Peut-on perdre à si beau jeu?

15 " Lorsque je vis que la flotte d'Espagne débar-
" quait en Sardaigne, je jugeai qu'elle en ferait la
" conquête; je le dis, et cela se trouva vrai. Enflé
" de ce succès, j'ajoutai que cette flotte victorieuse
" irait débarquer à Final, pour faire la conquête du
20 " Milanais. Comme je trouvai de la résistance à
" faire recevoir cette idée, je voulus la soutenir
" glorieusement: je pariai cinquante pistoles, et je les
" perdis encore: car ce diable d'Alberoni, malgré la
" foi des traités, envoya sa flotte en Sicile et trompa
25 " tout à la fois deux grands politiques, le duc de
" Savoie et moi.

" Tout cela, Monsieur, me déroute si fort que j'ai
" résolu de prédire toujours et de ne parier jamais.

[1] 1717. (M.)

" Autrefois nous ne connaissions point aux Tuileries
" l'usage des paris, et feu M. le comte de L . . . ne
" les souffrait guère. Mais, depuis qu'une troupe
" de petits-maîtres s'est mêlée parmi nous, nous ne
" savons plus où nous en sommes: à peine ouvrons- 5
" nous la bouche pour dire une nouvelle qu'un de
" ces jeunes gens propose de parier contre.

" L'autre jour, comme j'ouvrais mon manuscrit
" et accommodais mes lunettes sur mon nez, un de
" ces fanfarons, saisissant justement l'intervalle du 10
" premier mot au second, me dit: "Je parie cent
" pistoles que non." Je fis semblant de n'avoir pas
" fait attention à cette extravagance, et, reprenant
" la parole d'une voix plus forte, je dis: "M. le ma-
" réchal de ***, ayant appris. . . . — Cela est faux, me 15
" dit-il. Vous avez toujours des nouvelles extrava-
" gantes; il n'y a pas le sens commun à tout cela."

" Je vous prie, Monsieur, de me faire le plaisir de
" me prêter trente pistoles: car je vous avoue que ces
" paris m'ont fort dérangé. Je vous envoie la copie 20
" de deux lettres que j'ai écrites au Ministre.

" Je suis, etc."

LETTRES D'UN NOUVELLISTE AU MINISTRE.

" MONSEIGNEUR,

" Je suis le sujet le plus zélé que le Roi ait jamais
" eu; c'est moi qui obligeai un de mes amis d'exécu-
" ter le projet que j'avais formé d'un livre pour dé- 25
" montrer que Louis le Grand était plus grand que

" tous les princes qui ont mérité le nom de *grand*.
" Je travaille depuis longtemps à un autre ouvrage
" qui fera encore plus d'honneur à notre nation, si
" Votre Grandeur veut m'accorder un privilège: mon
5 " dessein est de prouver que, depuis le commence-
" ment de la monarchie, les Français n'ont jamais
" été battus, et que ce que les historiens ont dit
" jusques ici de nos désavantages sont de véritables
" impostures. Je suis obligé de les redresser en bien
10 " des occasions, et j'ose me flatter que je brille sur-
" tout dans la critique.

" Je suis, Monseigneur, etc."

" MONSEIGNEUR,

" Depuis la perte que nous avons faite de M. le
" comte de L . . ., nous vous supplions d'avoir la
15 " bonté de nous permettre d'élire un président. Le
" désordre se met dans nos conférences, et les affaires
" d'État n'y sont pas traitées avec la même discus-
" sion que par le passé: nos jeunes gens vivent abso-
" lument sans égard pour les anciens et, entre eux,
20 " sans discipline: c'est le véritable conseil de Roboam,
" où les jeunes imposent aux vieillards. Nous avons
" beau leur représenter que nous étions paisibles
" possesseurs des Tuileries vingt ans avant qu'ils ne
" fussent au monde, je crois qu'ils nous en chasseront
25 " à la fin, et qu'obligés de quitter ces lieux où nous
" avons tant de fois évoqué les ombres de nos héros
" français, il faudra que nous allions tenir nos con-

" férences au Jardin du Roi ou dans quelque lieu
" plus écarté.

" Je suis, . . ."

A Paris, le 7 de la lune de Gemmadi 2, 1719.

LETTRE 131.

RHÉDI A RICA, A PARIS.

Une des choses qui a le plus exercé ma curiosité en arrivant en Europe, c'est l'histoire et l'origine des 5 républiques. Tu sais que la plupart des Asiatiques n'ont pas seulement l'idée de cette sorte de gouvernement, et que l'imagination ne les a pas servis jusques à leur faire comprendre qu'il puisse y en avoir sur la Terre d'autre que le despotique. 10

Les premiers gouvernements que nous connaissons étaient monarchiques: ce ne fut que par hasard et par la succession des siècles que les républiques se formèrent.

La Grèce ayant été abîmée par un déluge, de 15 nouveaux habitants vinrent la peupler. Elle tira presque toutes ses colonies d'Égypte et des contrées de l'Asie les plus voisines, et, comme ces pays étaient gouvernés par des rois, les peuples qui en sortirent furent gouvernés de même. Mais, la tyrannie de 20 ces princes devenant trop pesante, on secoua le joug, et du débris de tant de royaumes s'élevèrent ces républiques qui firent si fort fleurir la Grèce, seule polie au milieu des Barbares.

L'amour de la liberté, la haine des rois, conserva longtemps la Grèce dans l'indépendance et étendit au loin le gouvernement républicain. Les villes grecques trouvèrent des alliées dans l'Asie Mineure; elles y envoyèrent des colonies aussi libres qu'elles, qui leur servirent de remparts contre les entreprises des rois de Perse. Ce n'est pas tout: la Grèce peupla l'Italie, l'Espagne et peut-être les Gaules. On sait que cette grande Hespérie, si fameuse chez les Anciens, était au commencement la Grèce, que ses voisins regardaient comme un séjour de félicité. Les Grecs, qui ne trouvaient point chez eux ce pays heureux, l'allèrent chercher en Italie; ceux d'Italie, en Espagne; ceux d'Espagne, dans la Bétique ou le Portugal: de manière que toutes ces régions portèrent ce nom chez les Anciens. Ces colonies grecques apportèrent avec elles un esprit de liberté qu'elles avaient pris dans ce doux pays. Ainsi on ne voit guère, dans ces temps reculés, de monarchies dans l'Italie, l'Espagne, les Gaules. Tu verras bientôt que les peuples du Nord et d'Allemagne n'étaient pas moins libres; et, si l'on trouve des vestiges de quelque royauté parmi eux, c'est qu'on a pris pour des rois les chefs des armées ou des républiques.

Tout ceci se passait en Europe: car, pour l'Asie et l'Afrique, elles ont toujours été accablées sous le despotisme, si vous en exceptez quelques villes de l'Asie Mineure dont nous avons parlé, et la république de Carthage en Afrique.

Le monde fut partagé entre deux puissantes républiques: celle de Rome et celle de Carthage. Il n'y a rien de si connu que les commencements de la République romaine, et rien qui le soit si peu que l'origine de celle de Carthage. On ignore absolument la suite des princes africains depuis Didon, et comment ils perdirent leur puissance. C'eût été un grand bonheur pour le monde que l'agrandissement prodigieux de la République romaine, s'il n'y avait pas eu cette différence injuste entre les citoyens romains et les peuples vaincus; si l'on avait donné aux gouverneurs des provinces une autorité moins grande; si les lois si saintes pour empêcher leur tyrannie avaient été observées; et s'ils ne s'étaient pas servis, pour les faire taire, des mêmes trésors que leur injustice avait amassés.

César opprima la République romaine et la soumit à un pouvoir arbitraire.

L'Europe gémit longtemps sous un gouvernement militaire et violent, et la douceur romaine fut changée en une cruelle oppression.

Cependant une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrents dans les provinces romaines, et, trouvant autant de facilité à faire des conquêtes qu'à exercer leurs pirateries, elles démembrèrent l'Empire et fondèrent des royaumes. Ces peuples étaient libres, et ils bornaient si fort l'autorité de leurs rois qu'ils n'étaient proprement que des chefs ou des généraux. Ainsi

ces royaumes, quoique fondés par la force, ne sentirent point le joug du vainqueur. Lorsque les peuples d'Asie, comme les Turcs et les Tartares, firent des conquêtes, soumis à la volonté d'un seul, ils ne
5 songèrent qu'à lui donner de nouveaux sujets et à établir par les armes son autorité violente. Mais les peuples du Nord, libres dans leur pays, s'emparant des provinces romaines, ne donnèrent point à leurs chefs une grande autorité. Quelques-une même de
10 ces peuples, comme les Vandales en Afrique, les Goths en Espagne, déposaient leurs rois dès qu'ils n'en étaient pas satisfaits; et, chez les autres, l'autorité du Prince était bornée de mille manières différentes: un grand nombre de seigneurs la partageaient avec
15 lui; les guerres n'étaient entreprises que de leur consentement; les dépouilles étaient partagées entre le chef et les soldats; aucun impôt en faveur du Prince; les lois étaient faites dans les assemblées de la Nation. Voilà le principe fondamental de tous
20 ces états qui se formèrent des débris de l'Empire romain.

A Venise, le 20 de la lune le Rhégeb, 1719.

LETTRE 132.

RICA A ***.

Je fus, il y a cinq ou six mois, dans un café; j'y remarquai un gentilhomme assez bien mis, qui se faisait écouter: il parlait du plaisir qu'il y avait de

vivre à Paris et déplorait sa situation d'être obligé d'aller languir dans la Province. " J'ai, dit-il, quinze mille livres de rente en fonds de terre, et je me croirais plus heureux si j'avais le quart de ce bien-là en argent et en effets portables partout. J'ai beau presser mes fermiers et les accabler de frais de justice, je ne fais que les rendre plus insolvables; je n'ai jamais pu voir cent pistoles à la fois. Si je devais dix mille francs, on me ferait saisir toutes mes terres, et je serais à l'Hôpital."

Je sortis sans avoir fait grande attention à tout ce discours; mais, me trouvant hier dans ce quartier, j'entrai dans la même maison, et j'y vis un homme grave, d'un visage pâle et allongé, qui, au milieu de cinq ou six discoureurs, paraissait morne et pensif, jusques à ce que, prenant brusquement la parole: " Oui, Messieurs, dit-il en haussant la voix, je suis ruiné; je n'ai plus de quoi vivre: car j'ai actuellement chez moi deux cent mille livres en billets de banque et cent mille écus d'argent. Je me trouve dans une situation affreuse: je me suis cru riche, et me voilà à l'Hôpital. Au moins, si j'avais seulement une petite terre où je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre; mais je n'ai pas grand comme ce chapeau de fonds de terre."

Je tournai par hasard la tête d'un autre côté, et je vis un autre homme qui faisait des grimaces de possédé. " A qui se fier désormais? s'écriait-il. Il y a un traître que je croyais si fort de mes amis que

je lui avais prêté mon argent, et il me l'a rendu. Quelle perfidie horrible! Il a beau faire: dans mon esprit, il sera toujours déshonoré."

Tout près de là était un homme très mal vêtu, qui, élevant les yeux au Ciel, disait: "Dieu bénisse les projets de nos ministres! Puissé-je voir les actions à deux mille et tous les laquais de Paris plus riches que leurs maîtres!" J'eus la curiosité de demander son nom. "C'est un homme extrêmement pauvre, me dit-on; aussi a-t-il un pauvre métier: il est généalogiste, et il espère que son art rendra si les fortunes continuent, et que tous ces nouveaux riches auront besoin de lui pour réformer leur nom, décrasser leurs ancêtres et orner leurs carrosses. Il s'imagine qu'il va faire autant de gens de qualité qu'il voudra, et il tressaillit de joie de voir multiplier ses pratiques."

Enfin je vis entrer un vieillard pâle et sec, que je reconnus pour nouvelliste avant qu'il se fût assis. Il n'était pas du nombre de ceux qui ont une assurance victorieuse contre tous les revers et présagent toujours les victoires et les trophées; c'était, au contraire, un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes. "Les affaires vont bien mal du côté d'Espagne, dit-il: nous n'avons point de cavalerie sur la frontière, et il est à craindre que le prince Pio, qui en a un gros corps, ne fasse contribuer tout le Languedoc."

Il y avait vis-à-vis de moi un philosophe assez mal

en ordre qui prenait le nouvelliste en pitié et haussait les épaules à mesure que l'autre haussait la voix. Je m'approchai de lui, et il me dit à l'oreille: " Vous voyez que ce fat nous entretient, il y a une heure, de sa frayeur pour le Languedoc, et moi, j'aperçus hier au soir une tache dans le Soleil, qui, si elle augmentait, pourrait faire tomber toute la nature en engourdissement, et je n'ai pas dit un seul mot."

A Paris, le 17 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE 133.

RICA A ***.

J'allai l'autre jour voir une grande bibliothèque dans un couvent de dervis, qui en sont comme les dépositaires, mais qui sont obligés d'y laisser entrer tout le monde à certaines heures.

En entrant, je vis un homme grave qui se promenait au milieu d'un nombre innombrable de volumes qui l'entouraient. J'allai à lui et le priai de me dire quels étaient quelques-uns de ces livres que je voyais mieux reliés que les autres. " Monsieur, me dit-il, j'habite ici une terre étrangère: je n'y connais personne. Bien des gens me font de pareilles questions; mais vous voyez bien que je n'irai pas lire tous ces livres pour les satisfaire. J'ai mon bibliothécaire qui vous donnera satisfaction: car il s'occupe nuit et jour à déchiffrer tout ce que vous voyez là; c'est un homme qui n'est bon à rien,

et qui nous est très à charge, parce qu'il ne travaille point pour le couvent. Mais j'entends l'heure du réfectoire qui sonne. Ceux qui, comme moi, sont à la tête d'une communauté doivent être les premiers à tous les exercices." En disant cela, le moine me poussa dehors, ferma la porte et, comme s'il eût volé, disparut à mes yeux.

De Paris, le 21 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE 134.

RICA AU MÊME.

Je retournai le lendemain à cette bibliothèque, où je trouvai tout un autre homme que celui que j'avais vu la première fois: son air était simple; sa physionomie, spirituelle; et son abord, très affable. Dès que je lui eus fait connaître ma curiosité, il se mit en devoir de la satisfaire et même, en qualité d'étranger, de m'instruire.

" Mon Père, lui dis-je, quels sont ces gros volumes qui tiennent tout ce côté de bibliothèque? — Ce sont, me dit-il, les interprètes de l'Écriture. — Il y en a un grand nombre! lui repartis-je. Il faut que l'Écriture fût bien obscure autrefois et bien claire à présent. Reste-t-il encore quelques doutes? Peut-il y avoir des points contestés? — S'il y en a, bon Dieu! s'il y en a! me répondit-il. Il y en a presque autant que de lignes. — Oui? lui dis-je. Et qu'ont donc fait tous ces auteurs? — Ces auteurs, me repartit-il,

n'ont point cherché dans l'Écriture ce qu'il faut croire, mais ce qu'ils croient eux-mêmes: ils ne l'ont point regardée comme un livre où étaient contenus les dogmes qu'ils devaient recevoir, mais comme un ouvrage qui pourrait donner de l'autorité à leurs propres idées. C'est pour cela qu'ils en ont corrompu tous les sens et ont donné la torture à tous les passages. C'est un pays où les hommes de toutes les sectes font des descentes et vont comme au pillage; c'est un champ de bataille où les nations ennemies qui se rencontrent livrent bien des combats, où l'on s'attaque, où l'on s'escarmouche de bien des manières.

" Tout près de là vous voyez les livres ascétiques ou de dévotion; ensuite les livres de morale, bien plus utiles; ceux de théologie, doublement inintelligibles, et par la matière qui y est traitée, et par la manière de la traiter; les ouvrages des mystiques, c'est-à-dire des dévots qui ont le cœur tendre. — Ah! mon Père, lui dis-je, un moment. N'allez pas si vite. Parlez-moi de ces mystiques. — Monsieur, dit-il, la dévotion échauffe un cœur disposé à la tendresse et lui fait envoyer des esprits au cerveau, qui l'échauffent de même: d'où naissent les extases et les ravissements. Cet état est le délire de la dévotion. Souvent il se perfectionne ou plutôt dégénère en Quiétisme: vous savez qu'un Quiétiste n'est autre chose qu'un homme fou, dévot et libertin.

" Voyez les casuistes, qui mettent au jour les secrets

de la nuit, qui forment dans leur imagination tous les monstres que le Démon d'Amour peut produire, les rassemblent, les comparent et en font l'objet éternel de leurs pensées: heureux si leur cœur ne se met pas de la partie et ne devient pas lui-même complice de tant d'égarements si naïvement décrits et si nuement peints!

" Vous voyez, Monsieur, que je pense librement, et que je vous dis tout ce que je pense. Je suis naturellement naïf et plus encore avec vous qui êtes un étranger, qui voulez savoir les choses et les savoir telles qu'elles sont. Si je voulais, je ne vous parlerais de tout ceci qu'avec admiration, je vous dirais sans cesse: " Cela est divin, cela est respec-" table; il y a du merveilleux." Et il en arriverait de deux choses l'une, ou que je vous tromperais, ou que je me déshonorerais dans votre esprit."

Nous en restâmes là; une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusques au lendemain.

De Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1719.

Lettre 135.

RICA AU MÊME.

Je revins à l'heure marquée, et mon homme me mena précisément dans l'endroit où nous nous étions quittés. " Voici, me dit-il, les grammairiens, les glossateurs et les commentateurs. — Mon Père,

lui dis-je, tous ces gens-là ne peuvent-ils pas se dispenser d'avoir du bon sens? — Oui, dit-il, ils le peuvent, et même il n'y paraît pas: leurs ouvrages n'en sont pas plus mauvais; ce qui est très commode pour eux. — Cela est vrai, lui dis-je, et je connais bien des philosophes qui feraient bien de s'appliquer à ces sortes de sciences."

" Voilà, poursuivit-il, les orateurs, qui ont le talent de persuader indépendamment des raisons, et les géomètres, qui obligent un homme malgré lui d'être persuadé et le convainquent avec tyrannie.

" Voici les livres de métaphysique, qui traitent de si grands intérêts, et dans lesquels l'infini se rencontre partout; les livres de physique, qui ne trouvent pas plus de merveilleux dans l'économie du vaste Univers que dans la machine la plus simple de nos artisans; les livres de médecine, ces monuments de la fragilité de la nature et de la puissance de l'art, qui font trembler quand ils traitent des maladies même les plus légères, tant ils nous rendent la mort présente, mais qui nous mettent dans une sécurité entière quand ils parlent de la vertu des remèdes, comme si nous étions devenus immortels.

" Tout près de là sont les livres d'anatomie, qui contiennent bien moins la description des parties du corps humain que les noms barbares qu'on leur a donnés: chose qui ne guérit ni le malade de son mal, ni le médecin de son ignorance.

" Voici la chimie, qui habite tantôt l'Hôpital et

tantôt les Petites-Maisons, comme des demeures qui lui sont également propres.

" Voici les livres de science ou plutôt d'ignorance occulte: tels sont ceux qui contiennent quelque espèce de diablerie; exécrables, selon la plupart des gens; pitoyables, selon moi. Tels sont encore les livres d'astrologie judiciaire. — Que dites-vous, mon Père? Les livres d'astrologie judiciaire! repartis-je avec feu. Et ce sont ceux dont nous faisons le plus de cas en Perse: ils règlent toutes les actions de notre vie et nous déterminent dans toutes nos entreprises. Les astrologues sont proprement nos directeurs; ils font plus: ils entrent dans le gouvernement de l'État. — Si cela est, me dit-il, vous vivez sous un joug bien plus dur que celui de la raison. Voilà le plus étrange de tous les empires. Je plains bien une famille et encore plus une nation qui se laisse si fort dominer par les planètes. — Nous nous servons, lui repartis-je, de l'astrologie comme vous vous servez de l'algèbre. Chaque nation a sa science, selon laquelle elle règle sa politique; tous les astrologues ensemble n'ont jamais fait tant de sottises en notre Perse qu'un seul de vos algébristes en a fait ici. Croyez-vous que le concours fortuit des astres ne soit pas une règle aussi sûre que les beaux raisonnements de votre faiseur de Système? Si l'on comptait les voix là-dessus en France et en Perse, ce serait un beau sujet de triomphe pour l'astrologie; vous verriez les calculateurs bien humiliés. Quel

accablant corollaire n'en pourrait-on pas tirer contre eux? "

Notre dispute fut interrompue, et il fallut nous quitter.

De Paris, le 26 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE 136.

RICA AU MÊME.

Dans l'entrevue suivante, mon savant me mena dans un cabinet particulier. " Voici les livres d'histoire moderne, me dit-il. Voyez premièrement les historiens de l'Église et des Papes, livres que je lis pour m'édifier, et qui font souvent en moi un effet tout contraire.

" Là ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable Empire romain, qui s'était formé du débris de tant de monarchies, et sur la chute duquel il s'en forma aussi tant de nouvelles. Un nombre infini de peuples barbares, aussi inconnus que les pays qu'ils habitaient, parurent tout à coup, l'inondèrent, le ravagèrent, le dépecèrent et fondèrent tous les royaumes que vous voyez à présent en Europe. Ces peuples n'étaient point proprement barbares, puisqu'ils étaient libres; mais ils le sont devenus depuis que, soumis pour la plupart à une puissance absolue, ils ont perdu cette douce liberté si conforme à la raison, à l'humanité et à la nature.

" Vous voyez ici les historiens de l'Empire d'Alle-

magne, qui n'est qu'une ombre du premier empire, mais qui est, je crois, la seule puissance qui soit sur la Terre, que la division n'a point affaiblie; la seule, je crois encore, qui se fortifie à mesure de ses pertes, et qui, lente à profiter des succès, devient indomptable par ses défaites.

" Voici les historiens de France, où l'on voit d'abord la puissance des Rois se former, mourir deux fois, renaître de même, languir ensuite pendant plusieurs siècles; mais, prenant insensiblement des forces, accrue de toutes parts, monter à son dernier période: semblable à ces fleuves qui, dans leur course, perdent leurs eaux ou se cachent sous terre; puis, reparaissant de nouveau, grossis par les rivières qui s'y jettent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

" Là vous voyez la nation espagnole sortir de quelques montagnes; les princes mahométans subjugués aussi insensiblement qu'ils avaient rapidement conquis; tant de royaumes réunis dans une vaste monarchie, qui devint presque la seule: jusqu'à ce qu'accablée de sa propre grandeur et de sa fausse opulence elle perdit sa force et sa réputation même et ne conserva que l'orgueil de sa première puissance.

" Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition; le Prince toujours chancelant sur un trône inébranlable; une nation impatiente, sage

dans sa fureur même, et qui, maîtresse de la mer (chose inouïe jusqu'alors), mêle le commerce avec l'empire.

" Tout près de là sont les historiens de cette autre reine de la mer, la République de Hollande, si respectée en Europe et si formidable en Asie, où ses négociants voient tant de rois prosternés devant eux.

" Les historiens d'Italie vous représentent une nation autrefois maîtresse du monde, aujourd'hui esclave de toutes les autres; ses princes divisés et faibles, et sans autre attribut de souveraineté qu'une vaine politique.

" Voilà les historiens des républiques: de la Suisse, qui est l'image de la liberté; de Venise, qui n'a de ressources qu'en son économie; et de Gênes, qui n'est superbe que par ses bâtiments.

" Voici ceux du Nord et, entre autres, de la Pologne, qui use si mal de sa liberté et du droit qu'elle a d'élire ses rois, qu'il semble qu'elle veuille consoler par là les peuples ses voisins, qui ont perdu l'un et l'autre."

Là-dessus nous nous séparâmes jusques au lendemain.

De Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1719.

Lettre 137.

RICA AU MÊME.

Le lendemain, il me mena dans un autre cabinet. " Ce sont ici les poètes, me dit-il, c'est-à-dire ces

auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments comme on ensevelissait autrefois les femmes sous leurs ornements et leurs parures. Vous les connaissez: ils ne sont pas rares chez les Orientaux, où le Soleil, plus ardent, semble échauffer les imaginations mêmes.

" Voilà les poèmes épiques. — Eh! qu'est-ce que les poèmes épiques? — En vérité, me dit-il, je n'en sais rien: les connaisseurs disent qu'on n'en a jamais fait que deux, et que les autres qu'on donne sous ce nom ne le sont point; c'est aussi ce que je ne sais pas. Ils disent de plus qu'il est impossible d'en faire de nouveaux, et cela est encore plus surprenant.

" Voici les poètes dramatiques, qui, selon moi, sont les poètes par excellence et les maîtres des passions. Il y en a de deux sortes: les comiques, qui nous remuent si doucement, et les tragiques, qui nous troublent et nous agitent avec tant de violence.

" Voici les lyriques, que je méprise autant que j'estime les autres, et qui font de leur art une harmonieuse extravagance.

" On voit ensuite les auteurs des idylles et des églogues, qui plaisent même aux gens de cour par l'idée qu'ils leur donnent d'une certaine tranquillité qu'ils n'ont pas, et qu'ils leur montrent dans la condition des bergers.

" De tous les auteurs que nous avons vus, voici

les plus dangereux: ce sont ceux qui aiguisent les épigrammes, qui sont de petites flèches déliées qui font une plaie profonde et inaccessible aux remèdes.

" Vous voyez ici les romans, dont les auteurs sont des espèces de poètes qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur: ils passent leur vie à chercher la nature et la manquent toujours, et leurs héros y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures."

" J'ai vu, lui dis-je, quelques-uns de vos romans, et, si vous voyiez les nôtres, vous en seriez encore plus choqué. Ils sont aussi peu naturels et, d'ailleurs, extrêmement gênés par nos mœurs: il faut dix années de passion avant qu'un amant ait pu voir seulement le visage de sa maîtresse. Cependant les auteurs sont forcés de faire passer les lecteurs dans ces ennuyeux préliminaires. Or il est impossible que les incidents soient variés. On a recours à un artifice pire que le mal même qu'on veut guérir: c'est aux prodiges. Je suis sûr que vous ne trouverez pas bon qu'une magicienne fasse sortir une armée de dessous terre, qu'un héros, lui seul, en détruise une de cent mille hommes. Cependant voilà nos romans. Ces aventures froides et souvent répétées nous font languir, et ces prodiges extravagants nous révoltent."

De Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1719.

Lettre 138.

RICA A IBBEN, A SMYRNE.

Les ministres se succèdent et se détruisent ici comme les saisons: depuis trois ans, j'ai vu changer quatre fois de système sur les finances. On lève aujourd'hui les tributs, en Turquie et en Perse, comme les levaient les fondateurs de ces empires; il s'en faut bien qu'il en soit ici de même. Il est vrai que nous n'y mettons pas tant d'esprit que les Occidentaux: nous croyons qu'il n'y a pas plus de différence entre l'administration des revenus du Prince et celle des biens d'un particulier qu'il y en a entre compter cent mille tomans ou en compter cent. Mais il y a ici bien plus de finesse et de mystère. Il faut que de grands génies travaillent nuit et jour, qu'ils enfantent sans cesse et avec douleur de nouveaux projets, qu'ils écoutent les avis d'une infinité de gens qui travaillent pour eux sans en être priés, qu'ils se retirent et vivent dans le fond d'un cabinet impénétrable aux grands et sacré aux petits, qu'ils aient toujours la tête remplie de secrets importants, de desseins miraculeux, de systèmes nouveaux, et qu'absorbés dans les méditations ils soient privés de l'usage de la parole et quelquefois même de celui de la politesse.

Dès que le feu Roi eut fermé les yeux, on pensa à établir une nouvelle administration. On sentait qu'on était mal, mais on ne savait comment faire

pour être mieux. On ne s'était pas bien trouvé de l'autorité sans bornes des ministres précédents; on la voulut partager. On créa pour cet effet six ou sept conseils, et ce ministère est peut-être celui de tous qui a gouverné la France avec plus de sens. La durée en fut courte, aussi bien que celle du bien qu'il produisit.

La France, à la mort du feu Roi, était un corps accablé de mille maux. N*** prit le fer à la main, retrancha les chairs inutiles, et appliqua quelques remèdes topiques. Mais il restait toujours un vice intérieur à guérir. Un étranger est venu, qui a entrepris cette cure. Après bien des remèdes violents, il a cru lui avoir rendu son embonpoint, et il l'a seulement rendue bouffie.

Tous ceux qui étaient riches il y a six mois sont à présent dans la pauvreté, et ceux qui n'avaient pas de pain regorgent de richesses. Jamais ces deux extrémités ne se sont touchées de si près. L'Étranger a tourné l'État comme un fripier tourne un habit: il fait paraître dessus ce qui était dessous, et, ce qui était dessous, il le met à l'envers. Quelles fortunes inespérées, incroyables même à ceux qui les ont faites! Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant. Que de valets servis par leurs camarades et peut-être demain par leurs maîtres!

Tout ceci produit souvent des choses bizarres. Les laquais qui avaient fait fortune sous le règne passé vantent aujourd'hui leur naissance; ils rendent

à ceux qui viennent de quitter leur livrée dans une certaine rue tout le mépris qu'on avait pour eux il y a six mois; ils crient de toute leur force: "La noblesse est ruinée! Quel désordre dans l'État! Quelle confusion dans les rangs! On ne voit que des inconnus faire fortune!" Je te promets que ceux-ci prendront bien leur revanche sur ceux qui viendront après eux, et que, dans trente ans, ces gens de qualité feront bien du bruit.

A Paris, le 1er de la lune de Zilcadé, 1720.

Lettre 139.

RICA AU MÊME.

Voici un grand exemple de la tendresse conjugale, non seulement dans une femme, mais dans une reine. La reine de Suède, voulant à toute force associer le prince son époux à la couronne, pour aplanir toutes les difficultés, a envoyé aux États une déclaration par laquelle elle se désiste de la régence en cas qu'il soit élu.

Il y a soixante et quelques années qu'une autre reine, nommée *Christine*, abdiqua la couronne pour se donner tout entière à la philosophie. Je ne sais lequel de ces deux exemples nous devons admirer davantage.

Quoique j'approuve assez que chacun se tienne ferme dans le poste où la Nature l'a mis, et que je ne puisse louer la faiblesse de ceux qui, se trouvant

LA RUE QUINCAMPOIX

(Law's bank) from an old engraving in the Bibliothèque Nationale, Paris

au-dessous de leur état, le quittent comme par une espèce de désertion, je suis cependant frappé de la grandeur d'âme de ces deux princesses et de voir l'esprit de l'une et le cœur de l'autre supérieurs à leur fortune. Christine a songé à connaître dans le temps que les autres ne songent qu'à jouir, et l'autre ne veut jouir que pour mettre tout son bonheur entre les mains de son auguste époux.

De Paris, le 27 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE 140.

RICA A USBEK, A ***.

Le parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle *Pontoise*. Le Conseil lui a envoyé enregistrer ou approuver une déclaration qui le déshonore, et il l'a enregistrée d'une manière qui déshonore le Conseil.

On menace d'un pareil traitement quelques parlements du royaume.

Ces compagnies sont toujours odieuses: elles n'approchent des rois que pour leur dire de tristes vérités, et, pendant qu'une foule de courtisans leur représentent sans cesse un peuple heureux sous leur gouvernement, elles viennent démentir la flatterie et apporter au pied du trône les gémissements et les larmes dont elles sont dépositaires.

C'est un pesant fardeau, mon cher Usbek, que celui de la vérité, lorsqu'il faut la porter jusques aux

princes. Ils doivent bien penser que ceux qui s'y déterminent y sont contraints, et qu'ils ne se résoudraient jamais à faire des démarches si tristes et si affligeantes pour ceux qui les font, s'ils n'y étaient
5 forcés par leur devoir, leur respect et même leur amour.

De Paris, le 21 de la lune de Gemmadi 1, 1720.

LETTRE 142.

RICA A USBEK, A ***.

Voici une lettre que je reçus hier d'un savant; elle te paraîtra singulière.

" MONSIEUR,

" Il y a six mois que j'ai recueilli la succession
10 " d'un oncle très riche, qui m'a laissé cinq ou six
" cent mille livres et une maison superbement
" meublée. Il y a plaisir d'avoir du bien lorsqu'on
" en sait faire un bon usage. Je n'ai point d'ambi-
" tion ni de goût pour les plaisirs: je suis presque
15 " toujours enfermé dans un cabinet, où je mène la
" vie d'un savant; c'est dans ce lieu que l'on trouve
" un curieux amateur de la vénérable antiquité.

" Lorsque mon oncle eut fermé les yeux, j'aurais
" fort souhaité de le faire enterrer avec les céré-
20 " monies observées par les anciens Grecs et Romains;
" mais je n'avais pour lors ni lacrymatoires, ni
" urnes, ni lampes antiques.

" Mais depuis je me suis bien pourvu de ces pré-
" cieuses raretés. Il y a quelques jours que je vendis
" ma vaisselle d'argent pour acheter une lampe de
" terre qui avait servi à un philosophe stoïcien. Je
" me suis défait de toutes les glaces dont mon oncle 5
" avait couvert presque tous les murs de ses apparte-
" ments, pour avoir un petit miroir, un peu fêlé, qui
" fut autrefois à l'usage de Virgile: je suis charmé
" d'y voir ma figure représentée au lieu de celle
" du Cygne de Mantoue. Ce n'est pas tout: j'ai 10
" acheté cent louis d'or cinq ou six pièces de monnaie
" de cuivre qui avait cours il y a deux mille ans.
" Je ne sache pas avoir à présent dans ma maison un
" seul meuble qui n'ait été fait avant la décadence
" de l'Empire. J'ai un petit cabinet de manuscrits 15
" précieux et fort chers. Quoique je me tue la vue à
" les lire, j'aime beaucoup mieux m'en servir que des
" exemplaires imprimés, qui ne sont pas si corrects, et
" que tout le monde a entre les mains. Quoique je
" ne sorte presque jamais, je ne laisse pas d'avoir 20
" une passion démesurée de connaître tous les anciens
" chemins qui étaient du temps des Romains. Il
" y en a un qui est près de chez moi, qu'un proconsul
" des Gaules fit faire il y a environ douze cents ans;
" lorsque je vais à ma maison de campagne, je ne 25
" manque jamais d'y passer, quoiqu'il soit très in-
" commode, et qu'il m'allonge de plus d'une lieue.
" Mais ce qui me fait enrager, c'est qu'on y a mis des
" poteaux de bois de distance en distance pour mar-

" quer l'éloignement des villes voisines: je suis dés-
" espéré de voir ces misérables indices au lieu des
" colonnes milliaires qui y étaient autrefois; je ne
" doute pas que je ne les fasse rétablir par mes héri-
5 " tiers, et que je ne les engage à cette dépense par
" mon testament. Si vous avez, Monsieur, quelque
" manuscrit persan, vous me ferez plaisir de m'en
" accommoder; je vous le payerai tout ce que vous
" voudrez, et je vous donnerai par-dessus le marché
10 " quelques ouvrages de ma façon, par lesquels vous
" verrez que je ne suis point un membre inutile de la
" République des Lettres. Vous y remarquerez entre
" autres une dissertation où je fais voir que la cou-
" ronne dont on se servait autrefois dans les triom-
15 " phes était de chêne, et non pas de laurier. Vous en
" admirerez une autre où je prouve, par de doctes
" conjectures, tirées des plus graves auteurs grecs,
" que Cambyses fut blessé à la jambe gauche, et non
" pas à la droite; une autre où je démontre qu'un
20 " petit front était une beauté très recherchée par les
" Romains. Je vous enverrai encore un volume in-
" quarto, en forme d'explication d'un vers du sixième
" livre de *l'Énéide* de Virgile. Vous ne recevrez tout
" ceci que dans quelques jours, et, quant à présent,
25 " je me contente de vous envoyer ce fragment d'un
" ancien mythologiste grec qui n'avait point paru
" jusques ici, et que j'ai découvert dans la poussière
" d'une bibliothèque. Je vous quitte pour une
" affaire importante que j'ai sur les bras: il s'agit de

" restituer un beau passage de Pline le Naturaliste
" que les copistes du cinquième siècle ont étrange-
" ment défiguré.

" Je suis, etc."

" FRAGMENT D'UN ANCIEN MYTHOLOGISTE.

" Dans une île près des Orcades, il naquit un en- 5
" fant qui avait pour père Éole, Dieu des Vents,
" et pour mère une nymphe de Calédonie. On dit
" de lui qu'il apprit tout seul à compter avec ses
" doigts, et que, dès l'âge de quatre ans, il distinguait
" si parfaitement les métaux que, sa mère ayant 10
" voulu lui donner une bague de laiton au lieu
" d'une d'or, il reconnut la tromperie et la jeta
" par terre.

" Dès qu'il fut grand, son père lui apprit le secret
" d'enfermer les vents dans des outres, qu'il vendait 15
" ensuite à tous les voyageurs. Mais, comme la
" marchandise n'était pas fort prisée dans son pays,
" il le quitta et se mit à courir le monde en compagnie
" de l'aveugle Dieu du Hasard.

" Il apprit dans ses voyages que, dans la Bétique, 20
" l'or reluisait de toutes parts; cela fit qu'il y pré-
" cipita ses pas. Il y fut fort mal reçu de Saturne,
" qui régnait pour lors. Mais, ce Dieu ayant quitté
" la Terre, il s'avisa d'aller dans tous les carrefours,
" où il criait sans cesse d'une voix rauque: "Peuples 25
" de Bétique, vous croyez être riches parce que vous
" avez de l'or et de l'argent. Votre erreur me fait

" pitié. Croyez-moi: quittez le pays des vils métaux;
" venez dans l'Empire de l'Imagination; et je vous
" promets des richesses qui vous étonneront vous-
" mêmes." Aussitôt il ouvrit une grande partie des
5 " outres qu'il avait apportées, et il distribua de sa
" marchandise à qui en voulut.

" Le lendemain, il revint dans les mêmes carre-
" fours, et il s'écria: "Peuples de Bétique, voulez-
" vous être riches? Imaginez-vous que je le suis
10 " beaucoup, et que vous l'êtes beaucoup aussi;
" mettez-vous tous les matins dans l'esprit que vo-
" tre fortune a doublé pendant la nuit; levez-vous
" ensuite; et, si vous avez des créanciers, allez les
" payer de ce que vous aurez imaginé, et dites-leur
15 " d'imaginer à leur tour."

" Il reparut quelques jours après, et il parla
" ainsi: "Peuples de Bétique, je vois bien que votre
" imagination n'est pas si vive que les premiers jours.
" Laissez-vous conduire à la mienne. Je mettrai
20 " tous les matins devant vos yeux un écriteau qui
" sera pour vous la source des richesses; vous n'y
" verrez que quatre paroles, mais elles seront bien
" significatives: car elles régleront la dot de vos
" femmes, la légitime de vos enfants, le nombre de
25 " vos domestiques. Et quant à vous, dit-il à ceux
" de la troupe qui étaient le plus près de lui, quant à
" vous, mes chers enfants (je puis vous appeler de
" ce nom: car vous avez reçu de moi une seconde
" naissance), mon écriteau décidera de la magnifi-

" cence de vos équipages, *et* de la somptuosité de
" vos festins. . . ."

" A quelques jours de là, il arriva dans le carrefour
" tout essoufflé, et, transporté de colère, il s'écria:
" Peuples de Bétique, je vous avais conseillé d'ima- 5
" giner, et je vois que vous ne le faites pas. Eh
" bien! à présent, je vous l'ordonne." Là-dessus il
" les quitta brusquement; mais la réflexion le rap-
" pela sur ses pas. " J'apprends que quelques-uns de
" vous sont assez détestables pour conserver leur or 10
" et leur argent. Encore passe pour l'argent; mais
" pour de l'or . . ., pour de l'or . . . Ah! cela me
" met dans une indignation. . . Je jure, par mes
" outres sacrées, que, s'ils ne viennent me l'apporter,
" je les punirai sévèrement." Puis il ajouta d'un 15
" air tout à fait persuasif: " Croyez-vous que ce soit
" pour garder ces misérables métaux que je vous les
" demande? Une marque de ma candeur, c'est
" que, lorsque vous me les apportâtes il y a quelques
" jours, je vous en rendis sur-le-champ la moitié." 20
" " Le lendemain, on l'aperçut de loin, et on le vit
" s'insinuer avec une voix douce et flatteuse: " Peu-
" ples de Bétique, j'apprends que vous avez une
" partie de vos trésors dans les pays étrangers. Je
" vous prie, faites-les-moi venir: vous me ferez 25
" plaisir, et je vous en aurai une reconnaissance
" éternelle."

" Le fils d'Éole parlait à des gens qui n'avaient
" pas grande envie de rire; ils ne purent pourtant

" s'en empêcher; ce qui fit qu'il s'en retourna bien
" confus. Mais, reprenant courage, il hasarda en-
" core une petite prière: " Je sais que vous avez des
" pierres précieuses. Au nom de Jupiter, défaites-
5 " vous-en! Rien ne vous appauvrit comme ces
" sortes de choses. Défaites-vous-en, vous dis-je.
" Si vous ne le pouvez pas par vous-mêmes, je
" vous donnerai des hommes d'affaires excellents.
" Que de richesses vont couler chez vous si vous
10 " faites ce que je vous conseille! Oui, je vous
" promets tout ce qu'il y aura de plus pur dans
" mes outres."

" Enfin il monta sur un tréteau, et, prenant une
" voix plus assurée, il dit: " Peuples de Bétique,
15 " j'ai comparé l'heureux état dans lequel vous êtes,
" avec celui où je vous trouvai lorsque j'arrivai ici:
" je vous vois le plus riche peuple de la Terre; mais,
" pour achever votre fortune, souffrez que je vous
" ôte la moitié de vos biens." A ces mots, d'une
20 " aile légère, le fils d'Éole disparut et laissa ses audi-
" teurs dans une consternation inexprimable; ce
" qui fit qu'il revint le lendemain et parla ainsi:
" Je m'aperçus hier que mon discours vous déplut
" extrêmement. Eh bien! prenez que je ne vous aie
25 " rien dit. Il est vrai, la moitié, c'est trop: il n'y
" a qu'à prendre d'autres expédients pour arriver
" au but que je me suis proposé: assemblons nos
" richesses dans un même endroit; nous le pou-
" vons facilement: car elles ne tiennent pas un

"gros volume." Aussitôt il en disparut les trois "quarts."

A Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE 143.

RICA A NATHANAËL LÉVI, MÉDECIN JUIF, A LIVOURNE.

Tu me demandes ce que je pense de la vertu des amulettes et de la puissance des talismans. Pourquoi t'adresses-tu à moi? Tu es juif, et je suis mahométan; c'est-à-dire que nous sommes tous deux bien crédules.

Je porte toujours sur moi plus de deux mille passages du saint Alcoran; j'attache à mes bras un petit paquet où sont écrits les noms de plus de deux cents dervis; ceux d'Hali, de Fatmé et de tous les Purs, sont cachés en plus de vingt endroits de mes habits.

Cependant je ne désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attribue à de certaines paroles: il nous est bien plus difficile de répondre à leurs raisonnements qu'à eux de répondre à nos expériences.

Je porte tous ces chiffons sacrés par une longue habitude, pour me conformer à une pratique universelle: je crois que, s'ils n'ont pas plus de vertu que les bagues et les autres ornements dont on se pare, ils n'en ont pas moins. Mais, toi, tu mets toute ta

confiance sur quelques lettres mystérieuses, et, sans cette sauvegarde, tu serais dans un effroi continuel.

Les hommes sont bien malheureux! Ils flottent sans cesse entre de fausses espérances et des craintes ridicules, et, au lieu de s'appuyer sur la raison, ils se font des monstres qui les intimident, ou des fantômes qui les séduisent.

Quel effet veux-tu que produise l'arrangement de certaines lettres? Quel effet veux-tu que leur dérangement puisse troubler? Quelle relation ont-elles avec les vents, pour apaiser les tempêtes; avec la poudre à canon, pour en vaincre l'effort; avec ce que les médecins appellent *l'humeur peccante* et *la cause morbifique* des maladies, pour les guérir?

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ceux qui fatiguent leur raison pour lui faire rapporter de certains événements à des vertus occultes n'ont pas un moindre effort à faire pour s'empêcher d'en voir la véritable cause.

Tu me diras que de certains prestiges ont fait gagner une bataille; et, moi, je te dirai qu'il faut que tu t'aveugles pour ne pas trouver dans la situation du terrain, dans le nombre ou dans le courage des soldats, dans l'expérience des capitaines, des causes suffisantes pour produire cet effet dont tu veux ignorer la cause.

Je te passe pour un moment qu'il y ait des prestiges. Passe-moi à mon tour, un moment, qu'il n'y en ait point: car cela n'est pas impossible. Ce que

tu m'accordes n'empêche pas que deux armées ne puissent se battre. Veux-tu que, dans ce cas-là, aucune des deux ne puisse remporter la victoire? Crois-tu que leur sort restera incertain jusques à ce qu'une puissance invisible vienne le déterminer; que tous les coups seront perdus, toute la prudence, vaine, et tout le courage, inutile? Penses-tu que la mort, dans ces occasions, rendue présente de mille manières, ne puisse pas produire dans les esprits ces terreurs paniques que tu as tant de peine à expliquer? Veux-tu que, dans une armée de cent mille hommes, il ne puisse pas y avoir un seul homme timide? Crois-tu que le découragement de celui-ci ne puisse pas produire le découragement d'un autre; que le second, qui quitte un troisième, ne lui fasse pas bientôt abandonner un quatrième? Il n'en faut pas davantage pour que le désespoir de vaincre saisisse soudain toute une armée et la saisisse d'autant plus facilement qu'elle se trouve plus nombreuse.

Tout le monde sait et tout le monde sent que les hommes, comme toutes les créatures qui tendent à conserver leur être, aiment passionnément la vie. On sait cela en général, et on cherche pourquoi, dans une certaine occasion particulière, ils ont craint de la perdre!

Quoique les livres sacrés de toutes les nations soient remplis de ces terreurs paniques ou surnaturelles, je n'imagine rien de si frivole, parce que, pour s'assurer qu'un effet qui peut être produit par cent

mille causes naturelles est surnaturel, il faut avoir auparavant examiné si aucune de ces causes n'a agi; ce qui est impossible.

Je ne t'en dirai pas davantage, Nathanaël: il me
5 semble que la matière ne mérite pas d'être si sérieusement traitée.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban, 1720.

P.-S. Comme je finissais, j'ai entendu crier dans la rue une lettre d'un médecin de Province à un médecin de Paris (car ici toutes les bagatelles s'impri-
10 ment, se publient, et s'achètent); j'ai cru que je ferais bien de te l'envoyer, parce qu'elle a du rapport à notre sujet.

"LETTRE D'UN MÉDECIN DE PROVINCE A UN "MÉDECIN DE PARIS.

"Il y avait dans notre ville un malade qui ne dor-
"mait point depuis trente-cinq jours. Son médecin
15 "lui ordonna l'opium; mais il ne pouvait se résoudre
"à le prendre, et il avait la coupe à la main, qu'il
"était plus indéterminé que jamais. Enfin il dit
"à son médecin: "Monsieur, je vous demande
"quartier seulement jusqu'à demain: je connais un
20 "homme qui n'exerce pas la médecine, mais qui a
"chez lui un nombre innombrable de remèdes contre
"l'insomnie. Souffrez que je l'envoie querir, et, si je
"ne dors pas cette nuit, je vous promets que je re-
"viendrai à vous." Le médecin congédié, le malade

" fit fermer les rideaux et dit à un petit laquais: " Tiens, va-t'en chez M. Anis, et dis-lui qu'il " vienne me parler." M. Anis arrive. " Mon cher " monsieur Anis, je me meurs: je ne puis dormir. " N'auriez-vous point dans votre boutique *la C. du* 5 " *G.* ou bien quelque livre de dévotion, composé par " un R. P. J., que vous n'ayez pas pu vendre? Car " souvent les remèdes les plus gardés sont les meil- " leurs. — Monsieur, dit le libraire, j'ai chez moi *la* " *Cour sainte* du père Caussin, en six volumes, à votre 10 " service; je vais vous l'envoyer; je souhaite que " vous vous en trouviez bien. Si vous voulez les œu- " vres du révérend père Rodriguez, Jésuite espagnol, " ne vous en faites faute. Mais, croyez-moi, tenons- " nous-en au père Caussin; j'espère, avec l'aide de 15 " Dieu, qu'une période du père Caussin vous fera " autant d'effet qu'un feuillet tout entier de *la C. du* " *G.*" Là-dessus M. Anis sortit et courut chercher " le remède à sa boutique. *La Cour sainte* arrive; " on en secoue la poudre; le fils du malade, jeune éco- 20 " lier, commence à la lire. Il en sentit le premier " l'effet: à la seconde page, il ne prononçait plus que " d'une voix mal articulée, et déjà toute la compagnie " se sentait affaiblir. Un instant après, tout ronfla, " excepté le malade, qui, après avoir été longtemps 25 " éprouvé, s'assoupit à la fin.

" Le médecin arrive de grand matin. " Eh bien! " a-t-on pris mon opium? " On ne lui répond rien: " la femme, la fille, le petit garçon, tous transportés

" de joie, lui montrent le père Caussin. Il demande
" ce que c'est. On lui dit: "Vive le père Caussin!
" Il faut l'envoyer relier. Qui l'eût dit? Qui l'eût
" cru? C'est un miracle. Tenez, Monsieur, voyez
5 " donc le père Caussin; c'est ce volume-là qui a fait
" dormir mon père." Et là-dessus on lui expliqua
" la chose comme elle s'était passée."

LETTRE 144.

USBEK A RICA.

Je trouvai, il y a quelques jours, dans une maison de campagne où j'étais allé, deux savants qui ont ici
10 une grande célébrité. Leur caractère me parut admirable. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisait à ceci: " Ce que j'ai dit est vrai, parce que je l'ai dit." La conversation du second portait sur autre chose: " Ce que je n'ai
15 pas dit n'est pas vrai, parce que je ne l'ai pas dit."

J'aimais assez le premier: car qu'un homme soit opiniâtre, cela ne me fait absolument rien; mais qu'il soit impertinent, cela me fait beaucoup. Le
20 premier défend ses opinions; c'est son bien. Le second attaque les opinions des autres, et c'est le bien de tout le monde.

Oh! mon cher Usbek, que la vanité sert mal ceux qui en ont une dose plus forte que celle qui est néces-
25 saire pour la conservation de la nature! Ces gens-là

veulent être admirés à force de déplaire. Ils cherchent à être supérieurs, et ils ne sont pas seulement égaux.

Hommes modestes, venez, que je vous embrasse: vous faites la douceur et le charme de la vie. Vous croyez que vous n'avez rien, et, moi, je vous dis que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez personne, et vous humiliez tout le monde. Et, quand je vous compare dans mon idée avec ces hommes absolus que je vois partout, je les précipite de leur tribunal, et je les mets à vos pieds.

A Paris, le 22 de la lune de Chahban, 1720.

Lettre 145.

USBEK A RHÉDI, A VENISE.

Il y a longtemps que l'on a dit que la bonne foi était l'âme d'un grand ministère.

Un particulier peut jouir de l'obscurité où il se trouve: il ne se décrédite que devant quelques gens; il se tient couvert devant les autres; mais un ministre qui manque à la probité a autant de témoins, autant de juges, qu'il y a de gens qu'il gouverne.

Oserai-je le dire? Le plus grand mal que fait un ministre sans probité n'est pas de desservir son prince et de ruiner son peuple; il y en a un autre, à mon avis, mille fois plus dangereux: c'est le mauvais exemple qu'il donne.

Tu sais que j'ai longtemps voyagé dans les Indes. J'y ai vu une nation, naturellement généreuse, pervertie en un instant, depuis le dernier des sujets jusques aux plus grands, par le mauvais exemple d'un ministre. J'y ai vu tout un peuple, chez qui la générosité, la probité, la candeur et la bonne foi ont passé de tout temps pour les qualités naturelles, devenir tout à coup le dernier des peuples; le mal se communiquer et n'épargner pas même les membres les plus sains; les hommes les plus vertueux faire des choses indignes et violer les premiers principes de la justice, sur ce vain prétexte qu'on la leur avait violée.

Ils appelaient des lois odieuses en garantie des actions les plus lâches et nommaient *nécessité* l'injustice et la perfidie.

J'ai vu la foi des contrats bannie, les plus saintes conventions anéanties, toutes les lois des familles renversées. J'ai vu des débiteurs avares, fiers d'une insolente pauvreté, instruments indignes de la fureur des lois et de la rigueur des temps, feindre un payement au lieu de le faire, et porter le couteau dans le sein de leurs bienfaiteurs.

J'en ai vu d'autres, plus indignes encore, acheter presque pour rien, ou plutôt ramasser de terre des feuilles de chêne pour les mettre à la place de la substance des veuves et des orphelins.

J'ai vu naître soudain, dans tous les cœurs, une soif insatiable des richesses. J'ai vu former en un

moment une détestable conjuration de s'enrichir, non par un honnête travail et une généreuse industrie, mais par la ruine du Prince, de l'État et des concitoyens.

J'ai vu un honnête citoyen, dans ces temps malheureux, ne se coucher qu'en disant: " J'ai ruiné une famille aujourd'hui; j'en ruinerai une autre demain."

" Je vais, disait un autre, avec un homme noir qui porte une écritoire à la main et un fer pointu à l'oreille, assassiner tous ceux à qui j'ai de l'obligation."

Un autre disait: " Je vois que j'accommode mes affaires. Il est vrai que, lorsque j'allai, il y a trois jours, faire un certain payement, je laissai toute une famille en larmes, que je dissipai la dot de deux honnêtes filles, que j'ôtai l'éducation à un petit garçon. Le père en mourra de douleur, la mère périt de tristesse; mais je n'ai fait que ce qui est permis par la Loi."

Quel plus grand crime que celui que commet un ministre lorsqu'il corrompt les mœurs de toute une nation, dégrade les âmes les plus généreuses, ternit l'éclat des dignités, obscurcit la vertu même, et confond la plus haute naissance dans le mépris universel?

Que dira la postérité lorsqu'il lui faudra rougir de la honte de ses pères? Que dira le peuple naissant lorsqu'il comparera le fer de ses aïeux avec l'or de

ceux à qui il doit immédiatement le jour? Je ne doute pas que les nobles ne retranchent de leurs quartiers un indigne degré de noblesse, qui les déshonore, et ne laissent la génération présente dans
5 l'affreux néant où elle s'est mise.

De Paris, le 11 de la lune de Rhamazan, 1720.

APPENDIX

[Lettre 145.]

USBEK A ***.

Un homme d'esprit est ordinairement difficile dans les sociétés: il choisit peu de personnes; il s'ennuie avec tout ce grand nombre de gens qu'il lui plaît appeler *mauvaise compagnie;* il est impossible qu'il ne fasse un peu sentir son dégoût. Autant d'ennemis!

Sûr de plaire quand il voudra, il néglige très souvent de le faire.

Il est porté à la critique, parce qu'il voit plus de choses qu'un autre et les sent mieux.

Il ruine presque toujours sa fortune, parce que son esprit lui fournit pour cela un plus grand nombre de moyens.

Il échoue dans ses entreprises parce qu'il hasarde beaucoup. Sa vue, qui se porte toujours loin, lui fait voir des objets qui sont à de trop grandes distances. Sans compter que, dans la naissance d'un projet, il est moins frappé des difficultés, qui viennent de la chose, que des remèdes, qui sont de lui, et qu'il tire de son propre fonds.

Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires.

L'homme médiocre, au contraire, cherche à tirer parti de tout: il sent bien qu'il n'a rien à perdre en négligences.

L'approbation universelle est plus ordinairement pour l'homme médiocre. On est charmé de donner à celui-ci; on est enchanté d'ôter à celui-là. Pendant que l'envie fond sur l'un, et qu'on ne lui pardonne rien, on supplée tout en faveur de l'autre: la vanité se déclare pour lui.

Mais, si un homme d'esprit a tant de désavantages, que dirons-nous de la dure condition des savants?

Je n'y pense jamais que je ne me rappelle une lettre d'un d'eux à un de ses amis. La voici:

" MONSIEUR,

" Je suis un homme qui m'occupe, toutes les nuits, " à regarder, avec des lunettes de trente pieds, ces " grands corps qui roulent sur nos têtes; et, quand je " veux me délasser, je prends mes petits microscopes, " et j'observe un ciron ou une mite.

" Je ne suis point riche, et je n'ai qu'une seule " chambre; je n'ose même y faire du feu, parce que " j'y tiens mon thermomètre, et que la chaleur étran- " gère le ferait hausser. L'hiver dernier, je pensai " mourir de froid, et, quoique mon thermomètre, qui " était au plus bas degré, m'avertît que mes mains " allaient se geler, je ne me dérangeai point, et j'ai

" la consolation d'être instruit exactement des chan-
" gements de temps les plus insensibles de toute
" l'année passée.

" Je me communique fort peu, et, de tous les gens
" que je vois, je n'en connais aucun. Mais il y a un 5
" homme à Stockholm, un autre à Leipsick, un autre
" à Londres, que je n'ai jamais vus, et que je ne
" verrai sans doute jamais, avec lesquels j'entretiens
" une correspondance si exacte que je ne laisse pas
" passer un courrier sans leur écrire. 10

" Mais, quoique je ne connaisse personne dans
" mon quartier, je suis dans une si mauvaise réputa-
" tion que je serai, à la fin, obligé de le quitter. Il y
" a cinq ans que je fus rudement insulté par une de
" mes voisines pour avoir fait la dissection d'un 15
" chien qu'elle prétendait lui appartenir. La femme
" d'un boucher, qui se trouva là, se mit de la partie,
" et, pendant que celle-là m'accablait d'injures,
" celle-ci m'assommait à coups de pierres, conjointe-
" ment avec le docteur ***, qui était avec moi, et qui 20
" reçut un coup terrible sur l'os frontal et occipital,
" dont le siège de sa raison fut très ébranlé.

" Depuis ce temps-là, dès qu'il s'écarte quelque
" chien au bout de la rue, il est aussitôt décidé qu'il a
" passé par mes mains. Une bonne bourgeoise qui 25
" en avait perdu un petit, qu'elle aimait, disait-elle,
" plus que ses enfants, vint l'autre jour s'évanouir
" dans ma chambre, et, ne le trouvant pas, elle me
" cita devant le Magistrat. Je crois que je ne serai

" jamais délivré de la malice importune de ces fem-
" mes, qui, avec leurs voix glapissantes, m'étour-
" dissent sans cesse de l'oraison funèbre de tous les
" automates qui sont morts depuis dix ans.
5 " Je suis, etc."

Tous les savants étaient autrefois accusés de magie. Je n'en suis point étonné. Chacun disait en lui-même: " J'ai porté les talents naturels aussi loin qu'ils peuvent aller; cependant un certain
10 savant a des avantages sur moi: il faut bien qu'il y ait là quelque diablerie."

A présent que ces sortes d'accusations sont tombées dans le décri, on a pris un autre tour, et un savant ne saurait guère éviter le reproche d'irréligion
15 ou d'hérésie. Il a beau être absous par le peuple: la plaie est faite; elle ne se fermera jamais bien. C'est toujours pour lui un endroit malade. Un adversaire viendra, trente ans après, lui dire modestement: " A Dieu ne plaise que ce dont on vous
20 accuse soit vrai! Mais vous avez été obligé de vous défendre." C'est ainsi qu'on tourne contre lui sa justification même.

S'il écrit quelque histoire, et qu'il ait de la noblesse dans l'esprit et quelque droiture dans le cœur,
25 on lui suscite mille persécutions. On ira contre lui soulever le Magistrat sur un fait qui s'est passé il y a mille ans, et on voudra que sa plume soit captive, si elle n'est pas vénale.

Plus heureux cependant que ces hommes lâches qui abandonnent leur foi pour une médiocre pension; qui, à prendre toutes leurs impostures en détail, ne les vendent pas seulement une obole; qui renversent la constitution de l'Empire, diminuent les droits d'une puissance, augmentent ceux d'une autre, donnent aux princes, ôtent aux peuples, font revivre des droits surannés, flattent les passions qui sont en crédit de leur temps, et les vices qui sont sur le trône: imposant à la postérité, d'autant plus indignement qu'elle a moins de moyens de détruire leur témoignage.

Mais ce n'est point assez pour un auteur d'avoir essuyé toutes ces insultes; ce n'est point assez pour lui d'avoir été dans une inquiétude continuelle sur le succès de son ouvrage. Il voit le jour enfin, cet ouvrage qui lui a tant coûté: il lui attire des querelles de toutes parts. Et comment les éviter? Il avait un sentiment: il l'a soutenu par ses écrits; il ne savait pas qu'un homme, à deux cents lieues de lui, avait dit tout le contraire. Voilà cependant la guerre qui se déclare.

Encore s'il pouvait espérer d'obtenir quelque considération! Non. Il n'est tout au plus estimé que de ceux qui se sont appliqués au même genre de science que lui. Un philosophe a un mépris souverain pour un homme qui a la tête chargée de faits, et il est, à son tour, regardé comme visionnaire par celui qui a une bonne mémoire.

Quant à ceux qui font profession d'une orgueilleuse ignorance, ils voudraient que tout le Genre humain fût enseveli dans l'oubli où ils seront eux-mêmes.

5 Un homme à qui il manque un talent se dédommage en le méprisant: il ôte cet obstacle qu'il rencontrait entre le mérite et lui, et, par là, se trouve au niveau de celui dont il redoute les travaux.

Enfin il faut joindre à une réputation équivoque 10 la privation des plaisirs et la perte de la santé.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban, 1720.

NOTES

NOTES

Quelques Réflexions sur les *Lettres persanes*

These remarks first appeared in the 1754 edition of the *Lettres persanes*, in a *Supplément* containing eleven new letters. Some editors have discarded the *Réflexions* in their reprints of the *L. p.*; but there is ample evidence, from the manuscripts preserved at La Brède, that they were written by Montesquieu himself in defense of his work, probably between 1751 and 1754. (See H. Barckhausen's edition, 1897, *Avant-propos*, pp. xvi–xvii.)

1, 10. Concerning this part of the work, in which the author describes what goes on in Ispahan during Usbek's absence, see Introduction, pp. xviii and xxii.

1, 20. In a manuscript draft entitled *Préface de l'Éditeur*, an earlier form of the *Quelques Réflexions*, Montesquieu had written: "de *Paméla* et des *Lettres péruviennes*, ouvrages charmants. . . ." Samuel Richardson's *Pamela*, published in 1740, had been translated into French by the Abbé Prévost in 1742; the *Lettres péruviennes*, by Madame de Graffigny, had appeared in 1747.

2, 13. Here again the manuscript *Préface de l'Éditeur* is more explicit: it says "les libraires de Hollande." It is very probable that a number of the earlier editions of the *L. p.*, dated 1721, appeared in Holland (see Introd., p. xxiv).

3, 21. This paragraph, as well as the last sentence of the preceding paragraph, offers interesting variants in the *Préface de l'Éditeur* (Barckhausen, pp. 308–309). Montesquieu at first had plainly expressed regrets for the free manner in which he had treated grave subjects, especially religious subjects, in the *L. p.*; then, by a series of corrections, he struck out whatever might sound too much like a recantation. Here is the last paragraph of the manuscript *Préface:* "De toutes les éditions de ce livre, il n'y a que la première qui soit bonne: elle n'a point éprouvé la témérité des li-

braires. Elle parut en 1721, imprimée à Cologne, chez Pierre Marteau. Celle que l'on donne aujourd'hui mérite la préférence, parce qu'on y a corrigé, en quelques endroits, le style de la première et quelques fautes qui s'étaient glissées dans l'impression. Ces fautes, dans les éditions suivantes, se sont multipliées sans nombre, parce que cet ouvrage fut abandonné par son auteur dès sa naissance."

Préface

This preface was in the first edition (1721) of the *L. p.* and has been reproduced in all succeeding editions. Its purpose was twofold. In the first place, it was intended to express the author's apologies to the readers for hiding his identity and to hint at his real motives for such a procedure. In the second place, it expounds the fiction upon which the book is based, by giving an account of the circumstances under which these supposed letters of two Persian travelers came into the hands of a French writer; the account, of course, being as fictitious as the letters themselves. Sundry remarks on the Oriental style, the duties of editors of private correspondences, and the profit to be derived from the observations of foreigners on our ideas and manners, enliven this sprightly Preface, which certainly is anything but "ennuyeuse."

4, 15. The authorship of the *L. p.* did not long remain a mystery, and Montesquieu had to bear just the kind of vapid criticism which he here deprecates. At a later date, he wrote in his *Pensées diverses:* "En entrant dans le monde, on m'annonça comme un homme d'esprit, et je reçus un accueil assez favorable des gens en place: mais lorsque par le succès des *Lettres persanes* j'eus peut-être prouvé que j'en avais, et que j'eus obtenu quelque estime de la part du public, celle des gens en place se refroidit; j'essuyai mille dégoûts."

5, 11. **de mettre:** " to adapt."

5, 14. **ennuyé:** not " envoyé," a correction which some editors have introduced here, utterly missing the point of Montesquieu's satirical reflection on the " sublime " style.

5, 23. " Had the minute or trivial details of the epistolary style been left out of such collections, nothing would have remained for publication."

6, 14. There is some likeness between this *Préface* and Swift's satire on panegyrical prefaces in his own *Preface* to the *Tale of a Tub* (1704).

LETTER I. — USBEK AND RICA HAVE STARTED FROM ISPAHAN

7, 1. **Com:** also called Kum or Kom (about 20,000 inh.), a city in Persia, to the north of Ispahan or Isfahan, and a famous pilgrimage; described in Chardin (I, 281–298). On Chardin, see Introduction, p. xxi.

7, 3. **la vierge . . .:** Chardin (I, 281 ff.) tells us that there are 444 mosques in Com and dwells at great length on the mosque of Fatmé, daughter of Mahomet and wife of Ali; he quotes a prayer used at her shrine, in which she is hailed as " Vierge très pure . . . , mère des douze vrais Vicaires de Dieu." Tavernier (*Six Voyages*, Chap. VI, p. 73) also speaks of this tomb, but his account of the relationship of Fatmé to the Prophet is different.

7, 6. **Tauris:** or Tabriz, a city to the north-west of Ispahan and Com (about 200,000 inhab.), was much more flourishing in the past than it is to-day. Chardin (I, 255 ff.) describes it and estimates its population at 550,000.

7, 16. **Mande-moi:** " écris-moi." The verb " mander," obsolete to-day, was commonly used in the seventeenth and early eighteenth centuries in the general sense of " to give word " or " to impart information."

7, 18. **Erzéron:** the modern Erzerum, a town in Asiatic Turkey (43,000 inhab.).

7, 21. **en quelque lieu du monde où je sois:** " en *quelque* lieu du monde *que* je sois."

7, date of Letter I. The Persians have two calendars, one of solar and one of lunar months, both borrowed from the Arabs. Montesquieu in dating his letters resorts to the lunar calendar for the sake of more " Oriental " color. The names " Saphar," etc., he took out of Chardin (III, 194–195), with whom they are but slightly different in spelling (Safar, Rebiah, Gemadi, Regeb, Chéval). The following list gives the full names of the Persian lunar months, with their approximate equivalents in the Gregorian calendar, and their names in Montesquieu:

moharram	January	" Maharram."
çafar	February	" Saphar."
râbî-al-avval (= râbî 1st)	March	" Rébiab 1."
râbî-aç-çânî (= râbî 2d)	April	" Rébiab 2."
djomâdî-al-avval (= djomâdî 1st)	May	" Gemmadi 1."
djomâdî-aç-çânî (= djomâdî 2d)	June	" Gemmadi 2."
radjab	July	" Rhégeb."
chaabân	August	" Chahban."
ramazân	September	" Rahmazan."
chavvâl	October	" Chalval."
zî-l-gaada	November	" Zilcadé."
zî-l-hiddja	December	" Zilhagé."

LETTER 5. — WHY HAS USBEK LEFT PERSIA?

(Concerning the Letters omitted in this edition of the *L. p.*, see Introduction, p. xxvi)

8, 13. **quelques raisons que . . .:** obsolete, for " quelles que soient les raisons que. . . ."

LETTER 8. — USBEK GIVES SOME PERSONAL REASONS HE HAS FOR LEAVING PERSIA

8, 16. **rendue:** " remise," delivered.

9, 25. **je lui marquai:** " je lui exposai," I expounded, explained to him.

9, 27. **insinuai:** "I hinted."

LETTER 10. — IS VIRTUE A NATURAL QUALITY IN MAN?

10, 23. **aussi propre que l'existence.** The idea that man is naturally good, virtuous and just was one of the main contentions of eighteenth-century philosophy, both in England and France, with Shaftesbury, Bolingbroke, Hutcheson, Pope, Montesquieu, Voltaire, Diderot and Rousseau. It met with much opposition from two schools of thinkers that rarely agree: the theologians, both Protestant and Catholic; and the materialistic school of Hobbes (Mandeville, Holbach, etc.). Needless to say, neither the optimistic nor the pessimistic view was susceptible of final demonstration. Mon-

tesquieu here (*L. 11–14*) evades the difficulty by telling a fable or moral tale.

11, 1. **mollaks:** more commonly called " mollahs " (**Chardin, II,** 295 ff., says " mollas "), priests.

11, 2. **l'Alcoran.** To-day, "le Coran."

LETTER 11. — THE STORY OF THE TROGLODYTES

11, 11. **qui me la procure:** " qui me procure ta bonne opinion de moi."

11, 19. This fable of the Troglodytes is obviously reminiscent of Fénelon's *Télémaque* (1699), a book which Montesquieu greatly admired.

11, 20. The name *Troglodytes* means " cave-dwellers " (Greek: Τρωγλόδυται, from τρώγλη, " hole," and δύω, " to creep "). The historians to whom Montesquieu refers are Herodotus, Strabo, Diodorus, Photius and Pomponius Mela.

12, 24. **Je me procurerai tous mes besoins:** " je me procurerai tout ce dont j'ai besoin," or: " je satisferai tous mes besoins."

14, 1. **vos différends:** " un différend " = a difference, a quarrel; the adjective is spelt " différent."

14, 3. To-day one would say: " ne plus m'importuner."

15, 4. **je la vais vendre:** to-day, " je vais la vendre." (Note the modern practice no longer to separate the pronoun, object of an infinitive, from that infinitive.)

15, 5. **Il fallut en passer par là:** (The other man) "had to submit."

15, 15. **crever de faim:** " to starve." " Crever " is commonly used in a pejorative sense for " mourir."

LETTER 12. — THE STORY OF THE TROGLODYTES, *continued*

16, 16. **ne la ressentaient que par la pitié:** " felt no effect from it, save compassion."

17, 23. **la Religion vint adoucir. . . .** This, and what follows, is the ethical teaching of Spinoza and Shaftesbury, according to whom goodness or virtue is paramount for right living, religion however being a useful adjunct of morality.

LETTER 13. — THE STORY OF THE TROGLODYTES, *continued*

19, 16. **tout labouré:** "ready ploughed." This is the usual meaning of "tout" followed by a past participle.

19, 18. "My sister has some inclination for a young Troglodyte of our kin."

21, 25. **d'abord:** (in its earlier meaning, frequent in the seventeenth century) "at once."

LETTER 14. — THE STORY OF THE TROGLODYTES, *concluded*

23, 14. **que prétendez-vous que je fasse?** "what do you expect me to do?"

23, 24. **. . . celui de la Vertu.** Men being naturally virtuous, according to Montesquieu, governments did not spring up from a necessity to curb various forms of natural wickedness in them, but from laziness and a wish to substitute for the severe dictates of conscience the less rigid discipline of legality. Compare *Esprit des lois*, III, 3–7; IV, 2–5. In the manuscript *Corrections* at La Brède, the following fragment is preserved:

"(J'avais pensé de continuer l'histoire des Troglodytes, et voilà quelle était mon idée:)

C'était un grand spectacle de voir tous les Troglodytes dans la joie pendant que le Prince fondait en larmes. Le lendemain, il parut devant les Troglodytes avec un visage qui ne marquait ni tristesse ni joie. Il ne parut plus occupé que du soin du gouvernement. Mais l'ennui secret qui le dévorait le mit bientôt dans le tombeau. Ainsi mourut le plus grand roi qui ait jamais gouverné les hommes.

Il fut pleuré pendant quarante jours: chacun crut avoir perdu son père; chacun disait: "Qu'est devenue l'espérance des Troglodytes? Nous vous perdons, cher Prince! Vous croyiez que vous n'étiez pas digne de nous commander. Le Ciel a fait voir que nous n'étions pas dignes de vous obéir. Mais nous jurons, par vos mânes sacrés, que, puisque vous n'avez pas voulu nous gouverner par vos lois, nous nous conduirons par vos exemples."

Il fallut élire un autre prince, et il y eut une chose de remarquable, c'est que, de tous les parents du monarque défunt, aucun ne réclama

la couronne. On choisit dans cette famille le plus sage et le plus juste de tous.

Vers la fin de son règne, quelques gens crurent qu'il était nécessaire d'établir chez les Troglodytes le commerce et les arts. On assembla la Nation, et cela fut résolu.

Le Roi parla ainsi: " Vous voulûtes que je prisse la couronne et me crûtes assez vertueux pour vous gouverner. Le Ciel m'est témoin que, depuis ce temps, le bonheur des Troglodytes a été l'unique objet de mes inquiétudes. J'ai la gloire que mon règne n'a point été souillé par la lâcheté d'un Troglodyte. Voudriez-vous aujourd'hui préférer les richesses à votre vertu? "

" Seigneur, lui dit un d'entre eux, nous sommes heureux; nous travaillons sur un fonds excellent. Oserai-je le dire? Ce sera vous seul qui déciderez si les richesses seront pernicieuses à votre peuple, ou non. S'ils voient que vous les préférez à la vertu, ils s'accoutumeront bientôt à en faire de même, et, en cela, votre goût réglera le leur. Si vous élevez dans les emplois ou que vous approchiez de votre confiance un homme par cela seul qu'il est riche, comptez que ce sera un coup mortel que vous porterez à sa vertu, et que vous ferez insensiblement autant de malhonnêtes gens qu'il y aura d'hommes qui auront remarqué cette cruelle distinction. Vous connaissez, Seigneur, la base sur quoi est fondée la vertu de votre peuple: c'est sur l'éducation. Changez cette éducation, et celui qui n'était pas assez hardi pour être criminel rougira bientôt d'être vertueux.

" Nous avons deux choses à faire: c'est de flétrir également l'avarice et la prodigalité. Il faut que chacun soit comptable à l'État de l'administration de ses biens, et que le lâche qui s'abaissera jusqu'à se dérober une honnête subsistance ne soit pas jugé moins sévèrement que celui qui dissipera le patrimoine de ses enfants. Il faut que chaque citoyen soit équitable dispensateur de son propre bien, comme il le serait de celui d'un autre."

" Troglodytes, dit le Roi, les richesses vont entrer chez vous; mais je vous déclare que, si vous n'êtes pas vertueux, vous serez un des peuples les plus malheureux de la Terre. Dans l'état où vous êtes, je n'ai besoin que d'être plus juste que vous: c'est la marque de mon autorité royale, et je n'en saurais trouver de plus auguste. Si vous ne cherchez à vous distinguer que par des richesses, qui ne sont rien en elles-mêmes, il faudra bien que je me distingue par les

mêmes moyens, et que je ne reste pas dans une pauvreté que vous mépriserez. Il faudra donc que je vous accable d'impôts, et que vous employiez une grande partie de votre subsistance à soutenir la pompe et l'éclat qui serviront à me rendre respectable. Je trouve à présent toutes mes richesses dans moi-même; mais, pour lors, il faudra que vous vous épuisiez pour m'enrichir, et ces richesses, dont vous faisiez tant de cas, vous n'en jouirez point: elles viendront toutes dans mes trésors. Ô Troglodytes! nous pouvons être unis par un beau lien: si vous êtes vertueux, je le serai; si je suis vertueux, vous le serez."

LETTER 16. — ORIENTAL FLOWERS OF SPEECH, AND A PREPARATION FOR THE NEXT LETTER

(Title.) **des Trois Tombeaux:** Chardin (I, 282 ff.) describes these three tombs at Com; they are the tombs of Fatmé (see *L. 1*) and of two Shahs, Abbas II and Sefy I.

24, 7. **épée d'Hali.** From Chardin (II, 28): Hali, Mahomet's son-in-law, had a sword " cleft in two at the point."

24, 16. **treizième iman.** For the Persians, who, as followers of Hali, belong to the Moslem sect called " Shiites," there are twelve Imams or great religious leaders. To be called a " thirteenth Imam," therefore, is as high a compliment as to be hailed as a " thirteenth apostle."

24, 18. **l'Abîme et l'Empyrée:** the lowest stage of Hell (*Hawiyah*) and the highest Heaven (*Firdaous*).

24, 19. **un peuple profane:** the Turks, who belong to the sect called " Sunnites."

24, 23. . . . **d'avec le filet noir.** This image is a reminiscence from the Koran, Chap. II, v. 183.

LETTER 17. — A THEOLOGICAL DIFFICULTY PROPOUNDED: What constitutes "impurity" in things? (Cf. *Esprit des lois*, XXIV, 25).

25, 16. **immondes:** "unclean," in a religious or ritual sense.

26, 21. According to the Koran, Chap. II, v. 91, the law was brought down to Mahomet by the Angel Gabriel.

LETTER 18. — THE THEOLOGIAN'S REPLY

27, 1. les Traditions des Docteurs. These *Traditions* (*Hadith*) are a sort of complement to the Koran, consisting of sayings and acts (*Sunna*) of Mahomet and others, transmitted orally until the eleventh century, when they were first collected and written down by Boukhari and Mouslim.

27, 14. zénith: the point in the sky situated vertically above an observer; — **nadir:** the point in the sky situated in opposition to the zenith, at the end of the line drawn from the zenith through the observer's position and the center of the earth. These Arabic terms of astronomy are supposed to add a touch of local color.

28, 17. de la belle manière: "finely," "at a great rate"; used sarcastically.

28, 18. ayant été (= étant allé) **au conseil de . . .:** "having consulted with."

28, 28. allait rongeant: "kept nibbling, gnawing."

LETTER 19. — STATE OF TURKEY ABOUT 1711

29, 19. Tocat: a city of about 30,000 inhabitants to the west of Erzerum. It is here mentioned to enable the reader to trace the route of the two Persian travelers from Erzerum to Smyrna, across the Asiatic dominions of the "perfides Osmanlins." This Letter is mainly inspired from Chap. VII ("Smyrne à Ispahan") of Tavernier's *Six Voyages;* this traveler states that "de Smyrne à Tocat il y a trente-cinq journées de caravane."

29, 21. Smyrne: Smyrna, one of the finest Turkish ports on the Egean Sea (to-day, 201,000 inhabitants).

30, 1. corps malade. In discussions concerning the Eastern Question, Turkey has often been referred to since as "l'homme malade."

30, 4. bacha, or "pasha," a Turkish military chief, or governor of a province.

30, 7. milice insolente: the Bashi-bazouks, or irregulars of the Turkish army.

30, 19. jusques à: often corrected into the modern form "jusqu'à" by editors of the *L. p.* Montesquieu generally, though not consistently, uses "jusques à."

30, 26. **une poignée de Chrétiens.** The Order of the Knights of Malta, to which Montesquieu refers in the footnote, was the name which the Knights of St. John took when, after being driven out of Rhodes by the Turks, they settled in Malta in 1530. They were expelled from this island by Bonaparte in 1798.

31, 8. **il ne tient pas aux Turcs:** "it is not the fault of the Turks if. . . ." This is inspired from Tavernier, Chap. VII.

31, 12. **avant deux siècles.** This prophetic passage was remembered and quoted in 1912 and 1913, during the Balkan war.

Letter 23. — A few impressions of Leghorn

31, 14. **dans quarante jours:** to-day one would say "en quarante jours." "Dans" followed by an expression of time means the time *after which* some action will take place: "Nous partirons dans huit jours."

31, 19. **une grande liberté.** Montesquieu gives an ironical account of the "liberties" enjoyed by Italian women. Compare his satire of Spanish manners in the same relation (*L. 78*). It is to be remembered that Frenchwomen not only enjoyed much more freedom than any other women in Europe, but exerted a powerful literary and philosophic influence throughout the seventeenth and the eighteenth centuries: see in *L. 38* a defense of the more civilized treatment of women.

31, 21. **jalousies:** "Venetian blinds."

Letter 24. — Concerning Paris, the French King and the Jansenists

The suggestion of the beginning of this Letter may be found in Dufresny's *Amusements sérieux et comiques* (*Amus. 3e*): "Je suppose donc que mon Siamois tombe des nues, et qu'il se trouve dans le milieu de cette cité vaste et tumultueuse, où le repos et le silence ont peine à régner pendant la nuit même. D'abord le chaos bruyant de la rue Saint-Honoré l'étourdit et l'épouvante. . . ."

33, 2. **six ou sept maisons:** "six ou sept *étages*," but our Persians are not supposed to know what a "story" or "floor" is.

33, 9. **leur machine:** "their body." — **Tirer parti de:** "to turn to account."

33, 12. **fait à:** "used to." — **Se faire à:** "to get used to."

33, 14. **enrager comme un Chrétien:** a transposition, natural enough in a Persian, of the French idiom "enrager (or: jurer) comme un païen" (see p. 41, l. 13).

33, 26. **je n'ai eu à peine que le temps de.** Two shades of meaning seem here to have combined: "je n'ai eu que . . .," and "j'ai eu à peine. . . ."

34, 1. **la vanité de ses sujets.** See Lavisse, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, tome 8, P. I, pp. 181–185. It was during the wars of the League of Augsburg (1688–1697) and of the Spanish Succession (1701–1713) that Louis XIV obtained resources from "the vanity of his subjects" by selling various useless offices, and even titles of nobility. As most of these, however, carried with them the privilege of exemption from the taxes, the purchasers were not making such bad investments.

34, 12. **qu'un écu en vaut deux.** Between 1689 and 1715 Louis XIV often changed the values of the coins of the realm (Lavisse, tome 8, I, pp. 186–187). As a matter of fact, the French kings did not consider money as having a fixed value, proportioned to the quality of the metal, but simply as a sign of values which might be raised or lowered at the will of the ruler. Cf. La Rochefoucauld (*Maximes*, 165): "Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie; ils les font valoir ce qu'ils veulent, et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix."

34, 15. **un morceau de papier.** The government of Louis XIV, in 1706 and 1707, compelled creditors to accept "billets de monnaie" in part payment of all their claims.

34, 17. **en les touchant:** an allusion to the gift of curing the scrofula or "king's evil" ("guérison des écrouelles"), which the king of France and the king of England were supposed to possess.

34, 23. **le Pape.** The following reflections on the Pope, as well as those in *L. 29*, are some of the passages in the *L. p.* to which Cardinal Fleury took strong exception. As late as 1751, a certain Abbé Gaultier wrote a book entitled *Les Lettres persanes convaincues d'impiété*. It is to be noted, however, that Montesquieu's satirical criticism of the government of Louis XIV and of the Regency was considered more offensive than his sallies against the Pope and the

Church. See Mathieu Marais, *Journal et Mémoires*, éd. Lescure, 1864, tome iii, p. 505.

35, 3. The *Constitution*, or *Bulle "Unigenitus,"* which was not published until 1713 — while this Letter is dated 1712 — was a papal bull condemning 101 propositions extracted from the *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, by the Père Quesnel, a Jansenist; the bull was also directed against Gallicanism. See Lavisse, *Histoire de France*, t. 8, P. I, pp. 322–339. Attempts were made to compel the faithful to subscribe to that bull, by the " billets de confession," and resulted in grave troubles throughout the first half of the eighteenth century in France.

35, 13. **de lire un livre.** This sacred book, of course, is the Bible.

36, 3. **un nombre innombrable d'ennemis invisibles.** Montesquieu is fond of this redundant phrase: see *L. 102, 133, 143,* etc. — The " invisible foes " mentioned here are the Jansenists, and the " dervishes " who enjoyed the king's confidence are the Jesuits. Port-Royal des Champs was razed and its graveyard dug up by order of Louis XIV in 1710, when the remains of Pascal and Racine were transferred thence to the Church of Saint-Étienne-du-Mont (near the modern Panthéon).

Letter 25. — Rhédi leaves Smyrna for Venice

This Letter serves to introduce a new correspondent, and from now on most of the Persian Letters will pass between Usbek, Rica, Ibben (in Smyrna) and Rhédi (in Venice). Graver matters will more usually be discussed in the letters written by Usbek and Rhédi, while lighter topics will be treated by Rica.

Letter 28. — A Persian view of dramatic performances

This Letter inspired Goldsmith's Letter 21 in his *Citizen of the World.*

38, 4. **des scènes muettes.** Rica evidently has been more interested by the dumb show of the spectators than by the actors' playing, and he has mistaken it for the real " comédie." A hint of this Letter is found in Dufresny's *Amusements:* " Entrons vite, et plaçons-nous sur le théâtre. — Sur le théâtre! repartit mon Siamois, vous vous moquez; ce n'est pas nous qui devons nous donner en

spectacle, nous venons pour le voir. — N'importe, lui dis-je, allons nous y étaler; on n'y voit rien; on y entend mal; mais c'est la place la plus chère et par conséquent la plus honorable."

38, 14. **gens debout.** Spectators in the pit (" parterre ") used to stand.

38, 18. **quelques gens.** The characters satirized in this paragraph are the " petits-maîtres " or " fâcheux " (busy-bodies). See Molière, *Les Fâcheux*, 1661. They are again ridiculed by Montesquieu in *L. 87*.

38, 28. **des salles:** the " foyers " of the theaters.

LETTER 29. — ON THE POPE, BISHOPS AND HERETICS

39, 14. **Irimette,** instead of " Imirette," in Chardin. The two kingdoms of Imerithia and Georgia, which in the eighteenth century were more or less, and by turns, under the Persian and the Turkish rule, are now parts of the Russian Empire.

40, 7. **faire le Rhamazan** is Persian for " to observe Lent." Chardin says that " le Rhamazan est le Carême des Persans."

40, 26. **n'est hérétique qui ne veut:** " you are not a heretic if you do not wish to be one." The negatives are reduced to " ne," as in archaic French and legal phrases.

40, 27. **une distinction:** that is, a quibbling discrimination. The " distinction " or " le *distinguo* " of the Jesuits had become proverbial since Pascal's *Provinciales*. See *1ère Prov.*: ". . . Est-il hérétique? — Attendez, me dit mon docteur, vous me pourriez surprendre. Allons doucement; *Distinguo:* s'il appelle ce pouvoir, *pouvoir prochain*, il sera thomiste et partant catholique; sinon il sera janséniste et hérétique." And in *4e Prov.*: " J'appréhende furieusement le *Distinguo:* j'y ai déjà été attrapé; parlez-vous sincèrement? "

41, 4. **et en Portugal.** In the earlier editions (*21A*, *21B*, and *54*) there was "en Espagne et en Italie": Montesquieu substituted Portugal for Italy because the Inquisition was much more powerful in Portugal. See Voltaire's *Candide* and Sterne's *Tristram Shandy*.

41, 12. **la Galice.** That is: " who has always prayed with a rosary, worn a scapulary, and gone on pilgrimages to Santiago de Compostela " (a city in the N. W. of Spain, formerly the capital of Galicia).

41, 13. **Payen:** an older spelling of "païen" ("pagan").

42, 1. **une chemise de soufre.** Concerning the costume of the victims of an *auto-da-fé*, see Voltaire's *Candide* (éd. critique par A. Morize, 1913, pp. 44 and 47).

42, 5. Other eloquent denunciations of the Inquisition are to be found in the *Esprit des lois*, XXV, 13, and XXVI, 11–12.

42, 8. . . . **y sont inconnus.** This passage, and the footnote, are inspired by Chardin (III, 46), who, talking of the Persians' attitude towards other religions than their own, praises "leur tolérance pour les religions qu'ils croient fausses, et qu'ils tiennent même pour abominables." Their priests only, he adds, are intolerant.

LETTER 30. — CURIOSITY OF THE INHABITANTS OF PARIS

43, 7. **ne laissent pas de. . . .** A very frequent phrase in the seventeenth and eighteenth centuries, slightly old-fashioned to-day; it is equivalent to "nevertheless," "all the same." — **Être à charge:** "to be burdensome."

43, 17. **au plus juste:** "exactly," "for what I was worth."

43, 20. **néant:** "nothingness," i.e. solitude, oblivion.

LETTER 31. — OF VENICE

44, 11. **en abomination.** Montesquieu, in a footnote to *L. 75*, states that the Turks had always scorned to take Venice, because they would have been unable to perform their religious ablutions there.

44, 18. **les superstitions européennes.** Rhédi calls medicine, physics and astronomy, "European superstitions," much as Chardin (I, 242, and III, 162) had described astrology as the main Persian superstition. In *L. 135* Rica will stand forth as a champion of his national superstition.

LETTER 32. — THE GREAT HOSPITAL FOR THE BLIND, IN PARIS

45, 1. **une maison.** This is the "Hospice des Quinze-Vingts" (that is, in old French, "of the Three Hundred"; — cf. "quatre-vingts," "six-vingts"), founded in 1254 by Saint Louis, for three hundred Christian knights who had been blinded by the Saracens.

45, 9. "Le Marais" was a quarter of Paris, on the modern site of the Third and Fourth "Arrondissements."

LETTER 33. — CONCERNING WINE AND COFFEE

46, 3. **Le vin. . . .** Montesquieu, being from Bordeaux, and a landowner, was much interested in the wine trade. He is said to have been instrumental, in 1722, in causing some heavy taxes on the wines brought into Paris to be repealed. The British Museum preserves a short manuscript on the wine trade in Guyenne, by "M. de Secondat." — The Koran forbids drinking fermented liquors in Chap. II, v. 216, and Chap. V, v. 92.

47, 3. **ces boissons qui l'égayent.** Coffee, and possibly also tea, are meant here. They had not been long introduced in Europe, and their physiological effects were not yet very accurately known; Montesquieu assumes that they are exhilarating.

47, 8. Seneca wrote various tracts "On Consolation": "Ad Helviam," "Ad Marciam," "Ad Polybium."

47, 10. **physiciens:** in the same sense as the English word "physician."

47, 13. **Il n'y a rien de si affligeant.** Cf. Molière, *Consolation à M. De La Mothe Le Vayer:*

> "On se propose à tort cent préceptes divers,
> Pour vouloir d'un œil sec voir mourir ce qu'on aime:
> L'effort en est barbare aux yeux de l'univers,
> Et c'est brutalité plus que vertu suprême."

Montesquieu wrote of himself (*Pensées diverses*): "L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé."

LETTER 34. — ON WOMEN. (See also *L. 38*)

48, 10. **jouent.** On the prevailing fashion of gambling under the Regency, see *L. 56*.

LETTER 35. — CONCERNING THE CHRISTIAN RELIGION

(Title.) Chardin (I, 256) mentions this hermitage near Tabriz, "un fort joli ermitage, qu'on appelle *Ayn Ali*, c'est-à-dire les yeux d'Ali."

50, 4. condamnés à des châtiments éternels. Montesquieu's first attempt as a writer was an essay tending to demonstrate an idea that became very popular in eighteenth-century philosophy, namely, that the heathen philosophers could not be doomed to eternal punishment because they had not known anything of the Christian faith.

50, 9. le plus beau de tous les hommes. Hali, says Chardin (I, 256), " a été le plus bel homme dont on ait jamais ouï parler "; and again (IV, 44): " Les peintres n'osent par scrupule de religion représenter son visage; et lorsqu'ils peignent sa personne, ils lui couvrent le visage d'un voile: de quoi ils donnent deux raisons: l'une, qu'il est impossible de représenter la beauté divine qui reluisait sur son visage; l'autre, que quand on la pourrait représenter, les hommes sont indignes de la regarder."

50, 23. *Polygamia Triumphatrix, id est discursus politicus de polygamia . . .*, by Theophilus Aletheus (= John Lyser), published about 1682, in one big quarto volume, at Lund in Sweden, — that is, probably, Amsterdam. Montesquieu may have known about this queer production through Bayle, *Dictionnaire historique*, article " Jean Lyser," and *Œuvres*, t. I, p. 256.

50, 26. ablutions légales. The Mahometan religion requires daily ablutions (Chardin, IV, describes them minutely).

Letter 36. — The coffee-houses, the wits and the theologians

52, 1. Il y en a une. This is said to have been the famous " Café Procope," still extant on the " rive gauche," the first café where ice-cream was served to the Parisians.

52, 10. une dispute. This was the second phase of the " Querelle des Anciens et des Modernes." The first (1687–1700), concerning the respective merits of the Age of Augustus and the Age of Louis XIV, had been fought between Charles Perrault and Boileau. The second (1714–1716), concerning Homer, had for its main protagonists Mme Dacier and Houdart de la Motte. See H. Rigault, *Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes* (1859). The importance of the controversy lay in the fact that it rose from matters of esthetics to the general question of the progress and perfectibility of mankind.

— Note that the Letter is dated 1713, although La Motte's *Discours sur Homère* and Mme Dacier's *Des Causes de la corruption du goût* appeared only in 1714.

53, 10. **une langue barbare:** Scholastic Latin.

53, 14. **se nourrissent de distinctions.** See *L. 29*, Notes.

53, 18. **une nation entière.** An allusion to the large number of Irish theologians who had come to settle in Paris and who had a great reputation as controversialists. Until lately there was a street in the Latin Quarter called the "rue des Irlandais."

Letter 37. — Character of Louis XIV

54, 1. **si longtemps régné.** Louis XIV reigned for seventy-two years (1643–1715).

54, 6. **lui plairait le mieux.** An editor of the *L. p.* (Dalibon, 1826) notes here: "Des courtisans s'entretenaient devant Louis XIV, qui n'avait alors que quinze ans, du pouvoir absolu des sultans, qui disposent des biens et de la vie de leurs sujets: "Voilà, dit le jeune "roi, ce qui s'appelle régner." Le maréchal d'Estrées, effrayé des dispositions que promettait un semblable aveu, repartit: "Mais, sire, deux ou trois de ces empereurs ont été étranglés de mon temps." — On this particular inconvenience of a despotic régime see below, *L. 102* and *103*.

54, 10. **qui n'a que dix-huit ans.** It is not very clear who this very young minister may have been. M. Barckhausen notes that in 1685 the King had appointed as Secretary of State a son of Louvois, the Marquis de Barbézieux, then seventeen years old. — Madame de Maintenon, born in 1635, had been secretly married to Louis XIV in 1684.

54, 13. **ceux qui disent. . . .** These precisians were the Jansenists (see *L. 24*).

54, 25. **il paye aussi libéralement. . . .** This statement is corrected by a manuscript note in the Montesquieu papers at La Brède: "J'ai dit: "Il paie aussi libéralement les assiduités ou plutôt "l'oisiveté de ses courtisans que les campagnes laborieuses de ses "capitaines." J'ai mis cela (je crois) dans les *Lettres persanes* même, et peut-être dans *l'Esprit des lois*. Si cela est, il faut le retrancher." Cf. *L. 124*.

It is certain that, while trying to be fair to Louis XIV, Montesquieu never liked him. He wrote in his *Pensées diverses*: "Louis XIV, ni pacifique, ni guerrier; il avait les formes de la justice, de la politique, de la dévotion, et l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avide avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotique avec sa famille, roi dans sa cour, dur dans ses conseils, enfant dans celui de sa conscience, dupe de tout ce qui joue le prince: les ministres, les femmes et les dévots. Toujours gouvernant et toujours gouverné, malheureux dans ses choix, aimant les sots, souffrant les talents, craignant l'esprit; sérieux dans ses amours, et dans son dernier attachement faible à faire pitié. Aucune force d'esprit dans les succès; de la sécurité dans les revers, du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion; et on l'empêcha toute sa vie de connaître ni l'une ni l'autre. Il n'aurait eu presque aucun de ces défauts, s'il avait été un peu mieux élevé, et s'il avait eu un peu plus d'esprit. Il avait une âme plus grande que l'esprit; Mme de Maintenon abaissait sans cesse cette âme pour la mettre à son point."

55, 13. **devant qui tous les trônes se renversent:** a hyperbolic designation of the Shah of Persia.

Letter 38. — On the rights of women

56, 6. The "philosophe très galant" here quoted is no other than Montesquieu himself. The conflict here is not only between the European and the Asiatic conception of the status and rights of women, but between the medieval and the modern view of the education and the rôle of women. It should be noted that Montesquieu and the philosophic age are at one with Molière on this question: see *L'École des maris*, *L'École des femmes*, etc.

57, 6. **des Sauromates:** or "Sarmates." The Sauromatae or Sarmatae, a people living in Eastern Scythia, had a name among the ancients for allowing their women much freedom (going to war, etc.); Herodotus and later historians call them the "women-ruled Sarmatae."

57, 14. **"Les femmes, dit-il. . . ."** Quoted from the Koran, Chap. II, v. 228.

LETTER 40. — FUNERAL ORATIONS

58, 10. **le Mogol . . . se faire peser.** This particular concerning the Great Mogul is from François Bernier's *Voyages* (" Description of Delhi and Agra," in a Letter to M. De La Mothe Le Vayer, written at Delhi, July 1, 1663; — we quote from the revised English translation by Archibald Constable; 1891): " On the third day of the festival, the King, and after him several *Omrahs*, were weighed with a great deal of ceremony in large scales, which, as well as the weights, are, they say, of solid gold. I recollect that all the courtiers expressed much joy when it was found that *Aureng-Zebe* weighed two pounds more than the year preceding. — Similar festivals are held every year. . . ."

Tavernier in his *Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes* (1682, P. II, p. 218) also gives an account of this ceremony.

The Empire of the Moguls, in Northern Hindustan, was founded by Zâhir-ad-dîn-Mohammed, also called Baber (1483–1530), a great-grandson of Tamerlane.

LETTER 44. — CONCEIT OF ALL CLASSES OF MEN

58, 15. **trois sortes d'états:** the three *privileged* estates were the Church, the nobility and the magistracy.

58, 22. **chacun s'élève. . . .** Cf. Molière's illustration of this theme in the amusing scenes between the professors of M. Jourdain (*Bourgeois gentilhomme*, Act II, sc. 2).

59, 7. **une relation:** " the account of a voyage." A manuscript note in the Montesquieu papers says: " J'y parle d'un roi d'Afrique: " Il était sur son trône, c'est-à-dire sur un morceau de " bois, aussi fier que s'il eût été sur celui du Grand Mogol." Dans *l'Esprit des lois*, sur la nature du terrain, j'ai dit la même chose d'un roi des Natchez." See the *Esprit des lois*, Liv. XVIII, Chap. 18.

59, 23. **fait taire toute la Terre.** Alexander the Great, according to Quintus Curtius, *De gestis Alexandri Magni*, Lib. X: " Omnia tristi silentio muta torpebant." Racine, in the dedication of his *Alexandre*, refers this to Scripture.

Letter 45. — Concerning an alchemist

60, 13. son équipage: "his attire," "his costume." Below, in the third paragraph, the word is used in the meaning of the English "equipage."

61, 8. aussi ne déplaça-t-il pas. This obscure phrase, probably a Gasconism, has not been satisfactorily accounted for by any editor of the *L. p.* It seems to mean: "therefore he did not move from that place" (he had no need to go to several shops).

62, 4. Nicolas Flamel, of Paris (1330–1418), died leaving great riches, the source of which was mysterious.

62, 5. Raymond Lulle: Raimon Lull, or Lully (1235–1315), a Franciscan monk from Spain, a great scientist and alchemist.

62, 7. adepte, in its original meaning of a person initiated to the secrets of a science.

62, 12. hôpital, used as a synonym of a wretched abode (cf. *L. 132*).

Letter 46. — Wherein does true piety consist? (Cf. *L. 75*)

63, 17. avec égard: "relatively."

63, 22. tous les jours. Montesquieu overlooked the fact that it was unlikely for a man to repeat, in a *daily* prayer to God, the personal experience which is related in what follows.

Letter 48. — Various French types; a farmer-general, a fashionable preacher, a poet, a retired officer, a fop

65, 1. Ceux qui aiment à s'instruire. . . . It is said that Montesquieu in this passage depicted himself.

65, 18. les Français n'imaginent pas. . . . Cf. La Bruyère, *Les Caractères*, Chap. "Des Jugements" (éd. des Grands Écrivains, t. II, p. 88): "Si les ambassadeurs des princes étrangers étaient des singes instruits à marcher sur leurs pieds de derrière, et à se faire entendre par interprète, nous ne pourrions pas marquer un plus grand étonnement que celui que nous donne la justesse de leurs réponses, et le bon sens qui paraît quelquefois dans leurs discours . . . etc."

66, 14. être au fait de: "to be familiar with (a thing), to know all about it."

66, 17. donné . . . la torture: "racked my mind"; — **deviner:** "to make (them) out." Montesquieu's metaphors are not infrequently hyperbolic, because he is a Southerner.

67, 7. un fermier: "a farmer-general" or tax collector. See *L. 98.*

67, 10. s'il pouvait se résoudre. . . . Possibly a reminiscence from Molière's *Misanthrope* (Act II, sc. 4), the character of Cléon:

> ". . . De son cuisinier il s'est fait un mérite,
> Et . . . c'est à sa table à qui l'on rend visite."

> "C'est un fort méchant plat que sa sotte personne,
> Et qui gâte, à mon goût, tous les repas qu'il donne."

67, 21. un directeur: "un directeur de conscience," "a confessor."

67, 27. visites marquées: "regular calls, on appointed days."

68, 5. un poète. Concerning Montesquieu's contempt for poets and poetry — not only those of the Grub Street variety — see *L. 137.*

68, 19. entêté de: "prepossessed, infatuated with" ("entêté" = stubborn, obstinate); — **comme vous êtes:** to-day one would say "comme vous l'êtes."

69, 4. ce vieux homme: "vieil homme" (or "vieillard") is more generally used.

69, 24. le service l'a quitté. Another reminiscence from Molière (*Tartuffe*, Act I, sc. 1):

> "Au monde, qui la quitte, elle veut renoncer."

69, 25. place: "fortress," "fortified town."

70, 28. se savoir bon gré de: "to be highly pleased with oneself for."

70, 29. un homme à bonnes fortunes: "a lady-killer."

71, 7. parterre: here, "the flower-garden."

71, 11. je ne suis pas mal: "I am not on bad terms." Cf. "être bien," "être du dernier bien avec quelqu'un."

71, 15. en donner à garder: "to put upon," "to delude with vain hopes."

71, 22. de ma perte. Var. in *21 B:* "de me perdre," which is clearer.

Letter 49. — Of missionaries

72, 24. **une fantaisie:** "a sketch," "a caricature."

73, 7. **Casbin,** or Kazvin (25,000 inhabitants to-day), once was the capital of Persia, and is described in Chardin (I, 275). This traveler had met some Catholic missionaries in Mingrelia (I, 123), and again at Tiflis (I, 186); the latter were Capuchins. They had told him that they were altogether useless in those places, but had to be maintained where they were "pour l'honneur de l'Église catholique."

73, 10. **je m'en donnerai bien de garde** = "je m'en garderais bien."

73, 11. **provincial:** the head of several monasteries belonging to a given order in one region.

Letter 50. — Vanity and true modesty

74, 16. **percé jusques à eux:** "they themselves have never become aware or conscious of their own qualities." — Concerning "jusques à," see *L. 19*, Notes.

Letter 51. — Notes on Russia

This Letter was imitated by Goldsmith in his *Citizen of the World*, *L. 19*.

76, 1. **Roi des Rois** (Shah in Shah), a title of the sovereign of Persia.

76, 4. The **Czar** then reigning was Peter I, the Great (1672–1725), whose accession took place in 1682. Steele wrote in 1711 in the *Spectator* (No. 139, Aug. 9, 1711): "The two greatest men now in Europe (according to the common acceptation of the word *great*) are Lewis King of France, and Peter Emperor of Russia." Peter the Great had defeated Charles XII of Sweden at Poltawa in 1709. He came on a visit to Paris in 1717. — For this Letter Montesquieu probably derived most of his information from John Perry, *The State of Russia under the Present Czar*, London, 1716, transl. into French by Hugony: *État présent de la Russie*, La Haye, 1717.

76, 12. **Moscow.** Note that Montesquieu follows the modern French spelling "Moscou" at the end of this Letter.

76, 12. quatre familles. It is not clear which "four families" are here meant. Perry (*State of Russia*, p. 236) says that the Russians used "to write themselves *Golups* or slaves to the Czar"; the name *Raab* or subject was substituted by Peter I.

76, 13. qui a le Ciel pour marchepied. Several editors have put here: "le Ciel pour dais et la Terre pour marchepied," but no edition printed in Montesquieu's lifetime bears out this reading. Chardin (III, 382), in a list of titles of the Shah, gives the following: "Chef des grands Rois, dont le Trône est l'étrier du Ciel."

77, 1. aiment à être battues. The footnote was not inserted by Montesquieu in the first edition.

78, 17. au sujet de leur barbe. (Perry, p. 195.) Peter the Great experienced much difficulty in inducing or compelling his subjects to shave off their beards. Perry (*op. cit.*, pp. 209, 220) relates that the monks strenuously opposed the introduction of printing and even burned the first printing presses that were set up in Russia.

Letter 52. — Women and their age

79, 10. faire la jolie: "to pose for a good-looking woman" (cf. "faire l'innocent," "faire la bête," etc.). Molière writes (*Misanthrope*, Act I, sc. 1):

> ". . . Quoi! vous iriez dire à la vieille Émilie
> Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie?"

79, 23. l'enfance: "second childhood" ("tomber en enfance").

80, 13. je tins: in the idiomatic meaning of "to *have* some one."

80, 22. pour rire: "in fun," "for a joke."

80, 25. quelque chose de passé: "a faded look."

80, 29. de même lit: "by the same mother."

Letter 54. — How to be a wit in society

82, 25. rire a gorge déployée: "to laugh boisterously."

83, 22. avoir une attention: obsolete for "faire attention à une chose."

84, 8. malgré que tu en aies: "in spite of yourself."

84, 9. une compagnie: "a body, or society" (such as, in this instance, the French Academy).

Letter 56. — On gambling

84, 13. **un état:** "a social position."

85, 20. This precept against gambling (as well as that against fermented drinks) is found in the Koran, Chap. II, v. 216, and Chap. V, v. 93.

Letter 57. — Casuists and casuistry

86, 7. The casuists were theologians who solved "cases of conscience," that is, decided between conflicting duties, and, on occasion (as in confession), determined the degrees of sin and of the moral responsibility of the sinner. The display of too much subtlety in this art, especially in some treatises by Spanish and French Jesuits, had in the seventeenth century brought about a moral reaction against "la morale relâchée" and was denounced by the Jansenists (see Pascal, *Les Provinciales*).

86, 13–14. **de mortels, . . . de véniels:** a Gasconism for "des péchés mortels, des péchés véniels."

86, 20. **à meilleur marché que . . .:** "au meilleur marché que. . . ."

87, 13–14. This is the famous theory of the "direction d'intention," which excused evil deeds accomplished with a good intention; it was exposed in the *Provinciales* and satirized in *Tartuffe* (Act IV, sc. 5):

> "Selon divers besoins, il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention."

87, 26. **Sophi:** formerly a title of the king of Persia, later superseded by "Shah."

Letter 58. — The wily trades of Paris

88, 24. **esclaves de notre monarque.** Chardin, III, 389.

89, 6. That is to say, one must needs die through some accident, since there is a cure for every kind of disease.

LETTER 59. — "LAUDATORES TEMPORIS ACTI"

90, 5. **pour lors:** often used by Montesquieu for "alors."

90, 14. Jean-Baptiste **Colbert** (1619–1683), the son of a draper, was the ablest minister of Louis XIV and one of the greatest statesmen France ever had. He reorganized the finances of the kingdom after the disgrace of Fouquet, gave new life to the industrial and commercial activity of the nation through a protective system and the introduction of skilled laborers from abroad, developed the navy and the colonies, and regulated the system of pensions, granted not only to courtiers, but to artists and men of letters.

90, 22. An allusion to the Revocation of the Edict of Nantes (1685). On this measure, see *L. 60* and *65*.

90, 28. That is to say, he received a thrashing for having refused to fight a duel. Louis XIV had continued Richelieu's policy of forbidding duels, by the special edicts of 1651 and 1679, the "déclaration" of 1711, etc. The "affaires d'honneur" were settled by a sort of court of arbitration, the "tribunal des maréchaux" (see Molière's *Misanthrope*, end of Act II and beginning of Act IV).

LETTER 60. — CONCERNING THE JEWS, AND TOLERATION

92, 2. **une mère qui a engendré deux filles.** Voltaire may have remembered this simile when he wrote, in his lately discovered English notebook (*English Review*, Feb. 1914): "When I see Christians cursing Jews, methinks I see children beating their fathers. — The Jewish religion is the mother of Christianity, and grandmother of Mahometism." This he repeated in his *Dictionnaire philosophique* (1764), article "Juifs."

92, 20. **de trouver en nous des âges:** that is, to find a beginning to Christianity and Mahometanism, to have dates before which these religions did not exist. Laboulaye remarks that Catholics likewise have often reproached the Protestant faith for having had a beginning.

92, 27. **d'avoir fatigué des Chrétiens:** the French Protestants.

93, 7–8. Abu-Bekr, Mahomet's father-in-law, was proclaimed Caliph on the death of the prophet, in 632. The Persians consider him as an usurper and hold that the true Caliph was Ali (or Hali),

the cousin and son-in-law of Mahomet (see Chardin, beginning of vol. IV); Hali eventually became the fourth Caliph. His supporters are called *Chiites;* those of Abu-Bekr are the *Sunnites.*

LETTER 61. — EMBARRASSING POSITION OF PRIESTS IN SOCIETY

94, 6. **au-dessous de notre caractère:** insincere, not true to our sacred position or character.

94, 9. **libertins:** in its earlier sense, "free-thinkers."

95, 4. **ce conquérant de la Chine:** a Manchu chief who became emperor of China under the name of Thian-ming (1616) and founded the Tai-tsing dynasty.

95, 8. **ceux dont nous sommes chargés:** the faithful to whom we act as confessors.

95, 11. **Théodose.** The massacre of Thessalonica (390), in consequence of which Ambrose refused to admit Theodosius the First in the cathedral of Milan.

LETTER 63. — INFLUENCE OF WOMEN, AND "LE BADINAGE"

97, 7. **les toilettes:** to-day "les boudoirs." It was customary in the eighteenth century for ladies to receive visitors while they were at their dressing-tables.

97, 9. **Conseil:** "le Conseil du Roi."

97, 13. **ses habits . . . lugubres.** Doctors still wore gowns and high conical hats as in the time of Molière.

LETTER 66. — THE RAGE OF BOOK-MAKING

97, 15. **On s'attache ici beaucoup aux sciences.** This topic is more fully treated in *L. 97.*

98, 13. **parterre:** see above, *L. 48,* Notes.

98, 22. **Que ne se tait-il?** "Why does he not keep silent?"

98, 22–23. **doubles emplois:** (cf. "faire double emploi"), "useless repetition."

98, 28. **outré de:** "put out of patience by."

LETTER 68. — AN IGNORANT JUDGE

99, 4. **un homme de robe:** "a magistrate" (see the beginning of *L. 44*).

99, 15. **si peu que rien:** "hardly at all."

99, 19. **cabinet** (de travail): "study," "office."

99, 23. **livre de raison** = "livre de comptes."

100, 9. **le Palais** (de justice): the law-courts, in the Ile Notre-Dame.

LETTER 69. — ON THE NATURE AND ATTRIBUTES OF GOD

This Letter is more particularly interesting in that Montesquieu made many retouches in it towards the end of his life. The most interesting variants of the main editions are given below.

101, 8. **s'entr'empêchent:** "s'empêchent mutuellement" (a rare word, of the same type as "s'entre-détruire," "s'entr'égorger," etc).

101, 10. **un peintre:** Zeuxis, in the fifth century B.C., who, according to the Greek poets, painted Helena (not Venus) after five beautiful girls from Crotona.

101, 14. **qu'il crut ressembler.** Var. *54, 58,* "pour ressembler."

101, 25. **ne serait pas dans lui:** Var. *21 A, 21 B, 54, 58,* "n'est pas."

101, 28. **C'est ce qui a fait que:** Var. *21 A* to *58,* "Aussi il n'y a point sujet de s'étonner que."

102, 3. **Selon eux:** Var. *21 A* to *58,* "Quelque hardie que soit cette idée, la métaphysique s'y prête merveilleusement. Selon ses principes. . . ."

102, 8. **Ils croient que. . . .** is not found in *21 A* to *58.*

103, 3. **ces docteurs veuillent:** Var. *21 A* to *58,* "je veuille."

103, 29. **vouloir ignorer:** *21 A, 21 B, 54* and *58* have no "vouloir."

104, 5–6. **Mais un être:** Var. *21 A* to *58,* "précepte absurde dans un être. . . ."

104, 7. **pourrait-il mettre des conditions à ses grâces?** Var. *21 A* to *58,* "car enfin un tel être peut-il mettre des conditions à ses grâces sans les rendre dérisoires?"

104, 10. **cent tomans:** Var. *21 A, 21 B* and *54,* "mille écus."

104, 12. **Mon cher Rhédi. . . .** This last paragraph was first inserted in the 1754 *Supplément.*

LETTER 72. — THE MAN-WHO-KNOWS-ALL-ABOUT-EVERYTHING

104, 22. **décisionnaire,** a word coined by Montesquieu: "an argument settler."

105, 3. **mon fort:** " my strong part," what I know most about.

105, 6–7. Jean-Baptiste **Tavernier** (1605–1689), a merchant and traveler like Chardin, first published his *Six Voyages* in 1676–1677; see Introd., p. xxiii. On **Chardin** (1643–1713), see also Introd., p. xxi.

Letter 73. — The French Academy

105, 15. **le Peuple casse ses arrêts.** Popular usage often sanctioned some forms of speech which the Academy had condemned. The difficulty of dogmatizing in linguistic matters seems gradually to have been realized by the French Academicians, and to-day they are more concerned with registering the decisions of usage than with rendering decisions of their own.

105, 18. **un code de ses jugements.** The *Dictionnaire de l'Académie* first appeared in 1694; successive editions or reprints appeared in 1718, 1740, 1762, 1798, 1835 and 1878.

105, 20. **un bâtard:** Furetière's *Dictionnaire universel* (Rotterdam, 1690). Furetière in 1685 was expelled from the Academy, charged with diverting the fruit of the Academy's labors to his own use and individual profit.

106, 1. **la fureur du panégyrique.** The Academy listened to many eulogies, not only of defunct members, but also of foreign men of eminence. See Fontenelle's *Éloges*, 1708–1722.

106, 3. **quarante têtes.** The membership of the French Academy was in 1640 limited to forty.

106, 12. **que ses mains étaient avides.** A possible allusion to the special fee which Colbert established in order to insure regular attendance on the part of the members at the sittings of the Academy.

Letter 74. — A representative nobleman

106, 22. **vous produire:** " vous présenter," " vous introduire " (*pro-ducere*).

106, 24. **représenter bien.** What follows will explain this idiom by which the Persian is puzzled; it corresponds approximately to, " to be a truly representative man."

107, 5. **je n'ai que faire de:** " I have no need (no wish) to."

107, 6. **je la lui passe toute entière, et je prends condamnation:** " I will not debate the point, and will agree to everything." " Passer

condamnation" is the more usual idiom, meaning "to acknowledge oneself wrong." Here the legal metaphor is more fully developed and seems to be equivalent to: "je lui passe toute la procédure, et j'accepte condamnation."

107, 26. **ils ne voyaient que notre cœur au-dessus d'eux:** "they found us superior to them in nothing but kindness of heart."

Letter 75. — The part played by religion in European communities

108, 13. **un sujet de disputes qui appartient à tout le monde.** It is to be noted that Montesquieu considers this taste for theological controversy as a characteristic feature of his age (cf. *L. 61*), and, while he criticizes it, he himself shares it in no small degree (see *L. 17–18, 29, 35, 46, 49*, etc.).

109, 1. **Je crois l'immortalité de l'âme.** When speaking of religious belief, it is more usual to-day to have a preposition after "croire": "croire *à* l'immortalité, croire *en* Dieu."

109, 4. **esprits animaux.** The "animal spirits" played a great part in the Galenic physiology, which was still in vogue in Europe until the middle of the eighteenth century; they are also important in the physiology and psychology of Descartes.

109, 7. **spinosiste:** a disciple of Spinosa or Spinoza (1632–1677), that is to say, a pantheist; yet, in the early part of the eighteenth century, Spinoza had an evil reputation among all sects and was generally considered as an atheist.

109, 7. **socinien:** a disciple of Socinus, or a Unitarian. See Voltaire, *Lettres philosophiques* (1734), 7e *Lettre*, "Sur les Sociniens, ou Ariens, ou Anti-trinitaires": "Le parti d'Arius commence à revivre en Angleterre aussi bien qu'en Hollande et en Pologne. Le grand Monsieur Newton faisait à cette opinion l'honneur de la favoriser; ce philosophe pensait que les Unitaires raisonnaient plus géométriquement que nous. Mais le plus ferme patron de la doctrine arienne est l'illustre Docteur Clarke."

109, 16. **les princes chrétiens affranchirent tous les esclaves....** On slavery, see *Esprit des lois*, Liv. XV–XVII.

109, 23. **avantageux d'avoir des esclaves.** In the colonies, especially of America.

109, 26. **Vérité dans un temps. . . .** A reminiscence from Montaigne (*Essais*, Liv. II, Chap. 12, "Apologie de Raymond Sebond"), possibly through Pascal (*Pensées*, éd. Brunschvicg, § 294): "Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà."

110, 1. **des climats heureux** (and footnote). Cf. *L. 31*.

Letter 76. — On suicide

This sort of apology for suicide was by no means the only one of its kind in the early eighteenth century. The *Encyclopédie* (vol. XV, article "Suicide") quotes some English works on the same subject, which, like this Letter, were probably inspired both by the influence of Stoic philosophy and by a wish to protest against the barbarity of the laws directed against suicides. Montesquieu took up this topic again in the *Considérations* (Chap. xiii), and, with special reference to the English, in the *Esprit des lois* (XIV, 12).

111, 20. **lorsque je change les modifications de la matière.** Laboulaye points out that this rather materialistic point of view might equally well justify murder, which is but another "modification of matter."

112, 13. **malgré qu'on en ait.** See *L. 54*, Notes.

112, 20. **terres.** Var. *54*, *58*, "têtes."

Letter 77. — A reply to the preceding

This Letter first appeared in the *Supplément* of 1754 and is the only "lettre persane" which has been preserved in manuscript: see facsimile in Barckhausen, *Avant-Propos*, p. ix. It is curious to observe, in Montesquieu's manuscript *Corrections*, how this Letter, intended to correct the boldness of the preceding, was gradually toned down until it became almost obscure:

(First version.) — "Après le dernier article de la lettre qui finit par ces mots: *de ses connaissances*, ajoutez cet article-ci qui finira la lettre:

Toutes les choses que je viens de dire, mon cher Ibben, sont des paradoxes, qui (je crois) ne tiendront pas devant le raisonnement que je vais te faire. Depuis que l'Être suprême a uni nos âmes à nos corps, l'être composé a toujours une horreur secrète de la séparation des deux êtres simples: ce sentiment est une branche de la Loi

naturelle. Si les hommes vivent en société, et que ce sentiment prévienne les conséquences de la hardiesse de celui qui, maître de sa vie, le serait bientôt de celle des autres, il deviendra aisément une loi civile. Si les hommes ont une religion, et que ce sentiment marque plus notre dépendance du Créateur que l'empire que nous prendrons sur nous-mêmes, il sera encore une loi religieuse."

(Second version.) — " Mon cher Ibben, j'ai peur que ma philosophie ne m'ait porté trop loin. Écoute ce raisonnement. Si un être est composé de deux êtres, et que la nécessité de conserver l'union marque plus la dépendance du Créateur, on en a pu faire une loi religieuse. Si cette nécessité de conserver l'union est un meilleur garant des actions de la vie, on en a pu faire une loi civile. Si l'être composé a toujours une horreur secrète de la séparation des deux êtres simples, ce sentiment peut être regardé comme une branche de la Loi naturelle."

M. Barckhausen justly remarks that it would have been unnatural for Usbek thus to recant at the end of his letter; Montesquieu then decided to make a separate letter, supposed to be an answer to Usbek.

113 (Place and date.) A secretary of Montesquieu put "Venise" instead of " Smyrne," a mistake corrected in *58*.

LETTER 78. — ON THE SPANIARDS

113, 23. **par les lunettes.** Laboulaye refers to Mme D'Aulnoy's *Voyage d'Espagne* (8e Lettre, 29 mars 1679) for a confirmation of this strange Spanish fashion.

114, 11. **général portugais** (and footnote). João de Castro (1500–1548) was viceroy of the Portuguese possessions in India, of which Goa was the capital.

114, 14. **gage:** " pledge," " security."

115, 4. **mâtin:** not " mastiff," but " mongrel," "half-breed."

115, 9. **ne se résoudrait jamais . . . de.** Modern use requires " résoudre *de*," but " se résoudre *à*."

116, 13. **de la mauvaise humeur** = " de la méchanceté."

116, 16. **hérétiques . . . hérésiarques:** the heretic but follows, while the heresiarch originates a new doctrine or form of worship.

116, 28. **qui a fait voir le ridicule de tous les autres:** *Don Quixote* (1605), by Miguel Cervantes (1547–1616).

117, 5. nations . . . inconnues. Laboulaye expresses some doubt as to the genuineness of this tradition. *Las Batuecas* are two very narrow valleys between the provinces of Estremadura and of Salamanca, which for ages were unknown to the Spaniards.

117, 17. maison où l'on met les fous: called "les Petites-Maisons." See *L. 135*.

LETTER 80. — ON GOVERNMENTS, AND SEVERITY IN PUNISHMENT

Laboulaye notes that in this Letter the future author of the *Esprit des lois* is revealed. Montesquieu more fully developed his ideas concerning crime and punishment in the *Esprit des lois*, VI, 9 and 12. From this Letter Beccaria may have taken the first suggestion of his *Treatise concerning Crime and Punishment* (1764); he wrote to Morellet in 1770: "Da solo cinque anni data la mia conversione alla filosofia; e ne vado debitore alla lettura delle *Lettere Persiane*."

119, 3. la partage: "la" refers to "crainte," not to "peine." — **le désespoir de l'infamie.** Montesquieu in the *Esprit des lois* (VI, 12) dwells on the part played by *shame* in punishment: "Suivons la nature, qui a donné aux hommes la honte comme leur fléau; et que la plus grande partie de la peine soit l'infamie de la souffrir."

120, 4. Osman . . . déposé. Mustapha I succeeded his brother Achmet I in 1617, was deposed in 1618, then recalled to the throne in 1622 to replace his nephew Osman or Othman II, was deposed again in 1623, and strangled in 1639. See also *L. 102*.

LETTER 81. — ON THE TARTARS

120, 19. le fléau des nations. This epithet had also been applied to Attila, king of the Huns, who is alluded to below.

120, 20. conquis deux fois la Chine. The Tartars first conquered China in the thirteenth century, under Genghis Khan, then again in the seventeenth (1616–1644), with Thian-ming. See *L. 61*.

121, 2. soumis la Moscovie. This was in 1240, and they ruled that country for more than two hundred years.

121, 3. sous le nom de Turcs. The conquests of the Turks in Asia, Europe and Africa took place between 1050 and 1650.

121, 10. Genghiscan: or Genghis Khan, a powerful Mongolian

chief, who, from 1175 to 1227, reigned over an empire that stretched from Korea to the Black Sea.

121, 18. **par la mémoire:** "par (des écrits consacrant) la mémoire."

LETTER 82. — THE ART OF SOCIAL CONVERSATION

121, 22. **Chartreux:** the Carthusians, a religious order founded in 1084 by St. Bruno in wild mountains near Grenoble.

122, 13. **entendre finesse à:** "to see a hidden meaning in," "to give a clever (or malicious) construction to."

122, 17–18. **faire parler . . . leurs gants:** by toying with those various things.

LETTER 83. — THE ETERNITY OF JUSTICE

123, 5. **La Justice est un rapport de convenance. . . .** This formula seems to foreshadow Montesquieu's definition of "the laws" in the opening lines of the *Esprit des lois:* "Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses."

124, 26. **ces docteurs:** a certain class of theologians, to be found in all denominations, who are more inclined to dwell on the severity than on the justice of God.

LETTER 84. — THE "INVALIDES"

125, 17. **la main d'un grand monarque.** Louis XIII had planned, and Louis XIV achieved, the erection of the "Hôtel des Invalides," built by Libéral Bruant between 1670 and 1674; the dome of the chapel is by Jules Hardouin-Mansart. It now contains the tombs of Turenne, Vauban and Napoleon.

LETTER 85. — ALL RELIGIONS SHOULD BE TOLERATED

126, 12. **Cha-Soliman:** Shah Soliman (1666–1694), according to Tavernier (*Voyages*, P. I, p. 520), had conceived such a project, but was prevailed upon by his favorite, Ali-Kouli-Khan, to be content with levying a heavy ransom on the Armenians. — The beginning of this Letter clearly alludes to the treatment of the French Protestants by Louis XIV.

127, 3. **on pensa détruire:** "on faillit détruire."

127, 5. **le grand Cha-Abas.** Abbas I ruled Persia from 1557 to 1628, and "le grand Henri IV" was king of France from 1589 to 1610.

127, 12–13. **Guèbres . . . dans les Indes.** The Ghebers, worshipers of fire and of the sun, after being driven from Persia, passed into India, where to this day they go by the name of *Parsees.*

128, 11. **aux censures impardonnables:** "the unforgiving censures," or, possibly, "the censures for having incurred which a man is unpardonable (with his own sect)."

128, 25–26. **cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Égyptiens. . . .** A debatable theory, which is also found in Shaftesbury's *Characteristics* (1711).

129, 6. **à milliers:** "par milliers." — **s'en aviser:** "to think of it," "to take it into one's head."

LETTER 87. — SOCIABILITY OF THE FRENCH; "LES EMPRESSÉS"

129, 12. **l'homme est un animal sociable:** *ἄνθρωπος φύσει πολιτικὸν ζῶον*, says Aristotle, *Politics*, I, 2, 9.

129, 18. **ils se multiplient. . . .** This class of men, the "empressés" or "nécessaires," was satirized by La Fontaine in the fable "Le Coche et la Mouche," and by Molière in *Les Fâcheux* and *L'Impromptu de Versailles.*

129, 23. **dans les écoles:** in the Scholastic philosophy, the question of "ubiquity."

130, 8. **les visites . . . en gros:** "calls paid wholesale"; comp. *L. 28.*

130, 16. **en caractères suisses.** Most "portiers" or "concierges" were native of Switzerland, or supposed to be Swiss. The Picardian Petit-Jean, in Racine's *Les Plaideurs* (Act I, sc. 1), says:

> "On m'avait fait venir d'Amiens pour être Suisse."

The beadle in a modern Catholic church is called "le suisse."

131, 3. **stades.** This Greek land-measure can hardly be said to be used here for "local color"; Montesquieu probably adopted it for want of a better one in Persian.

Letter 88.— Equality of ranks in Paris

132, 7. **La Faveur:** the favor of the king.

132, 11. **ils se dévouent** (in the etymological sense), "they offer themselves up."

Letter 89. — The desire for glory or honor

This Letter contains in outline the famous "théorie des trois gouvernements," later developed in the *Esprit des lois* (Liv. III), with their fundamental principles, "l'honneur" in monarchies, "la vertu politique" in republics, "la crainte" in despotic States.

133, 16. **des tribunaux respectables:** the "cours des maréchaux"; see *L. 59*.

133, 23. **se retire chez lui.** Thus the Duc de Saint-Simon (1675–1755), who was "mestre de camp" in a regiment of cavalry, resigned from the army in 1702 when he failed to be promoted, as he expected to have been, to the rank of "brigadier." Louis XIV never forgave him.

Letter 90. — The "point d'honneur" and the practice of dueling

135, 7. The **point d'honneur** has already been alluded to in the beginning of *L. 44*. See also the *Esprit des lois*, IV, 2, and more particularly XXVIII, 20–33.

135, 13. **Autrefois . . . les nobles:** especially under Henri IV and Louis XIII, when, under the influence of the very touchy Spanish *pundonor*, dueling had grown into a national calamity: hence the severe edicts of Richelieu and Louis XIV against duels.

135, 23. **d'autres parties.** The seconds often fought together as well as the principals, even though they had no quarrel to settle.

136, 2. **qu'il payât de sa personne:** "(he had to) expose his own life."

136, 6. **quatre pistoles.** The value of the "pistole" often varied, but in the average it was equivalent to ten francs (two dollars).

136, 12. **qu'il eût de meilleures raisons.** Evidently not. But in duels, as well as in all forms of individual fighting, it can hardly be said that this consideration of right and wrong is foremost in the minds of the antagonists.

LETTER 91. — CONCERNING A SHAM PERSIAN ENVOY TO LOUIS XIV

This Letter was first inserted in the 1754 *Supplément.*

137, 1. **travesti en ambassadeur de Perse.** This happened in Feb. 1715 (and this Letter is purposely dated Gemmadi 2 = March 1715): " Pontchartrain . . . fut accusé d'avoir créé cette ambassade, en laquelle . . . il ne parut rien de réel " (Saint-Simon, *Mémoires*). — An editor of Montesquieu, Dalibon, here quotes a passage from Dangeau's *Journal:* " Cette ambassade fut toujours fort équivoque et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêler le mieux, fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui dirait un intendant du Languedoc, avait envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoce entre des marchands, et que, pour se faire défrayer, il contrefit l'ambassadeur de Perse; que Pontchartrain, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le roi et lui faire sa cour, en lui laissant croire que le Sophi lui envoyait un ambassadeur." This astute Persian impostor eventually ran away with a married woman, who was an illegitimate daughter of the Abbé de Grançay.

137, 5. **Irimette.** See *L. 29,* Notes.

137, 9. **le Roi des Rois:** the Shah. Cf. *L. 37,* Notes.

LETTER 92. — DEATH OF LOUIS XIV

Louis XIV died at Versailles on September 1, 1715, five days before his seventy-seventh birthday. He was born September 5, 1638, and had reigned since March 14, 1643.

138, 3. **Cha-Abas.** See *L. 85,* Notes.

138, 8. **arrière-petit-fils.** The Dauphin, son of Louis XIV, had died in 1711, and his son, Louis, Duc de Bourgogne, had died in 1712. Louis XV, son of the Duc de Bourgogne, was born in 1710; he died in 1774.

138, 9. **un prince, son oncle:** Philippe, Duc d'Orléans (1674–1723), was Regent from 1715 to 1723. He appeared before the *Parlement* of Paris on Sept. 2, 1715, and had the last will of Louis XIV annulled. See Saint-Simon, *Mémoires* (year 1715).

138, 29. **respecter cette image de la liberté publique.** By the edict of Sept. 16, 1715, the Regent revoked the articles of the Or-

dinances of 1667 and 1673 which had deprived the *Parlement* of the "droit de remontrance," a right, which that assembly had always claimed, to submit to the king amendments to the laws brought by him before the *Parlement* for registration.

LETTER 93. — SOME EARLY CHRISTIAN HERMITS

139, 5. **Santon:** a kind of Mahometan monk, living an ascetic life.

140, 1. **à milliers.** See *L. 85*, Notes.

140, 2. **la Thébaïde:** or Upper-Egypt; in the deserts to the west of this region the first Christian hermits settled in large numbers.

140, 3. **Paul** (died about 341), **Antoine** (251–356), **Pacôme** (276–348), the three great Fathers of the Desert. See Flaubert's *Tentation de Saint Antoine* and Anatole France's *Thaïs*.

LETTER 94. — ON PUBLIC OR INTERNATIONAL LAW

141, 3. **ce qui me paraît ridicule.** This however is what Rousseau some years later set out to do, by opposing the state of nature to the state of society, and deriving the latter from a "social contract." Montesquieu here probably has in mind Grotius, Hobbes, and Pufendorf.

141, 18. **mettre l'iniquité en système.** An allusion to "machiavelism" or "realism" in politics.

LETTER 95. — ON INTERNATIONAL JUSTICE, WARS AND CONQUESTS

142, 13. **tiers:** "third parties."

142, 15. **clairs et faciles.** An optimistic view of international quarrels: the author seems to take no account of the violent prejudices which in such cases dim the natural sense of justice.

144, 19. **un monarque d'Égypte:** Amasis, king of Egypt (569–523 B.C.), thus gave up his alliance with Polycrates, tyrant of Samos, according to Diodorus Siculus.

144, 23. **La conquête. . . .** The three paragraphs on conquests ran thus in *21 A* and *54*.

"Le droit de conquête n'est point un droit. Une société ne peut être fondée que sur la volonté des associés. Si elle est détruite par la conquête, le peuple redevient libre: il n'y a plus

de nouvelle société, et, si le vainqueur en veut former, c'est une tyrannie.

A l'égard des traités de paix, ils ne sont jamais légitimes lorsqu'ils ordonnent une cession ou dédommagement plus considérable que le dommage causé. Autrement, c'est une pure violence, contre laquelle on peut toujours revenir; à moins que, pour ravoir ce qu'on a perdu, on ne soit obligé de se servir de moyens si violents qu'il en arrive un mal plus grand que le bien que l'on en doit tirer."

Cf. *Esprit des lois*, X, 2–3.

Letter 97. — On natural philosophy, or science

Title. Jaron: a city in Persia mentioned in Chardin (II, 211).

145, 23. **par une mécanique simple.** In science, Montesquieu held the mechanistic views of the Cartesians.

146, 9. **des lois générales.** This comparison between the laws of men and the laws of nature is developed in the first book of the *Esprit des lois*.

146, 23. **La première est. . . .** These are the first principles of the Physics of Descartes.

147, 26. **petites choses:** Var. *21 A*, *21 B* and *54*, "choses puériles."

Letter 98. — Vicissitudes of private fortunes: the "traitants"

148, 14. **Il arrive tous les dix ans des révolutions. . . .** The "traitants" or farmers-general (see above, *L. 48*), who made scandalous fortunes in the collection of the King's revenue, were occasionally made to disgorge — not necessarily every ten years — by the King's government. Such proceedings, called "Chambre de justice" (see below), were instituted in March 1716 by the Régent. The financier Antoine Crozat (1655–1738) was on this occasion the most illustrious victim.

148, 22. **peu de Tantales:** that is to say, they have all they can wish for.

149, 7. **leurs effets:** as the English plural "effects," in the sense of movables, personal estate.

149, 8. **au juste:** "fully," "accurately."

149, 10. pour comble de fortune: *54* and *58* ill-advisedly correct this into "pour comble d'infortune."

149, 11. un ministre: the Duc de Noailles (1678–1766), then president of the "Conseil des finances." The public of course had no pity to waste on the "traitants."

LETTER 99. — FRENCH FASHIONS

150, 19. méconnaît: "ne reconnaît plus."

150, 22. quelque Américaine. Until the War of American Independence, the name "Américains" usually meant the Red Indians, sometimes the European settlers in the West Indies.

150, 24. fantaisies: see *L. 49*, Notes.

151, 3. leur hauteur immense. Cf. *Spectator*, No. 545 (Nov. 25, 1712): "I have of late seen French Hats, of a prodigious Magnitude, pass by my Observatory. — *John Sly*."

151, 12. mouches: "patches"; also noted in *Spectator*, Nos. 50 and 81.

LETTER 100. — FRENCH LAWS

152, 3. ils en sont entêtés: see *L. 48*, Notes.

152, 4. rappellent: "rapportent."

152, 24–25. pris de leurs voisins tout ce qui concerne le gouvernement. This is a favorite theory of Montesquieu's, again developed in the *Esprit des lois*, XXVIII, XXX and XXXI.

153, 12. empereurs contemporains de leurs législateurs. The emperor Justinian (527–565), who ordered the compilation of the *Digest*, the *Institutes*, the *Novelles* and the *Codes*, was a contemporary of the first successors of Clovis, who were the legislators of the Franks.

153, 16. nouvelle partie de leur droit: the "droit canon."

153, 19. pris du droit romain. This was true for the southern part of France only, the "pays de droit écrit."

153, 29. honte de la raison humaine. See *Esprit des lois*, XXIX, 1: "Les formalités de la justice sont nécessaires à la liberté. Mais le nombre en pourrait être si grand qu'il choquerait le but des lois mêmes qui les auraient établies, etc."

LETTER 101. — THE "BULLE UNIGENITUS" (See *L. 24*)

154, 11. **un gros homme:** obviously a bishop.

154, 12. **mandement:** "charge," an exhortation given by a bishop to his clergy.

154, 17. **ma doctrine:** my knowledge of the dogma.

154, 20. **ce Jésuite qui vient si souvent vous voir.** A sly hint that this Jesuit was the real author of that learned piece of work.

155, 1. **commettre:** "to expose."

155, 4. **un dervis:** here, as elsewhere in the *L. p.*, "a monk."

LETTER 102. — EUROPEAN MONARCHIES AND ORIENTAL DESPOTISM COMPARED

156, 5. **je ne sais pas s'il y en a jamais eu de véritablement tels.** A useful corrective of the hard and fast division of governments into three kinds, later given in the *Esprit des lois*, and which has been criticized (see A. Sorel, *Montesquieu*, p. 74–75, and Lanson, *Histoire de la litt. française*, 11e éd., pp. 720–723).

156, 22. **Rien ne rapproche plus. . . .** The following considerations on Oriental tyranny develop the first hints on the same subject given at the end of *L. 80*.

158, 3. **un roi de France:** Philippe II, also called Philippe-Auguste (1165–1223), who ascended the throne in 1180, and fought against Richard the Lion-hearted and John Lackland, surrounded himself with guards for protection against the "Hashishins" (whence the word "assassin") or emissaries of Ala-ed-din, "the Old Man of the Mountain."

LETTER 103. — USELESSNESS OF TYRANNY

159, 9. **détestable parricide.** Ravaillac murdered Henri IV on May 14, 1610, and was executed May 27.

LETTER 104. — THE ENGLISH VIEW OF KINGLY POWER

160, 18. **l'humeur impatiente des Anglais** was proverbial in France since their Civil War: "L'Angleterre . . ., plus agitée en sa

terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne" (Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne*, 1669). But this rebellious political temper of the English did not appear so deplorable to Montesquieu and Voltaire as it had done to Bossuet: "L'Angleterre est le pays le plus libre du monde, et je n'en excepte aucune république" (Montesquieu, *Pensées sur l'Angleterre*); — "La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant." . . . "Ce qu'on reproche le plus en France aux Anglais, c'est le supplice de Charles Premier, qui fut traité par ses vainqueurs comme il les eût traités s'il eût été heureux" (Voltaire, *Lettres philosophiques*, 8e *Lettre*).

161, 12–13. **nous ne pouvons pas donner à un autre. . . .** Montesquieu in the *Esprit des lois* (XV, 2) will use this argument against slavery.

161, 25. **faire la guerre à ses sujets.** The House of Commons made this declaration on January 1, 1649, at the opening of the king's trial.

161, 27. **leur Alcoran.** The Bible: "Let every soul be subject unto the higher powers" (Rom., XIII, 1).

162, 3. **un de leurs rois:** Edward IV, who, at the battle of Tewkesbury (May 4, 1471), took Edward, son of Henry VI, prisoner.

Letter 105. — Are the sciences more useful than harmful?

163, 17. **ravages de la chimie.** Possibly an allusion to some cases of wholesale murder by poisoning, like the famous "Affaire des poisons," for which the Marquise de Brinvilliers was executed in 1676, and the woman Voisin in 1680.

163, 25. **par une convention générale.** Laboulaye rightly points out that the value of gold and silver is not at all conventional, but is based on the scarcity of those metals. This is evident from the fact that gold and silver coins of different countries have different values according to the quality of their alloy.

163, 28. **inutiles à tout autre usage.** This also is inaccurate: gold and silver are very valuable for many purposes.

LETTER 106. — A REFUTATION OF THE PRECEDING, AND A DEFENSE OF THE SCIENCES, THE ARTS AND LUXURY

164, 22. **la perte des arts:** meaning "the trades" as well as "the fine arts."

165, 7. **des peuples barbares.** Cf. *L. 81*, on the Tartars.

167, 1. **plus dure:** a comparative with a superlative sense.

167, 18. **accourcir:** to-day, "raccourcir," "to shorten."

168, 22. **la vingtième partie:** invested at 5 per cent.

LETTER 108. — NEWSPAPERS AND JOURNALISTS

169, 5. **les journaux.** The first French periodical paper, *La Gazette de France*, was founded in 1631 by Théophraste Renaudot. About 1720, newspapers generally were monthly or weekly publications, of a small size, mostly made up of "extraits" or book reviews.

170, 9. **une volée de coups de bâton:** "a thrashing."

170, 16. **fadeur:** "platitude" (from "fade" = "insipid").

LETTER 109. — THE UNIVERSITY OF PARIS

170, 23. **neuf cents ans.** According to tradition, the University of Paris was founded by Charlemagne (742–814), but the earliest records concerning it date from the reign of Philippe-Auguste (1165–1223).

170, 24. **aussi rêve-t-elle:** "therefore it dotes."

171, 3. **la lettre Q.** This issue was raised in the *Scholae Grammaticae* (1559) of Ramus, or Pierre La Ramée, a philosopher, scholar and grammarian, born 1515, died a victim of the St. Bartholomew Massacre, 1572.

171, 9. **Il faisait beau (voir):** "it was a fine sight. . . ."

LETTER 111. — THE "MAZARINADES"

This Letter first appeared in *21 B*, and began as follows:

"Le Peuple est un animal qui voit, et qui entend, mais qui ne pense jamais. Il est dans une léthargie ou dans une fougue surprenante, et il va et vient sans cesse d'un de ces états à l'autre, sans savoir jamais d'où il est parti.

J'ai ouï parler en France d'un certain gouverneur de Normandie qui, voulant se rendre plus considérable à la Cour, excitait lui-même de temps en temps quelques séditions, qu'il apaisait aussitôt.

Il avoua depuis que la plus forte sédition ne lui coûta, tout compte fait, qu'un demi-toman. Il faisait assembler quelques canailles dans un cabaret, qui donnait le ton à toute la Ville et ensuite à toute la Province.

Ceci me fait ressouvenir d'une lettre qu'écrivit, dans les derniers troubles de Paris, un des généraux de cette ville à un de ses amis:

"Je fis sortir, il y a trois jours, les troupes de la Ville; mais "elles furent repoussées avec perte; je compte pourtant que je "réparerai facilement ce petit échec. J'ai six couplets. . . ." etc.

173, 11. **du feu Roi:** "of the late king," Louis XIV (1638–1715).

173, 14. **dans sa minorité:** in the civil war called "la Fronde" (1648–1653), waged at first between the Court party (Cardinal Mazarin and the queen mother, Anne d'Autriche) and the *Parlement;* then between the Court party and the nobles, headed by Condé, and aided and abetted by Spain.

173, 15. **les mémoires de ce temps-là:** the *Mémoires* of Cardinal de Retz, an active agitator in the Fronde, first appeared at Nancy in 1717.

174, 6. **Mazarin pendu.** *21 B* adds: "et, pour peu que la conjoncture des affaires le demande, nous aurons la ressource d'ordonner au graveur de le rouer."

174, 8. **il l'écorche tellement** (le français): "he speaks such wretched French." — Mazarin (Giulio Mazarini, 1602–1661) was an Italian by birth, naturalized in France in 1639. When satirical songs were made against him and his new taxes by the Parisians, he was content to say: "S'ils cantent la canzonetta, ils pagaront."

174, 11. **il prononce.** Footnote of *21 B:* "Le cardinal Mazarin, voulant prononcer *l'Arrêt d'union*, dit devant les députés du Parlement *l'Arrêt d'ognon*, de quoi le Peuple fit force plaisanteries."

174, 17. **bêtes de somme:** "beasts of burden."

LETTER 117. — ON THE CATHOLIC RELIGION

175, 3. **ils** refers to "les enfants."

175, 7. **les pestes et les guerres.** This denunciation of religious celibacy as a social evil had been initiated by the Abbé de Saint-Pierre, and was soon to become a commonplace of eighteenth-century philosophy. Cf. *Esprit des lois*, XIV, 7, "Du Monachisme."

175, 16. **des lois pénales:** particularly the "Lex Julia" and the "Lex Pappia Poppœa," made under Augustus (*Esprit des lois*, XXIII, 21).

176, 12. **à un équilibre.** Var. *21 A*, *21 B* and *54*, "à un équilibre, et aujourd'hui la balance commence à l'emporter de leur côté. Cette supériorité augmentera."

176, 17. **les tributs:** "le revenu des impôts, des taxes."

177, 6. **d'une langue morte:** Latin.

177, 21. **ses sujets.** The pope in the eighteenth century ruled over the central part of Italy, with Rome for a capital, and over the Comtat Venaissin, capital Avignon. The latter domain voted its annexation to France in 1791; the former was annexed to the kingdom of Italy in 1871.

LETTER 121. — ON COLONIES

178, 7. **L'air se charge. . . .** This paragraph was first printed in the 1754 *Supplément*, and incorporated in subsequent editions. The idea here expressed had been developed by Montesquieu in his *Essai sur les causes qui peuvent affecter les esprits*, first published in the *Mélanges inédits de Montesquieu*, Bordeaux, 1892.

178, 16. **un préjugé:** in the sense of "a sign," "a token."

178, 26. **Cha-Abas.** See *L. 85*. These details are taken from Chardin and Tavernier, who often mention these transportations of Armenians. The province of Guilan is on the southern shores of the Caspian Sea.

179, 8. **Nègres dont nous avons parlé:** in *L. 118*, not inserted in the present edition.

179, 10. **sous Adrien:** in A.D. 130.

179, 18. **des circonstances dont je t'ai parlé:** in *L. 112–116*, Montesquieu had freely discussed the influence exerted on popu-

lation by the various religions, by monogamy or polygamy, slavery, the practice or the prohibition of divorce, the celibacy of priests, etc.

179, 21. **Maures d'Espagne:** expelled under Philip III, in 1609, 1610 and 1611.

180, 5. **ces îles:** the "Ile Bourbon" (to-day called "La Réunion"), a French colony since 1642. Montesquieu probably derived this information from Flacourt's *Relation de la grande île de Madagascar*, Paris, 1661.

180, 21. **métifs,** or "métis," children born from marriages between Indians and Spaniards.

181, 17. **le dernier période:** "the highest reach."

181, 22. **ce remède affreux était unique.** It was not the only remedy, says Laboulaye, witness the English in India.

Letter 122. — Good laws and population

182, 19. **la Hollande.** The Netherlands had been a republic since 1579. They first established a monarchical form of government in 1747, when the office of "stathouder" was made hereditary. They have been a kingdom since 1814.

183, 25. **son hoyau:** "his mattock"; a figure for "his work."

183, 27. **servent:** Var. *54, 58,* "sert."

184, 14. **la milice.** An ordinance of Louis XIV (Jan. 26, 1701) stated that married men should not be compelled to serve in the militia.

Letter 123. — The Cross and the Crescent

185, 1. **les enfants de la Loi:** the Moslems. Although Usbek, as a true Persian, is no great friend of the Turks (see *L. 19*), he is here supposed to mourn over their defeats at the hands of Christian infidels.

185, 6. **les deux plus grands échecs.** The Turks, about the time when this Letter is supposed to be written, had been defeated at Peterwardein (1716) and had lost Belgrade (Aug. 19, 1717). As a consequence they had to accept the Treaty of Passarowitz (July 21, 1718).

185, 7. **un moufti chrétien.** This "Christian mufti" or priest

probably is Cardinal Alberoni, the minister of Philip V of Spain, who encouraged the Turks against the Emperor in order to create a diversion to his own designs on Sardinia.

185, 8. **le grand vizir d'Allemagne:** Eugene of Savoy, better known as Prince Eugene (1663–1736).

185, 13. **le détestable Omar:** the second of Mahomet's successors, who was Caliph from 634 to 644, but is not acknowledged by the Persians.

Letter 124. — Royal bounties to courtiers

This Letter first appeared in *21 B*, as No. 60, with an earlier date. Montesquieu inserted it in the 1754 *Supplément*.

186, 21. **à notre lever.** Compare with the following description of the king's levee Molière's satirical sketch of a "marquis" paying his court, in his *Remerciement au Roi*, 1663.

187, 23. **ils attendront à les marier jusqu'à ce que:** "ils attendront, pour (or: avant de) les marier, que. . . ."

Letter 125. — On the joys of Paradise

188, 16. **des inquiétudes amoureuses:** an allusion to the Mahometan Paradise.

188, 19. **le pays du Mogol:** Northern India; see *L. 40*. Concerning the rite of widow-burning, Montesquieu found much information in Bernier's *Voyages* (Lettre à M. Chapelain, 4 oct. 1667).

189, 6. **se sont bien brûlées.** "Bien" is often used for emphasis: "they *did* burn themselves."

189, 9. **bonze:** name of a Buddhist priest in China, not in India.

Letter 126. — The plot of Cellamare

190, 3. **l'ambassadeur du grand Mogol** here allegorically represents Antonio de Cellamare (1657–1733), Spanish ambassador in Paris, who, at the instigation of Alberoni (see *L. 123*), plotted to kill the Régent in order to establish the king of Spain, Philip V (a grandson of Louis XIV) as Regent in France. Cellamare was arrested Dec. 9, 1718, and led to the Spanish frontier.

190, 4. **le prince, oncle du roi:** the Duc de Bourbon was involved in this plot; he was arrested Nov. 29, 1718, and imprisoned for one year. After the death of the Régent, he was prime minister for three years (1723–1726).

190, 10. **Je te l'avoue.** Montesquieu in this paragraph describes himself.

LETTER 127. — HARM DONE BY WICKED MINISTERS OF KINGS

191, 3. **roi de Suède.** Charles XII, born in 1682, was killed by a cannon-ball at the siege of Frederikshald, Nov. 30, 1718. He was then, with the czar's assistance, carrying out a great scheme by which he was to wrench Norway from Denmark, overthrow George I and restore the Stuarts, and lend a hand to Alberoni's plans over France. Montesquieu devotes a chapter to him in the *Esprit des lois* (X, 13). Voltaire published his *Histoire de Charles XII* in 1731.

191, 8. **son premier ministre:** the Baron von Görtz, executed in 1719.

191, 9. **perdre la tête.** To-day one would say "être décapité," for the modern meaning of "perdre la tête" is "to lose one's wits."

191, 21. **le Seigneur des Seigneurs.** See *L. 37*, Notes.

192, 11. **la bassesse d'âme de ses conseillers.** This paragraph may allude to Cardinal Dubois (1656–1723), an able minister of the Régent, but a despicable character.

LETTER 128. — A GEOMETRICIAN

192, 24. **le Pont-Neuf:** to-day one of the oldest bridges in Paris, built between 1578 and 1607.

193, 7. **honnêtetés:** "politeness," "marks of civility."

193, 20. **celui qui . . :** Tarquin the Proud is said to have resorted to this dumb play in order to advise his son Sextus, while walking with him in a garden, to behead the prominent citizens of Gabii.

193, 25. **qu'il fût vrai:** "que ce fût vrai."

194, 2. **barlong:** "oblong"; a rare French word, belonging to the art of landscape gardening. — **arpents.** The "arpent" was

an old land-measure, varying between 30 and 51 modern "ares" (one modern English acre = 40½ "ares").

194, 5. **de même largeur:** instead of converging in perspective.

194, 7. **un cadran:** "a sun-dial."

194, 12. **Fontarabie,** in Spain, bombarded by Berwick, capitulated June 18, 1719.

194, 21. **deux pouces d'eau plus.** To-day, "de plus." — The "pouce," approximately equivalent to the English "inch," was the twelfth part of the "pied" (1 pouce = 0^m, 025; 1 pied = 0^m, 33).

194, 28. **en raison réciproque de leur vitesse et de leurs masses.** A law of mechanics which the author supposes must have flashed at once in the geometrician's mind.

195, 5. **deux mille ans** is a rough guess: Horace was born in the year 64 and died in the year 8 B.C.

195, 12. **le savant:** "the scholar." To-day "savant" more often means a scientist; a scholar is an "érudit."

Letter 129. — Concerning legislators, and paternal authority

196, 4. **bornés:** "narrow-minded."

196, 11. **décrédités:** the form "discréditer" has prevailed in modern use.

196, 13. **ils ont donné dans:** "they have gone in for," "evinced a fondness for."

196, 24. **Il est vrai que. . . .** This passage is often quoted to show Montesquieu's high respect for all established laws and his aversion for radical methods in legislation.

197, 10. **des idées logiciennes:** "des idées de logicien," which is a very different thing from "des idées logiques."

197, 19. **donné aux pères une grande autorité.** Cf. *Esprit des lois*, V. 7.

198, 9. **lois romaines.** See above *L. 100.*

Letter 130. — The journalists

198, 15. **un jardin:** the Jardin des Tuileries, a favorite meeting-place for these journalists. Dufresny wrote of this garden,

in his *Amusements* (Chap. 6): "L'incommodité de ces promenades, c'est qu'on y est tourmenté de plusieurs insectes: des mouches en été, des cousins en automne, et en tout temps des nouvellistes."

199, 25. **l'empereur Joseph:** Joseph I, emperor of Germany from 1705 to 1711.

200, 6. **la guerre fut déclarée:** in July 1716, by Charles VI (1711–1740), the successor of Joseph I and father of Maria Theresa.

200, 15. **la flotte d'Espagne.** The Spanish fleet reached Sardinia Aug. 20, 1717.

200, 19. **Final:** Finale dell' Emilia, in the province of Modena.

200, 23. **Alberoni:** see *L. 123*, Notes.

200, 24. **en Sicile:** on July 1, 1718. Victor-Amedeo II, duke of Savoy, who by the Treaties of Utrecht owned Sicily, was in 1718 compelled to exchange it against Sardinia.

201, 2. **M. le comte de L . . . :** the Count de Lionne, who had died in obscurity in 1708. Saint-Simon writes in his *Mémoires:* "Lionne passa sa vie à Paris avec des nouvellistes. Il avait son banc fixe aux Tuileries avec eux, dont pas un n'était connu de personne."

201, 4. **petits-maîtres.** See *L. 28*, Notes.

202, 4. **un privilège.** Before the French Revolution, most books were published "avec privilège du Roi," which privilege carried with it not only the approval of the censorship, but a legal copyright.

202, 20. **conseil de Roboam.** In 1 Kings, XII, 8, we read that Rehoboam "forsook the counsel of the old men, which they had given him, and consulted with the young men that were grown up with him."

203, 1. **le Jardin du Roi.** This garden, made in 1640, is the modern Jardin des Plantes.

Letter 131. — The origin of republics and monarchies

203, 5. **l'origine des républiques.** Rhédi has been studying the Republic of Venice, and he here gives the first outline of Montesquieu's theory of "the three governments," later developed in Book II of the *Esprit des lois*. It will be seen that,

for Montesquieu, this division is both geographical and historical: the republican form prevailed in the Greek cities and Rome; the despotic, in Africa and Asia; the monarchical, in modern Europe.

203, 15. **un déluge:** the Greek Flood, which only Deucalion and Pyrrha survived.

204, 14. **la Bétique:** the ancient name of Andalusia, celebrated in Fénelon's *Télémaque*. Portugal is the ancient Lusitania.

205, 6. **Didon:** Elissar, or Dido, daughter of a king of Tyre, founded Carthage in 872 B.C.

205, 16. **amassés.** Montesquieu in revising the *L. p.* struck out a paragraph which, in *21 A*, *21 B* and *54*, followed this word. This is the suppressed passage: "Il semble que la liberté soit faite pour le génie des peuples d'Europe et la servitude pour celui des peuples d'Asie. C'est en vain que les Romains offrirent aux Cappadociens ce précieux trésor: cette nation lâche le refusa, et courut à la servitude avec le même empressement que les autres peuples couraient à la liberté."

206, 3. **les Turcs et les Tartares.** Cf. *L. 19* and *81*.

LETTER 132. — SOME STRANGE RESULTS OF LAW'S "SYSTEM"

207, 3. **en fonds de terre:** or "biens fonciers," "real estate."

207, 20. **et cent mille écus d'argent.** The depreciation of paper money and silver currency may have begun as early as 1719, the date of this Letter, although it did not become general until the first months of 1720. See below, *L. 142* and notes.

208, 1. **il me l'a rendu.** Debtors were legally authorized to repay their debts with depreciated paper money at full value.

208, 7. **les actions à deux mille:** "the stocks (of Law's bank) at two thousand *livres*."

208, 11. **son art rendra:** "his trade (of making pedigrees) will pay." Cf. "rente" = "income."

208, 16. **il tressaillit.** Obsolete in the present indicative, for "il tressaille."

208, 17. **ses pratiques:** "his customers."

208, 27. **le Prince Pio:** François Pio de Savoie y Corte-Real, Marquis de Castel-Rodrigo, in 1719 was at the head of the Spanish

army, which was fighting against the French led by the Maréchal de Berwick.

208, 29. **assez mal en ordre:** "rather ill-adjusted," "in slovenly attire."

LETTER 133. — A CRITICAL SURVEY OF A LIBRARY IN A MONASTERY

209, 10. **dans un couvent de dervis.** The library of the Abbaye de Saint-Victor, in Paris, had become public in 1707, under the will of a benefactor who had given it his house, his library and a yearly income of 1000 *livres*. Some convents were among the "sights" of Paris: thus Dr. Johnson, in 1775, went to see the library of the Benedictines (Boswell, *Life of Johnson*, ed. by Birkbeck Hill, vol. II, p. 441).

209, 13. **un homme grave:** the Prior.

LETTER 134. — THE SAME, *continued*

211, 9. **font des descentes:** "make landings" (as invaders).

211, 27. **Quiétisme.** A mystical doctrine, chiefly expounded by a Spanish priest, Molinos (1640–1696), according to which the best way for a soul to attain salvation was passively to rely on God's grace, and endeavor to live in an ecstatic state of communion with God. Madame Guyon (1648–1717) imported this doctrine into France, where she found a staunch defender in Fénelon; but Bossuet succeeded in having the doctrine and its followers condemned by the Court of Rome.

211, 29. **les casuistes.** See *L. 57* and Notes.

LETTER 135. — THE SAME, *continued*

213, 29. **la chimie** = "l'alchimie." Cf. *L. 45*. — For **hôpital,** see *L. 45*, and for **les Petites-Maisons,** see *L. 78*.

214, 7. **astrologie judiciaire.** Chardin had written that astrology in Persia was held in high repute and was an all-important concern; see *L. 35*, Notes.

214, 20. **l'algèbre:** here means the calculations of financiers, and the "algébriste" mentioned below is John Law, whose speculations overruled every other interest in France from 1718 to 1720.

214, 26. **votre faiseur de Système:** Law's banking plan was generally called "le Système." A satirical epitaph made in 1720 is quoted by Laboulaye in this connection:

> "Ci-gît cet Écossais célèbre,
> Ce calculateur sans égal,
> Qui, par les règles de l'algèbre,
> A mis la France à l'hôpital."

LETTER 136. — THE SAME, *continued*

215, 13. **du débris de tant de monarchies.** Cf. *L. 131.*

215, 20. **ils étaient libres.** A favorite idea of Montesquieu's, also found in *L. 131*, and in the *Esprit des lois*, *passim.*

216, 8. **mourir deux fois.** This alludes to the decadence of the Merovingian kings, the last of whom was overthrown in 752 by Pépin le Bref, the founder of the Carolingian dynasty, which in turn sank into decay and in 987 yielded the throne to Hugues Capet, the first of the Capetians.

216, 29. **une nation impatiente.** See *L. 104.*

217, 2. **mêle le commerce avec l'empire.** Voltaire in 1734, in his *Lettres philosophiques* (*Lettres 8–10*) similarly brings out the close alliance between the political power and the commercial prosperity of England.

LETTER 137. — THE SAME, *concluded*

217, 24. **les poètes.** Montesquieu's harsh treatment of the poets, which reminds one of Pascal's contempt for them (*Pensées*, éd. Brunschvicg, §§ 33 *sqq.*), aroused Voltaire's ire: he once charged Montesquieu with being guilty of "le crime de lèse-poésie."

218, 11. **que deux:** the Iliad and the Odyssey. The "connaisseurs" here are the supporters of the Ancients in the Quarrel of the Ancients and the Moderns (see *L. 36*).

218, 23. **une harmonieuse extravagance.** The severity of this judgment on lyric poetry does not appear shocking when one reads the odes of Boileau or the poems of Jean-Baptiste Rousseau. We are even more struck by the "extravagance" than by the "harmonie."

219, 12. **les nôtres.** Oriental romances had become known in

France through Galland's translation of the *Arabian Nights* (1708).

219, 21. **c'est aux prodiges:** "ce sont les prodiges," or "c'est-à-dire aux prodiges."

LETTER 138. — VICISSITUDES OF THE PUBLIC AND PRIVATE WEALTH IN FRANCE

220, 2–3. **changer quatre fois de système.** The Duc de Noailles was replaced by D'Argenson (Jan. 28, 1718) as head of the "Conseil des finances"; this Council was altered (Sept.–Oct., 1718); D'Argenson was replaced by Law (Jan. 5, 1720); then Law lost all his offices (May–Dec., 1720).

221, 3. **six ou sept conseils.** These were established by an edict of Sept. 16, 1715, and abolished Sept. 24, 1718. See Lavisse, *Histoire de France*, tome 8, P. I, Chap. 1.

221, 9. **N * * *:** the Duc de Noailles (see *L. 98*) was president of the "Conseil des finances" from its foundation until Jan. 28, 1718; he strongly opposed Law and his scheme.

221, 12. **un étranger:** John Law (already alluded to in *L. 135*), born in Edinburgh in 1671, ingratiated himself with the Régent, organized an extensive banking system, which he was allowed to connect with the Public Treasury, created the "Compagnie des Indes," went bankrupt in 1720, and died in 1729. Saint-Simon in his *Mémoires* represents himself as having, like Montesquieu, distrusted the "Système" from the time of its inception. An excellent account of this great financial catastrophe is given by M. H. Carré in the *Histoire de France* published under the direction of M. Lavisse (tome 8, P. I, Chap. 2).

222, 2. **une certaine rue:** the "rue Quincampoix," where Law's bank was.

LETTER 139. — TWO QUEENS OF SWEDEN

222, 12. **la reine de Suède:** Ulrica-Eleonora, sister of Charles XII, proclaimed queen by the people; she abdicated March 24, 1720, in favor of her husband, Prince Frederick of Hesse-Cassel.

222, 18. **Christine:** daughter of Gustavus Adolphus, abdicated June 16, 1654.

Letter 140. — The "Parlement" of Paris in exile

223, 10. Pontoise. On July 2, 1720, the *Parlement* was transferred from Paris to Pontoise (a small town, about 25 miles north of Versailles) because of its hostility to Law and its refusal to register an edict legalizing Law's partial bankruptcy. It was not recalled to Paris until Dec. 17. A song was made on that event:

> "Le Parlement est à Pontoise
> Sur Oise,
> Par ordre du Régent.
> Il leur a pris tout leur argent,
> Et puis il leur a cherché noise.
> Le Parlement est à Pontoise."

Letter 142. — A letter from an antiquarian, with an allegorical satire against Law

226, 8. m'en accommoder: "to let me have it."

227, 5. Fragment d'un ancien mythologiste. The opening lines of this allegory clearly refer to Law (see *L. 138*); "les Orcades" or Orkneys stand for Scotland, "la Bétique" for France, "Saturne" for Louis XIV and the bladders of wind for paper money. Cf. *Esprit des lois*, XXII, 10, "Du change."

228, 1. l'Empire de l'Imagination represents banking on credit.

228, 20. un écriteau: the daily quotations of the shares in Law's "Compagnie des Indes."

229, 15. je les punirai sévèrement. An allusion to an "arrêt du Conseil" of Feb. 27, 1720, by which private citizens were forbidden to have more than 500 *livres* in gold or silver in their houses, under penalty of confiscation and a fine. A "declaration" of March 11 prohibited the use of gold currency after May 1, and of silver currency after the end of the year.

229, 20. je vous en rendis la moitié. This probably refers to the measure which compelled the payment of all debts to be made half in paper, half in metal currency.

229, 24. vos trésors dans les pays étrangers. An "ordonnance" of June 20, 1720, prohibited the sending of money into foreign countries.

230, 5. **défaites-vous-en:** "get rid of them." An edict of Feb. 4, and an "arrêt du Conseil" of July 4, 1720, put a ban upon the wearing of diamonds and precious stones.

230, 19. **la moitié de vos biens.** Alludes to the "arrêt" of May 21, recalled on May 27, 1720.

231, 1. **il en disparut les trois-quarts.** This was one of the last and most desperate shifts of Law and the government (Sept. 15, 1720).

LETTER 143. — ON TALISMANS, AND JESUITIC WRITINGS AS A CURE FOR INSOMNIA

232, 20. **prestiges:** "magic charms."

235, 5. **N'auriez-vous point. . . .** Montesquieu in his manuscript *Corrections* had thought of substituting something clearer for this sentence, such as: "N'auriez-vous pas dans votre boutique quelqu'un de ces livres que je vous achetais autrefois pour une vieille tante?" or: "N'auriez-vous point dans votre boutique quelques vieux livres de dévotion que vous n'avez pas pu vendre?"

235, 5–6. **la C. du G.:** "la Connaissance du Globe," according to most editors; but this seems very unlikely. Is it "la Compagnie du Gesù"? One would rather expect some devotional book; but Montesquieu may have meant Mme. Dacier's *Corruption du Goût* (see *L. 36*, Notes), and refrained from being more explicit out of respect for that learned lady.

235, 7. **un R. P. J.:** "un Révérend Père Jésuite."

235, 10. **du Père Caussin.** Nicolas Caussin (1583–1651), a Jesuit, some time confessor of Louis XIII, then exiled by Richelieu. One of his works is *La Cour Sainte ou Institution chrétienne des Grands*, Paris, 1627 (Bayle says 1625).

235, 13. **Rodriguez:** Alphonso Rodriguez, a Spanish Jesuit (1526–1616).

235, 20. **la poudre:** "la poussière."

236, 7. **comme elle s'était passée.** Montesquieu at first had made this Letter much longer; but in revising the *L. p.* he ordered it to be stopped here. In *21 A*, *21 B* and *54*, we are told that the provincial doctor, generalizing from this curious case, devised various remedies based on the properties of tedious writings, and a

long list of recipes is given, some in French and some in Latin; the Jesuits in this list hold the place of honor among indigestible writers. The joke seemed unworthy of so much development; yet *58* still gives it in a footnote.

Letter 144. — Two savants

This letter was first given in the 1754 *Supplément*, to fill in the gap created by the curtailment of the preceding.

Letter 145. — The harm done by Law's system in France

237, 15. **décrédite:** see *L. 129*, Notes.

238, 1. **les Indes:** here means France, where the public trust was ruined and private honesty perverted by the fatal measures enumerated in the Notes on *L. 142*, and particularly by the abuse of paper money.

238, 10. **les hommes les plus vertueux.** Mathieu Marais says that the clergy themselves took this occasion to pay off their debts in worthless currency.

239, 9. **un homme noir:** "a bailiff."

239, 10. **une écritoire . . . un fer pointu:** "an ink-pot . . . a pen."

Appendix. — Concerning men of wit, scientists and the persecutions directed against authors

This Letter is not found in *21 A*; it is the No. 59 of *21 B*, and the No. 8 of the *Supplément* in *54*. As it is not included in Montesquieu's manuscript *Corrections*, M. Barckhausen concludes that Montesquieu had decided to exclude it. This seems likely when we consider that the first two parts of it — about men of wit and about scientists — are to some extent "doubles emplois" with other Letters, and that the last part, in which the author plainly speaks in his own name, can hardly be ascribed to the fictitious Usbek. The ideas expressed in this eloquent plea for free thinking and free writing more properly belong to the *Défense de l'Esprit des lois*.

INDEX

INDEX

Académie française. Moyen d'y entrer, 84. Lettre sur l'—, 105–106.
Alchimiste. Extravagance d'un —, 60–62.
Ambassadeur. Un faux — de Perse, 137.
Anachorètes. Les — de la Thébaïde, 140.
Anciens et Modernes. Leur querelle, 52–53.
Anglais. Leurs théories sur les rapports entre le prince et le peuple, 160–162. Leur histoire, 216–217.
Antiquaire. Lettre d'un —, 224–231.
Arméniens. Projet de les chasser de Perse, 126–127. Déportés par Cha-Abas, 178–179.
Arts. (Voy. **Sciences.**)
Asiatiques. Leur gravité, 49. Caractères uniformes, 96–97. Obéissent à la crainte, non à l'honneur, 133–135. Despotisme de leurs princes, ses conséquences, 156–160. N'ont pas d'idée du gouvernement républicain, 203.
Aveugles. (Voy. **Quinze-Vingts.**)
Avocats. Leur rôle, 100.
Badinage. Est général en France, 97.
Beaux esprits. S'amusent à des choses puériles, 52. Alliance de deux — pour briller dans le monde, 81–84.
Bibliothèque. Visites de Rica à la — d'un couvent, 209–219. Le prieur, 209–210. Critique des livres: exégèse, 210–211; mystiques, 211–212; grammaire, etc., 212–213; éloquence, métaphysique, sciences, 213; astrologie, 214; histoire, 215–217; poésie, 217–219; romans, 219.
Bulle "Unigenitus". Révolte qu'elle a causée, 35. On en discute toujours, 154–155.

Café. Ses effets, 47. Très en usage à Paris, 51.
Capucin. (Voy. **Missionnaires.**)
Carthaginois. Avaient découvert l'Amérique, 180. Obscurité de leur histoire, 205.
Casuistes. Lettre sur les —, 86–88.
Catholiques. Pays — comparés aux pays protestants, 175–177.

Caussin (le Père). Effets d'un de ses ouvrages, 235–236.
Célibat. Sa vogue, et ses dangers, 175.
Cellamare. Découverte du complot de —, annoncée sous une forme allégorique, 190.
Charlatans. Nombreux à Paris, 88–89.
Charles XII. Sa mort, 191.
Châtiments. Leur sévérité ne fait pas mieux observer les lois, 118–120.
Chrétiens. Sont près du Mahométisme, 49–51. Commencent à être moins intolérants, 92–93. N'ont pas une vive persuasion de leur religion, 108.
Colbert. Regretté par un vieux seigneur, 90.
Colonies. Lettre sur les —, 178–182.
Compilateurs. Sont méprisables, 98. Innombrables dans la jurisprudence, 153.
Conquête. Ne donne pas de droit, 144. Résultats des — des Espagnols et des Portugais, 182.
Constitution. (Voy. **Bulle "Unigenitus".**)
Conversation. Ceux qui y excellent, 122.

Décisionnaire. Lettre sur un —, 104–105.
Despotisme. (Voy. **Gouvernement.**)
Dieu. Ses attributs 100–104. Nécessairement juste, 123–124.
Droit public. Deux lettres sur les principes du —, 141–145.
Duels. Édit contre les —, 90. Abus des —, 135–136.

Ecclésiastiques. Leur position embarrassante dans le monde, 93–95. Les — et les libres-penseurs, 108. Ceux qui font de Dieu un tyran, 124–125. Leur célibat (voy. **Célibat**).
Empressés. (Voy. **Petits-Maîtres.**)
Esclavage. Supprimé, puis rétabli, par les princes chrétiens, 109.
Espagne. Lettre sur l'— et le Portugal, 113–117. Expulsion des Maures, 179. Sort des indigènes d'Amérique, 179-182.
États. Trois — en France, 58.
Évêques. Leurs fonctions, 39–40. Un — ridicule, 154–155.

Femmes. Leur liberté en Italie, 31. Opposées à la "Constitution," 35. Françaises et Persanes, 48. Question de leur liberté, 55–57. Les — russes aiment à être battues, 76–78. Dissimulent leur âge, 79–81. Très adonnées au jeu, 84–85. On ne les connaît qu'en Europe, 96. Les — en Espagne, 116. Rôle d'une jolie femme, 172.

Fermiers généraux. Portrait d'un fermier général, 66–67. Vicissitudes des —: la "Chambre de Justice", 148–150.

Français. Très actifs, 33. Gais, 48. Décriés chez leurs voisins, 117. Parlent beaucoup, 121. Essentiellement sociables, 129. La Faveur est leur Divinité, 132. Pris dans une cruelle alternative, 136. Capricieux dans leurs modes, 150–151; mais ils en sont entêtés, 152. Leurs lois sont d'origine étrangère, 152–154. Peuple industrieux, 167. Les — et les lois romaines, 198. Démoralisés par le système de Law, 238–240.

Généalogiste. Portrait d'un —, 208.

Géomètre. Lettre sur un —, 192–196.

Gloire. Le désir de la —, 132–134.

Gouvernement. Le plus conforme à la raison, 118. Les — monarchiques d'Europe et les — despotiques d'Asie, 155–158. Conséquences du despotisme, 158–160. Théories anglaises, 160–162. La douceur du — favorise la population, 182. Origine et histoire des trois sortes de —, 203–206.

Guèbres. Chassés de Perse, 127.

Guerre. Cas où elle est un acte de justice, 143.

Guerrier. Portrait d'un vieux —, 69.

Hérétiques. Définition, 40.

Homme à bonnes fortunes. Portrait d'un —, 70–71.

Homme d'esprit. Souffre de beaucoup de désavantages en société, 241–242.

Honneur. En conflit avec la Justice, 136.

Immondes. Pourquoi certaines choses sont appelées —, 25–29.

Incrédules. Sont nombreux, 108. Peu constants, 109.

Inquisition. En Espagne et en Portugal, 41. Est chère aux Espagnols, 116.

"Invalides". Lettre sur les —, 125–126.

Jansénistes. Ennemis invisibles de Louis XIV, 36. Ce roi ne peut les souffrir, 54.

Jésuites. Vertu soporifique de leurs ouvrages, 234–236.

Jeu. Très en usage en Europe, 84. Interdit par Mahomet, 85.

Journalistes. Leurs "extraits", 169–170. (Voy. **Nouvellistes.**)

Journaux. Flattent la paresse, 169.

Juge. Lettre sur un — ignorant, 99–100.

Juifs. Lettre sur les —, 91–93. Leurs livres s'opposent à la prescience divine, 103–104. Déportés en Sardaigne par les Romains, 178. Persécutés par Adrien, 179. Lettre à un médecin juif, 231–236.

Justice. Est naturelle aux hommes, 10–11. Lettre sur la justice, 123–125. Punit ceux qui suivent les lois de l'Honneur, 136. Il n'y a pas deux justices, l'une entre les particuliers, l'autre entre les nations, 141–144.

Laquais. Corps respectable en France, 149. Law va les enrichir, 208. Ceux que Louis XIV a enrichis méprisent ceux qui doivent leur fortune à Law, 221–222.

Law (John). Quelques curieux effets de son système, 206–208. A cru guérir l'État, 221. Satire allégorique contre Law, 227–231. Démoralisation causée par son système, 237–240.

Législateurs. La plupart ont été des hommes bornés, 196. Quelques-uns ont eu la sagesse de fortifier l'autorité paternelle, 197–198.

Libertins. (Voy. **Incrédules.**)

Livres. (Voy. **Bibliothèque.**)

Lois. Il faut n'y toucher qu'en tremblant, 197.

Louis XIV. Sa puissance, 33–34. Son caractère, 53–55. Ceux qui vantent son règne, 90. Sa mort, 137–138. Son testament cassé, 138–139. Événements de sa minorité, 173. Nouvelle administration après sa mort, 220–221.

Luxe. Apologie du —, 167–168.

Mazarinades. Lettre sur les —, 173–174.

Ministre. Grand-prêtre de la Faveur, 132. Condamnation du ministre de Charles XII, pour avoir calomnié la nation suédoise, 191–192. Les — durent peu en France, 220. La bonne foi est essentielle à un —, 237.

Missionnaires. Lettre sur les —, 72–73.

Modes. Capricieuses en France, 150–151.

Mogol (le Grand). Se fait peser, 58. Arrestation de son ambassadeur (voy. **Cellamare**).

Monarchie. (Voy. **Gouvernement.**)

Moscovie. (Voy. **Russie.**)

Mythologiste. Fragment d'un ancien — (voy. **Law**).

Nargum. Lettre à Usbek sur la Russie, 75–78. Lettre sur les Tartares, 120–121.

Noé. Histoire de l'arche, 28–29.
Notre-Dame. Visite d'Usbek à —, 93.
Nouvellistes. Lettre sur les —, 198–203. Un — trembleur, 208.

Oraisons funèbres. Leur inutilité, 57.
Osmanlins. Faiblesse de leur empire, 29–30. Leurs défaites, 184–185.

Pape. Est un magicien, 34. Chef des Chrétiens, 39. Constitutions des papes, 153. Ses sujets sont pauvres, 177.
Paradis. Diverses descriptions du —, 188.
Paris. Description de —, 32–33. Bien des métiers à —, 88. Enseigne la précaution aux étrangers, 89. La liberté et l'égalité y règnent, 131. Ville de plaisir et de travail, 166.
Parisiens. Leur curiosité, 42.
Parlements. Semblables à des ruines antiques, 138. Le — de Paris exilé, 223. Rôle ingrat des —, 223–224.
Pensions. Lettre sur les — du roi aux courtisans, 185–187.
Petits-maîtres. Au théâtre, 38. Se multiplient, 129–130. Dérangent les conférences des nouvellistes, 201–202.
Philosophe. Un — au café, 208–209.
Pierre le Grand. Son caractère et ses réformes, 78.
Poètes. Portrait d'un —, 68. Leur métier, 217–218.
Point d'honneur. Ce que c'est, 135.
Prédicateur. Un — à la mode, 67.
Prêtres. (Voy. **Ecclésiastiques.**)
Protestants. (Voy. **Arméniens,** et **Révocation de l'Édit de Nantes.**) Pays — comparés aux pays catholiques, 175–177.

Q. Querelle sur cette lettre, 171.
Quinze-Vingts. Visite de Rica à cet hospice, 45–46.

Régent. Fait casser le testament de Louis XIV, 138.
Religion. Disputes sur la —, 62, La — et les cérémonies, 63–64. Sujet de disputes, 108. Les — tolérées sont utiles, 127–128. Guerres de — ont été causées par l'intolérance, 128–129.
Républiques. On y est plus soumis aux lois, 119. Sont le sanctuaire de la vertu, 134. Sont très peuplées, 182–183. Leur origine, 203–204.
Révocation de l'Édit de Nantes. On s'en est mal trouvé, 92. Allusion à la —, 126–129.

Rica. Son caractère, 65. Devient moins asiatique, 96. Sa compassion pour les malheureux, 190–191.
Richesses. Pourquoi elles sont méprisables, 149–150.
Russie. Lettre sur la —, 75–78.

Savants. (Voy. **Antiquaire, Philosophe** et **Sciences.**) Portraits de deux —, 236–237. Lettre d'un —, 242–244. Sont persécutés, 244–246.
Sciences. On s'y attache beaucoup en France, 97. Progrès qu'on y a faits, 145–148. Effets pernicieux des — et des arts, 162–164. Leurs bienfaits, 164–166.
Seigneur. Un vieux seigneur, 90. Portrait d'un — qui représente bien, 106–107. Définition d'un grand —, 131.
Sénèque. Console peu, 47.
Société. Il est absurde d'en chercher l'origine, 141.
Souper. Description d'un — à la campagne, 172–173.
Suède. (Voy. **Charles XII.**) Grandeur d'âme de deux reines de —, 222–223.
Suicide. Lettre sur le —, 110–112. Arguments contre le —, 112–113.

Talismans. Lettre sur les — et les charmes, 231–236.
Tartares. Leurs exploits et leur obscurité, 120–121.
Théâtre. Ce que c'est, 37–39.
Théodose. Ses démêlés avec Ambroise, 95.
Théologiens. Les — irlandais, 53.
Traducteur. Dialogue entre un — et un géomètre, 194–196.
Traitants. (Voy. **Fermiers généraux.**)
Troglodytes. Leur histoire, 11–23.
Turcs. (Voy. **Osmanlins.**)

Université de Paris. Lettre sur l'—, 170–171.
Usbek. Pourquoi il a quitté la Perse, 9. S'intéresse à tout, 65. Aime à raisonner, 96.

Vanité. — d'un roi nègre, 59. — du can de Tartarie, 59–60. — de ceux qui parlent d'eux-mêmes, 74–75. — des esprits absolus, 236–237.
Venise. Ville étrange, 44. Pourquoi les Musulmans ne l'ont pas prise, 110.
Vertu. Est naturelle aux hommes, 10–11.
Veuve. Histoire d'une — indienne qui voulait se brûler, 188–189.
Vieillards. Regrettent le temps passé, 89–90.
Vin. Cher à Paris, 46. Interdit par Mahomet, 46, 85.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DEC 15 62 A